MATTHIAS TESSON

OLIVIER DARRIOUMERLE

UN CHIEN

L'AFFAIRE CURTIS-PILARSKI

LA JUSTICE FACE À LA PLACE DÉRAISONNABLE DE L'ANIMAL

cherche midi

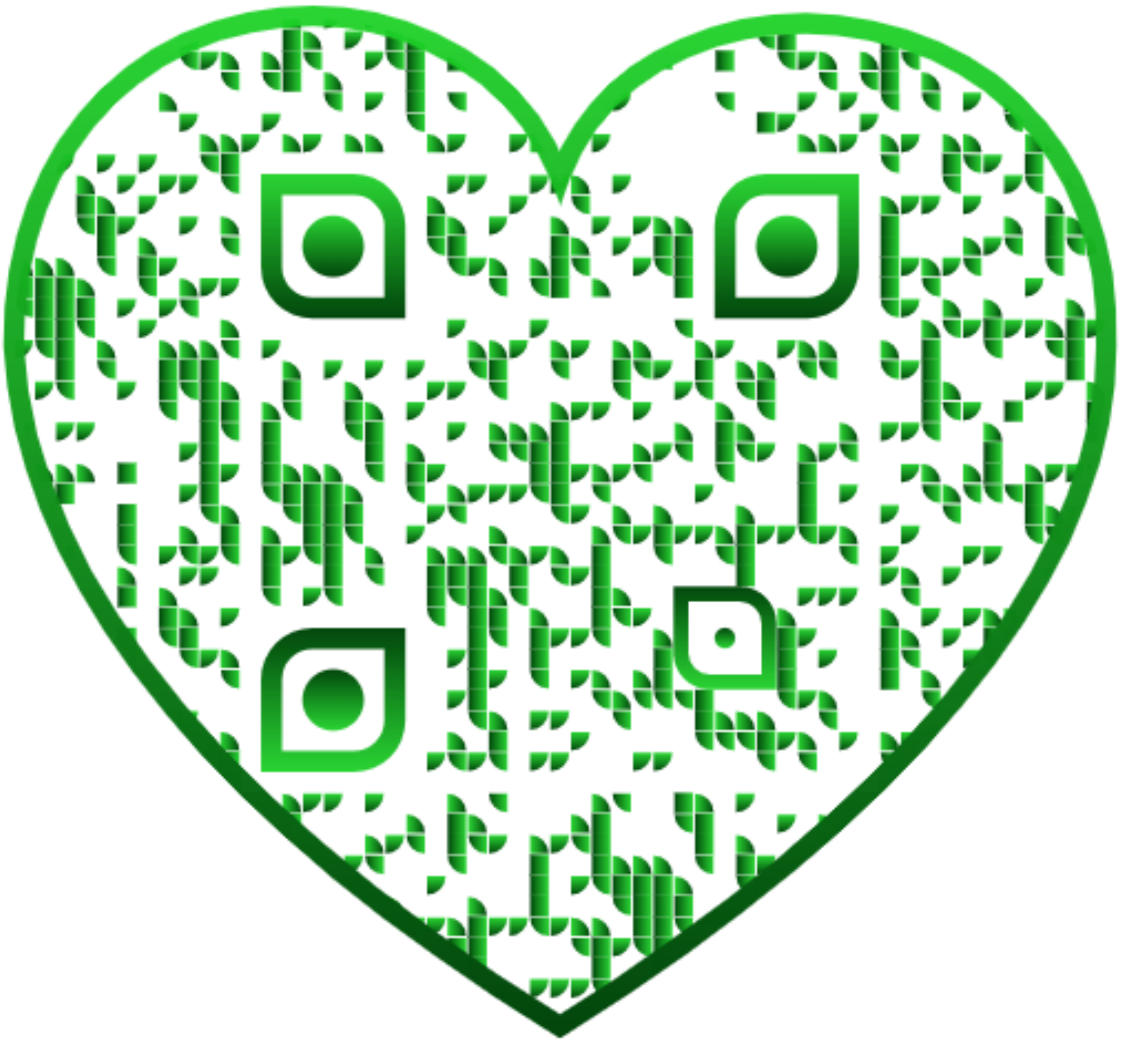

OLIVIER DARRIOUMERLE
& MATTHIAS TESSON

UN CHIEN

L'AFFAIRE CURTIS-PILARSKI

le cherche midi

Sommaire

1. Couverture
2. Titre
3. Sommaire
4. Chapitre 1
    1. 1. Nadine
    2. 2. Matthias
    3. 3. Nathalie
    4. 4. Vincent
    5. 5. Van Den Berghe
    6. 6. De Mestre
    7. 7. Matthias
5. Chapitre 2
    1. 1. Nathalie
    2. 2. Christophe
    3. 3. Vincent
    4. 4. Nathalie
    5. 5. Christophe
    6. 6. L'homme au malinois
6. Chapitre 3
    1. 1. Débucher
    2. 2. Maître Demarcq
    3. 3. Matthias
    4. 4. Matthias

    5. 5. Maître Demarcq
    6. 6. De Mestre
    7. 7. Les réseaux sociaux
7. Chapitre 4
    1. 1. Curtis
    2. 2. Marjo
    3. 3. Nathalie
    4. 4. Marjo
    5. 5. Les réseaux sociaux
    6. 6. Vincent
    7. 7. Rachel
    8. 8. Marie
    9. 9. Marjo
    10. 10. Curtis
    11. 11. Marjo
    12. 12. Marjo
    13. 13. Matthias
8. Chapitre 5
    1. 1. Vincent
    2. 2. Kessy
    3. 3. Maître Demarcq
    4. 4. Les réseaux sociaux
    5. 5. Benoit Blanc
    6. 6. Curtis
9. Chapitre 6
    1. 1. Christian Diaz

    2. 2. Curtis
    3. 3. Maître Novion
    4. 4. La théorie du complot
    5. 5. Brigitte Bardot
    6. 6. Maître Terquem
    7. 7. Maître Novion
    8. 8. Kessy
    9. 9. Vincent
    10. 10. Matthias
    11. 11. Nathalie
10. Copyright

Pagination de l'édition papier

1. 1
2. 2
3. 7
4. 9
5. 10
6. 11
7. 12
8. 13
9. 14
10. 15
11. 16
12. 17

13. 18
14. 19
15. 20
16. 21
17. 22
18. 23
19. 24
20. 25
21. 26
22. 27
23. 28
24. 29
25. 30
26. 31
27. 32
28. 33
29. 34
30. 35
31. 36
32. 37
33. 38
34. 39
35. 40
36. 41
37. 42
38. 43

39. 44
40. 45
41. 46
42. 47
43. 48
44. 49
45. 50
46. 51
47. 52
48. 53
49. 54
50. 55
51. 56
52. 57
53. 58
54. 59
55. 60
56. 61
57. 62
58. 63
59. 64
60. 65
61. 66
62. 67
63. 68
64. 69

65. 70
66. 71
67. 72
68. 73
69. 74
70. 75
71. 76
72. 77
73. 78
74. 79
75. 80
76. 81
77. 82
78. 83
79. 84
80. 85
81. 86
82. 87
83. 88
84. 89
85. 90
86. 91
87. 93
88. 94
89. 95
90. 96

91. 97
92. 98
93. 99
94. 100
95. 101
96. 102
97. 103
98. 104
99. 105
00. 106
01. 107
02. 108
03. 109
04. 110
05. 111
06. 112
07. 113
08. 114
09. 115
10. 116
11. 117
12. 118
13. 119
14. 120
15. 121
16. 122

17. 123
18. 124
19. 125
20. 126
21. 127
22. 128
23. 129
24. 131
25. 132
26. 133
27. 134
28. 135
29. 136
30. 137
31. 138
32. 139
33. 140
34. 141
35. 142
36. 143
37. 144
38. 145
39. 146
40. 147
41. 148
42. 149

43. 150
44. 151
45. 152
46. 153
47. 154
48. 155
49. 156
50. 157
51. 158
52. 159
53. 160
54. 161
55. 162
56. 163
57. 164
58. 165
59. 166
60. 167
61. 168
62. 169
63. 170
64. 171
65. 172
66. 173
67. 174
68. 175

69. 176
70. 177
71. 178
72. 179
73. 180
74. 181
75. 182
76. 183
77. 184
78. 185
79. 187
80. 188
81. 189
82. 190
83. 191
84. 192
85. 193
86. 194
87. 195
88. 196
89. 197
90. 198
91. 199
92. 200
93. 201
94. 202

195. 203
196. 204
197. 205
198. 206
199. 207
200. 208
201. 209
202. 210
203. 211
204. 212
205. 213
206. 214
207. 215
208. 216
209. 217
210. 218
211. 219
212. 220
213. 221
214. 222
215. 223
216. 224
217. 225
218. 226
219. 227
220. 228

221. 229
222. 230
223. 231
224. 232
225. 233
226. 234
227. 235
228. 236
229. 237
230. 238
231. 239
232. 240
233. 241
234. 242
235. 243
236. 244
237. 245
238. 246
239. 247
240. 248
241. 249
242. 250
243. 251
244. 252
245. 253
246. 254

247. 255
248. 256
249. 257
250. 258
251. 259
252. 260
253. 261
254. 262
255. 263
256. 264
257. 265
258. 266
259. 267
260. 268
261. 269
262. 270
263. 271
264. 272
265. 273
266. 274
267. 275
268. 276
269. 277

SOMMAIRE

Titre

Chapitre 1

1. Nadine

2. Matthias

3. Nathalie

4. Vincent

5. Van Den Berghe

6. De Mestre

7. Matthias

Chapitre 2

1. Nathalie

2. Christophe

3. Vincent

4. Nathalie

5. Christophe

6. L'homme au malinois

Chapitre 3

1. Débucher

2. Maître Demarcq

3. Matthias

4. Matthias

5. *Maître Demarcq*
6. *De Mestre*
7. *Les réseaux sociaux*

Chapitre 4

1. *Curtis*
2. *Marjo*
3. *Nathalie*
4. *Marjo*
5. *Les réseaux sociaux*
6. *Vincent*
7. *Rachel*
8. *Marie*
9. *Marjo*
10. *Curtis*
11. *Marjo*
12. *Marjo*
13. *Matthias*

Chapitre 5

1. *Vincent*
2. *Kessy*
3. *Maître Demarcq*
4. *Les réseaux sociaux*
5. *Benoit Blanc*
6. *Curtis*

Chapitre 6

1. *Christian Diaz*
2. *Curtis*
3. *Maître Novion*
4. *La théorie du complot*

5. Brigitte Bardot

6. Maître Terquem

7. Maître Novion

8. Kessy

9. Vincent

10. Matthias

11. Nathalie

Copyright

Ce livre est le fruit de l’enquête menée conjointement par Olivier Darrioumerle et Matthias Tesson. Par souci d’efficacité narrative, nous avons choisi de ne mettre en scène que ce dernier, dont le rôle sur le terrain a été déterminant. Certaines séquences lui sont par conséquent attribuées même si, en réalité, elles ont concerné l’autre auteur. Certains noms ont par ailleurs été modifiés. Nous avons veillé de manière constante à ce que cette forme de récit n’affecte en aucun cas la probité du travail accompli.

Il convient également de rappeler que cette affaire n’étant pas arrivée à son terme et à un jugement – lui-même susceptible d’appel en son temps –, les personnes sur lesquelles pèsent ou pèseraient des charges demeurent présumées innocentes.

CHAPITRE 1

1. NADINE

Samedi, 14 heures, Nadine débarrasse la table du déjeuner. Son associé et ses quatre stagiaires ont évoqué des techniques de développement personnel qui résonnent encore en elle. « Réflexologie, médecine chinoise, coaching individuel », indique une pancarte à l'entrée de sa maisonnette en pierre et brique. La table de jardin rose fuchsia en bordure de forêt de Retz enchante ses invités : c'est le lieu idéal pour discuter légèrement des sujets les plus graves. Après trois jours gris, sous une pluie de novembre, Nadine aperçoit une éclaircie. Elle ouvre la fenêtre, prête l'oreille. Aucun bruit de chasse. Elle va peut-être pouvoir promener ses deux chiens.

Il est 14 h 15. Cette femme de 59 ans se fait toujours une joie de marcher dans les layons, entre le fouillis des fougères et les bouquets de houx. Les feuilles sèches qui craquent sous les semelles : « un régal sensitif ». Les chênes recouverts de ronces, tapissés de plaques de mousse, de lierre : « une joie esthétique ». Le lacis des branchages : une métaphore de son existence. Les promenades en forêt de Retz sont une source de bonheur pour cette coach « énergie et bien-être ». Mais, soudain, des chiens donnent de la voix dans les bois. Le raffut de la meute ! Elle va devoir encore remettre sa balade à plus tard.

Nadine a l’impression de les entendre tous les jours, ces maudits chasseurs. Avec le temps, elle a appris à faire la différence entre les chasses à courre, les chasseurs de sanglier, les petites chasses au gibier d’hiver et les chasses privées dans le marais. Nadine s’est déjà retrouvée prise au milieu d’une chasse à courre, avec ses chiens. Elle a vu passer un brocard, suivi des cavaliers, la meute a émergé. D’un seul coup, ça monte, rapide et violent. Tout aussi soudainement, ça s’éteint… C’est comme un train, ou plutôt le diable et son train, qui arrachent tout sur leur passage.

On frappe à la porte. Un pompier, grand et fin, large sourire, veut lui vendre le calendrier 2020 de la caserne de Villers-Cotterêts. Nadine va chercher de la monnaie. Le pompier la salue et repart. Un bruit de sabots. C’est un cavalier qui passe devant la maison.

Cinq minutes plus tard, on frappe de nouveau. Le pompier a-t-il oublié quelque chose ? Nadine ouvre la porte à un homme, grand, aux épaules massives, secoué par les pleurs ; il porte un gilet jaune « Aéroport de Paris ». Elle l’a déjà vu quelque part. Dans quelles circonstances ? Un chasseur ?

Ce visage à la fois robuste et aimable est celui d’un voisin qu’elle a croisé dans la rue. Cet homme, d’une quarantaine d’années, s’appelle Christophe Ellul. Il est au téléphone avec une personne proche, manifestement. Il répète : « Ma femme ! Ma femme ! Elle a été à moitié mangée !… Elle est morte ! »

Son appel terminé, à bout de souffle, il se tourne vers Nadine. « S’il vous plaît, appelez la police. Élisa, Élisa, elle est toute nue !… À moitié mangée !… Morte !… Venez avec moi dans la forêt. S’il vous plaît, venez avec moi. Je ne peux pas y retourner seul ! »

Sur-le-champ, Nadine appelle les gendarmes. Elle sort ses chaussures de marche, enfile des gants et prend une trousse de secours. Une standardiste lui répond :

« Gendarmerie de l’Aisne, bonjour.

— Oui, bonjour. Il y a une victime.

— Calmez-vous. Qu’est-ce que vous voyez exactement ?

— Rien. Je vous le passe.

— Allez-y.

— Allô ! Allô !

— Bonjour, monsieur.

— Oui, bonjour, madame, excusez-moi de vous déranger… Je viens de retrouver ma femme ! Elle est morte !… Dans la forêt ! Elle est toute déshabillée… Elle est mangée de partout ! Elle sortait mon chien et… je sais pas ce qui s’est passé, explose-t-il en sanglots.

— Monsieur, calmez-vous.

— Dépêchez-vous, s’il vous plaît. Elle est morte. Elle attendait un bébé. S’il vous plaît, faites vite, gémit-il. Je ne sais pas quoi faire. Et mon chien ! Il est couvert de sang.

— Attendez-nous. »

Nadine et Christophe se rendent aussitôt au bout de la rue André-Monvalet, qui se termine en cul-de-sac. « La rotonde », comme ils l’appellent, où tout le monde se gare. Au loin, quelques jappements isolés. Sur le chemin, Christophe explique à Nadine qu’il était au travail, à l’aéroport de Roissy, lorsque sa femme l’a appelé vers 13 h 30. « Elle était en train de promener notre chien dans la forêt quand elle a croisé un malinois sans laisse. » Lorsqu’il a découvert le corps de sa femme, il prétend avoir vu « des dizaines de chiens » agités et reniflant… « Des chiens de chasse ? »

Nadine cherche spontanément à quel promeneur pourrait être le malinois… Elle n’a jamais vu personne avec ce type de chien, ni dans la forêt, ni dans le village. Si elle en avait croisé un dans la rue ou la forêt, elle serait d’emblée allée discuter avec le maître : elle adore ces chiens. Et puis, ce n’est pas comme s’il y avait beaucoup de promeneurs dans le bois. À

part les chasseurs… Tout au plus a-t-elle croisé un couple qui ramassait des champignons, trois semaines auparavant.

Nadine et Christophe arrivent au parking de la rotonde. Ils s'enfoncent dans la forêt. Le chemin de randonnée est recouvert d'un tapis de feuilles rouges, percé des traces noires des sabots de chevaux. Autour d'eux, les aboiements de la meute, la musique du cor : l'air est saturé de sons. « D'habitude, ils plantent des panneaux : "Attention, chasse en cours." Aujourd'hui, rien », s'étonne Nadine. Elle tremble de peur, mais elle avance. À 500 mètres de la rotonde, elle découvre Élisa, allongée sur un lit de feuilles roussies, ocre, brunes, tachées de noir, trouées, pourries. Elle est couchée sur le dos. Les bras en croix. La tête penchée sur le côté droit, scalpée. Nadine ressent un vertige, comme si toute la forêt pliait. Elle éprouve l'angoissante impression qu'une seule seconde a suffi. « J'ai vu ses mains, intactes. Pas de traces de sang sur elle, mais une blessure géante à la cuisse droite. J'ai été très marquée par ses mains, intactes et propres. Elle avait du rouge à ongles. Elle aurait dû se protéger avec les mains, non ? Je me souviens que son visage était calme, sans rictus, comme si elle n'avait rien vu venir », dira-t-elle plus tard aux enquêteurs.

Christophe Ellul couvre un bras avec l'un de ses vêtements. La malheureuse est déshabillée. Une blessure effarante au niveau du sexe. « Il faut absolument la couvrir », répète-t-il. Une parka rouge, abandonnée un peu plus loin, sert à voiler le corps. Nadine, tétanisée, réalise.

« Je vais attendre la police à la rotonde.

— Je reste auprès de ma femme », lui répond Christophe.

Les jambes tremblantes, Nadine fait le chemin inverse. Impossible de rester seule sur le parking. Elle préfère se réfugier devant la porte de sa maison. Elle attend. Ou plutôt elle espère : la police, les pompiers, n'importe quel secours en uniforme.

C'est le lieutenant Perrier, chef d'équipe des pompiers de Soissons, qui arrive le premier sur place. Les gendarmes sont en route. Christophe sort de

la forêt en larmes. Il répète que sa femme est « là-bas », qu'elle attend un bébé de « six mois ». Le pompier cherche à comprendre. Sur sa fiche d'intervention, il est écrit : « accident de chasse ». Il prend Christophe par la main et l'emmène jusqu'au véhicule de secours. Le lieutenant Perrier passe un message radio. Il fait un point sur la situation avec le centre opérationnel. Christophe remonte dans sa BMW avec Curtis, son chien : un American Pit Bull Terrier (APBT), tout en muscles. Il accompagnait sa femme lors du drame. Il a tout vu, tout entendu, premier témoin de la mort d'Élisa Pilarski. Il est là, paisible et maculé de sang, sur la banquette arrière de la voiture. Christophe Ellul démarre et prend la route, en direction de son domicile. Il dira, plus tard, à la juge d'instruction avoir demandé la permission au lieutenant Perrier de ramener Curtis : « Je l'ai mis dans une cage et je suis reparti. »

Il revient quelques minutes plus tard, sans le chien, et se dépêche de guider le pompier vers le corps d'Élisa. Sous un anorak rouge, le lieutenant découvre une femme en arrêt cardio-respiratoire. Elle gît dénudée, à l'exception d'un soutien-gorge noir – détail terriblement dissonant. Le pompier sectionne le sous-vêtement et tente un massage cardiaque jusqu'à l'arrivée du SMUR. Le Dr Diarra, 43 ans, est parti de l'hôpital de Soissons à 15 h 15. Il arrive quinze minutes plus tard en lisière de forêt. Les gendarmes se garent à la rotonde au même moment. Le lieutenant Perrier entraîne le médecin ; une infirmière les suit de près. Derrière eux, le conducteur du véhicule de secours porte le matériel. Ils empruntent le raccourci à travers bois que Christophe a suivi pour se rendre devant la maison de Nadine.

Le corps est hors du sentier de randonnée, en contrebas d'une bute. À leur arrivée, deux pompiers tentent à leur tour de la ranimer. « Vu l'ampleur des blessures à la cuisse, plusieurs animaux se sont acharnés, assure le médecin urgentiste. Elle a dû se vider de son sang. Mais il n'y a pas de flaque de sang sous le corps. » Lors de la palpation, il constate également la

mort du fœtus. La victime est scalpée, les cheveux ont été tirés à l'arrière de la tête. « Il n'y a plus de peau sur la boîte crânienne. »

Diouf Diarra est urgentiste à l'hôpital de Soissons depuis onze ans. En 2007, dans l'Oise, il a vu le résultat d'une attaque de cinq rottweilers. « Les animaux tirent sur le cuir chevelu. » La cuisse est dévorée jusqu'au sexe. Il n'y a plus ni peau ni graisse. Il y a également des morsures sur le coude et l'avant-bras droit. Une autre au niveau des cervicales.

Diouf Diarra vérifie que la victime n'a pas chuté. Le cou est raide. Elle est morte depuis au moins une heure. À 15 h 30, il déclare le décès. « Au vu des blessures, elle a été attaquée par plusieurs chiens, notamment au niveau du crâne, où le scalpe est manquant. Au bras, à la cuisse, et le long des parties génitales. L'artère fémorale a été sectionnée, entraînant le décès de la victime. La violence des dégâts laisse penser à un acharnement de plusieurs chiens », conclut-il.

Le lieutenant Perrier passe un deuxième message radio : « Victime décédée. Le SMUR, les gendarmes ainsi qu'un élu de la mairie sont sur place. » Le maréchal des logis-chef et son adjudant arrivent en lisière de la forêt de Retz vers 15 h 23. Ils garent leur véhicule de gendarmerie à côté de ceux des pompiers et du SMUR de l'hôpital de Soissons. Le pompier discute rapidement avec les gendarmes. « Comment va se passer le déplacement du corps ? » À la radio, la préfecture et le centre opérationnel de secours veulent des informations. « Est-ce qu'un ambulancier pourrait prendre en charge le monsieur ? Il est en état de choc. » Le premier adjoint du maire vient d'arriver à la rotonde. Il échange avec Nadine. Des paroles banales, mais réconfortantes.

« Vous les connaissiez ?

— Non. Je les croisais de temps en temps, avec leurs pitbulls. Ils les entraînaient à la rotonde, à côté de la petite cabane.

— Ils les entraînaient à quoi ?

— Ils les faisaient sauter. Ils franchissaient des obstacles. »

Les gendarmes sont en train de constater la présence d'une BMW et d'une Nissan X-Trail quand Christophe Ellul, au visage raviné par les larmes, les interpelle : « Ils ont bouffé ma femme ! »

2. MATTHIAS

J'ai été élevé modestement dans la banlieue chic de Paris. Je n'ai manqué de rien, mais j'enviais mes amis qui se réveillaient, tous les matins, sur un matelas en or. J'ai appris à lire dans un programme TV, assis à côté de mon père, devant le JT plutôt que les dessins animés dont raffolaient les enfants de mon âge. J'ai grandi avec une télécommande à la main. La télévision s'invitait à tous les repas, au grand dam de ma mère. J'étais fasciné par cet objet magique, qui était comme « une fenêtre ouverte sur le monde ». Comment entrer dans cette boîte lumineuse que les gens installent chez eux ? Devenir journaliste a été ma revanche. J'ai obtenu une carte de presse, sans faire de grandes études. Mon métier m'a placé au centre de l'actualité, tiraillé de tous côtés, mais stable et ferme sur mes bases. Un inconnu de confiance que l'on croise au carrefour des conflits.

Samedi 16 novembre 2019, place d'Italie, les Gilets jaunes soufflent leur première bougie. Selon mes renseignements, le rassemblement parisien va dégénérer. La manifestation débute à 10 heures. Trente-sept minutes plus tard, une poignée de Gilets jaunes incendie un tas de palettes. Dans l'épais nuage de fumée, les CRS essuient une pluie de bouteilles en verre. Le café lacrymo du matin ne passe pas. Je crache à plusieurs reprises pour me purger, avant d'alerter la rédaction. Aucun journaliste n'avait imaginé que les Gilets jaunes tiendraient aussi longtemps. Un an, chaque samedi. Mais, depuis plusieurs mois, les violences subies par ma profession me sont devenues insupportables. L'hostilité à l'égard de la presse nous oblige à traîner des agents de sécurité sur nos pas pendant les manifestations. Je ne vois plus slogans et revendications. Je n'entends plus qu'insultes et menaces.

Ce matin encore, aucune interview n’est possible.

Vers 11 heures, un manifestant sort un couteau. Les agents de sécurité nous exfiltrent dans une zone sécurisée. La journée promet d’être longue. Les forces de l’ordre ne reprennent possession de la place que vers 17 heures. Les épais nuages de gaz lacrymogène se dissipent. Je constate les dégâts. La statue du maréchal Juin vandalisée. Le centre commercial Italie 2 vandalisé. De nombreuses voitures vandalisées. Au sol, des centaines de douilles de grenades lacrymogènes et assourdissantes. « Je ne suis pas contre les manifestations, mais là, ce n’était pas une manifestation », dira le maire du 13e arrondissement. La bougie d’anniversaire s’est transformée en brasier.

À 22 heures, je rentre chez moi. Dans l’ombre de cette révolution manquée, par la banalisation de la violence, les valeurs se sont inversées. Militantisme et radicalité, faits et opinions, vérité prouvée et théories du complot, tout est devenu interchangeable. Quelques jours plus tard, je suis réveillé par un SMS de mon rédacteur en chef. Il est sans ambiguïté : « Tu vas dans l’Aisne, c’est à deux heures de Paris. Sur une histoire de chiens. » En consultant rapidement la presse locale, je découvre qu’il s’agit de la mort d’une femme, Élisa Pilarski, 29 ans, enceinte de six mois. Son corps a été retrouvé dans une forêt. Les seules informations vérifiées sont transmises par le procureur de Soissons. Quelques lignes dans un communiqué de presse : « L’autopsie a permis de déterminer que le décès s’est produit entre 13 heures et 13 h 30, et a pour origine une hémorragie consécutive à plusieurs morsures de chiens aux membres supérieurs et inférieurs ainsi qu’à la tête, certaines morsures étant *ante mortem* et d’autres *post mortem*[1]. »

Je relève une autre information : le nombre colossal de suspects. « Des prélèvements ont été effectués sur 93 chiens, ceux appartenant à la victime ainsi que des chiens ayant participé à une chasse à courre qui était organisée à proximité[2]. »

Lorsque je lis « chasse à courre », j'entends déjà le bruit des casseroles. Ce fait divers va tourner au pugilat : les animalistes contre les chasseurs. La classe populaire contre la grande bourgeoisie. Je lance une recherche Google. Je me rappelle cette chasse à courre en Picardie qui a déjà enflammé les réseaux sociaux. Deux ans plus tôt. Les médias ont parlé de « l'épisode de La Croix-Saint-Ouen », du nom de cette petite ville en lisière de la forêt de Compiègne. Un maître d'équipage en veste Barbour et bottes de chasse avait enjambé le portail d'une maison de lotissement pour achever un cerf. La scène filmée par le jeune collectif pour l'abolition de la chasse à courre (Abolissons la vénerie aujourd'hui, ou AVA) montrait l'animal sautant de jardin en jardin. Le maître d'équipage, entouré par les gendarmes, avait fouetté le cerf épuisé, avant de lui tirer deux coups de fusil devant des riverains outrés. La vidéo est devenue virale. La SPA a porté plainte. Plusieurs pétitions ont été lancées, celle de 30 Millions d'Amis en tête. Des centaines de milliers de signatures interpellaient le ministre de l'Écologie, Nicolas Hulot, qui aurait aimé interdire une « pratique barbare, extrêmement cruelle pour les animaux ».

Cerise sur le gâteau, le maître d'équipage, Alain Drach, est un descendant de la famille Rothschild. Son grand-père, le baron James de Rothschild, maire de Compiègne de 1935 à 1940 et de 1945 à 1947, s'était installé en Picardie pour pratiquer la chasse à courre. Sa mère, « Mme Monique », a créé l'équipage de La Futaie des amis en 1961, menant ses chiens elle-même pendant quarante ans, jusqu'à passer le fouet à son fils. Le lendemain de l'épisode de La Croix-Saint-Ouen, un militant anti-chasse publiait sur Facebook la photo d'Alain Drach et son adresse e-mail. Une avalanche de menaces de mort et de messages haineux, parfois racistes et antisémites, s'est abattue sur « l'assassin » désigné.

Pour couronner le tout, quelques semaines plus tard, du 15 au 17 décembre 2017, le président de la République, ancien collaborateur de la banque Rothschild, fêtait ses 40 ans au château de Chambord. La

question de la chasse avait pris un tour politique lorsqu'une photo volée avait montré Emmanuel Macron, éclairé aux flambeaux, avec les présidents de la Fédération des chasseurs, assistant aux honneurs rendus par des sonneurs au gibier tué au cours de la journée[3]. Sur les réseaux sociaux, Macron était devenu l'héritier de François I^er^, le père des veneurs. Le mois suivant, La France insoumise déposait un texte de loi signé par des élus de plusieurs groupes parlementaires interdisant la chasse à courre.

Depuis l'abolition de la vénerie en Belgique en 1995, en Écosse en 2002 et en Angleterre en 2005, cinq propositions de loi avaient échoué en France. Le ministre de l'Écologie, Nicolas Hulot, qui avait souhaité, en novembre, un débat de société estimait finalement que « la France historiquement associée à la chasse à courre » n'était « pas encore prête à abandonner ». Une position qu'il a tenue durant toute l'année 2018 jusqu'au craquage du 28 août lors de la « Matinale » de France Inter. Nicolas Hulot, personnalité politique préférée des Français, les traits tirés, les yeux rougis, annonçait sa démission, pointant du doigt un gouvernement proche du lobby des chasseurs.

Le 17 novembre 2018, le mouvement des Gilets jaunes enflammait les ronds-points. Un an après, jour pour jour, tous les ingrédients sont réunis pour abolir l'un des derniers symboles aristocratiques.

Je pars en lisière de la forêt de Retz sur les traces de cette jeune Béarnaise aux faux airs d'Amy Winehouse. Je me répète le nombre de suspects, en préparant ma valise : 93 chiens. C'est considérable. Nul doute, je tiens une affaire hors norme.

3. NATHALIE

En avril 2019, Élisa était partie pour la première fois chez son nouveau compagnon, en Picardie. Il avait embarqué à Roissy-Charles-de-Gaulle pour venir la chercher. Christophe prenait l'avion parce qu'il travaillait chez Air France : il payait les billets moins cher. Il avait atterri à l'aéroport Pau-

Pyrénées. Élisa l'avait attendu dans le hall des arrivées. Elle l'avait conduit à Rébénacq, son petit village béarnais au pied des Pyrénées. Le retour vers l'Aisne s'était fait par la route, en traversant la France. Élisa ne voyageait qu'en voiture parce qu'elle refusait qu'Ice, son American Staff chéri, soit transporté en soute.

Avril 2019, c'était aussi la première fois que Nathalie, la mère d'Élisa, rencontrait Christophe, officiellement. Un dimanche de février, elle les avait vus s'occuper des chevaux. Elle n'avait pas reconnu ce monsieur bien plus âgé que sa fille. Elle s'était rapprochée pour le voir de près. Élisa ne le lui avait pas présenté comme son petit ami. D'ailleurs, ils n'avaient pas dormi à la maison. Cette fois, Christophe avait été invité à leur table. Nathalie ne voulait pas leur mettre la pression. Vincent, l'oncle d'Élisa, était plus coriace. Son regard, à la fois distant et insistant, trahissait sa curiosité. Il cherchait à faire parler le nouveau petit copain, qui s'était présenté poliment. Au cours du repas, Christophe n'avait plus osé prendre la parole. Il vouvoyait pour demander du pain. Il esquivait les questions, et, par là, les discussions. « Il faut qu'il se sente à l'aise », s'était dit la mère d'Élisa.

L'épicière, petite femme énergique, ronde et solaire, est connue pour ça dans le village. « La gentillesse incarnée », pour certains. « Une deuxième maman », pour d'autres. Nathalie prête sa camionnette à tout le monde. Pour un déménagement, un nettoyage de printemps ou un transport de marchandises. D'ailleurs, elle ne veut pas savoir. Elle prête, pourvu qu'on soit heureux. Elle aimerait que Christophe se sente bien chez elle, aussi bien que n'importe quelle personne qui emprunte sa fourgonnette.

Entendu. Le lendemain, le jeune couple partirait en Belgique avec la camionnette de l'épicerie. Pour la première fois, quinze jours ensemble. Une semaine en chalet, une semaine au camping. Christophe participait à des compétitions sportives pour chiens, Élisa était ravie d'inscrire Ice à son premier concours. Son petit ami la sortait de sa léthargie post-adolescente

pour lui faire découvrir de nouveaux paysages qu'elle allait poster sur Facebook.

Élisa est revenue à Saint-Pierre-Aigle, au mois de mai, pour un deuxième séjour chez Christophe. Même scénario. Christophe atterrissait à Pau. Élisa l'attendait à l'aéroport. Ils embrassaient la mère et l'oncle d'Élisa, Ice montait à l'arrière du 4 × 4 Nissan, ils quittaient Rébénacq, direction Paris. À Roissy-Charles-de-Gaulle, sur le parking de l'aéroport, ils récupéraient la Mercedes break de Christophe, avant de terminer leur périple sur les franges de Saint-Pierre-Aigle, entre l'Oise et l'Aisne. Au total, 900 kilomètres, une dizaine d'heures de route : le temps d'apprendre à se connaître. Cette fois, Élisa devait passer quinze jours chez Christophe, avec vue sur la forêt de Retz. Finalement, elle est restée une semaine de plus. Un bête accident domestique. Une plaie qui s'infecte. Un passage aux urgences qui se complique. Une opération chirurgicale. Comme d'habitude, elle a appelé sa mère à midi, précisément au moment où les clients font la queue à l'épicerie. Nathalie a un peu râlé, avant de répondre :

« Allô, maman ? Je me suis fait mordre par un chat. Ma main a gonflé. Elle me brûle.

— C'est pas possible, Élisa ! Comment t'as encore fait ça ?

— On était chez Christophe. Un chat a sauté sur la terrasse. Je l'ai écarté pour que les chiens ne lui fassent pas de mal.

— Il t'a mordue ou il t'a griffée ?

— Il m'a mordue.

— Ce sont les chats de poubelle qui mordent. Tu as désinfecté ?

— Avec de la Bétadine.

— Une morsure de chat sauvage, c'est très mauvais. Il faut que vous alliez aux urgences. »

Élisa s'est présentée à deux reprises au centre hospitalier de Soissons. Le mardi 14 mai vers 13 heures. Il y avait foule, elle est rentrée chez Christophe à 14 h 30 sans avoir consulté. Elle y est retournée le lendemain,

un peu avant minuit, pour être sûre de voir un médecin. Elle est repartie à 1 heure du matin, avec un diagnostic inquiétant. Les deux plaies se sont infectées : il faut opérer. Elle sera hospitalisée trois jours. Impossible de reprendre le volant avec une main blessée. Élisa est donc restée une semaine de plus à Saint-Pierre-Aigle. Voilà la version servie à la famille : un banal accrochage entre chiens et chats.

À la fin du mois de mai, Élisa était de retour à Rébénacq. Nathalie s'est étonnée de l'ampleur des dégâts. « La dent du chat est restée à l'intérieur. Le chirurgien a dû la retirer », lui a expliqué sa fille. L'infirmière passait tous les jours, changer les pansements, et Nathalie se plaignait : « Tu pars en vacances et tu rentres avec des points de suture ! » Élisa n'écoutait plus la rengaine de sa mère. La plaie se refermait. La marque laissée par la Bête n'était plus qu'une cicatrice. La véritable blessure était plus profonde. L'alliance scellée avec l'Animal était la promesse d'un amour surnaturel. Sa mère pouvait invoquer tous les dieux de la Terre, le pire était à venir.

En ce mois de juin 2019, c'était la troisième fois qu'Élisa partait dans l'Aisne. Elle savait où joindre sa mère, qui n'avait pas de portable. Le temps était doux, Nathalie venait de baisser le rideau quand le téléphone de l'épicerie a sonné.

« Salut, maman, ça va ?

— Oui, et toi ?

— Bof…

— Qu'est-ce qui se passe ?

— J'ai quelque chose à te dire.

— Je t'écoute.

— J'ai senti quelque chose dans mon corps.

— T'es malade ?

— J'ai acheté un test. Je suis enceinte depuis un mois.

— Quand même, Élisa, de nos jours ! On n'est pas à l'époque de nos grands-mères. Une grossesse, ça peut se programmer !

— Un accident, ça peut arriver ! »

Nathalie a fait son petit calcul. Un mois plus tôt, sa fille était chez Christophe. C'était seulement la deuxième fois qu'elle partait à Saint-Pierre-Aigle. Curieusement, l'histoire de la blessure du chat correspondait à la date de la conception. Elle ne savait plus quoi penser de cette rencontre sur Facebook. Nathalie n'est pas contre le progrès, mais tout cela allait trop vite. Elle sentait que Christophe aimait sa fille, mais ils ne se connaissaient que depuis cinq mois. « Ils ont discuté sur un groupe Facebook de passionnés d'American Staffs. Et puis, voilà. ». Il se présentait comme maître-chien. Il l'aidait à élever Ice. « Mais, un enfant, quand même, ce n'est pas pareil. » Nathalie se retournait dans son lit sans trouver le sommeil. Cette histoire la tracassait. Elle ne jugeait pas. Comment faire ? En toute logique, chaque problème a une solution. Il suffit de se poser les bonnes questions. Elle pensait à la blessure du chat. Elle espérait seulement que les antibiotiques utilisés pour enrayer l'infection n'étaient pas contre-indiqués pour les femmes enceintes. Elle devait s'endormir, vite. Elle se levait tôt le matin, comme quatre générations de femmes avant elle, qui avaient ouvert l'épicerie du village, tous les jours, à la même heure. Nathalie cherchait le véritable problème. Elle a sondé son âme, au plus profond. « Et si jamais le couple ne tenait pas ? » Voilà ce qui l'empêchait de dormir. Elle a senti vibrer une évidence : « Je serai toujours là pour le bébé. » Avec Vincent, son frère, ils n'avaient qu'Élisa dans leur vie. Mamie Yvonne était décédée. Les grands-tantes aussi. Elle était fille unique. Il n'y avait pas d'autres descendants. Alors, un bébé, ce serait une bénédiction.

Quand sa fille fut de retour à Rébénacq, au mois de juillet, après sa troisième virée chez Christophe, Nathalie prit des nouvelles.

« Vous avez décidé de garder l'enfant ?

— Oui.

— T'es pas malade ? T'as des nausées ?

— Non, pas encore.
— Et ta plaie, ça va mieux ?
— C’est guéri.
— Il faut un avis médical. On va quand même voir le docteur.
— Oh, maman, ça va ! »

Samedi 16 novembre, Nathalie lève le rideau à l’heure habituelle. Il fait gris et froid. Météo France prévoit des inondations et Vincent n’est pas là. Les dernières coulées de boue du 16 juillet 2018 ont tout emporté. Heureusement, les maisons béarnaises ont été construites en prévision du Déluge. On vit à l’étage et chaque chambre a son antichambre. Le rez-de-chaussée, autrefois réservé aux bêtes et au petit personnel, devenu la salle à manger familiale et l’épicerie Labastarde en 1850, a été enseveli par 1,50 mètre d’eau ce jour-là. La rue poussait son magma marneux entre les rayons du magasin. Il traversait les couloirs de la maison, qui se vidait côté jardin, directement dans la rivière en crue. Élisa a failli être balayée par le torrent. Ce jour-là, Vincent était au bon endroit. Il a sorti Élisa de l’avalanche de boue, l’attrapant par le bras, tirant sa princesse au sommet de l’escalier. Tonton chéri veille sur elle, comme si sa vie lui était dévouée. Aujourd’hui, Vincent ne pourra pas détourner le destin, il est en vacances au Portugal. Pour une fois, Nathalie est seule, inquiète, lointaine, presque triste, mais son visage irradie d’une lumière nouvelle. Son petit-enfant naîtra au printemps prochain et il grandira au village. La vie est douce dans cette bastide de maisons de pierre aux toits d’ardoise nichée au pied des vignes de Jurançon. Dans la vallée d’Ossau où dégringolent les rivières de montagne, la dominante bleue se répète à vau-l’eau. La vie suit son cours tant que le torrent ne s’en mêle pas.

Vincent est persuadé que le village, au lieu de subir les éléments, aurait pu devenir riche, si les anciens avaient négocié l’accès à la source plutôt que de laisser les Palois se brancher gratuitement à « l’Œil du Néez ». Ce n’est pas un hasard si Napoléon III en personne avait décrété

l’acheminement de leur excellente eau de montagne, en 1861, vers la capitale béarnaise : il souhaitait passer l’été à Biarritz et se retirer l’hiver à Pau. Tout le monde aime la région, même les empereurs.

Été comme hiver, les touristes s’arrêtent encore dans le premier village de la vallée, avant de grimper vers les stations de ski. Nathalie écoute son frère leur raconter que « depuis le Moyen Âge, ici, tout est lié à l’eau… et au vin blanc ! *Rey do bis, bis do rei !* “Vin des rois, roi des vins”, dit-on en gascon ». Vincent adore ajouter que c’est au jurançon qu’Henri IV a été baptisé, dans une coquille de tortue. Ce « petit Jésus en culotte de velours » est incontestablement le produit phare des rayons de l’épicerie Labastarde. Jusqu’en 2005, il était l’élément essentiel des parties de belote du grand-père. Tout a changé après son décès et le divorce de Nathalie.

Nathalie et sa fille ont rejoint mamie Yvonne dans le bourg. Il a fallu quitter les coteaux, où Élisa avait grandi. Nathalie s’y était installée avec son mari, Marc Pilarski, mécanicien chez Volkswagen, dans l’attente d’Élisa, qui avait vu le jour, à Pau, le 7 septembre 1990. Élisa vivait dehors, entourée d’animaux. Dans les fermes du village, elle craquait sur les chiots, qu’elle recueillait à la maison. À l’école, elle n’arrivait pas à se concentrer, elle jetait son cartable dans le couloir et courait s’amuser dans les champs. Sa bande de copains, cinq fidèles en amitié, l’attendait pour construire des cabanes dans les arbres. À 5 ans, elle montait à cheval. À 9 ans et demi, elle a rattrapé Talisman, qui s’était échappé, et l’a remis toute seule dans son enclos. C’était un grand canasson marron que le voisin laissait brouter dans le pré. Un cheval de race, issu des haras des Mûriers, qui avait servi quinze ans dans les corridas en Espagne. Il était beau, avec une tache blanche entre les yeux qui filait sur le museau jusqu’aux naseaux. Comme Élisa l’avait adopté, le voisin a proposé aux parents : « Je vous le laisse pour 4 000 euros », selon l’adage, « À jeune cavalier, vieux cheval ». Nathalie et Marc ont offert Talisman à Élisa pour son dixième anniversaire. Aujourd’hui, Élisa voulait un bébé. Et quand elle avait décidé quelque

chose, difficile de lui faire changer d’avis. *Cap bourut*, « tête dure », disent les Béarnais.

4. VINCENT

Prendre le tramway à Lisbonne, c’est comme visiter la tour Eiffel à Paris. Les sensations fortes en plus. Au sommet d’un manège de forain, il faut faire confiance aux vieilles machines. Vincent fait abstraction des bruits métalliques de la cabine pour ne pas gâcher le moment. Une petite semaine en amoureux avec Tatiana, il en rêvait depuis longtemps. Novembre n’est pas la meilleure période pour visiter le Portugal, le thermomètre ne dépasse guère les 20 °C, mais Vincent n’est pas venu chercher le soleil. Éternel adolescent, l’air triste et débonnaire, conjonction de Droopy et de Homer Simpson, il arpente bars et restaurants au bras de Tatiana avec une bonne excuse : il a bien vendu les produits stars du Béarn, il peut s’offrir des gourmandises au Portugal. Leur seul impératif est d’honorer un rendez-vous avec le service de l’état civil. Le père de Tatiana est portugais, elle peut prétendre à la double nationalité. Quatre jours après leur arrivée à Lisbonne, les problèmes de papiers sont réglés. Un passeport européen en poche, Tatiana est resplendissante.

Vincent l’a rencontrée dans un troquet de la Parte Vieja de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, le 12 juin 2014. Il était venu voir une démonstration de football, Tatiana lui a demandé une cigarette. C’était l’ouverture du Mondial, mais aussi le soir de la São Valentim au Brésil. Quadra paumée aux mains tatouées, au regard rehaussé et au sourire rassurant, elle respirait une douceur complice. Vincent l’a invitée à boire un verre. Elle lui a raconté qu’elle tenait un taxiphone dans le quartier de Nova Iguaçu à Rio de Janeiro. Ils ont passé la soirée ensemble, le lendemain et le surlendemain. Huit mois plus tard, l’hiver suivant, il lui a rendu visite à Copacabana. Depuis, ils ne se quittent plus.

Samedi 16 novembre 2019, vers midi, le couple s’installe en terrasse, aux premières loges, sur les quais du Tage. Deux cafés pour commencer.

« On part dimanche ou lundi ?

— On fait ce qu’on veut, on n’a pas d’obligations ! »

Tatiana lui colle un baiser sucré. Le téléphone de Vincent sonne. C’est Élisa, sa nièce.

« Comment vas-tu, ma chérie ?

— Christophe est parti à Roissy. Deux jours que je suis enfermée à cause de la pluie. Je m’ennuie mais aujourd’hui il fait beau ! Je pars promener les chiens !

— Je suis heureux pour toi.

— Amuse-toi bien, tonton chéri. Tu me raconteras tes vacances ! »

Vincent la sent épanouie depuis qu’elle est enceinte. Deux ans plus tôt, elle lui a confié son envie d’être mère célibataire ; elle se renseignait pour faire un enfant en Espagne. Les hommes la décevaient. « Tous des cons », a-t-elle résumé. Un copain par-ci. Un copain par-là. Sa mère lui a dit : « T’es jeune, amuse-toi un peu. Par contre, ne les ramène pas à la maison ! » Élisa faisait valser les mecs sans avenir jusqu’au jour où elle s’est reconnectée aux réseaux sociaux après dix ans d’interruption, à cause d’un ex qui avait piraté son compte. Elle naviguait sur un site de fans d’AmStaff, un soir de janvier, sur Facebook, quand elle a rencontré Christophe. Il s’est présenté comme maître-chien, la quarantaine, ne buvant pas, ne fumant pas. Tranquille.

« Ce n’était pas son genre, mais il avait son univers : un gentil garçon qui aime les gros chiens », résume Vincent. Depuis longtemps, l’oncle d’Élisa servait de père de substitution. Marc, le mari de Nathalie, était travailleur et généreux, mais il passait plus de temps au bistrot qu’à la maison. Élisa ne rangeait rien, perdait ses affaires, cassait des objets, claquait les portes, courait dans les escaliers, fumait en cachette. Son père et

sa mère laissaient tout passer. La seule personne qui pouvait l'engueuler, c'était Vincent ; il savait lui parler, il l'avait dans la peau.

Élisa a été éduquée par son oncle comme son oncle l'avait été par ses grands-tantes. Dans cette tribu matriarcale, Marc Pilarski, le père biologique, n'avait pas trouvé sa place. Il s'était raccroché à l'épaule des copains, sur le comptoir en zinc, jusqu'au soir où Élisa avait entamé une grève de la faim : « Je ne mangerai pas tant que papa ne dînera pas avec nous. » Marc avait tenté d'arriver à l'heure, mais il partait de loin : il débouchait la première bouteille à 17 heures avec les collègues du garage. Nathalie le découvrait, le matin, cuvant sur le canapé. Une situation qui s'acheva par un divorce en 2005, et un arrêt cardiaque en 2013, à l'âge de 53 ans.

Vincent, toujours emmitouflé dans un sweat à capuche, ne s'est jamais senti capable d'avoir des enfants, terrifié à l'idée d'être un mauvais père. Dans la famille, les hommes n'ont pas été exemplaires. Mais, avec Élisa, c'était différent. Ils n'avaient que dix-huit ans d'écart. Elle était tout à la fois un peu sa fille, un peu sa nièce, un peu son amie. Ils fumaient des pétards ensemble depuis qu'elle avait l'âge de 15 ans, à l'époque où Vincent sortait de trois mois derrière les barreaux. Le soir, elle montait dans sa chambre, ils regardaient des films, ils discutaient.

Elle lui a confié sa peur de l'abandon et sa préférence pour les mecs rassurants : « les bad boys ». Comme Juan, qu'elle avait rencontré cette année-là. Il avait deux ans de plus qu'elle. Il était d'origine espagnole et portait une boucle d'oreille. Il lui avait offert Billy, son poney, qui lui avait fait oublier Davy, son premier amour, retrouvé mort d'une overdose dans son lit d'adolescente. Après une relation de cinq ans avec Juan, elle avait rencontré Samy, un ami de Vincent au regard jaune de chat sauvage. Ce Clermontois d'origine marocaine, fumeur de joints, métis et balafré, venait de s'installer dans le village. Ses cicatrices au visage n'étaient pas des souvenirs de bagarres, mais les traces d'une maladie : lupus facial, ou

« masque de loup », qui lui donnait un air canaille. Ce qui a séduit Élisa, c'était plutôt sa passion pour les animaux. Il aimait les chiens puissants et possédait un rottweiler. « Ils ont fumé un petit joint et puis, voilà, ils ne se quittent plus », s'était dit Nathalie. Samy était poli et respectueux, mais la mère d'Élisa n'appréciait pas tellement cette relation. Ce n'était pas qu'il était mal élevé, mais il lui manquait le goût de l'effort. Le travail, ça compte, pour elle. Lorsque sa fille rentrait à la maison, Nathalie lui faisait la leçon :

« Ce n'est pas parce que t'as un mec que tu dois laisser tomber tes amis…

— C'est bon, maman, ils appellent quand ils veulent prendre des nouvelles. »

Tant que la chambre d'Élisa restait dans la maison familiale, Nathalie était rassurée : sa fille unique n'était pas en ménage avec Samy. Tous les matins, elle passait par l'épicerie. Le soir, elle mangeait en famille.

Tant que mamie Yvonne était en vie, il y avait du monde autour de la table. Ses trois sœurs n'avaient pas eu d'enfants et Élisa était au centre de leurs attentions. La première grand-tante, Françoise, libraire, l'avait inondée de bouquins. La deuxième, Jeannette, institutrice de 98 ans, l'avait aimée comme elle aimait ses élèves. La troisième, Claire, lui donnait un petit billet de temps en temps. Élisa mettait les pieds sous la table ; le linge était propre et repassé.

Fumeur de shit compulsif, Samy attendait Élisa. Quand elle ne restait pas en famille, elle passait ses soirées avec ses copines. Samy l'accablait de reproches. Élisa demeurait de glace, tendance polaire, mais elle n'était pas méchante : elle cherchait la bonne manière de le quitter, sans le blesser. En 2013, deux jours avant Noël, elle s'était acheté un American Staffordshire Terrier dans un élevage du Pays basque. Cette race controversée, qui répond tantôt au nom de « Staff », tantôt à celui de « pitbull », selon le pedigree. Elle l'avait baptisé Ice, en référence à la neige, sa passion sous-titrée en

américain. « C’est mon cadeau de Noël », dira-t-elle. Rapidement, Ice avait pris la place de Samy. Étrangement, ils avaient le même regard. Un regard doux et prédateur, sauvage et féminin, qui suivra Élisa, qu’elle soit à pied, à cheval, à vélo, qu’il pleuve, qu’il vente ou qu’il neige.

Plus que jamais, Vincent allait rester le seul homme de la maison, chevalier servant de toutes ces dames. Élisa, Nathalie, mamie Yvonne et ses trois sœurs. Des « Claverines » dans la galerie des archétypes béarnais : les détentrices des clés, étymologiquement les héritières, car les femmes pouvaient hériter de la ferme dans ce coin de France. Claverine, un nom donné, par ailleurs, à l’ourse introduite dans les Pyrénées en 2018 !

« Élisa, nettoie tes bottes !

— La semaine prochaine, peut-être !

— Tu ne vas pas retourner travailler demain avec des bottes pleines de boue ?

— Qu’est-ce que ça peut faire ? Elles seront sales à mon retour… »

Quand Élisa rentrait de l’équitation, avec ses bottes rouges en caoutchouc, mamie Yvonne la suivait à la trace. La grand-mère montait les escaliers et découvrait le désordre qui régnait dans la chambre d’Élisa. La jeune Béarnaise claquait la porte et s’enfermait dans sa chambre. Malheur à celle qui oserait franchir le seuil de la grotte. Et, pendant qu’elle dormait, mamie Yvonne lui cirait ses chaussures. Les mamies pyrénéennes sont ainsi, d’un seul bloc, rond et sans faille, d’une apparence calcaire qui rassure les enfants : l’amour souffle, la nuit, en cachette.

À Lisbonne, il est presque 13 heures. Vincent a terminé l’apéritif. Il crache le noyau de la dernière olive quand le serveur portugais lui apporte un autre gin tonic. Le deuxième est toujours meilleur !

À 1 000 kilomètres de distance, Vincent devine les yeux de sa nièce qui pétillent à l’idée de sortir les chiens en forêt, les uns après les autres. « Elle va encore y passer l’après-midi ! » Ice, son « amour », et les quatre molosses de son petit copain : Lady, Chivas, Drago et Curtis. D’abord, le

plus impatient des cinq : Chivas, un gros Staffy de canapé qui adore la balade. Suivra Curtis, dernier arrivé dans la famille de Christophe, pitbull de compétition qu'elle apprend à connaître. Cette boule de muscles ne lui fait pas peur. Dans le Béarn, elle débourrait des chevaux et promenait son chien en pleine nuit. Rien de ce qui est animal ne lui est étranger.

5. VAN DEN BERGHE

Ce matin du 16 novembre, c'est la Saint-Hubert. La veste en tweed et la doudoune sont restées au placard. Pour la fête des Chasseurs, Sébastien Van den Berghe a fait repasser la tunique d'apparat : bleu marine à boutons dorés avec parement vieux rose. Sébastien Van den Berghe était jeune homme quand il a choisi le nom de son équipage, « La Passion », dessinant son bouton en forme de cœur, inventant sa devise : « Sagesse et folie ».

Aujourd'hui, il a 41 ans. Son long visage, rose et joufflu, balayé d'une mèche libre, respire le bonheur simple d'une vie réussie. Père de famille, chef d'entreprise prospère, c'est un homme comblé. Son entreprise de parquets fonctionne bien. Il est marié à une belle brune au sourire solaire. Ils vivent leur passion de la vénerie en famille dans la propriété de Javeline, au cœur de la forêt de Retz. En réalité, Sébastien Van den Berghe chasse relativement peu sur son domaine. Quatre ou cinq fois par an. Il peut prendre son cheval et faire le tour de sa propriété, mais il préfère chasser sur le terrain qu'il loue à l'Office national des forêts : près du tiers du domaine de Retz. Un territoire de 4 100 hectares, limité par la RN2 et entouré par l'enclave de Montgobert.

Lorsqu'il a créé le Rallye La Passion, en 1996, certains de ses amis n'étaient même pas majeurs. Tous à cheval derrière une meute de bassets artésiens. Ils n'avaient pas leur permis de conduire, mais chassaient déjà le lapin, à cor et à cri. Six ans plus tard, il se tournait vers le chevreuil ; tout aussi rusé et agile, mais plus grand. Son ami du Rallye Courte Patte lui

ayant repris ses bassets, Sébastien Van den Berghe a pu acheter des poitevins à l'équipage Piqu'Avant Bourgogne. « Des spécialistes », comme il dit, très fins de nez, précieux quand le chevreuil se forlonge. Il a également acquis, auprès de l'équipage du Fief Pelouse, des Black and Tan qui apportent du train et l'envie de conclure. Depuis qu'il possède sa meute, Sébastien Van den Berghe chasse le chevreuil, tous les mercredis et dimanches autorisés, dans son lot de la forêt domaniale de Retz.

Il a droit à trente-six jours de la mi-septembre à la fin du mois de mars. Sébastien et sa femme réservent généralement un samedi de novembre pour lancer la saison. Ils aiment ces temps gris et froids, quand on ne distingue pas un chevreuil d'un arbre, quand les rayons de soleil percent la grisaille et les touffes d'automne, que le galop des chevaux et l'aboiement des chiens surgissent dans la brisée. La Saint-Hubert sonne dans leur tête comme un concerto de Vivaldi. C'est aussi un événement mondain qui occupe Sébastien Van den Berghe depuis le début du mois. Les vingt-cinq boutons d'équipage sont naturellement invités : ils participent chaque année aux frais courants. Un chèque de 200 à 2 000 euros, selon leur échelon, leurs finances, leur implication dans la chasse. Sébastien Van den Berghe a également envoyé des invitations « journée découverte » à une cinquantaine de personnes qui vont le suivre, à pied, à vélo ou en voiture.

Certains sont arrivés avant la messe sur le parvis de l'église Saint-Pierre, à Faverolles, entourée de maisonnettes en pierre de taille. Sur la placette, chacun apporte à boire et à manger. Le buffet se prépare. Tout le monde se salue avant de prendre place dans les travées. Le curé de Faverolles raconte encore l'histoire de cette secrétaire de mairie qui avait découvert un secret sur l'élaboration des *Misérables*. Son lointain prédécesseur, l'abbé Venard, homme d'Église éclairé du XIX^{e} siècle, avait fait part de son émoi à Victor Hugo lorsqu'un homme était entré par la fenêtre du presbytère et avait volé des couverts et des chandeliers, qu'il avait enterrés dans un bois, avant d'être arrêté par la police et envoyé au

bagne. Dans les archives communales, la secrétaire de la mairie avait retrouvé le procès-verbal de ce fait divers. Elle l'avait comparé avec l'histoire de Jean Valjean, voleur de couverts lui aussi et avant cela, de pain : « Un dimanche soir, Maubert Isabeau, boulanger sur la place de l'église, à Faverolles, se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit un coup violent dans la devanture grillée et vitrée de sa boutique. […] Le voleur avait jeté le pain, mais il avait encore le bras ensanglanté. C'était Jean Valjean. » Le presbytère de ce village axonais de 321 âmes était lié pour toujours à l'œuvre magistrale de Victor Hugo.

Ce samedi de fête, le prêtre a commencé en retard, mais la messe de la Saint-Hubert s'est bien terminée, après la bénédiction de la meute, comme le veut la tradition. Sur le parvis de l'église, vers 11 heures, le maître d'équipage débouche une bouteille. « Le pot de l'amitié ! » Chasseurs, riverains et élus locaux se retrouvent. La trentaine de chiens trépigne d'impatience dans le fourgon. Une heure après le pique-nique, le temps de démonter et de ranger les tonnelles, l'équipage se retrouve au carrefour du Conservateur, à Saint-Pierre-Aigle. Cavaliers et suiveurs se positionnent en arc de cercle autour du maître d'équipage et de sa femme.

Sébastien Van den Berghe retire sa botte de l'étrier, pivote sur sa jambe, les deux pieds plantés par terre. Sous sa bombe de cavalier, fouet à la main et cor en bandoulière, il donne quelques consignes : « Restez sur les allées. Évitez les sous-bois. Faites attention lors de la traversée des routes. Saluez toutes les personnes que vous seriez amenés à croiser… surtout les anti-chasse ! » Le maître d'équipage du Rallye La Passion a une bonne équipe de marcheurs. Il a rarement été ennuyé par les AVA, mais il les craint particulièrement pour la Saint-Hubert, d'autant que l'équipage voisin de Villers-Cotterêts lui a envoyé un message sur WhatsApp le matin même, disant qu'un groupe de Compiègne avait été repéré, près de la RN2. Ils ont perturbé leur chasse au cerf. Selon ses dernières informations, ils seraient partis dans leur direction, vers le carrefour des Fourneaux.

Sébastien Van den Berghe préfère ne pas planter de panneaux de chasse à l'entrée de la forêt de Retz. En dépit des consignes de sécurité de l'ONF, qui préconise une signalétique « chasse à courre », « dans les deux sens de circulation, et/ou deux véhicules de sécurité avec gyrophare », le maître d'équipage a pris soin de ne pas prévenir : « Rien ne nous y oblige. Ces panneaux attirent surtout les anti-chasse. »

Sébastien Van den Berghe est le premier à monter à cheval. Cette fois, c'est confirmé, il va partir seul, son piqueux est malade. Une vilaine gastro. Il est 13 heures, Débucher a les tripes en vrac, mais il ouvre quand même la camionnette et annonce la meute. « Aujourd'hui, nous découplerons en forêt avec 21 chiens. » À leur tour, les cavaliers de l'équipage montent en selle. Seize boutons entourent le maître. Une bonne moitié des vingt-cinq membres du Rallye La Passion. Gants blancs et cravaches en cuir tressé. Tuniques bleu marine, boutons dorés, cols et manches roses, les épingles brillant sur les cravates blanches. Les chevaux tenus par la bride tapent leurs fers sur le goudron, tournés vers la forêt de Retz, la scène ressemble à un motif de toile de Jouy. La lisière ferme l'horizon, et le maître d'équipage entonne la fanfare. Il joue quelques morceaux, dont « La Javeline », durant cinq minutes. La meute donne à pleine gorge. Bientôt, les cavaliers vont s'enfoncer dans les stries de la lisière. « Au chevreuil tout est fragile. Et, quand tout va bien, nous sommes à l'aube du jour où tout va mal. Aussi, quand les bien-aller résonnent, réjouissons-nous ! » lance-t-il, avant de prendre la route goudronnée, appelée « laie du Fond-d'Argent », pour rejoindre le carrefour des Fourneaux. Un peu avant 13 h 30, la meute tempête dans les pas du maître d'équipage. La cavalerie ferme la marche et les suiveurs montent en voiture, dans la même direction.

Le maître d'équipage met son cheval au trot en lui donnant une tape sur l'encolure, s'enfonce dans le taillis, entre ronces et ramures, à demi courbé, tête en avant. Les chiens commencent à fouler. Le calme total est devant lui. Il traverse les draperies de la brume, contourne un tronc, casse une rame de

bois mort, accroche une ronce. Il force pour se déprendre. Le ciel est tout tapissé de ramilles. Les plus hautes branches remuent dans le ciel gris. Il a suivi la meute dans la forêt, disparaissant dans la brume. Le tumulte s'est éteint. Les truffes luisantes flairent, grouillent, reniflent. Un chien bouge le cornet de ses oreilles. Il hume de la pointe de son fin museau. Après trois quarts d'heure, enfin une odeur de chevreuil. La bête a disparu dans la solitude grise. Les aboiements montent en rafales. D'un bond, ils gagnent le taillis d'en face. Tous les chiens suivent la trace du brocard dans la brisée. La vague sonore se creuse. « Si j'étais le brocard, je fuirais à grande vitesse », sourit Sébastien Van den Berghe. La vociférération des chiens embrase la forêt. La cime des arbres brûle. Ça repart, ça s'interrompt. Il entend ses chiens avant qu'ils ne disparaissent à nouveau. La pointe des cimes frémit. Un animal a traversé les bois. Les chiens le suivent. Leur fureur déchire le voile de brume, comme une tempête de flammes. La forêt est secouée de toutes parts.

L'attaque a débuté depuis quinze minutes lorsque Sébastien Van den Berghe entend les aboiements sur la droite et un hurlement sur la gauche. « Cela m'a assez intrigué pour que je fasse un petit crochet de 100 mètres pour me diriger vers la voix. C'était une voix masculine », expliquera-t-il aux enquêteurs. « Au début, j'entendais des cris sans comprendre ce qu'il se disait, mais plus je m'approchais, plus je comprenais. J'ai entendu : "Arrête." Tout le monde a pensé que c'était moi qui avais crié parce que les chiens avaient fait une bêtise. Personne de chez moi ne se serait permis de les arrêter à ma place. » Il descend légèrement une pente douce et tombe sur un homme qui porte une veste jaune. « Un membre du groupe anti-chasse », se dit-il. Le maître d'équipage s'approche, retire sa toque et le salue, sans descendre de cheval.

« Bonjour, que se passe-t-il ?

— Mon chien est parti avec votre meute. J'ai perdu ma femme et j'ai retrouvé ses vêtements.

— Ne vous inquiétez pas, monsieur, nos chiens sont gentils. Je vais essayer de voir où se trouve le vôtre. »

Le temps de cette courte discussion, Sébastien Van den Berghe a perdu la meute de vue. Il ne les entend même plus. Il se plaint : aujourd'hui, ses chiens ont tendance à sortir de son champ de vision.

La meute ne s'est pas scindée, c'est le principal, et il décide de rebrousser chemin jusqu'au carrefour des Fourneaux. Peut-être que l'animal a reculé. Il suspend son trot, sonne le cor, retrouve la meute, vérifie qu'aucun chien n'est blessé et repart.

Aujourd'hui, la voie est mauvaise. « Décidément, les chasses de la Saint-Hubert ne sont jamais bonnes. » Il cherche encore la trace des chevreuils. Sans succès. Il est temps de rentrer. Vers 16 h 30, il sonne la rosalie. Ce soir, le couple Van den Berghe attend 70 personnes à la ferme de Javeline.

De retour au fourgon, le maître d'équipage saute de son cheval et retire sa coiffe. Les chasseurs ont ressorti les paniers. On lui tend un verre à vin : « Contre mauvaise fortune, bon cœur ! »

Le colonel de Mestre le prend à part : une femme est morte dévorée dans la forêt. Il fait le rapprochement avec l'homme en blouson jaune qui cherchait sa femme et son chien. Sébastien Van den Berghe retourne au plus vite à la ferme de Javeline. Ses invités arrivent au compte-gouttes. Il sert l'apéritif, soucieux. Le dîner est prêt. Les convives passent à table.

À 20 heures, on sonne au portail. La gendarmerie de Soissons. Les chiens sont saisis puis le maître d'équipage est auditionné.

« Avez-vous perdu de vue les chiens pendant la chasse ?

— Les autres membres de l'équipage les avaient encore en vue.

— Combien de chiens au départ et à l'arrivée ?

— Vingt et un.

— Pourriez-vous nous fournir les carnets de santé ?

— Bien sûr, il faut que je les rassemble.

— Les chiens ont-ils été nettoyés suite à la chasse ?

— Non, on ne les lave pas. On les transporte dans le fourgon avec lequel je suis venu. Il y a de la paille à l'intérieur. À Javeline, ils sont nourris.

— Nous avons constaté que Jurançon présentait une blessure à la patte arrière.

— C'est un chien qui dort sur le béton. Il a attrapé une dermite.

— Iris présentait un accroc à la babine.

— La forêt est pleine de ronces à cette période de l'année. Les chiens souffrent de la végétation.

— Les 21 chiens utilisés aujourd'hui, lors de la chasse à courre, sont saisis. Ils restent en votre possession, mais ils devront être isolés et rester à la disposition de la justice, vous avez compris ?

— Quelle est la marche à suivre si un chien venait à décéder ?

— Vous nous en informez le plus vite possible et, surtout, vous ne vous débarrassez pas du chien. »

6. DE MESTRE

Mâchoire carrée, rasé de frais, mèche courte et regard bleu, le colonel Jean-Philippe de Mestre est un jeune officier de 42 ans passé par Saint-Cyr. Il a déjà une belle carrière : affecté au renseignement, admis à l'École de guerre, puis envoyé à l'étranger, il vient d'être nommé à la tête du groupement de l'Aisne, à Laon. Le nouveau patron des gendarmes a reçu un carton d'invitation à la Saint-Hubert de la part de Sébastien Van den Berghe, qui tenait sûrement à le remercier d'avoir mis en place un dispositif de sécurité renforcé pour protéger la chasse à courre des actions des AVA. Un réseau qui porte le nom de la déesse chasseresse, DIANE, pour « Dispositif interservices d'anticipation des nuisances à l'environnement ». Jean-Philippe de Mestre a confirmé sa présence à la messe, samedi matin, avec femme et enfants, ainsi qu'à la chasse en forêt

de Retz et au dîner à Javeline, le soir même. Le colonel de gendarmerie n'a pas hésité longtemps. Certains collègues lui ont conseillé de rester chez lui, mais de Mestre n'est pas homme à reculer devant la menace. Les AVA ne lui font pas peur, il est dans son bon droit : la « régulation des espèces » participe à la « gestion de la biodiversité ». Les chasseurs tuent des animaux comme les forestiers coupent du bois. « Le discours des AVA est purement idéologique. »

Il connaît bien ce collectif anti-chasse formé en Picardie en janvier 2017 par des militants et des riverains en colère. Des petits groupes autonomes essaiment partout. Ils dispersent les chiens et font fuir le gibier, en hurlant : « Vénerie, barbarie, pratique d'un autre âge. » « Propagande. » La chasse à courre est réglementée par l'ONF. Tout est encadré : les zones de chasse sont découpées en lots. Villers-Cotterêts en compte 13 pour la chasse à tir, deux pour le chevreuil, un pour le sanglier, un autre pour le cerf. Dès qu'un animal est « prélevé », il doit être déclaré avec la date, le lieu et le numéro de bracelet, dans les soixante-douze heures, sur le site Internet de la fédération départementale des chasseurs. Si les chasseurs ne remplissent pas leurs obligations, une nouvelle adjudication est prononcée. La loi, c'est l'inverse de la barbarie : elle est la traduction d'un renoncement à nos pulsions profondes. Il n'y a pas de communauté humaine sans ce renoncement qui nous distingue de la nature, violente par essence. Pour le colonel de Mestre, il n'y a qu'un seul critère absolu : la vie humaine et son maintien à long terme sur la planète. « Les anti-chasse se parent des vertus de l'écologie, alors qu'ils ignorent ses principes : la recherche d'équilibre entre les espèces, pour vivre ensemble, dans un même écosystème, car la vie se nourrit de la vie. »

Ce samedi 16 novembre, les AVA n'ont pas empêché la chasse à courre de la Saint-Hubert. Jean-Philippe de Mestre s'en félicite. Vers 16 h 30, les chasseurs ont ressorti les paniers et les restes du buffet devant la fourgonnette. Après cette petite collation, les convives rentreront chez eux,

se toiletter et se changer, avant d'aller dîner à la ferme de Javeline. Mais, depuis une heure, le corps d'Élisa Pilarski a été détouré à la bombe de peinture, comme tous les éléments pouvant intéresser l'enquête. Le maréchal des logis-chef et son adjudant ont procédé à la reconnaissance des lieux et balisé un cheminement obligatoire. Les gendarmes de la brigade de Soissons ont pris des photos. Ils se sont étonnés que la victime soit entièrement nue. À proximité, ils ont trouvé le soutien-gorge découpé par les pompiers, un T-shirt bordeaux, une écharpe bleue et deux vestes : un blouson Air France et un anorak rouge. Sur les lieux, le compagnon de la victime a découvert une muselière. Il est également en possession du sac en cuir noir de la jeune femme. À l'intérieur, une pochette avec les papiers du chien Ice, une pince à cheveux, des chewing-gums, des mouchoirs, une lime à ongles, des feuilles OCB, un stylo, un échantillon de parfum, un portefeuille et divers produits de maquillage. La brigade de recherches de Soissons et les techniciens en identification criminelle de Laon ont été saisis à 15 h 50. Les autorités locales ont été avisées. « Les lieux sont gelés. Nous rendons compte à notre hiérarchie de la sensibilité de l'enquête au vu des circonstances de la découverte et des causes probables de la mort imputable à des chiens de chasse », écrit le maréchal des logis-chef.

Le colonel de Mestre s'apprêtait à se resservir un verre de vin quand il a reçu l'appel de ses collègues. L'air grave, il saisit Sébastien Van den Berghe par le bras. Le maître d'équipage annonce à ses convives : « Le commandant doit nous quitter. Il ne pourra pas dîner avec nous ce soir. » Jean-Philippe de Mestre monte dans sa voiture, avec femme et enfants. Son épouse le conduit vers le parking de la rotonde, où il retrouve son adjoint à 16 h 50. Ils empruntent le chemin tracé à la peinture orange. La substitut du procureur de Soissons se gare en lisière de forêt avant que le médecin de l'institut médico-légal de Saint-Quentin procède à la levée du corps. Élisa Pilarski est placée dans une housse, emportée par les pompes funèbres. La brigade de recherche de Soissons a réalisé les premières

constatations, elle continuera l'enquête jusqu'à la fin du week-end. Mais elle ne pourra plus intervenir dans ce dossier à partir de lundi, 16 heures. La participation de son chef à la chasse à courre pose un léger problème. Les gendarmes d'Amiens, appelés à 16 h 35, arrivent sur les lieux vers 18 h 45. Ils suivent le chemin balisé à la lampe torche. À 19 heures, la substitut du procureur les prévient : ils prendront le relais de l'enquête. Leur section de recherches n'a aucun lien hiérarchique avec Jean-Philippe de Mestre. Les six gendarmes et la substitut du procureur quittent les lieux à 19 h 15. Le colonel de Mestre ne rentrera chez lui qu'aux alentours de minuit.

7. MATTHIAS

L'autoroute A1 longe l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Brouillard à perte de vue. Les plates-bandes sont gelées. Ciel blanc, garde-corps en fer, terre-plein en béton, un dégradé de gris coupe l'horizon en deux. Dans ce tableau glacial, les seules couleurs proviennent des lumières des voitures. Au rond-point direction Soissons, une décharge sauvage. Des routiers terminent la nuit dans leurs camions garés sur le bas-côté. Des cheminées improvisées fument sur les toits d'un bidonville. La route est calme. J'en profite pour passer quelques coups de téléphone. Solliciter de nouveaux interlocuteurs, autres que les sources judiciaires ou policières.

« Ce n'est pas la première fois qu'une forêt va devenir mon "bureau". Le corps d'Alexia Daval avait été découvert dans une forêt. Les ossements de Sophie Le Tan également. Étrange fascination des criminels pour le retour des corps à la terre. La forêt est-elle seulement une bonne planque ou permet-elle aux bourreaux de rendre un dernier hommage à leur victime ? »

Je me renseigne sur le lieu du drame : la forêt de Retz. Soixante kilomètres de routes forestières sur deux départements : l'Aisne et l'Oise ; 13 300 hectares. Par quelle coïncidence Élisa a-t-elle trouvé la mort dans ces immensités gelées, dix fois plus vastes que son petit village béarnais ? Villers-Cotterêts : la commune sur laquelle s'étend la plus grande

partie des bois. Un bref coup d'œil au site Internet de l'office de tourisme : « La forêt est riche de légendes, de loups, de diables, de sorciers… et surtout, pour la forêt de Retz : de fées. » L'histoire ne dit pas si elles sont bien lunées. Il existe aussi un lien historique avec la chasse à courre « depuis le commencement de son histoire écrite ».

La présence d'un équipage dans la forêt au moment de la mort d'Élisa retient mon attention. Sonder la rareté d'un fait divers, c'est devenir apprenti statisticien. En moyenne, tous les ans, on compterait 15 décès par piqûre de guêpe[4] contre 2 morts par morsures de chien[5]. Quant aux accidents de chasse, balles perdues retracées dans les colonnes de la presse locale, ils ne sont le fait que d'hommes, jamais de meutes de chiens.

Je tente de joindre l'équipage de chasse à courre de Villers-Cotterêts. Un homme répond. Il semble surpris. Son équipage se trouvait bien dans la forêt ce jour-là, à plusieurs kilomètres du lieu où le corps a été découvert. Il sait ce qu'il s'est passé quatre jours plus tôt, mais il nie l'implication de ses chiens. « Impossible, dit-il, qu'ils aient pu échapper à ma surveillance et parcourir une si longue distance. » Vérification faite, il aurait fallu qu'ils courent à la vitesse du guépard. Ouvrir des pistes et fermer des portes, c'est la mécanique des faits divers.

« Il y avait un autre équipage dans la forêt », lâche le chasseur. Le Rallye La Passion. Son site Internet permet d'obtenir le nom du propriétaire de la meute, la race des chiens et leur devise : « Sagesse et folie ». Le maître d'équipage s'appelle Sébastien Van den Berghe. Injoignable. Je quitte l'autoroute aux abords de Senlis pour une route départementale en direction de Soissons. Quitter l'autoroute, et se rapprocher du drame. Laisser l'anonymat d'une route à quatre voies pour entrer dans l'intimité des foyers, et redouter la réaction des protagonistes. Pourquoi ai-je accepté ce reportage ? Pourquoi encore m'exposer à l'horreur ?

J'appartiens à la génération attentats. Il y a quatre ans, le 14 novembre 2015, je faisais mon premier direct, devant le Bataclan. Depuis : Paris,

Nice, Berlin, Londres, Liverpool, Munich, Bruxelles. J'ai couvert toutes les tueries. Rencontrer les victimes, obtenir leur confiance. Il n'y a rien de plus honnête que l'effroi. Rien de plus factuel que l'horreur. Quand l'imagination s'arrête, parce que l'immonde est impensable, il faut s'accrocher aux faits. Froid, méthodique, le journaliste avance dans une jungle de mots. J'écris sur un Moleskine que « personne ne sort jamais indemne d'un fait divers. L'horreur griffe l'âme ». Mon amour des faits cliniques est sûrement né de la douleur.

Les champs croûteux. L'herbe pâle. Les arbres nus comme des squelettes végétaux. Un panneau en bois : « Forêt domaniale de Retz ». Une purée de pois sur un tapis de feuilles rouges. Par endroits, la lumière du soleil transperce la brume, lui donnant une teinte orangée. Nous passons l'abbaye de Longpont. Le blason en pierre flanqué d'un chevreuil. Une succession de radars de vitesse et un panneau touristique « Visiter l'Oise, ses forêts, ses châteaux ». Le dernier avant le département de l'Aisne.

« S'intéresser aux affaires judiciaires, c'est oser s'approcher de l'horreur », me dis-je. Le fait divers souffre encore de sa caricature : voyeur et racoleur. Je ne redoute plus les préjugés depuis que j'ai pris goût au pire. Sans cette attirance pour la complexité humaine, impossible de raconter la fragilité de l'existence, sa contingence, sa vacuité.

Avant que je ne prenne la route pour la forêt de Retz, le rédacteur en chef m'a rappelé : « N'oublie pas, Matthias, premier principe : dans le fait divers, c'est de ton voisin qu'il est question. »

Je pense justement à ce voisin que j'ai croisé en sortant de chez moi ce matin. La trentaine fringante, bonne situation, sans histoire. Je l'ai salué, samedi, au marché Raspail. Peut-être qu'il dormira en prison, ce soir, après avoir tué sa femme ! Peut-être que je ne le reverrai jamais, tué dans l'après-midi ! Je raconte à Jean-Daniel, le cameraman, l'histoire de cette copine de collège au visage angélique. « Elle était si belle. » On refaisait le monde ensemble. « Et tu apprends, plusieurs années plus tard, qu'elle passe quatre-

vingt-seize heures en garde à vue pour association de malfaiteurs terroriste. » Les enquêteurs la soupçonnaient d'avoir préparé un attentat.

Deuxième principe : le fait divers, c'est aussi, et surtout, des victimes. Leurs histoires ont marqué les Français. Comment ne pas s'identifier à des parents endeuillés ? Ces familles révoltées par les interminables dénégations d'un suspect. Toutes ces victimes, dont les noms hantent les rédactions : Grégory, Maëlys, Alexia. Et voilà : Élisa Pilarski. Sa photo vient d'être diffusée par la presse locale. J'ai l'impression de la connaître. Cette belle brune au regard sauvage qui avait dédié son existence aux animaux. Ironie de l'histoire, ce sont eux qui lui ont ôté la vie. L'interruption brutale d'un chemin, l'anomalie d'une trajectoire. Le destin brisé, voilà ce que raconte le fait divers.

Sortie gauche : Saint-Pierre-Aigle. Notre voiture traverse une épaisse forêt. Vert pomme, rose, vert foncé, rouge. À l'entrée, une plaque commémore la prise du village « de haute lutte aux Allemands dans les durs combats du 28 juin au 2 juillet 1918 par le 418e régiment d'infanterie ». Au centre, une autre plaque indique : « Ici, le 31 mai 1918, a eu lieu le départ de la première attaque de chars Renault. » Le petit village est perché sur un éperon rocheux. De riches maisons sont plantées sur les bordures du plateau, orientées au midi, comme des lions qui se prélassent. Derrière les hauts murs de ces petites rues étroites, j'imagine d'insoupçonnables îlots jardinés. L'architecture moderne de la mairie du village tranche avec les maisons en pierre de taille décorées de liserés en brique rouge et de pignons à gradins, « comme d'insolites escaliers où grimpe le soleil », écrivait Roland Dorgelès dans *Le Réveil des morts*. En 1914, il subsistait encore à Saint-Pierre-Aigle des maisons archaïques, en ossature bois et au toit de chaume, comme en Bretagne, en Allemagne ou en Écosse. Ces maisons combustibles ont été brûlées par la Grande Guerre. Depuis, ce coquet village du Soissonnais semble avoir décidé de ne plus jamais souffrir.

Huit heures du matin, Saint-Pierre-Aigle se réveille. Les rues sont désertes. La mauvaise heure : trop tard pour croiser des travailleurs, trop tôt pour les petits commerces. Près de l'église du XIII^e^ siècle, miraculée des combats de chars, je rencontre un joggeur. La température est proche de 0 °C, mais l'homme s'arrête. « Tout le monde ne parle que de ça ici. On va faire attention dans les prochains jours, rester sur la route pour courir, là où il y a du passage. »

Quelques mots qui suggèrent la culpabilité des chiens de chasse à courre. Une autre habitante me confie sa peur de retourner se promener en forêt. L'idée a déjà fait son chemin. Nous sollicitons une réaction du maire, qui ne se dérobe pas. Il ne donne pas son avis sur l'enquête mais plaide pour une meilleure communication, à l'avenir, avec les chasseurs. « En tant que maire de la ville, je n'ai pas la responsabilité de l'organisation de la chasse à courre », ajoute-t-il.

Je retourne près de l'église. C'est un des rares endroits où le réseau est suffisamment bon pour assurer un premier direct. Je raconte ce que je sais : le communiqué du procureur et le sentiment des villageois de Saint-Pierre-Aigle.

Maintenant, le compagnon de la victime. Selon les premières informations, Christophe Ellul habite près d'un sentier qui mène à la forêt. Je préfère éviter le téléphone, trop froid dans des circonstances aussi graves. Troisième principe que ma jeune expérience m'encourage à respecter : quand on perd un proche de manière tragique, parler à un journaliste est soit insupportable, soit libérateur. Est-il toujours dans le village ? Quelle est son adresse ? En général, les proches des victimes quittent les lieux pour rejoindre leur famille. Nous remontons en voiture. « Qui ne tente rien n'a rien. » Nous faisons un tour de la commune. La forêt de Retz se rapproche. Nous croisons une carrière exploitée pour la rénovation de monuments historiques. Un employé m'informe que Christophe Ellul vit rue André-Monvalet, en contrebas. Une rue pavillonnaire discrète. À notre arrivée, les

riverains ferment leurs volets. Une retraitée penchée à son balcon s'emporte : « Rentrez chez vous, les journalistes, laissez-nous tranquilles ! » J'écoute ses griefs. Après un bref échange de courtoisie, elle nous indique l'adresse exacte de Christophe Ellul.

La priorité, c'est lui. J'aperçois enfin la forêt. Le procureur vient de livrer quelques détails de son audition par les enquêteurs : « Selon les déclarations du compagnon de la défunte, cette dernière était partie promener son chien et l'avait appelé pour lui signaler la présence de chiens menaçants. »

Je m'arrête devant le portail sombre d'une modeste maison en pierre. « L'arche de Noé », blague Jean-Daniel. Le jardin est envahi d'un méli-mélo de gamelles, de cages et de jouets pour chiens. Le procureur a indiqué que le couple en possédait plusieurs. Pas de doute, je suis au bon endroit. Une niche est postée à l'entrée. Des écuries en tôle ont visiblement été transformées en box pour chiens. « Il y a combien de clébards dans cette maison ? », ricane Jean-Daniel. Un détail m'étonne : une piste en faux gazon installée sur la terrasse. Toutes les dalles ont été délogées pour faire place à un long tapis vert. J'imagine un instant le compagnon d'Élisa en tenue de golfeur qui s'entraîne au putting ! Réflexion faite, il pratique plutôt le *weight pulling*, cette course de chiens qui tractent un chariot lesté de fonte. J'ai déjà vu sur Internet ce genre de Jeux olympiques canins organisés par des passionnés de molosses, en France, plus sûrement en Belgique et en Hollande. L'épreuve la plus impressionnante consiste à placer un boudin en l'air, le plus haut possible. Le chien s'élance et saute pour l'attraper. Il le saisit et se maintient quelques secondes, suspendu à la seule force de la mâchoire.

Je sonne au portail. Pas de réponse. Je toque à la porte, à plusieurs reprises, sans trop insister. Pas de réponse. Je scrute à l'intérieur de la maison. Rien. Je décline mon identité et ma profession. Personne ne répond. Je rebrousse chemin quand les phares jaunes d'une BMW grise traversent le

brouillard épais de la rue André-Monvalet. À force de patienter, chercher, souvent renoncer, j’ai développé un sixième sens pour détecter une occasion. Cette fois, c’est la bonne.

CHAPITRE 2

1. NATHALIE

Le 20 août, c'était la quatrième fois qu'Élisa partait dans l'Aisne. Mais elle voulait fêter son anniversaire en famille à Rébénacq. Le 7 septembre, en pleine nuit, elle et Christophe se sont garés sur la place du village. Le réveil de Nathalie a sonné, à 5 heures, comme tous les matins. Elle a ouvert l'épicerie. Le couple est descendu prendre le petit déjeuner. « Merci, maman, pour les macarons ! » Nathalie savait qu'Élisa les adorait ; une chance que l'oncle Vincent ne les ait pas mangés dans la nuit ! Le jeune couple s'est échappé au Pays basque, trois jours dans un charmant petit hôtel, à Saint-Jean-de-Luz. Ils se sont promenés sur le front de mer, ont bu un verre au Prado, sous le casino La Pergola, face à la baie de Ciboure et au fort de Socoa.

Élisa était fière de lui montrer sa région. Le petit port de pêche, la maison de l'Infante, les digues, les embruns, les filets entassés, les bateaux multicolores, les belles villas jusqu'à Sainte-Barbe et la falaise qui ressemble à une pile d'assiettes bancale.

Pour leur retour en Béarn, Nathalie avait prévu un repas de fête à l'Étable d'Ossau, face aux montagnes. L'ambiance était pesante, Élisa semblait contrariée. Christophe avait des reproches à formuler.

« J'ai bien compris qu'Élisa n'était pas la ménagère parfaite.

— Comment peux-tu te permettre de parler de moi comme ça devant ma mère ! Elle me connaît mieux que toi ! »

Le 15 septembre, Christophe est reparti dans l'Aisne. Élisa est restée dans son village. Seule dans sa chambre, elle fumait des cigarettes et regardait des séries sur Netflix. Ses pensées s'égaraient. Les engueulades répétées ne voulaient rien dire. Ils s'entendaient bien sur plusieurs points. Il était discret. Elle était directe. Il était gentil. Elle était mordante. Elle était franche, il était cachottier. Pourquoi Christophe ne se confiait pas ? Il ne parlait jamais de son passé. Il était réservé, timide, méfiant. « C'est le père de mon enfant et je ne le connais pas. » Christophe ne lui avait pas vraiment dit qu'il était marié. Lorsque son ex-femme avait débarqué sans prévenir à Saint-Pierre-Aigle, en juillet, Élisa avait assisté à leur dispute. Elle voulait entrer dans la maison, pour récupérer son vélo, son chien et ses deux chats. Élisa était sur la terrasse. Christophe lui avait refusé l'accès. Pourquoi aurait-elle eu le droit de rentrer à la maison ? « Tu ne rentreras pas tant que t'auras pas rendu la BM ! » Elle avait appelé la police. Il lui avait donné son chien et son vélo à travers le portail. Elle l'avait trompé huit mois auparavant. Elle avait emménagé avec son nouveau petit ami. Christophe était en instance de divorce. Il n'était pas responsable de cette situation. Pourquoi la lui avait-il cachée au début de leur relation ? Le problème, c'était le doute. Élisa détestait le mensonge.

Elle a rallumé son ordinateur, qu'elle a posé sur ses genoux. Facebook est la plus grande base de données personnelles au monde. Elle remontait le fil des publications de Christophe, entre photos de compétitions et commentaires sans fin, quand un message l'a interpellée. Cinq ans plus tôt, il fêtait ses 40 ans. Christophe lui avait toujours dit : « J'ai la quarantaine. » Élisa était furieuse : « La quarantaine, ce n'est pas 45 ans ! » De seize ans son aîné, il avait pratiquement l'âge de son oncle. Il lui avait encore menti. Elle se sentait trahie. C'était décidé, elle le quitterait.

Depuis qu'Élisa était enceinte, Christophe réservait ses billets en fonction des rendez-vous à la maternité. Cette fois, en octobre, elle a refusé de le voir. Il lui envoyait des messages bourrés de fautes d'orthographe, mais touchants de sincérité. Il lui disait qu'il était amoureux, qu'il n'était plus rien sans elle, qu'il sombrait dans la dépression, qu'il n'arrivait même plus à s'occuper de ses chiens. Élisa a effacé les derniers messages sans les lire et demandé à sa mère de l'accompagner à la visite d'octobre. L'obstétricienne lui a fait passer une échographie. Elle a mesuré le bébé. « C'est un garçon. » Elles ont entendu le battement de son petit cœur. Nathalie et Élisa étaient heureuses. Elles sont remontées dans la voiture. L'horizon était dégagé. Mais, sur le chemin, Nathalie s'est inquiétée de la relation de sa fille avec Christophe.

« Ça se passe bien avec lui ?

— Oui.

— Il est content d'avoir un bébé ?

— Oui.

— Si t'es avec lui, c'est parce que vous êtes bien ensemble.

— Ça va, maman…

— Élisa, tu sais, si jamais ça ne marche pas avec lui, sache qu'on sera toujours là pour toi et le petit.

— Mais c'est égoïste ce que tu dis !

— Ne te mets pas en colère…

— Qu'est-ce qu'il dira, mon fils, quand il sera grand ? Qu'il n'a pas connu son père ? C'est hors de question ! »

« À l'intérieur, elle a été amochée », s'est dit Nathalie. Elle sentait que sa fille s'était construit une carapace après la découverte dans son lit du corps de son premier petit copain, Davy. Moins Barbie Poney que Pocahontas, plus trash que gothique, toujours en noir, comme son caractère, froid et solitaire. Au collège, elle vivait dans son monde. Le week-end, à l'aube, Élisa enfilait son anorak et ses bottes d'équitation rouges. Elle sellait

sa jument Hoja. Cinq mots magiques : « Je ne suis pas là. » Bien emmitouflée, elle partait au galop dans la montagne. Depuis « l'année terrible », elle rendait visite à ses chevaux parfois en pleine nuit. Un jour, sa professeure de troisième, passant par là, avait vu son élève dans le pré, en plein hiver. Elle avait noté son absence en classe, le matin même, alors qu'elle était censée avoir une bronchite, certificat médical à l'appui. « Pourquoi j'étais avec mes chevaux sous la neige ? Parce que j'en avais besoin », avait répondu sèchement Élisa.

« Les animaux lui donnent de la force, quels que soient son état de santé et ses états d'âme. Elle a créé un lien très fort, un lien de dépendance avec les animaux », avait expliqué Nathalie à la professeure. Un lien tellement fort qu'elle avait décidé d'en faire son métier. Nathalie avait accepté de lui payer un collège privé qui proposait une option équitation. En quatre ans, sa fille avait passé un BEP agricole et un bac pro « élevage équin ». Puis elle avait obtenu un diplôme jeunesse et sport d'accompagnatrice en « tourisme équestre ». L'été, elle avait encadré des balades de plusieurs jours, dans les Landes, à Montalivet, dans les Pyrénées, en vallée d'Ossau. Son père lui avait même offert un van pour transporter ses chevaux.

Aujourd'hui, Élisa était au chômage. Elle ne travaillait plus depuis un an. Nathalie a profité du retour de la maternité pour ouvrir la discussion.

« Pourquoi tu ne retrouverais pas un job de monitrice d'équitation ?

— Je ne pourrais pas profiter un peu du chômage ?

— Non, le travail, c'est important.

— Maman, arrête de me mettre la pression.

— Je t'ai élevée pour être indépendante.

— Que veux-tu que je fasse… ?

— Élisa, monitrice d'équitation ! »

Elle avait trouvé un job, en remplacement d'une monitrice tombée enceinte, avant d'être embauchée en CDI. Nathalie s'en était félicitée. Élisa avait travaillé trois ans, jusqu'en 2018. Mais un centre équestre concurrent

s’était monté dans la banlieue cossue de Pau. Elle avait été licenciée pour motif économique. Pendant trois mois, elle avait répondu à des offres d’emploi, qui n’avaient débouché sur rien. Elle avait tout remis en question, doutant même de ses qualités de monitrice, pourtant exceptionnelles. Un conseiller Pôle emploi l’avait accueillie, à la fin de l’année, dans les locaux de l’agence de Pau. L’idée d’une reconversion était née en janvier 2019. « Vous êtes monitrice d’équitation ? Vous pourriez être monitrice d’auto-école ! » Élisa ne s’était jamais autant ennuyée, lorsqu’une occasion en or de remonter en selle s’était présentée : la patronne du centre équestre de son enfance, Muriel, cherchait un repreneur. Élisa y avait passé toute sa jeunesse. Elle y avait gagné ses galops. Elle y avait suivi ses stages pour devenir monitrice. Muriel, désormais proche de la famille, aurait aimé transmettre son centre à Élisa et Bruno, son ami d’enfance. Quand ils étaient jeunes, ils se cherchaient, comme le chat et la souris. Aujourd’hui, il n’y avait plus d’ambiguïté : Bruno était officiellement en couple avec un agriculteur du coin.

Mais Nathalie l’a dissuadée de reprendre le club. L’épicière savait mieux que quiconque la charge que représente une petite entreprise. Sa fille avait une vision romantique de l’équitation. Elle aimait l’animal, pas le business, ni la compétition, sans parler de la gestion administrative qui représentait, pour elle, une planète inconnue. « Même tes codes bancaires, tu ne les connais pas », lui reprochait parfois sa mère. Nathalie a tranché : Bruno rachèterait seul et monterait sa petite entreprise, comme un grand. Il était né dans une famille modeste d’origine portugaise. Elle l’avait vu nettoyer les box pour se payer ses heures d’équitation. Il avait passé un bac pro commerce, suivi une formation agricole, parce qu’il avait ce centre équestre en tête.

« Travailler pour lui, avec un salaire ? avait demandé Nathalie.

— Avec Bruno, impossible ! On est amis, mais on ne pourra jamais travailler ensemble.

— Tu sais pas choisir, parce qu'au fond tu n'as pas confiance en toi.

— J'aime les chevaux, mais je ne me vois pas nettoyer des box jusqu'à la fin de ma vie ! »

Lorsque, de retour de la maternité, la voiture a passé le pont du village, Nathalie a fait un bond sur son siège. Les gendarmes étaient devant l'épicerie. Vincent, agacé, braillait : « C'est quand même un monde ! Je ne peux pas fermer le magasin quand je veux ! » Vincent s'était retrouvé seul, pendant que Nathalie accompagnait sa fille. « Malade comme jamais », il avait fermé le magasin pour se claquemurer dans les toilettes. Le maire, inquiet de voir le rideau baissé, avait appelé la gendarmerie !

Élisa a éclaté de rire. Son tonton était un drôle de personnage, toujours à côté de ses pompes, mais tellement fragile, pelucheux comme un patou des Pyrénées, qu'elle aurait voulu garder pour elle, et câliner toute sa vie. Élisa l'a pris dans ses bras, comme une grande sœur. Sa famille, ses chiens, ses chevaux et ses montagnes. Dans son Béarn natal, Élisa se sentait chez elle. Elle s'est caressé le ventre. Son bébé grandirait entre la place de la mairie et les rayons de l'épicerie avec les autres enfants du village.

2. CHRISTOPHE

Christophe s'apprêtait à prendre la route pour Roissy-Charles-de-Gaulle. Cent soixante kilomètres, aller-retour, c'était un plaisir simple, surtout en Mercedes. Il avait changé le moteur pour quelques milliers d'euros : elle était comme neuve. Dans son break gris, il a entassé son matériel canin. Le sport, c'était toute sa vie. Il avait eu son premier Staff, Chanel, avec son ex-femme, quand ils étaient encore locataires de leur appartement. Ils avaient emménagé en 2008 dans la maison de Saint-Pierre-Aigle, avec vue sur la forêt de Retz. Une maison dans les bois, avec terrasse et pergola, qu'ils avaient achetée à deux, pour le prix d'un appartement dans une copropriété miteuse en région parisienne. Mais, depuis leur mariage,

leur couple s’est délité. Christophe a récupéré la BMW. Il a revendu Jessy à son ex-femme, moitié prix. Le premier Staffy qu’ils avaient acheté pour le sport. À l’époque, ils pratiquaient ensemble l’agility : une course d’obstacles pour borders collies, caniches et Jack Russell. C’était en 2014, il avait suivi son ex-femme, mais Christophe voulait aller plus haut, plus vite, se sentir plus fort. Il avait appris que les Staffy, ces chiens d’origine anglaise, plus petits et moins lourds que les pitbulls, faisaient merveille dans les compétitions organisées en France par la DCF (Dog Cross Federation). Il s’était lancé à fond dans l’entraînement avec Jessy. « C’est la première fois de ma vie que j’ai une passion. J’ai tout fait pour toi quand tu faisais de la compétition avec tes chevaux. C’est à ton tour, maintenant, de me suivre », avait-il dit à son ex-femme.

Il avait acheté un deuxième Staffy à une éleveuse française, Alice W., qui voulait devenir la meilleure dans cette race : « Lady, super pedigree, 1 400 euros, magnifiquement bâtie, comme un cheval de course. » Elle avait eu de bons résultats en compétition, mais elle ne supportait pas la pression. Christophe avait récupéré un troisième Staffy, Glenlivet, chez un éleveur hollandais, Marco, conseillé par Alice W. Christophe l’avait rebaptisé « Chivas », pour rester dans le whisky. C’était un amour de chien, mais un peu trop « canapé » pour la compétition.

Alors il était retourné aux Pays-Bas, en octobre 2017, chercher Drago et Curtis dans l’élevage de Sharon D., spécialiste de l’APBT (American Pit Bull Terrier), par l’intermédiaire, encore une fois, d’Alice W. Leurs vrais noms étaient Big Block et Black Midnight. Il avait rebaptisé le second Curtis, l’authentique prénom de 50 Cent, le célèbre chanteur de rap américain. « Deux superbes chiens, joueurs et dynamiques, qui aiment Élisa. Ils ont une relation fusionnelle. Ils font les compétitions ensemble. Ils sont hyper protecteurs avec elle. Ce sont ses bébés », dira-t-il plus tard aux enquêteurs. Christophe sait que la reproduction et l’importation d’American Pit Bull Terrier sont interdites. Depuis 1999, leur inscription en tant que

race pure au pedigree national est refusée. Tous les pitbulls sont considérés comme des croisements, et tous les Staff croisés comme des pitbulls. Élisa avait acheté son AmStaff dans un élevage de race pure. Elle voulait être dans les règles. Sans son pedigree inscrit au Livre des origines françaises (LOF), Ice aurait été considéré comme Curtis et Drago des pitbulls au regard de la loi : chien de première catégorie, dit « d'attaque », avec obligation de stérilisation.

Christophe sait aussi qu'Élisa était d'abord tombée amoureuse de son Curtis. Dès le début, elle l'avait trouvé beau, sur les photos. Et ensuite, pour Christophe, le coup de foudre, en un coup de « baguette magique ». Christophe a pris l'avion tous les mois. Il lui faisait parvenir des colis. Une longe pour attacher et promener Ice. Et puis un leurre pour l'entraîner au saut en hauteur. Leur relation était devenue sérieuse au bout de quatre mois, quand Élisa était tombée enceinte. À présent, elle ne répondait plus à ses textos. Bien sûr, il lui avait caché qu'il était encore marié, mais le prononcé du divorce n'était qu'une question de temps. Il lui avait menti sur son âge. « La quarantaine ou 45 ans, c'est pareil », se dit-il. Devait-il lui avouer qu'il n'était pas maître-chien ? Pour séduire, on arrange tous la vérité. Un jour, il serait une référence dans le sport canin. Ce n'était pas un mensonge : c'était un pari sur l'avenir.

Christophe s'enfonçait dans son siège et fixait la route. Il n'avait plus aucune envie d'aller travailler à l'aéroport. Il voulait prendre la route du Sud, rejoindre sa femme et son bébé. Enzo devait naître dans quatre mois. Élisa avait hérité d'une petite maison à côté de la poste de son village. Il avait négocié une rupture conventionnelle. Air France était sur le point d'accepter. L'entreprise lui donnerait 20 000 euros. Il toucherait le chômage, le temps de s'installer dans le Sud et de solder son divorce. « Élisa sans les animaux, ce n'est plus Élisa. Moi, sans elle, je suis perdu. Élisa, c'est mon double. » Il s'est rassuré : « Les chiens, c'est notre passion. On est inséparables. »

Christophe lui avait dispensé ses conseils d'entraînement. Élisa lui avait envoyé des vidéos d'Ice. Ça fonctionnait. Son AmStaff était devenu plus puissant. Elle ne pouvait le nier. Lorsqu'elle s'était présentée à une journée découverte à la Dog Zone Arena de Pessac, en Gironde, les entraîneurs de la DCF (Dog Cross Federation) l'avaient mise en garde contre ses méthodes. Ils avaient dit qu'il « n'a pas de réputation », qu'il est seulement « connu pour faire des histoires ». Élisa lui avait répété ce qu'elle avait entendu. En guise de réponse, Christophe lui avait résumé le monde du chien en quatre mots : « Des jaloux qui dénigrent. » Les types de la DCF avaient vu arriver « une gamine adorable qui fait ses premiers pas », ils auraient le plaisir de voir Christophe et Curtis, son athlète sur pattes de 18 kilos.

Le jour de la compétition, le 4 × 4 Nissan s'était garé sur le parking de la Dog Zone Arena. « Tiens, c'est la petite de la dernière fois qui arrive avec son AmStaff », s'était exclamé le président de la DCF, Anthony Lecorre. Élisa, du rouge carmin sur les lèvres, tenant Ice en laisse, s'était allumé une cigarette. Christophe l'avait embrassée à pleine bouche. « Pas lui ! Ce n'est pas possible, elle s'est mise avec ce pauvre type ! » Élisa était passée devant Anthony Lecorre. Elle avait toisé les jaloux, sans les saluer.

« Il lui a retourné le cerveau ? Elle est en guerre contre qui ? Christophe, je te préviens, si ton chien n'a pas de papiers, tu ne peux pas participer.

— Voilà les papiers. Le premier, Curtis. Le second, Ice.

— Tu participes avec ta copine, c'est d'accord, mais je ne veux pas d'embrouilles. Tu n'as plus de joker avec moi. »

Christophe avait senti que la compétition allait dégénérer. Il ne s'était pas trompé. Dès la deuxième épreuve du saut en hauteur, ils avaient cherché à l'éliminer. En France, le boudin est suspendu à une corde qui passe par un anneau, placé au sommet d'une balançoire. Le maître tient la corde, qu'il

relâche lentement pour freiner l'atterrissage du chien lorsque celui-ci a attrapé le boudin, parce que la loi interdit qu'il reste accroché en suspension avec la mâchoire.

Christophe s'était positionné pour le chien d'Élisa. Ice avait attrapé le boudin, sans difficulté, dès le premier essai. La cible était montée de 5 centimètres. Son chien s'était élancé. Superbe saut, applaudi par le public. Christophe avait accroché le boudin à 2,15 mètres, pour le record de l'année. Élisa avait donné un ordre à Ice. Son chien, tout en muscles, avait décollé à l'allumage. Il s'était détendu. D'un coup, il avait mordu la cible. Christophe avait hurlé de joie. Élisa avait les larmes aux yeux. Anthony Lecorre avait rembobiné la vidéo. « Il apparaît très clairement qu'il lâche avant le saut. Il lui fait gagner au moins 5 centimètres. »

« Christophe, le score est invalidé. Selon la vidéo, tu n'as pas tenu la corde.

— C'est pas vrai !

— Je pars du principe que t'as pas fait exprès.

— Alors, on est éliminés, c'est ça ?

— Tu recommences au premier essai, avec un juge officiel qui tient la corde. »

Ice avait retenté l'épreuve à 2,15 mètres, sans succès. À la fin de ses trois essais, le chien d'Élisa avait été éliminé. Elle était furieuse. Christophe l'avait éloignée de la Dog Zone. « Qu'est-ce que je te disais ? Ils favorisent leurs chiens et les chiens de leurs amis. » Élisa était sur le point de faire un scandale. Sur Facebook, elle avait publié, en substance : « En France, ce sont tous des tricheurs ! Le sport canin, c'est mieux à l'étranger. » Le 4 × 4 Nissan avait démarré. Anthony Lecorre était arrivé sur le parking. Christophe avait baissé la vitre.

« Tu m'expliques ce qui se passe ?

— Rien, je vais acheter des clopes. »

Les insultes d'Élisa leur avaient valu une exclusion définitive de la compétition, mais Christophe s'en moquait. Se griller dans les compétitions françaises de la DCF n'avait aucune importance. Christophe avait gagné des trophées dans toute l'Europe. Italie, Bulgarie, Allemagne, Belgique. Il ne boxait pas dans la même catégorie que ces types.

Après une heure de route, Christophe est arrivé au travail et s'est garé sur le parking de Roissy. Il connaissait l'aéroport comme sa poche. Il était agent de piste depuis dix-neuf ans. Il tractait les avions en zone d'entretien avant de les replacer. Christophe aimait ce métier de l'ombre, parce qu'ils travaillaient à trois, sans chef. L'avion était pratiquement à eux. Il n'était pas bavard. Certains collègues le surnommaient « Bourriquet ». Il n'appréciait pas, mais ne disait rien, parce qu'il ne supportait pas le conflit et se fermait aux premiers éclats de voix. Soit on l'aimait, soit on le détestait. « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » Jésus et Dark Vador l'avaient pensé avant lui. Quelle raison de poursuivre une discussion lorsqu'on est en désaccord ? Élisa le mouchait quand il parlait trop. Il l'aimait aussi pour ça. Il se taisait et allumait une cigarette.

En juillet, lorsqu'il avait passé quelques jours dans le Sud, il s'en était pris plein la tronche. Dans le jardin, il avait dispensé quelques leçons d'éducation canine à Vincent. Au balcon, Élisa écoutait la conversation. « Toi, t'as rien à dire. Les tiens, tu les mets en cage. » Christophe était parti au bord de la rivière, fumer sa cigarette. Le soir du 14 Juillet, Nathalie avait réservé une table dans un restaurant marocain, dans le centre-ville de Pau. Ils avaient commandé une bouteille de vin. Un verre de trop, et Christophe s'était mis à parler de lui. Élisa, toutes griffes dehors, l'avait recadré : « Moi, je. Moi, je. Ça y est, t'as bu et tu te sens pousser des ailes. » De retour à Saint-Pierre-Aigle, ils s'étaient engueulés. En septembre, Élisa l'a quitté. Elle est partie se changer les idées chez la grand-mère de Maria, sa meilleure amie, dans un petit patelin, vers Montpellier. Elle est restée là-bas

pendant les vacances de la Toussaint. « Élisa a besoin de réfléchir », lui a dit son oncle. Christophe croisait les doigts pour qu'elle retrouve la raison.

3. VINCENT

La nuit est tombée sur Lisbonne, Vincent et Tatiana s'apprêtent à sortir. Son téléphone sonne. C'est Nathalie, sa sœur, qui appelle avec une heure de décalage.

« Il pleut depuis six heures. Je n'ai pas envie de boire l'apéritif toute seule.

— Ça ne va pas ?

— Je ne sais pas, je suis inquiète, un peu angoissée.

— Si tu veux, je rentre.

— Tu n'empêcheras pas la rivière de déborder. »

Nathalie n'a pas l'habitude d'être seule dans cette grande maison. Il pleut des cordes sur la bastide du Moyen Âge et Météo France a placé la vallée en alerte orages. Elle craint de nouvelles inondations et sa fille ne répond pas. Elle lui a raconté une altercation, vers midi, avec un homme et son berger malinois. À Rébénacq, elle sortait Ice tôt le matin et tard le soir pour éviter de croiser d'autres chiens. Élisa n'avait pas encore pris ses habitudes à Saint-Pierre-Aigle. Elle a essayé de la contacter à 18 heures, sans succès. Elle a rappelé une autre fois, à 21 heures. Il n'y a pas de réseau dans cette forêt. Élisa doit toujours s'éloigner pour appeler sa mère. Vincent la rassure comme il peut. Il doit raccrocher, Tatiana lui fait signe : elle est prête. Une beauté.

La nuit, Lisbonne change de peau. Ses ruelles figées dans le temps commencent à s'animer, les terrasses se remplissent. Il est 23 heures lorsque Tatiana et Vincent franchissent les portes du Metropolis. C'est samedi soir, la boîte de nuit grouille de monde. Le couple prend place sur des fauteuils rouges en velours passé, autour d'une table en verre. Deux coupes de champagne. Il a commandé une bouteille : Tatiana a obtenu la nationalité

portugaise. Vincent s’est ressourcé dans cette ville qu’il aime. Cette dernière soirée doit être à l’image de la semaine : légère et festive. Une heure du matin, le rhum grille la pointe de timidité qui retenait Vincent d’entrer sur la piste de danse. Le couple se dandine au rythme d’un tube de David Guetta : « When Love Takes Over ».

Au comptoir, Vincent prononce « ginja » plutôt que « ginjinha ». Plus rapide, plus efficace. Cette liqueur de griottes procure une sensation de fraîcheur sucrée. Comme un bonbon. « Ginja ! », lancé avec force, ressemble au cri de guerre de l’ivrogne ensuqué. « Deux autres ! » hurle Vincent, oubliant le portugais. Vers 2 heures du matin, il enchaîne avec un whisky-Coca. Le couple retourne s’asseoir autour d’une table basse. Le téléphone sonne.

« Vincent, c’est Alain Sanz.

— Monsieur le maire, il est tard, que se passe-t-il ?

— Il y a beaucoup de bruit, tu peux t’isoler ? J’ai quelque chose d’important à te dire. Assieds-toi, s’il te plaît. C’est très grave. »

Vincent sort du Metropolis, trouve une petite rue. La chaleur de la boîte de nuit l’a quitté. Un vent froid et sec lui parcourt le dos. D’un coup, l’ivresse s’estompe.

« Je t’écoute.

— Il est arrivé une catastrophe.

— …

— Élisa est décédée.

— Comment ça ?

— Plusieurs morsures de chien.

— T’es avec ma sœur ?

— Vincent… murmure Nathalie. Élisa…

— Quoi, Élisa ?

— Élisa…

— C’est vrai ce que dit monsieur le maire ?

— Élisa… » répète Nathalie en sanglots.

Une montée d'adrénaline l'empêche de vaciller, avant que la sidération l'envahisse. Il ne comprend pas ce qu'il vient d'entendre, comme si son cerveau s'était scindé en deux, le mettant à distance, pour le protéger. Un mécanisme de défense très efficace. Il faudra à Vincent plus d'un mois pour assimiler l'information : bloqué dans l'attente, à chaque instant, espérant que sa nièce repasse la porte de la maison familiale. Sur le moment, sa réaction est très brève. Il éclate en sanglots, sèche ses larmes, repère Tatiana à l'intérieur de la discothèque et la pousse dans le premier taxi jusqu'à l'hôtel. Il l'abandonne chez sa tante, à 2 heures du matin, et démarre sa Seat Ibiza noire coupé sport. « Il faut que je prenne ma sœur dans mes bras. Il faut que je trace. Elle a besoin de moi. Je suis désolé, Tatiana, tu restes ici, sinon tu vas me stresser. »

Vincent fonce à 220 kilomètres-heure, direction Burgos. « Pourquoi Élisa ne m'a pas appelé ? » Cette question l'obsède. Il ne comprend pas. C'est lui, « son tonton chéri », qu'elle appelle toujours, en cas de pépin. Nathalie n'a pas de portable. Depuis que les satellites existent, Élisa connaît le numéro de Vincent par cœur. Quand elle a eu un accident de la route, l'année précédente, en retour de bringue, c'est son tonton chéri qui l'a désincarcérée. Il était 7 heures, un dimanche, comme ce matin. Elle avait quitté le centre équestre avec la voiture de Bruno. « Tonton, j'ai fait des tonneaux. Je suis coincée par la ceinture. Je ne peux pas bouger. Je ne sais pas où je suis. Viens me chercher ! » Vincent est parti sur les chemins de campagne avec Tatiana. Il a parcouru les 20 kilomètres entre la maison et le centre équestre, en regardant dans tous les virages. La voiture de Bruno était plantée là, sur le toit, retenue par un arbre, au bord du ravin. Élisa, la tête à l'envers, fumait une clope en l'attendant. Du réservoir percé, l'essence dégoulinait dans l'habitacle. Vincent a brisé la vitre avec un marteau. Élisa est sortie en titubant, manquant de se vautrer, car les talons de ses chaussures s'étaient cassés dans le choc. « Surtout, ne dis rien à

maman ou à mamie Yvonne. » Elle lui a fait promettre. Elle avait suffisamment honte. Vincent n'a jamais cafardé. Cette fois, c'est lui qui se sent coupable. Il faisait la fête, alors qu'elle était en danger. Pourquoi ne l'a-t-elle pas appelé ? Elle a préféré téléphoner à Christophe ? Pourquoi n'a-t-il pas appelé Nathalie ? Pourquoi Vincent a-t-il été prévenu tard dans la nuit, alors qu'elle est morte en début d'après-midi ? Quels sont les derniers mots d'Élisa ? Les questions se bousculent dans sa tête.

Mille cent kilomètres en huit heures. Vincent arrive à Saint-Sébastien à 10 heures du matin. Il évite un contrôle de la Guardia Civil en sortant à Irun, appelle sa sœur. « Je ne suis pas loin. » Il reprend l'autoroute à Hendaye, file en direction de Toulouse, rappelle sa sœur. « J'ai passé la frontière. Je suis à Pau. J'arrive. » À la maison, Nathalie est entourée : ses amis l'ont accompagnée toute la nuit. Vincent la prend dans ses bras. Ils pleurent.

4. NATHALIE

« Il faut que tu partes d'ici. Sauve-toi. Ce village est maudit ! » Une femme du village s'est approchée de Nathalie. Elle aussi a perdu un fils. C'était lors de l'hiver 2005-2006, « l'année terrible ».

La mort d'Élisa réveille les fantômes à Rébénacq.

Nathalie s'agace : « Je ne veux pas vivre ailleurs. Il y a des malheurs partout, dans toutes les familles. »

Bien sûr, dans ce village de 678 habitants situé au pied des montagnes et au bord de l'eau, les forces de la nature agissent davantage qu'ailleurs. Les coulées de boue, les accidents de la circulation. « Un accident par mois », rapporte le journal *Sud Ouest*.

Certains ont perdu la vie dans la courbe. La plus sèche qui monte vers la vallée d'Ossau. Mardi dernier encore, un jeune de 18 ans s'est mis dans le ruisseau. Il faisait très beau et le temps a changé. Des grosses pluies se sont abattues sur la route des Pyrénées. Ici, on appelle ça « le verglas

d’automne ». Un jeune qui meurt dans un petit village, ça fait causer. Mais l’hiver 2005, les gens ont un peu oublié. Quatre d’un coup, c’était du jamais-vu. Des jeunes qui sont montés à bord d’un avion de tourisme. Ils ont décollé de l’aérodrome d’Oloron pour un vol jusqu’à Biarritz et Capbreton. Au-dessus d’Hossegor, le pilote a indiqué au contrôleur aérien un « léger survol des Pyrénées ». Vingt minutes plus tard, l’avion passait au-dessus de la station de La Pierre-Saint-Martin. Le pilote, âgé de 29 ans, avait cinquante-six heures au compteur, n’avait pas volé au mois de décembre, et cumulait à peine une heure quarante de vol durant les trois derniers mois. Alors qu’il évoluait à 2 300 mètres d’altitude, au-dessus des pistes de ski, un pisteur secouriste s’est étonné de voir un avion « aussi bas dans ce secteur ». Un skieur, qui a suivi la trajectoire, dira que l’avion a ralenti, « s’enfonçant à plat au-dessus des pistes, avant de s’incliner brusquement à droite et piquer vers le sol ».

Il s’est écrasé à 300 mètres de l’arrivée d’un télésiège.

On ne peut penser qu’un seul type d’accident : celui qui n’arrive qu’aux autres. « Quand ça nous tombe dessus, on fait le lien avec tout le reste », souffle Nathalie. Les questions la taraudent : pourquoi se lever ? Pour qui ? « Parce que je n’ai pas le choix, tranche-t-elle. Qu’est-ce que je vais faire au fond de mon lit ? Je ne vais pas me dire que tout est fini. » Elle entend les gens siffler dans la rue, elle ne leur en veut pas. Elle espère qu’un jour elle retrouvera le goût de la vie, comme ça, l’air de rien. Qu’elle fredonnera une chansonnette, sans s’en apercevoir. Une fille du village vient d’avoir un bébé. Elle est passée à l’épicerie, deux jours après le décès d’Élisa, pour présenter ses condoléances. Une gamine de la génération d’Élisa avec un nourrisson, ça met un coup. Nathalie n’a pas pu prendre l’enfant dans ses bras.

Elle regarde les albums photo. Un bouquet garni de bonbons pour son anniversaire, le saut d’obstacles avec Talisman, le sapin de Noël décoré, les cadeaux plein les chaussettes, l’internat à Nay, le voyage de fin d’année sur

la Côte d’Azur. Ici, elles font les idiotes dans le dortoir des filles. Là, un zoom sur le beau gosse de la classe. Les voici hilares pendant la visite d’un atelier de pipes. Ou filmant la reproduction des tortues.

Elle s’est fait percer la langue, la lèvre, tatouer un dessin tribal en bas du dos. Elle avait horreur des salons de beauté, mais se lissait les cheveux et se maquillait outrageusement avec deux copines qui préparaient l’une un diplôme de coiffure, l’autre un diplôme d’esthéticienne. Elle aurait aimé arrêter de fumer des joints, mais elle n’y arrivait pas. Elle a vu un hypnotiseur : 50 euros et toujours accro. Nathalie n’a pas vu le corps. Elle hésite à demander les photos du dossier d’instruction. Elle voudrait comprendre que sa fille est morte. Parce qu’elle souffre d’espoir. L’espoir glacial de la voir rentrer à la maison. Elle ne croit pas plus en Dieu qu’aux malédictions. Elle veut seulement connaître la vérité pour enfin trouver la paix.

Quand Nathalie entend le grincement de la porte d’entrée en bois, lourde, massive, elle revoit Élisa, filant en courant dans sa chambre, cinq jours avant sa mort.

« Maman, je reparle à Christophe !

— C’est super ! Je suis très contente !

— Ce serait bien qu’on se rabiboche. Je ne l’ai pas calculé depuis deux mois.

— Il peut venir quelques jours à la maison ?

— Non, il travaille. Je vais devoir y aller. »

La veille de son cinquième et dernier départ pour l’Aisne, Élisa s’est servie dans l’épicerie, des légumes pour la soupe, de la viande, des bons produits locaux. « T’es enceinte. Il faut que tu manges bien », lui a dit sa mère. Christophe a atterri le matin même. Elle l’a accueilli vers 11 heures à l’aéroport de Pau. Ils avaient rendez-vous à la maternité et repartaient aussitôt à Saint-Pierre-Aigle pour trois semaines. Après l’examen, la sage-femme a rappelé le couple à la prudence :

« Ce n’est pas bon de faire autant de route.

— C’est la dernière fois.

— Allez-y doucement. Prochaine visite le 9 décembre », a conclu la sage-femme.

Ice, le fidèle American Staff, est monté à l’arrière du 4 × 4 Nissan, puis Élisa a démarré. Il était 14 heures. Nathalie ne l’a plus jamais revue.

5. CHRISTOPHE

Sur sa page Facebook, Élisa a mentionné « habite à Pau », « en couple » et le nom de leurs chiens, « Ice, Lady, Chivas, Drago et Curtis ». Elle postait ses humeurs, c’était un réflexe, mais aussi et surtout des photos d’Ice, qui seront très largement reprises par les médias, après le drame, pour illustrer son amour des chiens. Le 10 novembre, à 17 heures, trois clichés d’Ice promené en laisse dans le Béarn. Le 11 novembre, à 12 h 43 une vidéo d’Ice lui mordillant l’oreille où elle l’embrasse sur le museau sans qu’il bouge d’un cil. L’American Staff réagit seulement en léchant le visage de sa maîtresse. « Je vais le manger tout cru », commente-t-elle. Le 12 novembre, à 13 h 30, trois photos de lui jouant avec une peluche. « Vive la boue, j’en ai plein la tête. Ça, c’est fait. Mon petit cœur. » Le 13 novembre, à 18 h 24, elle a republié une vidéo de 2018. Ice porte une muselière. Il se frotte la gueule. Elle la lui retire en chantant « Libérée, délivrée », de *La Reine des neiges*, avant de la jeter vers l’horizon. Le chien va chercher et rapporte. Élisa écrit : « Vilaine muselière. » Le lendemain, un de ses amis a commenté la vidéo : « Législation canine de merde. C’est plutôt aux maîtres irresponsables que l’on devrait mettre la putain de muselière. » Le 15 novembre, à 21 h 50, la veille de sa mort, Élisa a modifié sa photo de profil. Elle a publié un selfie pris sur la route. Son ultime voyage donne l’impression d’une virée en amoureux. Au premier plan, Élisa, frange droite, cheveux noirs, écharpe bleue, en vacances avec son chien et son mec. Légèreté à l’italienne. En arrière-plan, Christophe

conduit, le regard droit, vers l'horizon, impassible. La solidité à toute épreuve.

Le lendemain matin, samedi 16 novembre, Christophe se réveille aux côtés de sa femme enceinte. Il est heureux de s'occuper d'elle. Il promène les chiens dans la rue. « Ils se sont défoulés, se dit-il, Élisa n'aura pas à les sortir. » Il a installé un canapé convertible en similicuir blanc, au rez-de-chaussée, qu'il laisse ouvert en permanence. « Elle pourra rester allongée. » Christophe embrasse Élisa. Elle réclame un autre baiser. Il est en retard au travail. Ce sera le dernier.

Il prend la route à 9 h 55. Son téléphone borne à Fleury et Chaudun, de 9 h 57 à 11 h 11, puis de 11 h 11 à 12 h 06 jusqu'à Roissy-Charles-de-Gaulle.

Sur la route, il reçoit un texto d'Élisa : « Je vais m'ennuyer. » Elle trouve le temps long, couchée sur le canapé blanc, seule depuis deux jours, sous la pluie et la neige. Ses séjours dans l'Aisne se comptent sur les doigts de la main, elle ne connaît personne. Un deuxième texto le rassure : « Je pars promener Chivas. » Christophe range son portable, énervé qu'elle n'en fasse qu'à sa tête mais soulagé qu'elle ait trouvé une occupation, lorsqu'il reçoit un appel inquiétant d'Élisa pendant une minute. Elle vient d'avoir une altercation avec un homme et son berger malinois.

12 h 02, Élisa appelle sa mère, à l'épicerie de Rébénacq. Nathalie râle du bout des lèvres. Les clients ont l'habitude qu'elle leur rende la monnaie tout en discutant avec sa fille. Mais personne n'imagine que cet appel de deux cent vingt-deux secondes, samedi, à 12 h 02, sera leur dernière conversation.

« Je m'ennuie, maman.

— T'as pu faire une soupe avec les légumes ?

— Oui. Mais j'avais trop envie d'un McDo.

— C'est bien toi, ça !

— Je viens de croiser un mec avec son malinois. Ce con fait n'importe quoi. Il lâche son chien, sans laisse, sans rien.

— Encore tes histoires de chiens…

— J'ai eu peur ! Je promenais Chivas. Il avançait vers moi. Il était tout seul.

— Bon, tu m'agaces. J'ai du monde au magasin, on se rappelle ce soir.

— Bisous, maman, je t'aime. »

12 h 03, Christophe Ellul rappelle Élisa, qui ne répond pas. 12 h 06, Élisa réussit à le joindre. Ils discutent pendant trois minutes de l'altercation. 12 h 19 et 12 h 29, Élisa publie ses derniers messages sur Facebook : « Et voilà, encore un connard de maître avec son malinois pas attaché. Le truc arrive à fond sur moi. Heureusement que j'étais avec Chivas, et que je ne promenais pas les autres, sinon boucherie. » Le propriétaire du chien lui a mal parlé. Elle retourne sur ses pas, rue André-Monvalet. Elle rentre Chivas et va sortir Curtis.

Christophe engloutit un café, enfile son gilet fluo et ses chaussures de sécurité. Un avion les attend en zone « Mike ». Ils doivent l'emmener « au contact » des terminaux. Il envoie un texto à Élisa pour savoir si le berger malinois portait une muselière. Pas de réponse. Il raconte l'incident du malinois à ses collègues, range son portable, le temps de déjeuner.

13 h 15, Christophe remonte dans sa voiture de service. 13 h 16, il sent son téléphone vibrer. Il se dit qu'il rappellera plus tard. 13 h 19, nouveau coup de téléphone. Elle ne l'appelle jamais au travail. Deux fois, ce n'est pas normal. Cette fois, il répond. C'est le dernier appel d'Élisa. Il va durer cent trente-cinq secondes. Christophe racontera la conversation aux enquêteurs. « Elle a dit : "Ils me mordent." Je n'ai pas reconnu l'aboiement de mes chiens. Il y en avait plusieurs autour d'elle. Curtis devait tirer en avant pour la défendre, puisqu'elle disait : "Je n'arrive pas à tenir Curtis." » Christophe lui aurait dit de lâcher le chien. « Au début, j'ai pensé que c'était le malinois qui se fritait avec Curtis. Mais j'ai entendu une meute. » Un

chien l’aurait mordue au poignet, puis à la manche. Ses paroles étaient entrecoupées de hurlements. Christophe lui aurait répété de lâcher le chien. « J’entendais pas ce qu’elle disait. À un moment, elle a dû perdre son téléphone. J’entendais des aboiements et des cris de douleur. » Christophe Ellul expliquera aux enquêteurs que son portable a glissé derrière le siège passager. « Quand je l’ai récupéré, je n’entendais plus rien. » Il a raccroché et rappelé, sans succès.

Christophe Ellul prévient son supérieur hiérarchique, Amir, qu’il doit rentrer chez lui : une urgence, sans plus de précisions. Six minutes entre son poste de travail et le parking de Roissy. De 13 h 34 à 14 h 07, le téléphone de Christophe borne sur la RN2. À 14 h 07, Chaudun et Saint-Pierre-Aigle. Il parcourt 72 kilomètres en trente minutes, soit une vitesse moyenne de 140 kilomètres-heure. Il appelle Élisa à 23 reprises. Il déclare lui avoir envoyé un texto à 13 h 27 : « J’arrive, je pars. » 13 h 33 : « Je suis sur la route. » 13 h 44 : « J’arrive, je suis sur la route, dis-moi où tu es ? » 14 h 14 : « Je te trouve pas. »

13 h 45, Christophe se gare sur le plateau de Saint-Pierre-Aigle, au nord-ouest du village, où Élisa a filmé l’homme au malinois. Vers 14 heures, il fait demi-tour, passe devant chez lui, rue André-Monvalet. « Je n’ai pas vu son 4 × 4 près de la maison, j’ai continué vers l’entrée du bois. » La voiture d’Élisa est garée, 200 mètres plus loin, au fond de la voie sans issue sur le parking de la rotonde. « Pourquoi prend-elle le 4 × 4 pour aller promener le chien au bout de la rue ? » interrogeront les gendarmes. « Elle essayait de faire le moins d’efforts possible, comme la sage-femme le lui avait demandé. » Le plus raisonnable aurait été de ne pas sortir, « mais elle ne supportait pas de voir les chiens en cage. »

Au fond de l’impasse, il se gare en face du 4 × 4. Il entend le son des trompettes dans les bois. L’équipage du Rallye de Villers-Cotterêts chasse ce jour-là au sud de la RN2 du côté de Silly-la-Poterie. Celui du Rallye La Passion est parti de l’église de Faverolles, après la messe de la Saint-

Hubert, en direction du carrefour du Conservateur. Vingt minutes de route jusqu'à Saint-Pierre-Aigle. Vers 13 h 30, les chiens de chasse sont lâchés dans la forêt de Retz. Christophe voit un cavalier avec un cor et dix chiens sur les hauteurs boisées. Il s'étonne. La chasse à courre n'est pas signalée. « D'habitude, elle est indiquée, on croise les chasseurs en orange, il n'y a pas de problème. »

Il part à pied, seul, dans la forêt grise, noire et froide. Il dira aux enquêteurs qu'il a emprunté le chemin de promenade habituel. À la première bifurcation, il aurait pris la voie de gauche. Une montée au sommet du bois, jusqu'à la route goudronnée appelée « la laie du Fond-d'Argent ». Un groupe de cinq chiens retardataires l'aurait dépassé dans la voie de droite, avant de disparaître dans un lourd froissement de feuilles.

Christophe racontera qu'il hurlait le nom d'Élisa, en montant la pente, quand il a découvert ses vêtements : l'écharpe bleue, le haut bordeaux et l'anorak rouge. « Je n'ai pas compris. » Il dira le 11 février 2020 à la juge d'instruction que « le manteau était plié, les autres affaires étaient posées à côté », qu'il ignorait que le corps de sa compagne se trouvait, en contrebas, à gauche, et qu'il avait croisé un cavalier de chasse à courre en tenue d'apparat. « Il a été attiré par mes appels. Il m'a demandé pourquoi je criais. Je lui ai dit que je cherchais ma femme qui promenait mon chien. Il a répondu qu'il ne l'avait pas vue. » Christophe Ellul affirmera plus tard avoir reconnu le patron de la gendarmerie de l'Aisne. « C'est le colonel de Mestre que j'ai vu. J'en suis certain », dira-t-il à la juge d'instruction. Une affirmation contredite par l'enquête : le commandant aurait suivi la chasse à bord d'un véhicule.

Au sommet du chemin de randonnée, sur la route goudronnée dite « de la Laie-du Fond-d'Argent », des chasseurs sont assis dans leurs voitures. Personne n'a vu ni Élisa ni Curtis. Christophe fait alors demi-tour, redescend dans les bois. Il entend un foulement de sabots. D'autres cavaliers traversent le chemin. Les chevaux s'arrêtent, hennissent, les

nasaux fumants. « Ils m’ont demandé pourquoi mon chien était détaché. » Christophe n’aurait pas su répondre. Il aurait dit :

« Mon chien avec vos chiens, ça ne va pas le faire.

— Vous devriez plutôt vous faire du souci pour le vôtre », aurait répondu le cavalier.

Christophe Ellul racontera aux enquêteurs qu’il est retourné sur ses pas jusqu’à l’endroit où il aurait trouvé les vêtements. « Je criais le nom de mon chien : “Curtis.” Et je l’ai entendu aboyer au bord du chemin de randonnée, en contrebas d’un fossé. » La meute, « une vingtaine, peut-être une trentaine » de chiens, aurait surgi du bois. « Ils étaient hauts sur pattes. Ils avaient des colliers orange et vert. L’effet de masse était tellement impressionnant que j’ai d’abord pensé à ma sécurité. J’ai cru qu’ils allaient me manger, j’ai eu peur. » Deux chiens se seraient approchés, pour le renifler, avant de tracer. « Après la cohue générale, j’ai vu Curtis se redresser du sol. Il était couché sur Élisa, la protégeant. Je l’ai appelé, il a levé la tête. Il a fait 3 mètres vers moi. Il s’est arrêté. Il voulait que je descende. Je suis descendu. J’ai attrapé sa laisse et il m’a emmené vers Élisa. Elle était entièrement nue. Des morsures partout. Son ventre de femme enceinte à l’air libre, ça m’a traumatisé. J’ai pensé qu’elle avait été violée, puisqu’elle avait le pantalon en bas des jambes. Je lâche le chien, je pose ses affaires par terre, j’essaie de la ranimer en lui donnant des petites tapes sur le visage. Elle était froide. Elle n’avait plus de cheveux, ni la peau sur le crâne. »

Christophe déclarera aux enquêteurs qu’il a découvert le corps à 14 h 35. Il a appelé le 15, une fois, le 18, deux fois, à 14 h 40. Il assure que le réseau ne captait pas. Il aurait posé l’écharpe et le pull à côté du corps, fouillé l’anorak rouge pour retrouver le téléphone d’Élisa. « Il n’y avait qu’un paquet de Marlboro. » Il a fait sonner le téléphone d’Élisa, à 14 h 44, pendant cent cinquante-sept secondes. Il aurait découvert une muselière, à ce moment, à proximité du corps. Christophe racontera qu’il a

couvert le corps avec l'anorak rouge, avant de courir sur le chemin de randonnée qui descend jusqu'au parking. Toujours pas de réseau. Christophe fait monter Curtis dans la voiture, par la porte arrière droite de la BMW. « Le chien était traumatisé, il avait du sang sur le harnais. Il avait un coup de croc à la tête. Il avait du sang sur la gueule. Il a sûrement voulu la lécher pour la réveiller. Il s'est mis du sang partout. Il était apeuré, vu qu'elle ne se réveillait pas. Il n'a pas compris, et donc il est resté sur place. […] Il ne mordait pas les humains. Ce n'est pas un chien catégorisé, c'est un croisement. Il ne s'est jamais battu avec un autre chien. Jamais goûté de sang. Hyper protecteur, il avait une relation fusionnelle avec Élisa », expliquera-t-il aux enquêteurs. Sur la banquette arrière, il y a une serviette de bain blanche et la couverture bleue à carreaux que leur avait données Nathalie. « On les gardait pour essuyer les pattes du chien avant qu'il monte dans la voiture. Cette fois, je ne l'ai pas nettoyé. »

Christophe serait allé sur la rue André-Monvalet pour capter le réseau téléphonique. Dix secondes plus tard, il appelle sa sœur, Séverine, pendant une minute. 14 h 47, il appelle Amir, son chef à Roissy, pour lui expliquer qu'il ne retournera pas à son poste de travail. 14 h 50, il est au téléphone avec sa sœur lorsqu'il demande de l'aide à Nadine, la voisine, qui prévient les secours. Elle l'accompagne en forêt avant de rentrer chez elle, pour attendre les pompiers. Christophe retourne sur le parking quand il entend la sirène du camion. Il montre un autre chemin au lieutenant Perrier : un raccourci à travers les bois, plus plat, 400 mètres tout droit, jusqu'au corps d'Élisa.

6. L'HOMME AU MALINOIS

Les gendarmes s'intéressent tout particulièrement à la page Facebook d'Élisa. Sa dernière publication attire leur attention. À 12 h 19, elle dénonce une altercation avec « un connard de maître ». 12 h 29, elle filme une vidéo

silencieuse de l'homme au malinois, depuis l'habitacle de sa voiture. L'individu n'est pas identifiable mais ressemble à un joggeur.

Les gendarmes s'arrêtent sur les appels émis par Élisa une heure et demie avant sa mort déclarée. Nathalie Pilarski, sa mère, témoigne : « Je lui avais dit qu'elle m'embêtait avec ses histoires de chiens. » Christophe Ellul, ensuite : « Elle était très en colère. Il lui avait mal parlé. J'avais eu le même incident avec ce malinois. Il avait foncé sur moi alors que mon chien était en laisse. Ça s'est fini comme ça. » Durant son audition, le compagnon d'Élisa Pilarski évoque un message anonyme reçu, le matin, sur son téléphone portable. Il aurait peut-être une information à fournir aux enquêteurs. « Le propriétaire du malinois habiterait à Villers-Cotterêts avec son animal. » Après l'altercation, Élisa est allée chercher Curtis. Aurait-elle voulu montrer les muscles, au risque d'une bagarre de chiens qui aurait dégénéré ?

Les gendarmes connaissent bien les malinois. L'État français les a préférés aux bergers allemands pour équiper les forces de l'ordre. Ils ne font pas partie de la catégorie des chiens dangereux, mais les amateurs de compétitions canines les utilisent souvent dans les disciplines au mordant. Les militaires se souviennent tous de Diesel, la chienne du RAID, morte dans l'assaut contre les terroristes du Bataclan, le 18 novembre 2015, en centre-ville de Saint-Denis.

« Tu te souviens que les fans de chiens avaient créé une communauté "Je suis Diesel", sur Facebook ? »

Les enquêteurs sourient. L'un d'eux éclate de rire. Une ruse pour chasser les images d'horreur. La tension retombe. Ils replongent dans le dossier. « Il faut vérifier la présence d'un malinois accompagnant un joggeur aux alentours de midi et identifier le propriétaire de ce chien. »

Dès le lendemain, les militaires se lancent à la recherche de celui qu'ils appellent « l'homme au malinois ». Avec l'aide du maire de Saint-Pierre-Aigle, ils interrogent les villageois qui possèdent ce type de chien. Les

gendarmes entrent dans une résidence, tapent à la porte. Un individu ouvre. Il confirme être le propriétaire d'un berger allemand croisé avec un beauceron, mais jure l'avoir perdu depuis le 27 octobre. « Malgré les recherches, je ne l'ai toujours pas retrouvé. » Les gendarmes quittent la résidence, notant que « l'intéressé ne présente, en aucun cas, le profil d'une personne pratiquant la course à pied ». Un peu plus loin, sentier du Marais, une jeune femme confirme qu'elle possède deux bergers belges. La femelle formée au gardiennage était au travail avec son conjoint, maître-chien professionnel. La jeune femme ajoute que ce dernier ne pratique jamais la course à pied et qu'elle promène toujours les chiens en laisse. Avant de rentrer à Soissons, les gendarmes constatent la présence de quatre chiens, dont trois de type berger, dans une maison. Un couple de retraités leur ouvre. Ils sortent dans les rues voisines, rarement dans le village, mais toujours en laisse. Quant à la course à pied, ce n'est plus de leur âge.

Les gendarmes se lancent dans un porte-à-porte rue André-Monvalet. Un riverain avoue qu'il n'est pas rassuré quand il y a une chasse à courre. « On ne laisse pas les enfants dehors, car les chiens ont tendance à traverser. » Untel se souvient d'un problème avec un rottweiler, plus bas, dans la rue. « J'avais appelé les gendarmes, mais ça fait longtemps. » Telle autre raconte qu'une chasse à courre est entrée dans sa propriété, sans son accord, pour suivre un cerf. « Ça s'est très mal passé », mais le soir même le maître d'équipage lui apportait une bouteille de champagne pour s'excuser. C'était au printemps dernier. Et puis Christophe et Élisa se sont disputés en pleine rue, au mois d'août. L'enquête de voisinage n'apporte rien de plus. Pendant ce temps, la rumeur se propage sur les réseaux sociaux. L'homme au malinois serait habillé en treillis militaire. Un gendarme ou un chasseur ? Élisa Pilarski aurait-elle eu le temps de transmettre cette information à Christophe Ellul lors de son dernier appel ? La rumeur enfle jusqu'à ce qu'un homme d'une soixantaine d'années se

présente, de lui-même, à la gendarmerie avec une chienne de 5 ans. Il habite un village voisin de Saint-Pierre-Aigle, depuis vingt ans.

Devant le journal télévisé, mercredi soir, il a appris que la police recherchait activement une personne avec un malinois. Il serait lié au drame de Saint-Pierre-Aigle. Puis les médias diffusent une capture d'écran de la page Facebook d'Élisa Pilarski qui embrasse Ice, gros chien brun au plastron blanc. « Elle n'était pas aussi maquillée lors de notre altercation », commence l'homme au malinois.

Il est entendu au commissariat de Soissons. « Sous le coup de l'émotion, elle a eu peur de mon chien », raconte-t-il. Il promène Lou toujours aux alentours de midi. Une balade d'une heure trente sur ce petit chemin qui mène à la ferme sur les hauteurs de Saint-Pierre-Aigle. Il aime bien cet endroit. Il est souvent seul. Il peut détacher sa chienne. Elle se dégourdit les pattes dans les champs. « Elle fait un peu d'exercice. » Samedi, il a vu une silhouette qui arrivait dans sa direction. Lou s'est approchée de la jeune femme, qui promenait « une sorte de pitbull ou un molosse de petite taille », qu'elle a pris dans ses bras. Le chien était en laisse, mais il ne portait pas de muselière. Il raconte une discussion tendue qui a duré une dizaine de secondes.

« Vous ne voyez pas que je suis enceinte ! lui a-t-elle dit en ouvrant son manteau.

— Si vous avez peur dans votre état, il vaut mieux rester chez vous !

— Heureusement que je n'étais pas avec mes autres chiens, ça aurait pu être très grave. »

L'homme au malinois a continué sa promenade sur un sentier, sur quelques centaines de mètres. Il s'est retourné à plusieurs reprises pour s'assurer qu'elle ne le suivait pas, avant de faire demi-tour et de rentrer chez lui.

L'hypothèse d'une altercation qui dégénère ne tient pas. Élisa n'a pas sorti Curtis de son box pour affronter l'homme au malinois. Bien au

contraire, elle est partie en forêt pour ne pas le recroiser.

CHAPITRE 3

1. DÉBUCHER

Ils sont marqués de la lettre B, taillée aux ciseaux dans le poil du flanc droit. Sébastien Van den Berghe possède deux lots homogènes, un pour le mercredi, un pour le dimanche. La veille de la Saint-Hubert, le maître d'équipage a fait la liste des chiens qu'il emmène. Il a chassé trois jours plus tôt à Latilly. Les chiens blessés ont été mis au repos. Hier, il a pris 21 chiens de la même tranche d'âge. Des chiens qui s'entendent bien. Myrtille, Jurançon, Musicien, Linotte, Isidor, Mirabelle, Magicien, Majestueux, Livaro, Lieutenant, Iris, Islande, Néron, Filou, Macaron, Magnum, Jupiter, Jonquille, Hickory, Jura, Istar. Le piqueux, surnommé « Débucher », leur a passé le collier orange fluo sur lequel est inscrit le nom de la meute, « La Passion », ainsi qu'un numéro de téléphone s'ils venaient à se perdre.

« Il y avait 21 chiens, au départ et à l'arrivée », répétera Débucher aux enquêteurs. Le piqueux connaît la meute. Il la nourrit et la soigne tous les matins. « Les anti-chasse prétendent qu'on les affame. Les vingt-quatre heures d'abstinence, c'est pour ne pas charger l'estomac pendant la course », expliquera-t-il aux gendarmes.

Tout le monde le connaît sous son nom de chasse, Débucher. Un terme qui signifie : « faire sortir une bête du bois, lui faire quitter le refuge, à grand renfort de bruit, pour l'emmener en terrain découvert ». C'est aussi le nom de la fanfare que l'on sonne quand l'animal débuche. La Saint-Hubert a quelque chose de particulier pour lui, valet de chiens de père en fils. La chasse à courre, c'est sa vie, comme ça l'était pour son père, employé par le Rallye La Passion. Si les cavaliers ont coutume de dire « À jeune cavalier, vieux cheval », dans la meute, c'est pareil : les vieux chiens dressent les jeunes. Très tôt, Débucher a connu la forêt de Retz, grâce à son père. Il a été recruté au début des années 2010 par Sébastien Van den Berghe, qui l'héberge sur le domaine de Javeline avec sa femme et ses enfants. Il prépare une soixantaine de chasses par an, tous les mercredis et les dimanches, du début de l'automne à la fin de l'hiver. L'été, il enseigne aux jeunes chiens comment courir derrière le chevreuil. S'ils partent sur un sanglier, il les arrête. C'est important qu'ils se concentrent sur un gibier. Une meute est un équipage de spécialistes. « Prendre un herbivore sauvage avec des carnivores domestiqués, sans utiliser d'armes. Voilà le sens de la chasse à courre », explique-t-il, ce samedi matin, aux petits et grands qui suivent la journée découverte organisée pour la Saint-Hubert.

Débucher a bien préparé les animaux, mais il n'assiste pas à leur bénédiction à l'église de Faverolles à 10 heures. Une vilaine gastro l'empêche de monter à cheval. D'habitude, Débucher sert les chiens. Il chasse aux côtés du maître. Les autres boutons d'équipage n'ont pas ce privilège : ils ont juste le droit de regarder. Ils peuvent prévenir quand ils voient le chevreuil ou qu'un chien quitte la meute. Mais ils ont interdiction de sortir des chemins.

Ce jour de la Saint-Hubert, tripes en vrac, Débucher est dispensé. Le maître part seul. Il verra la chasse depuis sa voiture, comme les suiveurs, Robert et Joseph. Les deux retraités baissent les vitres. Ils écoutent ce qui se passe, jettent un œil, au cas où un jeune chien se perde. Ils s'embêtent un

peu. Les chiens ne chassent pas, ils se promènent, comme les cavaliers. Il n'y a jamais d'animaux pour la Saint-Hubert.

« Il y a trop de sangliers, le gibier s'en va, commente Joseph.

— Pas de gibier, pas de chasse, ajoute Robert.

— Les chiens ne prendront rien aujourd'hui.

— Pas de chasse, pas de récompense.

— Mais nous, on va boire un petit coup et on va manger un morceau ! »

Vers 16 h 30, les deux retraités ont entendu la rosalie. Ils rentrent au camion. Les chasseurs ressortent les paniers. Parents et enfants attendent le spectacle du retour des chiens. Un peu d'animation. Mme Deferre a suivi la chasse avec Mme Camus. Leur Renault Clio bleue a circulé toute l'après-midi sur la même petite route, entre le carrefour du Conservateur et le carrefour des Fourneaux. Véronique n'est « pas très brave, elle a peur des chevaux », contrairement à son mari et à sa fille, qui sont cavaliers dans l'équipage. Lorsque la meute arrive au camion, elle se tient à distance. Les animaux montent dans les fourgons. Débucher compte les chiens. C'est son métier. « Vingt et un chiens. Ils étaient tous là », martèlera-t-il. Le ventre noué, il retourne à la ferme nourrir les animaux, laver les chevaux et les rentrer dans les box. Devant les gendarmes, Véronique confirmera : il y avait bien 21 chiens au départ et à l'arrivée. « Le piqueux annonce toujours le nombre de chiens. Cette fois, il a dit : "Aujourd'hui, nous découplerons en forêt avec 21 chiens." » Les gendarmes lui feront répéter. Perturbée, elle ajoutera : « Je me redis cette phrase depuis hier pour ne pas me tromper. »

2. MAÎTRE DEMARCQ

Dimanche matin, 7 h 04, maître Demarcq est réveillé par la sonnerie de son téléphone. Le futur bâtonnier du barreau d'Amiens est un chasseur confirmé, bouton de l'équipage de Rivecourt dans le massif de l'Oise. Au bout du fil, le représentant local de la Société de vénerie ; en Picardie, la chasse à courre est un petit monde.

« Maître, il y a eu un incident, hier, dans la forêt de Retz.

— Je t'écoute.

— Une femme enceinte a été retrouvée morte, dévorée.

— Effectivement, c'est un incident !

— L'équipage de Van den Berghe était dans la forêt…

— Je ne vois pas en quoi ça nous concerne.

— Van den Berghe chassait dans la forêt au moment où cette femme est morte. Il a été auditionné par les gendarmes…

— D'accord, mais la forêt de Retz n'est pas un petit parc. S'il y a un mort au bout de ta rue, je ne vois pas pourquoi tu serais impliqué dans un homicide.

— Oui, mais la jeune femme promenait son chien. Une bagarre entre chiens, ça peut être terrible.

— Si elle s'est interposée entre les animaux, qu'elle est tombée et qu'elle en est morte, ce serait une première. Si c'est le cas, on est foutus. Que ce soit bien clair. Si nos chiens sont impliqués dans un décès en forêt, nous sommes tous morts. Tu sais comment elle a été retrouvée ?

— Dévorée…

— Les chiens de Van den Berghe avaient des traces de sang ?

— Non. Rien. Ils n'ont même pas pris le chevreuil…

— Si aucun de nos chiens n'est blessé, s'il n'y a pas de sang sur eux, on est totalement étrangers à cet incident.

— Bien sûr, mais s'il y a eu une bagarre entre chiens…

— Laisse-moi la matinée, je bois un café et je me mets au travail… »

Maître Demarcq n'a pas encore été saisi par Van den Berghe. Il sait seulement que le maître d'équipage a été entendu par les pandores et qu'ils ont examiné la meute. L'avocat de la vénerie vérifie les infos de son côté. Une source confidentielle lui confirme que leurs chiens n'ont « ni sang, ni morsure ». « Depuis deux mille ans que la chasse à courre est codifiée, une meute n'a jamais attaqué un être humain », se répète-t-il, mais l'avocat reste

sur ses gardes : tout est possible. Par principe, maître Demarcq ne croit pas ses clients sur parole. La matière pénale est inflammable. Il se fie plutôt à l'enquête. Il ouvre toujours un dossier à travers ce filtre. Vingt ans qu'il traite des affaires de crimes et délits, dont quelques-unes de haut niveau. Ancien collaborateur d'Éric Dupond-Moretti, il défend la Société de vénerie depuis le 21 octobre 2017 et le fameux épisode de La Croix-Saint-Ouen, qui a mis le feu aux poudres. Basé en Picardie, il travaille régulièrement sur les incidents qui surviennent en forêt entre les militants d'AVA et les équipages de vénerie. Il connaît bien leur stratégie, il sait qu'une allumette suffit.

Maître Demarcq est un passionné de guerre. Mis à part les codes juridiques, sa bibliothèque est composée essentiellement de livres de chasse et de traités militaires. Il est officier de réserve, avec une grosse clientèle de l'armée. Ses faux airs d'officier saint-cyrien tranchent avec sa rondeur picarde. Du haut de son mètre quatre-vingt-dix, il scrute son interlocuteur avec son regard d'aigle, quelques secondes, avant de parler. Sa bouche plate, cachée derrière une barbe taillée au millimètre, s'exprime sans laisser aucune place au hasard, parfois pour dire, audibles et clairs, des propos qui oscillent entre le bon mot et la gouaille aristocratique, parfois pour ne rien dire, mâchant des silences comme distillée à l'alambic.

Dès son plus jeune âge, maître Demarcq voulait devenir bouton d'un équipage, mais il n'a pas appris à monter à cheval dans un poney club. Il est né dans une famille qui ne chassait pas et ses parents ont déménagé en ville quand il avait 3 ans. Les enfants de son âge réclamaient un vélo ou une mobylette, lui s'est acheté un vieux canasson avec son argent de poche. Trois chutes plus tard, il apprenait à monter à cheval. Il est devenu moniteur d'équitation, donnant des leçons pour payer ses études de droit, et a passé son permis de chasse avant d'être accueilli dans un équipage. Pour lui, la chasse à courre représente « des siècles d'art de vivre ». Une tradition à défendre contre les assauts d'AVA, « ce groupuscule d'ultra-gauche : des

black blocs organisés en petites équipes autonomes ». Il écrit avec délice son amour de la chasse à courre sur un site Internet dédié. « Faire le pied aux premières heures du jour, et écouter la forêt qui s'éveille aux lueurs de l'aube. Au soir d'une froide journée d'hiver, les membres endoloris et les lèvres gercées, la retraite manquée, sonnée, n'avoir vu du cerf qu'une empreinte furtive sur la terre de nos forêts. »

Dans une tribune au *Monde*, écrite en novembre 2017, Laurence Parisot, ancienne patronne du MEDEF, avait demandé ouvertement l'interdiction de la chasse à courre. « Monsieur le ministre de la Transition écologique et solidaire, cher Nicolas Hulot, allez sur YouTube. Tapez "cerf abattu". Regardez la vidéo. Avez-vous jamais vu une pareille dignité ? Le regard impavide, la tête haute, le souffle âpre, le cerf a cessé de fuir. Se croit-il en sécurité dans le jardin de ce coquet pavillon en bordure de la forêt de Compiègne ? A-t-il compris que tous ceux qui sont sortis de chez eux pour le voir et qui s'agglutinent devant les grilles de la maison veulent qu'il vive ? A-t-il entendu le sanglot angoissé de cette enfant qui implore qu'on le laisse tranquille ? Hélas. Quelques gendarmes et un maître d'équipage plus tard, le sang du cerf ruisselle sur les dalles blanches de la rue de la Vénerie – quelle prédestination ! – à La Croix-Saint-Ouen, dans l'Oise. Nous sommes des dizaines de milliers de Français sous le choc de cette vidéo. Et nous sommes des millions de Français à être bouleversés par la souffrance animale[1]. »

Maître Demarcq lui avait répondu sur Chassons.com. « Dans un premier temps, j'avoue avoir été heureux d'imaginer un instant que vos multiples fonctions, que ce soit au sein de l'IFOP, de Michelin ou d'EDF, vous laissaient le loisir, entre deux déjeuners au Siècle, de vous échapper pour vous ressourcer à cheval, en forêt, loin de l'agitation citadine. Ma déception n'en fut que plus vive, lorsque, au fil de cette tribune, j'ai découvert que votre connaissance d'un sujet qui m'est cher et sur lequel vous vous posez, à l'envi, en donneuse de leçons, se limitait, pour l'heure, au simple

visionnage d’une vidéo sur YouTube. […] Mais permettez-moi, madame, à ce stade de mon propos, une simple question : que vous inspirerait celui qui se permettrait de lancer un tel appel à propos des instituts de sondages, du monde de la banque, de la production d’électricité ou la fabrication de pneumatiques, en ne connaissant de ces sujets que le visionnage de quelques minutes sur Internet ? Les mots vous manqueraient sans doute, et je ne vous en fais pas grief. Votre dernière tribune m’apparaît pour le coup ignorante, outrancière et démagogique[2]. »

Le président de la Société de vénerie, Pierre de Roüalle, satisfait de lire ce billet, soulagé de sentir une résistance au discours ambiant, avait appelé l’avocat en renfort. Maître Demarcq débarquait à Paris, rue des Archives. Le monde de la chasse à courre était abasourdi. Il pensait être implanté dans les territoires français, suivi en forêt par des gens qui l’aimaient. Avec l’épisode de La Croix-Saint-Ouen, il découvrait, sans comprendre, qu’une partie de l’opinion le détestait.

Au dernier étage de la Société de vénerie, maître Demarcq avait pris place dans une pièce sous les combles. L’ancien monde, électrocuté, prenait de plein fouet la vague anti-chasse. « Tout ça pour un cerf dans un jardin ? » s’était étonné l’un des membres de la Société de vénerie. « Ils ne comprennent pas », s’était dit maître Demarcq.

« Le gouvernement Mitterrand, en 1982, avait bien tenté d’abolir la vénerie, mais la fronde était restée lettre morte.

— Cette partie de la population est aussi infime qu’elle est haineuse.

— Du temps de Mme Monique, ils sortaient leurs panneaux. On se bagarrait. Et puis c’était fini.

— Il n’y avait pas les réseaux sociaux, avait prévenu maître Demarcq. Avant, il fallait un appareil photo, développer sa pellicule, avant de trouver un journal pour publier le cliché. Aujourd’hui, ils ont tous un téléphone dans la poche. Et leurs images sont envoyées sur Internet, diffusées à des millions de personnes en un clic ! »

En octobre 2017, la Société de vénerie avait bien sanctionné Alain Drach, le privant de sa position de maître d'équipage jusqu'à la fin de la saison, interdisant la chasse à courre en forêt de Compiègne pendant un mois. Une sanction lourde qui n'avait pas empêché Alain Drach de maintenir la traditionnelle messe de la Saint-Hubert, le samedi suivant. Il avait un allié de poids : le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Oise, Guy Harlé d'Ophove. « Jamais la messe ne sera annulée, ça serait trop facile. Et s'il devait y avoir des violences, j'attaquerai devant les tribunaux. » Finalement, pour la première fois depuis un siècle, la messe de la Saint-Hubert n'avait pas eu lieu à l'abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois. Cinq cents personnes y étaient rassemblées pour réclamer l'abolition de la vénerie, comme en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni, qui l'a interdite en 2015. Les abolitionnistes hurlaient « Barbarie ! Chasse à courre ! » en distribuant des gâteaux, savourant leur petite victoire, avant d'apprendre, furax, qu'une cérémonie plus discrète se déroulait à l'église voisine du Plessis-Brion. L'information avait fait le tour de la place. Une trentaine de militants AVA s'étaient précipités devant le château de Rivecourt, où les chasseurs en tenue d'apparat vert forêt parée d'or s'apprêtaient à traquer le cerf. Les manifestants avaient assiégé le château, bloquant le portail et les routes avec leurs voitures, avant de pourchasser les veneurs qui avaient réussi à rejoindre les forêts de Laigue et d'Ourscamp.

Ce jour-là, maître Demarcq, bouton de l'équipage de Rivecourt, a été pris à partie. Trois militants lui sont tombés dessus. « Lâche ton cheval, il va rentrer tout seul », a lancé l'un d'eux, tandis qu'un autre saisissait l'animal à l'encolure. L'avocat a mis pied à terre. Il s'est défendu à coups de poing. Maître Demarcq en a perdu son fouet. Aujourd'hui, l'avocat de la vénerie en sourit. Il raconte la bagarre avec son léger accent picard mâtiné de franche camaraderie. « Il ne faut pas gonfler Gérard Lambert quand il répare sa mobylette. » Le soir, il se détend un peu, comme après une

bataille. Il s’amuse de la guerre sans imaginer les contours de la paix. Dimanche, entre amis, l’affaire Pilarski va s’inviter à table, inévitablement. L’histoire de cette jeune femme sera sur toutes les bouches. Il ignore le dossier, mais il sent que le conflit est proche. L’avocat de la Société de vénerie sait qu’entre la poire et le fromage il verra poindre les feux du prochain coup de canon. Il reprendra immédiatement son sérieux, sans casser l’ambiance, mais préviendra : « Un jour, un type va rester sur le carreau. Je ne sais pas si ce sera un des nôtres ou un des leurs. Mais, s’il y a un mort lors d’une chasse à courre, je crois que, nous-mêmes, nous n’aurions plus plaisir à ce sport. Ce jour-là, ce sera la fin de la vénerie. »

3. MATTHIAS

La BMW grise s’engouffre dans la rue André-Monvalet. L’illumination que j’attendais dans le froid glacial de Saint-Pierre-Aigle. « Ne sors pas la caméra tout de suite, on va attendre qu’il se gare. Je vais aller lui parler d’abord. » La rencontre des victimes nécessite de la délicatesse : savoir-faire et bienveillance. Je vais essayer d’éviter le « suraccident ». Je serre les dents.

La BMW s’arrête devant le portail noir. Un homme massif, crâne dégarni, mine fatiguée, descend de la voiture.

« Bonjour, monsieur, je m’appelle Matthias. Je suis journaliste pour une chaîne d’information en continu. Je suis infiniment désolé de vous déranger, mais êtes-vous le compagnon de Mme Pilarski ?

— Oui. »

Ce scénario, je l’ai vécu mille fois. Trouver la personne et enchaîner. Sans balbutier. L’expérience compte, des techniques existent. Reste la peur. Peur de rouvrir la blessure d’une personne endeuillée. Pourquoi ne pas tout abandonner et rebrousser chemin ? Cinq secondes d’angoisse qui reviennent systématiquement. La bouche pâteuse. Je me gratte. Je me touche le nez. Je me frotte les mains. Je sais que mes tocs trahissent un malaise. Il faudrait

gommer ces mauvais réflexes pour paraître plus sûr de moi. Impossible. Je me ressaisis. « Parce que c'est mon job. Si je n'y vais pas, un autre journaliste ira à ma place. » J'accroche Christophe Ellul, droit dans les yeux. Dans pareilles circonstances, prendre des nouvelles peut paraître absurde, voire déplacé ; mais c'est la seule option possible pour nouer un lien. « Je ne suis pas son ennemi. Mon intérêt peut lui apporter un peu de réconfort. » Je me convaincs. En réalité, je redoute le silence ou la violence.

« Laissez-moi un instant, je reviens », me dit Christophe Ellul.

Sa sœur, Séverine, l'accompagne depuis quatre jours. Elle s'est empressée de le rejoindre à Saint-Pierre-Aigle. Elle était à ses côtés lorsqu'il a reconnu le corps à la gendarmerie. Elle ne l'a pas quitté depuis le drame. Elle l'a même hébergé. Ce matin, Christophe passe chercher ses affaires avant de retourner chez elle, en banlieue parisienne. Je salue Séverine et j'attends devant le pavillon.

« Dans ces moments-là, je ne sais jamais si les gens vont revenir.

— On n'a pas vraiment le choix », répond Jean-Daniel, le cameraman.

Au fond de moi, je me doute de la réponse de Christophe Ellul. Quand on demande de patienter, 99 % de chances que personne ne revienne. Quatrième principe : savoir attendre, sans garantie de résultat. C'est la clé du métier. J'ignorais encore, il y a quelques minutes, l'identité du compagnon d'Élisa. Combien de temps avions-nous attendu la BMW ? Dix minutes ? Une demi-heure ? Une heure ? Sans l'aide de la voisine, j'aurais sonné à toutes les portes de la rue, mais j'aurais fini par trouver. À ce moment, j'ai l'impression d'être au même niveau qu'un policier sur la scène du crime. J'interroge les témoins, je relève des indices. Il ne s'agit pas d'indices techniques ou scientifiques, mais de renseignements d'intérêt journalistique. Que s'est-il passé ? Des témoins ont-ils vu la scène ? Ces témoins souhaitent-ils s'exprimer ? Toutes ces questions, je me les pose, assis sur un trottoir, à quelques dizaines de mètres du pavillon. J'allume une cigarette. Je consulte frénétiquement mon portable. Je vérifie que la

concurrence n’a pas déjà obtenu le témoignage de Christophe Ellul. Il n’y a pas de réseau. Patience.

Christophe Ellul sort sur le pas de la porte. Un muret en pierre surplombe la maison. Il monte le chemin d’une démarche mal assurée et ouvre le vieux portail noir. Il porte une veste grise matelassée Quechua. J’ai la même, achetée chez Decathlon pour les missions neige. Il fait très froid ce matin. Mon manteau ne suffit pas. Je suis gelé dans mon jean et mes bottines. Cliché du journaliste parisien. Christophe Ellul porte un pantalon technique et d’épaisses chaussures de randonnée. L’expérience. Il allume une cigarette, marche quelques minutes pour s’éloigner de sa maison. Pour sa sécurité, il faut un cadre neutre et anonyme. Une interview de dos. Ma tête au deuxième plan. Des champs au dernier plan. « Votre compagne est décédée, les chiens de la chasse à courre font figure de suspects numéro un. Afin que l’affaire n’en reste pas là, je vous propose de me confier ce que vous avez vu lorsque vous êtes allé sur les traces d’Élisa, dans cette forêt de Retz. » Avant de commencer, Christophe Ellul me confie qu’il a été témoin de certaines choses qu’il veut mettre en lumière. Il doit pouvoir dire sa vérité.

L’interview débute. La caméra enregistre.

« Pouvez-vous me raconter comment tout cela s’est déroulé, chronologiquement ?

— Je suis parti au travail ce matin. Élisa m’a dit qu’elle allait sortir les chiens. Elle a publié une photo sur Facebook avec Chivas. Elle raconte dans ce post une petite altercation qu’elle a eue avec un propriétaire de malinois. Je pense qu’il n’a rien à voir dans l’histoire.

— Que s’est-il passé après ?

— Elle a pris Curtis, je l’ai appris comme ça par téléphone, j’étais pas au courant qu’elle allait sortir Curtis. Elle m’a envoyé un message en me disant ce qu’il se passait.

— Que disait ce message ? »

Christophe Ellul sanglote.

« Qu'elle était inquiète, qu'il y avait beaucoup de chiens autour d'elle et qu'elle tenait Curtis. Il m'a fallu quarante-cinq minutes pour faire le retour depuis Roissy.

— Et ensuite ?

— J'ai passé beaucoup de temps à la chercher. J'étais déjà sur le plateau pour la trouver. Je ne l'ai pas vue, je suis revenu du côté de la forêt. J'ai vu son 4 × 4, je suis descendu et j'ai passé mon temps à la chercher.

— Qu'avez-vous vu ?

— J'ai croisé des chiens de chasse dans un premier temps, et un cavalier. Quand je suis redescendu pour continuer à chercher Élisa, j'ai appelé Curtis.

— Curtis vous a entendu ?

— Oui, il m'a prévenu en aboyant.

— Vous vous êtes approché ?

— Oui, je découvre un ravin, un précipice. Je vois une trentaine de chiens arriver sur moi, donc je m'écarte. Puis je descends le précipice pour aller chercher Curtis. Je vois un tronc d'arbre. » Christophe a la voix qui s'étrangle. « Et quand je me suis rapproché, je me suis aperçu que ce n'était pas un tronc d'arbre, mais c'était le ventre de ma femme qui était à découvert, parce qu'elle a été déshabillée entièrement. »

Christophe Ellul fond en larmes. Élisa était enceinte. Ils avaient déjà trouvé le prénom de leur enfant : Enzo. Je hoche la tête mécaniquement pour ne pas dévoiler mon effroi. Je baisse les yeux, serre les dents, fronce les sourcils pour marquer mon soutien. Il paraît que mes émotions se lisaient sur mon visage. Un urgentiste, invité en plateau pour un tout autre sujet, verra cette interview à l'antenne et dira à l'une des présentatrices : « Votre collègue a l'air marqué, on le voit sur son visage, on ne soupçonne peut-être pas les conséquences psychologiques de recevoir régulièrement de tels témoignages à la figure. » Quand elle me racontera plus tard cette

anecdote, je répondrai à ma consœur que ce sont avant tout les victimes qui souffrent. « Notre peine est secondaire. » Néanmoins, si les reporters de guerre ressentent souvent du stress post-traumatique, les journalistes habitués aux drames gardent aussi quelques séquelles. Je le découvrirai plus tard.

« Que s'est-il passé ensuite ?

— J'ai récupéré la laisse de Curtis. Je suis descendu auprès d'Élisa. Je l'ai relâché pour m'occuper d'Élisa, voir comment elle allait. Elle était dévorée de partout. »

Ni lui ni moi n'avons la force d'aller plus loin. Je suis sidéré. Sidéré par la violence des faits, par la douleur de cet homme. Après l'interview, je tente de le réconforter en lui expliquant que son témoignage est important pour la suite de l'enquête. Je sais que la médiatisation d'une affaire peut aider. On se quitte ainsi : sur le pas de la porte.

Jean-Daniel et moi cherchons la 4G pour envoyer l'interview. Pas évident à Saint-Pierre-Aigle. Quelques centaines de mètres plus haut, sur une colline, les téléphones captent. Jean-Daniel sort l'Aviwest, mini-valise satellite qui fonctionne avec des cartes SIM dépendantes du réseau satellite. Je transmets les rushes à Paris. Deux minutes après, coup de fil du rédacteur en chef : « On ne peut que l'écouter et s'émouvoir, immédiatement. La détresse de cet homme, la puissance du témoignage, cette histoire va basculer. » Les premiers directs arrivent. L'interview sera diffusée, plusieurs fois, toute la soirée, jusqu'à une heure très tardive. Morte dans cette immense forêt glaciale, Élisa Pilarski renaissait sur les ondes. Grandeur et vertige de la médiatisation.

4. MATTHIAS

Le soir de l'interview de Christophe Ellul, je file à Soissons. Je prends mes clés à la réception du Best Western ; 109 euros la chambre standard. Dormir dans de nouveaux draps chaque soir : le luxe du reporter. Mercredi

20 novembre 2019, 7 h 30, la mélodie détestable de mon téléphone me réveille. « Soie ». Les concepteurs de sonneries ont de l'audace. « Marteau piqueur » aurait été plus approprié. Je défais ma valise. Je tire les rideaux en tissu. Le jour s'est levé. Je me douche avant de rassembler mes affaires : un chargeur, deux caleçons, trois stylos. Huit heures, je descends à la réception. Deux cafés. Pour l'énergie. Un long, un court, que j'engloutis rapidement. Un jus d'orange, pour le goût. Petit déjeuner terminé. J'allume une cigarette. La première, la meilleure. Je ne peux m'empêcher d'imaginer le regard noir de mon médecin.

« Vous vous maltraitez, Matthias. Votre ventre, c'est votre deuxième cerveau.

— Oui, docteur, mais je ne sais pas faire autrement. Je suis une vieille âme d'à peine 30 ans, incapable de déroger à mes routines de journaliste épuisé. Je suis un obsessionnel, fatigué par ces horaires déments. »

La Citroën C4 de la chaîne a de la reprise. Christophe Ellul a donné des interviews à plusieurs médias. Je ne suis sûrement pas le seul journaliste en mission dans l'Aisne. Je voudrais convaincre les chasseurs de prendre la parole, mais le portable de Sébastien Van den Berghe sonne dans le vide. J'ai trouvé une adresse : la ferme de Javeline, dans la Somme. Je file à vingt minutes de Soissons. Direction Faverolles, dont le nom est dérivé du latin *faba* (« fève ») et signifie « champ où l'on cultive les fèves ». Morne plaine baignée de sang. J'imagine les combats de la Grande Guerre. Au rond-point des Loups, un monument de pierre est dressé entre quatre obus cerclés d'or : « Ici, la 128e division arrêta l'ennemi (juin 1918), et par une offensive victorieuse (juillet 1918) contribua à son recul définitif. » Sur un poteau électrique, une affiche jaunie de Marine Le Pen : « Immigration, nous avons les solutions. » Aux présidentielles de 2017, l'extrême droite a obtenu ici 42 % des voix au premier tour, et la majorité aux législatives.

Je m'engage en pleine forêt, sur une route en terre. Un peu d'aventure… Le chemin ressemble de plus en plus à une voie privée. J'entre dans un

domaine. Javeline n’a de ferme que le nom. Cette belle maison en pierre, construite autour d’une grande cour carrée, est agrémentée de larges fenêtres blanches à petits carreaux. Une balançoire trône au centre. Au fond, les écuries et le chenil. À l’entrée, ni portail ni sonnette. Impossible de se signaler, ou de progresser sans effraction. Je souris. S’il avait répondu au téléphone, on aurait pu le prévenir de notre arrivée. Rapidement, d’autres voitures débarquent. Trois, quatre, cinq, puis six véhicules se garent devant la ferme de Javeline. *L’Union*, France 3, RTL, TF1, M6, BFM. Le raffut des moteurs trouble la quiétude de la forêt. On a tous eu la même idée. Voilà qui va nous faciliter la tâche. Dans ce métier, l’union fait la force. Et le chasseur se sachant chassé ne peut plus reculer. La meute, aujourd’hui, c’est nous. Un homme à la silhouette élancée nous aperçoit. Il s’approche. Une doudoune sans manches, la tenue du chasseur du dimanche. Les cheveux ondulés, l’air apeuré, le téléphone à l’oreille. Quelques mots inaudibles sortent de sa bouche, avant qu’il rebrousse chemin. D’expérience, je comprends qu’il ne parlera pas. Pourtant, quelques instants plus tard, Sébastien Van den Berghe revient avec un message :

« Un des chasseurs, M. Camus, arrive. Attendez-le ! Merci ! »

En trois ans d’enquête, j’aurai entendu moins de dix mots de la bouche de Sébastien Van den Berghe.

« Qui est ce M. Camus ? Va-t-il nous tirer dessus pour nous faire déguerpir ? » L’humour noir, toujours, dans ce métier, est une précieuse soupape de décompression. Quelques minutes plus tard, un homme d’un certain âge s’avance. Un long trench gris, pantalon en velours côtelé, foulard mauve autour du cou, lunettes de vue dorées. Le crâne dégarni et quelques cheveux gris-blanc. M. Camus est très aimable. Il a la politesse de son âge. Il n’est pas avocat. Il semble plutôt avoir été désigné porte-parole du Rallye La Passion. « Suivez-moi, nous allons dans la forêt et je vais tout vous raconter… » lance-t-il.

Devant les caméras, Jean-Michel Camus monte dans un 4 × 4 qui va conduire le convoi. Un cortège de voitures floquées des grandes entreprises de presse s'organise en file indienne. C'est la seule fois que je verrai la forêt de Retz sans une épaisse couche de brume. Ce matin, le ciel est bleu. La lumière se découpe en rayons de soleil à travers les branches des sous-bois. Après quinze minutes de route, le véhicule de tête s'arrête. À l'intersection de deux chemins, le convoi se gare sur le bas-côté. Les journalistes descendent, caméras allumées, micros ouverts, sur le lieu de la conférence de presse. Les chasseurs mis en cause depuis plusieurs jours vont riposter.

« Nous avons appris très rapidement, le soir, alors que nous étions sur le point de rentrer, qu'une dame avait été retrouvée morte dans la forêt et, immédiatement, les enquêteurs de la gendarmerie ont interrogé les témoins : le maître d'équipage et tous les cavaliers. »

Très vite, Jean-Michel Camus défend son équipage.

« Tous les éléments dont nous disposons permettent de penser que nos chiens sont hors de cause. Nous cesserons de communiquer jusqu'aux résultats des analyses qui devraient confirmer nos impressions. Respectons le deuil de cette famille. »

M. Camus va encore répondre à quelques questions, notamment au sujet de sa rencontre avec un certain Christophe Ellul. Le porte-parole des chasseurs confirme que les deux hommes se sont bien croisés. M. Camus était à cheval avec Mme Van den Berghe. Les deux cavaliers se sont engagés dans un petit sentier pour rejoindre la chasse quand ils ont entendu un homme crier « Arrête » à plusieurs reprises. Les chiens aboyaient dans la direction opposée, à une centaine de mètres. La pibole a sonné. Le coup de trompette, qui motive les chiens, signifie que la chasse continue. Jean-Michel Camus confiera son étonnement aux enquêteurs : « Pourquoi le maître d'équipage crierait "Arrête" alors que les chiens aboyaient toujours ? » Les deux cavaliers galopèrent sur le sentier, jusqu'à la laie du

Fond-d'Argent, en direction du carrefour du Conservateur, quand ils croisèrent un homme en parka jaune fluo.

Jean-Michel Camus est chargé de discuter avec les AVA pour éviter les conflits. « Chargé de relations publiques en cas d'incident », déclarera-t-il pudiquement aux enquêteurs. Il avait vu les anti-chasse de l'autre côté de la route nationale. « Ils ont sûrement traversé la route. » Il s'est approché de l'homme à la parka jaune fluo, qui avait un téléphone à la main et des vêtements souillés sous le bras, dont un manteau rouge, humide et taché de terre, qui a attiré son regard. Jean-Michel Camus a distingué le logo Air France sur le gilet jaune de ce type, qu'il avait croisé l'année dernière, habillé de la même façon avec deux petits chiens à tête large, un gris et un marron.

Christophe Ellul a raconté aux enquêteurs qu'il cherchait sa femme et son chien, et qu'il a mis en garde le cavalier, car il ne savait pas si son chien était « attaché ou en liberté ».

Lors de son audition, Jean-Michel Camus dira aux enquêteurs qu'il a été choqué par cette discussion dans la forêt, car il a eu l'impression que « ce monsieur pensait à son chien avant sa femme ».

5. MAÎTRE DEMARCQ

Maître Demarcq s'enfonce dans son fauteuil capitonné. Son cabinet d'avocat ouvre sur de grandes baies vitrées, et un petit bois en plein centre d'Amiens. Il regarde les images de la conférence de presse improvisée par Jean-Michel Camus dans la forêt de Retz. Face caméra, le porte-parole du Rallye La Passion explique : « Si ce monsieur m'avait dit "Je cherche ma femme" ou "Il y a un problème", je pense que nous aurions arrêté la chasse pour l'aider. »

Jean-Michel Camus, chargé de communication, qui emmène les journalistes dans la forêt de Retz : « Quelle erreur ! »

Maître Demarcq fulmine.

Camus est trop proche de l'affaire pour s'exprimer publiquement. Il peut être interrogé comme témoin. « Si on se rend compte, dans trois mois, qu'il a dit n'importe quoi, c'est la catastrophe. Entre gens bien élevés, on ne va pas s'imposer à Van den Berghe, mais il s'agit de taper du poing sur la table », pense l'avocat de la vénerie.

À l'époque de La Croix-Saint-Ouen, maître Demarcq et Pierre de Roüalle échangeaient dix fois par jour. Des réunions téléphoniques quotidiennes, parce qu'avec Internet « le temps médiatique, c'est tout, tout le temps ». L'avocat et le président de la Société de vénerie ont conscience que la bataille se jouera sur ce terrain. Élisa Pilarski : une jolie brune qui attendait un enfant, dévorée dans une forêt de Picardie. L'avocat de la vénerie imagine le pire. « C'est une figure christique, tout est là. Ça va partir dans tous les sens. » D'autant que la Picardie est l'endroit où tous les problèmes ont commencé. Parce que les cerfs passent près des grandes villes. Parce que le collectif AVA est hyperactif. Parce que les réseaux sociaux sont sensibles aux animaux. Parce que la situation politique et sociale est explosive. Il prend son téléphone. Pierre de Roüalle en convient : la task force doit être réactivée.

« Effectivement, on a encore un vrai sujet.

— Van den Berghe ne va pas comprendre ce qui lui arrive. Il lit *L'Éclaireur de l'Aisne* et se connecte à Internet quand il y pense. Il ne sait pas qu'il va subir des violences et des menaces. Il va se retrouver comme un bouchon ballotté par les vagues. Il faut mettre tout le monde sous le fouet !

— La crise va dépasser le Rallye La Passion. Je l'appelle. »

Pierre de Roüalle aimerait imposer maître Demarcq dans cette affaire. Il a besoin de l'accord de Sébastien Van den Berghe. L'avocat de la Société de vénerie ne peut pas lui faire une offre de service : pratique interdite par la profession. Rendez-vous fixé à 11 h 45, ferme de Javeline. Après deux heures de route, à travers les villages de l'Aisne, maître Demarcq arrive à Faverolles. Le GPS prédit une arrivée dans quinze minutes. La voiture de

l’avocat s’engage sur un sentier qui le conduit dans une forêt du bout du monde.

Devant la demeure en pierre de taille, il croise Adrien et Mélodie, deux trentenaires spécialistes des réseaux sociaux qui passent deux jours à Javeline pour tourner un clip avec Van den Berghe, Débucher, sa femme enceinte, et les chiens de chasse à courre qui sautent sur son gros ventre, dans la joie et la bonne humeur. Adrien passera même la nuit dans le chenil pour envoyer un puissant message sur les réseaux : « Nos chiens sont dangereux ? Alors montrons au monde entier que ce sont des amours ! »

Van den Berghe semble préférer la cool attitude des influenceurs sur YouTube à la présence inquiétante de l’avocat de la Société de vénerie. Ses nerfs ont été tannés par les médias. Maître Demarcq lui ramène de l’angoisse à domicile. Sébastien Van den Berghe se lève, reçoit le conseil de la vénerie et lui présente sa belle-mère, avocate honoraire en droit fiscal au barreau de Soissons. « Pourquoi aurais-je besoin d’un autre avocat ? » demande-t-il. Maître Demarcq se fige. Son fond de bonne éducation l’oblige à saluer une dame, par ailleurs consœur et plus âgée. Mais il s’embrase inévitablement.

« L’enjeu est trop important pour que tu fasses ce que tu veux. Si par malheur la chasse à courre est à l’origine de la mort d’Élisa Pilarski, c’est la fin de la vénerie en France. Si c’est arrivé une fois, c’est une fois de trop. Si vous êtes en cause, c’est fini !

— Mais je suis innocent. Pourquoi aurais-je besoin d’un avocat ?

— Tu ne comprends pas : tu vas subir un procès médiatique !

— Guillaume, écoute-moi : je suis sûr de n’avoir rien fait. »

La discussion est orageuse. Maître Demarcq s’épuise. « Comment te faire comprendre que tu ne peux pas te défendre devant les caméras avec ta belle-mère ! » Après une heure de discussion, maître Demarcq comprend qu’il ne sera pas invité à déjeuner. Il boit sa tasse de thé, prend sa madeleine et retourne dans sa voiture. Van den Berghe se méfie-t-il de la Société de

vénerie ? Craint-il qu'on lui retire son certificat de maître d'équipage ? Enfin, de quoi a-t-il peur ?

6. DE MESTRE

Dans les jours qui suivent la diffusion de l'interview de Christophe et la réponse des chasseurs par la voix de Jean-Michel Camus, des dizaines de milliers d'internautes rejoignent la « Page de Soutien à Elisa Pilarski » créée sur Facebook le 19 novembre et administrée par Alice W., éleveuse française de Staffy, proche de Christophe Ellul. L'utilisation répétée du pluriel par le procureur de Soissons, Frédéric Trinh, qui a ouvert une information judiciaire contre X pour « homicide involontaire […] résultant de l'agression commise par des chiens », semble confirmer la piste privilégiée au début de l'enquête. Le journal *L'Union* s'en fait le relais, sous la plume de Ludivine Bleuzé-Martin : « Élisa Pilarski, cette jeune femme de 29 ans, enceinte de six mois, a donc succombé aux morsures de plusieurs chiens. C'est l'une des conclusions du médecin légiste après l'autopsie réalisée ce lundi à l'institut médico-légal de Saint-Quentin. »

Sur Twitter, les influenceurs vegan et anti-chasse font caisse de résonance. Le journaliste et militant vegan Hugo Clément lance : « Une femme enceinte tuée par des morsures de chiens alors qu'elle se promenait en forêt dans l'Aisne. L'enquête doit déterminer si elle a – ou non – été victime d'une meute de chiens de chasse. Une chasse à courre avait lieu dans la zone au même moment. » L'humoriste et militant anti-chasse Rémi Gaillard charge : « Bonjour @Emmanuel Macron, une femme enceinte retrouvée morte en forêt de Retz (16/11/19). Des morsures de chiens de chasse à courre, dressés pour tuer, seraient à l'origine du décès. On continue longtemps à se faire enculer par tes potes chasseurs ? #Lobby. »

La meute est visée. La chasse est lancée. Quant au sort de Curtis, les nouvelles sont rassurantes : « Vous êtes nombreux à vous soucier de Curtis,

le chien qui n’a pas quitté Élisa, sa maîtresse, couché sur son ventre, aboyant jusqu’à ce qu’on les retrouve… Curtis a été blessé, mais pris en charge le premier jour, il n’est pas mort. Il a été emmené à la fourrière où il est toujours, seul, triste, et nous espérons son retour rapide ou du moins son transfert auprès de personnes aptes à s’occuper de lui comme il se doit après un tel traumatisme. Nous attendons des nouvelles officielles pour en parler plus. […] Curtis, pour ceux qui ont eu la chance de le rencontrer, est un chien qui aimait énormément sa maman humaine, et il est à mon sens une victime aussi. »

Il ne manque plus que le coupable, qui portera la responsabilité de ce drame. Les réseaux sociaux découvrent que le patron des gendarmes de l’Aisne participait à la chasse à titre personnel, avec sa femme et ses enfants. Sébastien Van den Berghe a reconnu que le colonel de Mestre lui avait appris le décès d’une personne dans la forêt de Retz, aux alentours de 16 h 30. Le commandant de l’Aisne a été l’une des premières personnes à examiner le corps. Était-il aussi présent lors des auditions ? Durant les deux premiers jours, ses hommes ont mené l’enquête. La section de recherches d’Amiens a pris le relais à partir du lundi 18 novembre, 16 heures[3]. En haut lieu, la question de son impartialité s’est posée. Pour couper court à la polémique, le 22 novembre, la gendarmerie a finalement été dessaisie de l’affaire au profit de l’antenne régionale de la police judiciaire de Creil. Le procureur a cru désamorcer la bombe médiatique. Trop tard, l’affaire a déjà éclaté sur les réseaux sociaux. Son souffle se propage partout en France.

Chantal, de Pussay (91), partage avec ses 347 abonnés sur Facebook : « De Mestre aurait fait disperser les témoins après la découverte du corps d’Élisa, pour rester seul avec elle… Et pour ôter la muselière de Curtis, déplacer le cadavre, arranger les feuilles mortes. »

Dany Lacroix, militante anti-chasse influente, est en première ligne sur Facebook. En photo de profil, elle arbore un cerf stylisé en forme de

constellation d’étoiles vert fluo, marqué du slogan « Je suis Curtis ». Elle se dit « Vegan Warrior », milite pour « AVA Compiègne », mais aussi l’association de protection animale Le Grand Cœur de Lola et la Section anti-chasse France. Elle aime l’émission « Sagesses bouddhistes », le film *Superpower Dogs*, regarde « C dans l’air » et la chaîne YouTube « Un cœur comme le tien », lit *Le Loup, un animal fascinant* et la « Collection V pour vegan », qui offre à ses lecteurs des recettes de cuisine végétale et des ouvrages théoriques sur la question animale. Son compte 100 % animaliste publie une dizaine de posts par jour, des messages militants, des avis de recherche d’animaux perdus, des demandes d’adoption, des faits divers impliquant la chasse, essentiellement la vénerie.

Elle écrit : « Ne laissons pas les puissants avoir la peau de Curtis. Nous soutenons Curtis qui n’est pas responsable de la mort d’Élisa Pilarski et d’Enzo. » Puis :

« 1. La chasse à courre n’était pas signalée.

2. Le véritable horaire du lâcher de la meute de chiens a été dissimulé par la Société de vénerie.

3. Une photo prouve que le chien Curtis a été blessé à la tête à plusieurs endroits. Des blessures profondes et larges sont bien visibles sur ladite photo, laissant présumer une attaque de chiens.

4. Le corps d’Élisa a subi plusieurs morsures à des endroits différents. […] Impossible qu’un seul et même chien puisse commettre des blessures si inégales et disproportionnées.

5. Ce type d’attaque correspond à la façon de procéder des chiens de vénerie (encerclement et charognage). Rappelons qu’ils sont conditionnés pour traquer, mettre à terre leur proie et éventuellement tuer s’il n’y a pas l’intervention du piqueux. »

Elle dénonce « la présence du colonel lors de la chasse à courre, puis près du corps d’Élisa, pendant l’audition des témoins, et en contact avec les pièces à conviction, dont Curtis qui est resté une nuit en box au sein de la

gendarmerie. La justice a préféré confier l'affaire à la PJ de Creil mais seulement cinq jours après les faits. A-t-elle douté de la neutralité de ce colonel ? Était-ce de la poudre aux yeux ? N'était-ce pas trop tard ? ». Dany Lacroix dénonce la Société de vénerie, « dirigée et soutenue par des personnalités politiques puissantes dans notre pays », et « Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs qui intervient auprès du président de la République » dans le seul but de « blanchir les chiens de chasse à courre coûte que coûte ».

Au fort d'Issy-les-Moulineaux, des cadres de la gendarmerie pensent que Jean-Philippe de Mestre n'aurait pas dû se retrouver dans une telle situation. Ses amis lui avaient déconseillé la Saint-Hubert. « N'y va pas, il y a un sujet, ta présence pourrait être instrumentalisée. » Depuis l'épisode de La Croix-Saint-Ouen, les incidents n'avaient pas cessé par magie. Le cerf continuait de courir droit devant, traversant forêt et villages. Les chasseurs continuaient de le poursuivre, foulant maisons et jardins. Le brillant officier, propulsé en première ligne, a tenté de protéger les chasseurs dans leur mission de régulation des espèces. Sa convention dite « Chasseurs vigilants » prévoyait de « lutter contre l'insécurité en milieu rural ». Pour les militants d'AVA, elle n'est que l'expression d'une connivence entre gendarmes et chasseurs. La preuve : le colonel de gendarmerie participait à la chasse à courre de la Saint-Hubert.

L'officier annoncera lui-même son départ de l'Aisne, le mardi 14 janvier 2020, à la basilique Notre-Dame de Liesse, près de Laon, lors de la cérémonie de la Sainte-Geneviève. Du saint patron des chasseurs à la sainte patronne des gendarmes, il n'y a qu'un pas, que le colonel de Mestre a franchi. La boulette de trop ou la mutation de circonstance ? Lundi 17 février, il rejoindra sa nouvelle affectation à Arcueil, chargé de projet au Commandement de la gendarmerie d'outre-mer (CGOM). Pour la direction générale, la mutation de Jean-Philippe de Mestre est liée « au battage médiatique autour de cette affaire ». Elle doit permettre de « protéger

l’officier et de ramener de la sérénité dans la conduite du groupement », rapporte *L’Essor*, le journal indépendant de la communauté des gendarmes, ajoutant que « les contours flous de son nouveau poste lui donnent bien des airs de placard ». Un officier général d’active évoque, lui, « des problèmes de discipline ». « Rien n’interdit cette participation à la chasse à courre, relève un autre ancien haut gradé. Un commandant n’est tenu qu’à l’observation de la loi. » Mais, ajoute-t-il, « même si on a le droit de le faire, il ne faut pas le faire ».

Certains voient dans cette mutation le désir de le faire taire. Christophe Ellul affirmera plus tard que le cavalier qu’il a aperçu dans la forêt, à proximité du corps de sa compagne, était le colonel à cheval. Une autre rumeur se propage selon laquelle Jean-Philippe de Mestre était le propriétaire du malinois. Qu’Élisa aurait été violée, que Débucher, le piqueux, était malade parce qu’il aurait vu la scène. Que les poignets d’Élisa auraient été coupés en guise de trophée. Que le colonel serait resté deux heures en forêt jusqu’à la tombée de la nuit, le temps de déplacer le corps et de nettoyer les traces d’ADN. Il est également question du scalp d’Élisa, conservé à la gendarmerie, tout comme Curtis, « pour lui faire porter le chapeau ». Sur Facebook, un dénommé Chris, Gilet jaune et lecteur de *Valeurs actuelles*, amateur de jiu-jitsu brésilien et de cueillette de champignons, raconte que de Mestre « ne risque rien… protégé par le système. Il est officier saint-cyrien, sûrement intégré dans une loge maçonnique, lui permettant de côtoyer tous les pontes de la région. Bref, les loups ne se mangent pas entre eux ».

Le lendemain de son communiqué de presse, le procureur de Soissons reconnaît une erreur de comptage. Il n’est plus question de 93 prélèvements ADN, mais de 62 chiens de chasse à courre, plus les 5 chiens de Christophe et Élisa. Le 24 novembre, dans *L’Union*, Ludivine Bleuzé-Martin rapporte que ce revirement « a particulièrement intrigué l’opinion publique et suscité de nombreuses questions et théories[4] ». Une pétition a été lancée : « Où

sont passés les 31 chiens de chasse qui manquent au comptage ? » Les réseaux sociaux sont en ébullition. Si la parole officielle est censée être infaillible, un revirement de la justice est forcément suspect.

Sur Facebook, Josette, de Vanves, commune des Hauts-de-Seine, au sud-ouest de Paris, s'insurge : « Et les chiens de chasse disparus ! Volatilisés ! C'est une mascarade depuis le début ! » Marie-Chantal, membre de 30 Millions d'Amis, s'interroge, résignée : « Comment se fait-il qu'ils ont disparu ? Il n'y a rien de très clair dans cette enquête. Rien ne serait la faute de ces ignobles chasseurs protégés par le gouvernement. Il fallait bien s'y attendre. » Christophe, de Ville-la-Grand, en Haute-Savoie, enchaîne : « Quatre-vingt-treize chiens de chasse au départ, 62 à l'arrivée, où sont passés les 31 chiens qui manquent ? Il faut demander au chef de la police qui participe à la chasse à courre. Cette affaire est une honte, un camouflet, une justice complice, à l'image de la politique pro-chasse du petit roi Macron ! » Christophe écoute Thonon Alpes Radio, porte le maillot violet de l'équipe de foot vétéran de l'AJ Ville-la-Grand et soutient le groupe des musulmans végétariens et vegan. Il confond police et gendarmerie, mais il a le droit de s'exprimer sur une instruction en cours. Véro, femme belge d'âge mûr, clubbeuse célibataire et tatouée, s'empare aussi du sujet. Elle donne son avis sans cesse : « Tout le monde sait que la chasse à courre est pratiquée par les gros friqués ! Honte à eux ! Tout va retomber sur un seul chien ! Celui de la jeune femme bien sûr. » La mèche brûle.

7. LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans la nuit de samedi à dimanche, Christophe Ellul poste un nouveau message d'amour sur Facebook : « Tu me manques tellement mon cœur. Ça devient trop dur sans toi. Beaucoup de personnes m'aident. Je ne suis pas seul pour ce combat. Je voudrais revenir en arrière pour pas aller travailler et te protéger. On avait beaucoup de projets, je les ferai en ta mémoire…

Mardi je devrais retrouver ta maman, je pense, ou la semaine prochaine. » Dans la foulée, Catherine, employée à la mairie de Sadirac, en Gironde, lance une pétition, relayée par Christophe Ellul. « Sauvez Curtis le chien d'Élisa » va recueillir plus de 100 000 signatures. « Élisa est décédée par la faute d'une meute de chiens. Elle était accompagnée de son fidèle compagnon Curtis qui a tout fait pour la sauver. Actuellement, Curtis est en fourrière et risque d'être euthanasié. Merci de vous mobiliser pour sauver Curtis qui est innocent, juste coupable d'aimer Élisa. Merci de tout faire pour que Curtis retrouve sa famille, en souvenir d'Élisa. » Elle a choisi d'illustrer son texte par un montage photo de Christophe Ellul regardant vers le ciel, où brille le visage d'Élisa Pilarski parmi les étoiles.

Les signataires bouillonnent. « C'est une meute qui a tué sauvagement Élisa. Mais c'est Curtis qui portera le chapeau. » Marie-France dénonce « les magouilles » dans l'affaire Pilarski : « Curtis n'est pas un ours ou un lion. Il n'y a aucune trace organique dans les dents, ni aucun écouvillon correspondant aux morsures sur le corps d'Élisa. Absolument rien contre Curtis. Il est innocent. Libérez-le ! » Marie-France vient de Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, travaille dans un service de nettoyage à Sélestat, dans le Bas-Rhin. Sa photo de profil sur Facebook, c'est son chien. Sa page est un fourre-tout qu'elle remplit frénétiquement. Elle poste toutes les trois minutes : un peu d'humour, un peu de « TPMP », un peu de Bigard. Ici, un chihuahua qui défèque sur un journal avec Macron en couverture. Là, un appel à la grève générale lancé par un site complotiste. « Pourquoi ils analysent pas les estomacs des chiens alors ? » se demande-t-elle.

« Ce qu'ils cherchent, c'est que Curtis devienne fou et méchant pour pouvoir l'euthanasier ! Et tout ça, c'est la faute de la justice ! » dénonce Christine, de Nancy.

Christine a un poste administratif à la mairie de Laxou. Elle milite activement pour « le théâtre en danger » dans son village et signe des pétitions, une tous les deux jours, contre la chasse à courre en Picardie, la

tauromachie en Espagne, les animaux errants abattus en Russie et le projet d'aquarium à Bordeaux. Elle publie des photos de la Moselle, des illuminations de Noël accrochées à son balcon et de son dernier séjour avec son mari à Walygator Grand Est, à Maizières-lès-Metz.

Josette, de Vitry-sur-Seine, propose une solution radicale pour connaître la vérité : « Les médiums servent bien souvent dans des affaires criminelles. Ce ne sont pas tous des charlatans et nous saurions, au moins, si ce chien est un meurtrier. » Elle est fan de chats et de blagues de bureau, qu'elle publie sur Facebook : « Tu n'es pas un chat, mais t'as du chien. » Elle aime regarder « Le Magazine de la santé » sur France 5. Son livre préféré est *Autant en emporte le vent*. Mais ce qu'elle aime par-dessus tout, ce sont les animaux. Elle publie des vidéos comiques, émotion garantie, avec des câlins de chiens. Elle poste aussi des messages plus tristes, comme la photo de ce husky sur une plage de sable blanc, qui embrasse une jeune femme blonde. « En mémoire d'un chien qu'on n'oubliera jamais. »

Plus prosaïque, Sylvie se demande : « Mon chien aurait-il pu me faire ça ? » Elle est originaire de Lourdes, travaille à Bagnoles-de-l'Orne. Elle ne compte que 43 amis sur Facebook, où elle publie essentiellement des photos de son petit-fils.

Jocelyne de Besançon lui répond aussitôt : « Non, je crois en son innocence, pas vous ? »

Jocelyne est plus active que Sylvie sur Facebook. Des messages militants, contre les femmes battues et l'ouverture de la chasse.

Josette de Vitry-sur-Seine aimerait des preuves : « Les chiens ne parlent pas, dommage. »

Sylvie de Lourdes a trouvé la réponse à son interrogation et prolonge la réflexion : « Un chien ne mord pas sa maîtresse. Mais comme ce sont des notables, on préfère tuer Curtis. »

Jocelyne de Besançon la prend au mot : « Si Curtis était mort, on le saurait. Que devient-il ? Mystère. »

C’est alors que Josette de Vitry-sur-Seine sort de sa réserve et confie son inquiétude : « Je voudrais bien savoir s’il n’a pas été euthanasié sans nous prévenir. Comment savoir ? Personne ne veut répondre à cette question. Moi, je me la pose ! »

Jocelyne de Besançon compatit : « J’espère que Curtis est encore en vie, pauvre titi », avant que Sylvie mette le feu aux poudres : « C’est vrai, Curtis est bien innocent. Un chien donnerait sa vie pour sauver son maître. Je le sais très bien, je connais les chiens. Je suis en colère pour ce pauvre Curtis qui est enfermé. Alors que les notables de la chasse à courre sont des abrutis, tous autant qu’ils sont. Je trouve cela honteux, mais la raison du plus fort est toujours la meilleure. » Et Jocelyne de conclure : « C’est ça, Sylvie. »

CHAPITRE 4

1. CURTIS

Le parquet reconnaît une faute de communication. Ce ne sont pas 93, mais 62 chiens de chasse du Rallye La Passion qui sont analysés. « Une simple erreur de retranscription, symptôme d'une justice qui manque de moyens », confiera une source proche du dossier. Leur salive a été prélevée et leurs colliers orange saisis. Les cinq chiens du couple sont également identifiés. L'American Staff d'Élisa, les deux Staffy et les deux pitbulls de Christophe. Curtis, présent au moment de la mort d'Élisa, est transporté par les gendarmes de Soissons. Il est examiné, à 18 h 30, par une vétérinaire qui suit les chiens de Christophe Ellul, sauf Curtis, qu'elle découvre le soir du drame. Son carnet de santé indique qu'il a 2 ans, qu'il est issu d'un croisement entre un Patterdale Terrier et un Whippet. Il n'est pas à jour de ses vaccins, mais n'a jamais eu de problèmes de santé. Le seul vétérinaire qui figure sur le document est le directeur de la clinique vétérinaire de Moerstraten, petite commune située au sud de Rotterdam, aux Pays-Bas. La vétérinaire constate de multiples plaies anciennes, une blessure récente sur la babine. Une autre au-dessus de l'œil. De nombreuses « excoriations », ou écorchures, sur le chanfrein.

Christophe est convoqué avec Curtis, dès lundi, à la gendarmerie de Soissons. Un professionnel canin l'attend. Formateur certifié, il a vingt ans

d’expérience canine en tout genre derrière lui. Il est arrivé à la brigade, vers 15 h 30, avec son berger malinois. Un militaire le reçoit et lui explique vouloir connaître son impression sur « l’éventuelle dangerosité d’un chien envers les humains et les autres animaux ». Vers 16 heures, Christophe se présente, sans Curtis, à la gendarmerie. Groggy, sous l’effet du Valium, il semble découvrir que son chien doit subir un examen comportemental. Il retourne donc le chercher à Saint-Pierre-Aigle. L’éducateur canin attend une heure et demie. Il commence à faire nuit. Les phares jaunes de la BMW passent le portail de la brigade. Christophe pousse la portière, sort de sa voiture d’un pas cotonneux, suivi par sa sœur Séverine et un collègue d’Air France qui tient Curtis en laisse. Une laisse plate à enrouleur que le chien ne cesse de mordre. Christophe n’a pas trouvé de muselière. La seule qu’il possédait, découverte samedi en forêt, a été saisie pour l’enquête. Curtis s’excite sur la longe. Séverine prend le relais. De la fenêtre de la caserne, le comportementaliste observe la scène.

« Le chien est couvert de cicatrices, probablement des vestiges de combats avec d’autres chiens, renards ou blaireaux. Il ne semble pas avoir été éduqué comme un chien de compagnie, mais plutôt comme un chien de sport au mordant.

— Vous pensez qu’il aurait pu se battre contre des chiens de chasse ? demande le gendarme.

— S’il avait été attaqué par des chiens de chasse à courre, il en aurait probablement blessé quelques-uns avant de succomber sous le nombre. »

Un gendarme note ses commentaires, pendant que Christophe patiente dans un bureau. Le comportementaliste observe le passeport de Curtis : « Pourquoi acheter à l’étranger un chien de races croisées ? » se demande-t-il. « Ce M. Ellul est allé aux Pays-Bas avec un objectif. Il devait avoir une idée en tête. » L’audition de Christophe se prépare quand un gendarme paniqué entre dans la pièce : « Dehors, sur le parking, venez vite ! Quelqu’un vient d’être attaqué par le chien ! » Christophe se lève de sa

chaise, quitte le bureau et descend à toute allure. Le gendarme et le comportementaliste le suivent de quelques dizaines de mètres. Lorsqu'ils arrivent dans la cour de la brigade, Séverine est en train de remettre son blouson. « Je n'ai pas été mordue, je n'ai pas eu peur », assure-t-elle. En réalité, Curtis s'est retourné contre elle. Il a tenté de l'attraper au poignet, mais il n'a pris que la manche du manteau. La sœur de Christophe a essayé de retirer son bras en hurlant sur le chien. Celui-ci tenait fermement. Seul Christophe a réussi à lui faire lâcher prise. Le comportementaliste n'a pas vu la manipulation que le maître a opérée, mais il remarque que le chien n'est ni tendu ni agressif. Christophe a repris la main sur Curtis, qui continue de mordre frénétiquement sa laisse. Le collègue d'Air France a trouvé un ballon crevé que les enfants de la brigade avaient laissé dans l'herbe. Le chien se jette dessus, s'acharne et le déchiquette.

« Je peux lâcher le chien quelque part, pour qu'il se dépense ? a demandé Christophe.

— Il n'en est pas question, a répondu le gendarme.

— Dans le chenil ?

— Je ne suis pas autorisé à vous ouvrir. »

Malgré l'ordre du gendarme, Christophe dirige Curtis vers l'enclos du maître-chien. Sa sœur et son collègue d'Air France attendent près du bâtiment. Un cri, comme un éclair. La nuit et le silence. Le gendarme se lance au secours de Christophe. Il est blessé à la main, son pantalon est déchiré, mais il a réussi à enfermer Curtis dans le chenil. « Il m'a mordu. Il faut le faire piquer. » Sous le coup de la colère, Christophe s'est emporté, rapportera le gendarme, qui est retourné en courant alerter ses collègues.

Le chien est saisi, placé sous scellés et transféré à la fourrière de Beauvais. Le comportementaliste regrettera de ne pas avoir pu l'observer dans une situation organisée sous la surveillance des gendarmes. Il se plaindra aussi de ne pas avoir été informé plus tôt du traumatisme subi par Curtis : « J'aurais pu demander au propriétaire dans quelles conditions il l'a

récupéré après l’accident. » Aux urgences de l’hôpital de Soissons, Christophe subira quelques points de suture, tout en pardonnant à Curtis qu’il défendra fermement face aux gendarmes : « Il a été attaqué et mordu de partout, lui aussi. Il s’est énervé sur un ballon de basket, qui se trouvait sur la pelouse. Le comportementaliste a sorti son malinois. Bout à bout, ça l’a stressé. Il a attaqué mon bras plutôt que la laisse, ce n’était que du jeu. Ce chien a été perturbé. Il a besoin de repos. »

2. MARJO

Dans les rues de Pamiers, en Ariège, Marjorie Tortosa traîne son air triste et ses yeux noirs, depuis que son rêve de devenir vétérinaire s’est brisé au baccalauréat : 3/20 en maths. Elle piège les chats errants, les stérilise, les vaccine avant de relâcher les plus sauvages, qui ne peuvent pas être adoptés. Marjorie ne se débarrassera jamais des poils de chat incrustés dans sa veste en laine. « La protection animale, tu l’as ou tu l’as pas. » En espagnol, son nom signifie « chevaleresque ». Marjorie, c’est Don Quichotte au féminin.

Une amie policière d’un village voisin l’a alertée d’un cas de maltraitance. Un chien accroché à une niche dans le jardin de Gitans sédentarisés. Sous une pluie fine de montagne, elle est partie en repérage. Jogging, baskets, comme tous les jours. Sa copine n’a pas exagéré. Un toutou attaché, à même le sol, dans la boue, sans nourriture, ni gamelle d’eau. Marjorie tape à la porte de la maison, demande à voir le chien.

« C’est propriété privée ici.

— Il y a un souci chez vous, avec le chien.

— Ce n’est pas le mien, c’est celui de mon beau-frère.

— Il est où votre beau-frère ?

— Il travaille.

— Dites-lui qu’il y a une réglementation. Il faut absolument surélever la niche.

— Je lui dirai.

— Dites-lui que je repasserai pour vérifier.

— Vous êtes de la police ?

— Je suis de la protection animale, voici ma carte. »

Marjorie remonte dans sa voiture. Elle boit une gorgée de Coca tiède, allume la radio et démarre le moteur de sa berline. Dans la boîte à gants, elle garde des friandises pour les « loulous » et des boîtes de sardines pour les « minous ». Les gens conduisent mal. « Ils sont tous collés aux pare-chocs, comme des cons. Ils ne savent pas que je tourne, non ! » Elle s'énerve. Elle a deux chats à récupérer à la clinique vétérinaire. Pour elle, il n'y a pas de mauvais chiens. Il n'y a que des mauvais maîtres. Cela ne fait aucun doute. Elle a adopté, en 2013, Ibox, un AmStaff maltraité, tête blanche aux paupières roses. Elle l'a aimé, sans chercher à connaître son passé. En septembre 2017, alors qu'elle avait le dos tourné, il a sauté une barrière, attrapé un yorkshire au bout d'une laisse. Les cris de la propriétaire retentissent encore dans la tête de Marjorie. Ibox fêtait ses 4 ans, il venait de tuer. Le souvenir est toujours vif. « Je dois le faire euthanasier ? » C'est la première question qu'elle s'est posée.

La clinique vétérinaire est sa deuxième maison. Sur le comptoir, elle a obtenu l'autorisation de déposer une tirelire. Après les agriculteurs, elle est la meilleure cliente. Elle leur laisse 500 euros par mois. Au bruit des pièces, elle sourit. « Ça se remplit. » La mairie lui a donné 1 000 euros de subventions pour l'année 2021. Mais ça ne suffit jamais. Elle ne mange pas le midi, vit au RSA, et attend l'allocation aux adultes handicapés. Tout son argent part dans la cause. Dans son 45 mètres carrés, « c'est Bagdad », comme elle dit. Deux Staff, sept chats et chatons, sans compter ceux cachés sous les meubles. La femme de ménage a laissé un mot dans l'entrée de l'immeuble. Elle ne nettoiera plus le hall tant qu'il ne sera pas débarrassé des piles de paquets de croquettes et des cages trappes de l'association. Le propriétaire a tenté de la raisonner, lui demandant de ranger, Marjorie s'en

tape. « Il prend son loyer, je lui paie tous les mois. S'il a un problème avec l'odeur, qu'il commence par m'installer une VMC et les aérations aux fenêtres. »

Cette année, Marjorie a récupéré près de 80 chatons, dont les trois quarts auraient dû aller au refuge. Elle sait qu'elle n'a plus de vie. Les litières agglomérées, l'odeur d'ammoniaque, les corbeilles de linge sale et les packs de Coca : « Aucun homme ne supporterait ça. » Elle sait qu'elle a un problème. « Peut-être que les autres, aussi, ont un petit problème avec l'amour », se dit-elle. Quoi qu'il en soit, le sien n'est pas négociable. « Allez, mon bébé, on met la muselière. » Elle aime ses Staff : ils ont une gueule, une prestance, « le charisme d'une belle femme », se dit-elle. Depuis l'âge de 14 ans, elle voulait adopter un spécimen de ce proche cousin du pitbull. Elle voit bien l'appréhension dans le regard des passants. Mais elle s'en tape. « N'ayez pas peur ! Il vous dit bonjour. Il veut faire des câlins, c'est tout. Si vous avez peur, c'est que vous avez un préjugé. Votre préjugé a un nom : c'est le délit de sale gueule ! »

C'est précisément ce qui l'a mise en colère lorsque certaines voix ont stigmatisé Curtis sur les plateaux TV. Les experts parlaient de renforcer, encore une fois, la loi sur les chiens catégorisés. « On n'en chie pas assez comme ça ? » La possession d'un tel chien implique de présenter un casier judiciaire vierge et d'avoir suivi un stage d'aptitude à la détention de ce genre d'animal. Une fois l'attestation obtenue, il faut assurer le chien et le déclarer, avec un passeport à jour de ses vaccins. Comme si ça ne suffisait pas, il faut que le chien fasse un examen comportemental. Le vétérinaire l'évalue sur une échelle de 1 à 4, de l'animal sympathique au chien dangereux. S'il obtient la note 4, il faut l'euthanasier, ou le placer dans une structure. Sinon, alors, enfin, un permis de détention est délivré par la mairie, avec muselière obligatoire.

L'univers des chiens catégorisés est un tout petit monde ; Marjorie avait rencontré la jeune Béarnaise sur une de ces discussions Facebook – les deux

femmes s’étaient accrochées au sujet de la pratique du sport canin. « C’est de la maltraitance ! » s’était emporté Marjorie. « Tu comprends rien, ma pauvre : c’est du sport », avait tranché Élisa. Incompatibles de prime abord.

Pourtant, Marjorie administre le premier groupe « en hommage à Élisa Pilarski » sur Facebook. Elle est entrée dans l’affaire par des visions. Une bouteille de Coca tiède à la main, avec ses chiens et ses chats sur le canapé convertible, elle est tombée sur l’interview de Christophe Ellul. Quand elle a vu les images de la forêt de Retz, Élisa lui est apparue. Elle courait dans les bois. Elle a trébuché, elle s’est retournée. Elle est repartie en courant. Derrière un arbre, un homme costaud, en tenue foncée, vert kaki, assistait à la scène. Dans son flash, Élisa portait une écharpe rouge que Marjorie a vue ensuite, pendant des mois, attachée à la branche d’un arbre, dans le parc où elle promène ses chiens. Au début, elle a pensé aux chasseurs. Une rumeur circulait sur les réseaux sociaux. Élisa aurait été violée. Les aristocrates en tenue d’apparat auraient observé la scène, avant de lâcher la meute.

Marjorie avait déjà eu des révélations lors d’une enquête criminelle. C’était l’affaire Fiona. Au cours d’une discussion entre amis, elle avait ressenti une grande peur. Des larmes s’étaient mises à couler sur son visage. Marjorie avait perdu le contrôle de son esprit, qui s’était arraché de son corps. Elle s’était sentie libérée. Une impression d’apaisement. De retour sur terre, elle avait dit à ses amis : « La petite Fiona est morte. » À l’époque, il ne fallait pas accuser la mère. C’était impensable. L’enquête lui avait donné raison. Depuis, Marjorie tire les cartes, entre en contact avec les défunts. Certains viennent vers elle, lui laissent un message d’outre-tombe, comme Élisa, ce soir-là. Il s’agissait, d’abord, de constituer un groupe restreint, « des intimes », mais le lien du groupe s’est retrouvé sous le profil d’Élisa. Plus de 1 000 membres se sont inscrits en deux jours. Marjorie, administratrice du groupe, a insisté pour que la page retrouve sa vocation initiale : le recueillement. Les membres ont décidé d’organiser une marche blanche. La date du 8 décembre 2019 est évoquée. Une marche d’une heure

trente, accompagnée d’une minute de silence dans toute la France. Une vingtaine de groupes se constituent. « Qui va coordonner l’opération ? » Marjorie s’y colle. Elle déclare les manifestations en préfecture, imagine le déroulé. Chaque groupe déposera des roses blanches sur une photo d’Élisa et Enzo. Marjorie décide d’exclure les chiens des défilés. « Les Staff sont réactifs avec leurs congénères. Si ça part au carton, on enfonce encore plus Curtis. Le seul autorisé, c’est Ice, à Rébénacq. » Le chien d’Élisa et ses deux chevaux doivent être alignés en tête de cortège. Des groupes de covoiturage commencent à s’organiser. Un appel est lancé pour rejoindre la famille lors des obsèques, avec bougies et T-shirts, pour allumer des cierges dans l’église de Rébénacq. « Soyons nombreux à accompagner Élisa et Enzo dans leur village ! »

Au dernier moment, la famille diffuse un communiqué sur les groupes Facebook pour demander la tranquillité. « Compte tenu du contexte, les marches blanches sont annulées. Seuls les proches sont invités aux obsèques. Curtis n’est pas un étendard pour ou contre. Élisa n’est pas un symbole. C’est un drame humain absolu », écrit l’avocate de la famille, maître Caty Richard. Par respect pour la famille, tout est annulé. Christophe se fend d’un message sur Facebook : « Je ne voulais pas écrire. La marche blanche est bien décalée. Je suis le premier qui va se battre pour Élisa et Enzo, et je ne lâcherai rien. Je ferai en sorte que personne ne les oublie en France ou en Europe. Pour Curtis, pas d’information pour l’instant, mais il va bien. Merci encore à tout le monde. »

3. NATHALIE

Christophe a des avantages parce qu’il travaille à Roissy-Charles-de-Gaulle. Le corps d’Élisa sera rapatrié gratuitement dans le Béarn. Air France a offert le voyage en soute. L’avion doit atterrir en début de semaine. Christophe ramène le 4 × 4 Nissan et le chien d’Élisa. Il profite du voyage pour embarquer son copain, Momo, « mon frère », comme il dit, et

sa sœur, Séverine, qui a également fait suivre sa fille de 18 ans. Les présentations sont faites à Rébénacq. Vincent et Nathalie les accueillent. Mais problème de logistique : Air France signale que le corps n'arrivera qu'en fin de semaine. Le vol est reporté. Le clan Ellul restera donc une semaine entière à Rébénacq. Dans le coffre du 4 × 4 d'Élisa, heureusement, un stock de nourriture sous vide : ils ont tout prévu. Salami, mortadelle. De la charcuterie halal pour Momo. Des Pringles, chacun son tube. « Mais ils bouffent n'importe quoi », s'étonne Vincent. « Peut-être que c'est la différence de régions », tempère Nathalie, qui ne peut rien avaler, la gorge nouée par le drame. Que dire de la nièce de 18 ans, qui passe du rire aux larmes et inversement, sans autre raison que la libre expression de ses sentiments ? « C'est l'âge », se dit Nathalie. Chaque fois qu'elle appelle sa mère « maman », Nathalie souffre en silence : « Pour moi, c'est fini. Personne ne m'appellera plus jamais "maman". »

Deuxième soir, Séverine sort le Monopoly. « Vingt ans que je n'y ai pas joué », se dit Nathalie. Christophe tombe sur la carte « prison ». La première fois, ça fait rire tout le monde. La deuxième fois, c'est moins drôle. « C'est toi qui vas me faire tomber », lance-t-il à Vincent, sur le ton de l'humour. L'oncle d'Élisa ne sait pas comment répondre. Et puis Christophe renchérit : « Tu vas voir, ça va finir comme ça. En face, ils ont de l'argent. Ils sont très puissants. » Vincent et Nathalie abondent dans son sens. La mère d'Élisa s'indigne que la chasse à courre a survécu à la Révolution française. « On n'a plus besoin de chasser pour se nourrir. Alors, quoi ? Ils tuent pour s'amuser, sortir leur 4 × 4, exhiber leurs trophées ? » Vincent ne comprend pas que l'on éduque des animaux pour en tuer d'autres. Il s'emporte : « S'ils veulent s'amuser, qu'ils jouent à la pétanque ! Mais qu'ils laissent les bêtes tranquilles ! » Frère et sœur ont été éduqués par un père radical-socialiste, très attaché à la laïcité, détestant les classes dominantes, les royalistes autant que les chasseurs.

À la fin de la discussion, tous sont convaincus qu'en face « il faut un ténor du barreau pour les affronter ». Séverine, la sœur de Christophe, ancienne policière municipale, se constituera partie civile aux côtés de Christophe, Nathalie et Vincent, au titre de « belle-sœur d'Élisa ». Ils choisiront maître Caty Richard, une avocate médiatique qui s'est illustrée dans l'affaire Daval. Ses services ne sont pas donnés, mais ils espèrent un retour sur investissement. Quand les chasseurs seront reconnus coupables, ils pourront même être dédommagés. Séverine, qui ne connaissait pas Élisa, veut resserrer les liens. Elle appelle Vincent « mon chéri » et offre un bijou à Nathalie. Le même que celui que Christophe portera lors des obsèques, avec la photo d'Élisa en médaillon. Maintenant, ils font équipe. Un pour tous, tous pour Élisa et Enzo.

L'inhumation est prévue le samedi 30 novembre, quatorze jours après la mort de sa fille. Nathalie sent qu'elle ne tiendra pas jusqu'à la fin de la semaine. Elle décide de rouvrir le magasin dès les premiers jours. Vincent s'agace des condoléances gratuites d'inconnus de passage. « Vous ne pouvez pas ressentir la même chose que moi », hurle sa voix intérieure. Nathalie, l'âme lessivée, supporte avec une patience angélique la litanie des condoléances. Les gens défilent à l'épicerie, quand ils n'appellent pas directement. Le téléphone sonne encore : « Je comprends, moi aussi j'ai perdu ma fille. » Ils reconnaissent leur malheur dans celui de la famille, quand ce n'est pas la cause politique qu'ils cherchent à défendre. Les militants de tout poil, les anti-chasse, les anti-riches, les anti-chiens, les anti-tout. Vincent décroche pour la trentième fois de la journée. Un appel anonyme qui veut donner une information confidentielle : « Le roi de Belgique était de la partie. » Un autre corbeau, dans la matinée, lui avait parlé de députés, de hauts fonctionnaires et de juges de la Cour européenne. Dernier coup de téléphone de la journée. Nathalie décroche : « Ils ont l'argent, ils font ce qu'ils veulent. Mais ne vous inquiétez pas, un jour ou

l’autre, on leur fera la peau. » Nathalie décide de débrancher le téléphone jusqu’à nouvel ordre.

En fin de semaine, le corps a fini par arriver à l’aéroport de Pau. Nathalie aurait voulu voir, une dernière fois, sa fille. Mais, scellé, le cercueil est impossible à rouvrir. Enfin, c’est ce que Vincent lui fait croire. Trois jours après le décès, Christophe lui a envoyé les photos d’Élisa à la morgue. Il veut protéger sa sœur des images qui se sont imprimées dans sa tête.

Samedi 30 novembre 2019, en début d’après-midi, une centaine de proches se sont réunis à Rébénacq, devant l’épicerie de la famille Labastarde. Au fil des heures, la foule a quadruplé. Les gens se sont alignés de part et d’autre de la rue qui mène au cimetière. Une haie d’honneur pour l’enfant du pays. À 15 heures, les cloches sonnent le glas. Le passage du cercueil est accompagné d’une fanfare discrète. En tête de cortège, le maire de Rébénacq, Alain Sanz, le député Jean Lassalle, la famille Labastarde et le clan Ellul, unis dans le drame. Séverine s’étonne que Nathalie ne porte pas le médaillon qu’elle lui a offert. Vincent est abattu. Une méchante pensée l’envahit : Christophe aurait-il quelque chose à se reprocher ? Pourquoi Christophe ne les a pas contactés ? En quatre jours, il n’a pas réussi à prendre son téléphone pour appeler. Nathalie ne s’en est pas émue. Si Christophe n’a pas prévenu, c’est à cause du traumatisme. Il faut imaginer ce qu’il a vu. S’il n’a pas appelé par la suite, c’est à cause de la procédure. Les gendarmes ont certainement réquisitionné son téléphone.

Un chapiteau a été installé par le maire sur une esplanade en herbe du cimetière. Les amis d’Élisa livrent quelques témoignages émouvants. Le curé prononce une bénédiction. Christophe donne une interview à un journaliste du *Parisien*. Il lui explique qu’il a l’intention de venir vivre dans le sud de la France, comme prévu : « Élisa et moi, on voulait être ensemble. On en avait marre de faire les allers-retours du Nord au Sud, moi en avion,

elle en voiture avec ses animaux. » Le couple avait déjà repéré une maisonnette dont avait hérité Élisa, et Christophe cherchait un travail dans le secteur. « Je m'y installerai. Je le ferai pour elle. Et cet endroit, je l'appellerai Élisa. » Il a fait graver une plaque en marbre, qu'il a déposée sur le caveau familial : « À mon épouse, mon fils, amour. » Au fond de lui, Vincent tempête : « Élisa voulait être incinérée. » À 17 heures, Élisa est enterrée, contre sa volonté, le corps doit rester disponible pour les besoins de l'enquête.

Au moment d'inhumer Élisa, avec le fœtus, une bourrasque manque d'emporter le chapiteau. Momo, Séverine et sa fille prennent le premier avion. En revanche, Christophe reste. Un médecin du coin lui a prescrit des médicaments et un arrêt de travail. « Je vais m'occuper de la tombe et déposer des CV dans la région. C'est mon objectif. » Vincent grogne dans son coin alors que Nathalie l'accueille à la maison. « Il faut le protéger comme s'il était de la famille. Il aurait quand même dû être le père de notre petit-fils. »

4. MARJO

Le 19 décembre 2019, à Pamiers, Marjorie fête son anniversaire toute seule, avec ses animaux. Les galères se sont enchaînées depuis une dizaine d'années. En 2008, elle avait 22 ans quand une tendinite au poignet l'a obligée à consulter un médecin. Elle travaillait à l'usine. Les tâches étaient répétitives. Elle portait des charges lourdes. Le médecin a demandé des examens complémentaires. Il lui a diagnostiqué une décalcification qui l'a obligée à changer de métier. Elle a suivi une formation de toiletteuse en 2009, et les médecins lui ont découvert, coup sur coup, une endométriose et une fibromyalgie, qui l'ont éloignée définitivement du marché du travail. Au chômage, elle a cherché à retrouver son père, qui avait disparu quand Marjo avait 4 ans. Sa mère était partie avec un homme qui buvait, se droguait, la frappait et a accommodé sa biquette en colombo antillais.

« C’est à cause de lui, c’est sûr, que je n’ai pas confiance en l’homme », se répète-t-elle. « Il y avait ce silence. On ne pouvait rien dire. Aujourd’hui, avec les réseaux sociaux, tout se saurait. » Un jour, elle a reçu un appel de son frère, qu’elle n’avait pas vu depuis quinze ans. Leur père était hospitalisé et il ne rentrerait plus chez lui. « Il a un cancer. Il ne survivra pas plus de trois semaines. » Ils avaient pourtant prévu de se revoir, d’aller pêcher en bord de mer. Peu de temps après, en septembre 2015, Guess et Grazia, ses deux bichons maltais, décédaient. Marjorie s’est fait tatouer leurs noms sur les bras, a sombré dans la dépression et découvert son don de voyance. À 22 h 22 et 2 h 02, aux « heures miroirs », les signifiants s’enchaînaient : il fallait qu’elle s’engage corps et âme dans la protection animale. Sa famille ne comprenait pas le sacrifice : « Les animaux passent avant toi ? » Marjorie a rectifié : « Ce sont eux qui me tiennent, sinon, je ne serais plus là. »

Soirée d’anniversaire, un 19 décembre à Pamiers, un mois après le drame, seule dans son studio infesté d’odeur de litière de chat, elle reçoit un message d’Alice W., sur Facebook. Cette éleveuse française reconnue, trentenaire, blonde, grande et belle, administre la « Page de Soutien à Élisa Pilarski », sur Facebook.

Marjorie s’étonne qu’Alice W. lui demande de l’aide : « Il lui faut une structure adaptée qui accepte de recueillir Curtis lorsqu’il sortira de fourrière. Tu as des contacts dans la protection animale. Est-ce que tu peux faire ça pour lui ? » Marjorie est à la fois flattée et curieuse. Propulsée dans l’affaire, elle profite d’être entrée dans le premier cercle pour poser des questions. Alice W. lui apprend alors que Curtis est en quarantaine pour soigner ses blessures. « Un chien ne va pas en fourrière pour être soigné. Je ne comprends pas. Ils ne veulent plus le relâcher ? » Marjorie se demande si la race n’est pas la véritable cause de son placement. Dès la première semaine, elle a compris que Curtis n’était pas un AmStaff. Elle a discuté morphologie canine avec des présidents d’associations de molossoïdes, qui

lui ont confirmé son intuition. Si les enquêteurs savent lire une puce, ils verront qu'il est immatriculé en Hollande. « Et puis tout est publié sur le Facebook d'Élisa », se dit-elle en consultant la page de la jeune Béarnaise. Élisa a publié l'arbre généalogique de Curtis, qui circulait déjà dans le petit monde du pitbull. « Les enquêteurs le savent. Ils vont lui coller une procédure de chien mordeur et ils vont l'euthanasier. Ils le maintiennent en détention pour lui faire péter les plombs. C'est trop facile. Ils veulent le pousser à mordre une deuxième fois. Dès qu'ils auront la preuve de sa dangerosité, ils lui mettront la piqûre. »

Marjorie a toujours été méfiante à l'égard des « vérités officielles ». Elle n'est pas la seule à le penser : cette affaire cache quelque chose. Devant sa télévision, Marjorie ressent une farouche impression de vérité. Elle traverse le miroir du visible, comme l'initié qui obtiendrait le code d'accès aux coulisses de l'histoire : ils vont condamner le pitbull pour sauver les chasseurs. Une évidence. « La France juge sans savoir. Le délit de sale gueule, c'est un classique. »

Si Curtis n'est pas déjà mort de ses blessures, ce n'est qu'une question de temps avant qu'ils le lynchent dans les médias et enterrent l'affaire pour innocenter les notables locaux. « Il faut faire vite. » Marjorie contacte refuges et associations susceptibles d'aider Curtis. Personne ne veut être mêlé à cette affaire. Pire, on la met en garde : « Elle pue, cette histoire. Un conseil, arrête de t'en occuper. » Rebelle indignée par la lâcheté des hommes, Marjorie n'abandonnera pas. Une force nouvelle tente de l'arracher à l'ennui. La véritable Marjorie Tortosa va enfin revoir le jour. Son nouveau combat, c'est Curtis, en mémoire d'Élisa et Enzo.

5. LES RÉSEAUX SOCIAUX

« Curtis dans une cage ? Rendez-le à son maître. Que l'on recherche plutôt le ou les vrais coupables ! » Michele, de Méry-sur-Oise, près de Pontoise, réclame justice dans un groupe de soutien à Curtis. Elle aime les

animaux, sans distinction, chiens de riche ou chiens de pauvre, supporte aussi bien Emmaüs que Vigilance chat perdu.

Marie-Françoise, de Colmar, qui aime les bêtes et raffole de gymnastique artistique masculine, participe à la discussion sur Facebook. Elle croit savoir que « les chiens de chasse ne sont pas nourris. Ils les affament pour pister, filer, dévorer leur proie ». Elle s'interroge : « Le haut gradé de la gendarmerie, bizarre : il donne sa démission. Tant de pourquoi et de comment. Tant d'incohérences dans ce dossier fumant ! »

Après la pétition contre le chewing-gum « Boule magique » qui a tué une fillette à Vitry-le-François, dans la Marne, Marie-France, de Montpellier, vient de signer la pétition pour sauver Curtis. Elle approuve la théorie de Marie-Françoise, de Colmar : « Il est clair que les enquêteurs veulent faire porter le chapeau à Curtis. La chasse à courre et les meutes de chiens, souvent affamés, ne seront jamais inquiétées. Trop de beau monde ! »

Quant à Deborah, de Paris, plus lucide sur les intentions politiques cachées, elle voit se dessiner les prémices d'un « écocide canin » : « Quand on veut exterminer une race, telle que les molosses en France, il est très facile de les accuser… Honte aux enquêteurs et tous ceux qui cachent ce crime odieux. »

De la justice corrompue à la conspiration des élites, jusqu'au crime planifié, la pente est savonneuse. Mais elle n'effraie pas les commentateurs sur Facebook. Pour Annie, de Nevers, en Bourgogne-Franche-Comté, « la vérité nous ne l'aurons jamais ». Elle pousse un cri du cœur, dans l'espoir d'être entendue. Elle interpelle les puissants, les accuse, les menace : « Vous voulez blanchir la chasse à courre ! […] Depuis plus d'un an [Curtis] est enfermé avec pour objectif de le rendre violent ! Ça vous arrangerait bien ! Libérez-le sans tarder, ses défenseurs s'impatientent ! » Dans la vraie vie, Annie est directrice coordinatrice des soins au centre hospitalier de Nevers, artiste peintre, membre du groupe Palette Passion.

Elle peint des toiles et réalise des customisations d’animaux en papier mâché.

Nanette, de Tournai, en Belgique, conclut : « Ils sont pleins de pognon, alors ils peuvent tout. » Elle aime coudre, cuisiner, mais, surtout, elle adore les animaux et sera toujours anti-chasse.

6. VINCENT

« Christophe, il faut continuer à manger. Tu m’entends ?

— …

— Christophe, il faut que tu te laves.

— …

— Christophe, il faut que tu appelles ta mère.

— Qu’est-ce que je vais lui dire ? Que je ne vais pas bien ? Ce sera pire.

— Dis-lui au moins que tu vis chez nous en ce moment. Et puis tu parles de la pluie et du beau temps. Tu la rassures. »

Nathalie le regonfle avec le souffle de vie qui lui reste. Christophe déprime devant la télé, passe son temps au téléphone, sur les réseaux sociaux. Il n’arrive même plus à parler. Il pleure. Vincent parle à sa place. L’oncle se concentre sur la juge et l’avocate. Il organise un rendez-vous à Pontoise. Momo les accueillera trois nuits sur les lits superposés de ses enfants. Nathalie ne peut pas. Il lui faudra plus d’un mois avant d’accepter de rencontrer son avocate. Christophe et Vincent se motivent. Ils veulent se battre, ensemble, pour faire tomber la chasse à courre. Élisa aussi détestait les chasseurs.

Sur la route de Pontoise, Vincent raconte à Christophe le jour où ses chevaux se sont échappés du pré, ont franchi la clôture et abîmé la pelouse du voisin : un chasseur patenté.

« Vous ne pouvez pas faire attention à vos chevaux !

— Ce sont des animaux…

— Merci, je connais les animaux, je suis chasseur…

— Vous les connaissez, peut-être, mais vous ne les aimez pas, vous les tuez ! »

Élisa n'aimait pas que Vincent s'emporte. Elle préférait jouer à « Cours toujours » avec son tonton chéri. Quand ils se promenaient ensemble et qu'ils voyaient une battue en cours, ils klaxonnaient pour faire fuir le gibier. Ils hurlaient « Cours toujours ! » par la vitre de la voiture et riaient des chasseurs qui sentent le pâté et la vinasse. « Chez vous, ce n'est pas pareil : ils ont des écuries, des chevaux, ils se donnent des grades. Tout ce cirque, c'est la saga des voleurs ! » Christophe sourit. Ils apprennent à se connaître. Vincent est un anarchiste convaincu. Il déteste les gendarmes qui sont venus chercher son père, en 1944, pour lui délivrer un ordre de Service du travail obligatoire (STO). C'était le jour de ses 18 ans. Lorsqu'il est descendu des poutres du grenier, il a pris le maquis dans les Pyrénées. « Dire que le chef des gendarmes participait à la chasse à courre… » S'il avait croisé un cavalier en tunique bleue aux alentours du corps de sa nièce adorée, Vincent serait devenu fou.

« Quand tu as su qu'Élisa s'était fait mordre, pourquoi tu ne leur as pas cassé la gueule ?

— Quand j'ai croisé les cavaliers, je ne savais pas encore qu'elle était morte. Après, j'étais sous le choc. J'étais anéanti. »

Les deux hommes d'Élisa, arrivés à Pontoise, poussent la porte du cabinet d'avocat. Maître Caty Richard les accueille dans son bureau. Vincent cherche à comprendre le déroulement de l'enquête. Christophe s'emporte : « On va se battre, on va se les faire. » L'avocate met un frein : « Il ne faut pas s'avancer. Il faut rester calme. » À quelques centaines d'euros de l'heure, Vincent compte les minutes qui défilent. Il essaie de suivre les explications de l'avocate, coupées par Christophe, qui demande : « Où est Curtis ? Comment on fait pour le sortir ? » L'avocate l'arrête : « Pourriez-vous imaginer que Curtis ait commis les premières morsures ? » Christophe se lève et tape sur la table. « Il manquait 17 kilos au corps

d’Élisa ! Comment un chien de 18 kilos pourrait faire ça ! Curtis était fou amoureux d’elle ! Il ne l’aurait jamais attaquée ! » Christophe claque la porte. Maître Caty Richard confie ses doutes à Vincent. Par expérience, l’avocate se méfie. Les déclarations de Christophe lui paraissent contradictoires. Vincent est déboussolé. Avant de redescendre, il appelle sa sœur : « L’avocate pense que c’est Curtis. »

De retour à Rébénacq, Christophe s’endort sur le canapé. Vincent râle : « Ici, ce n’est pas un camping. » Nathalie prend la défense de son invité : « Tu ne comprends donc pas. Il a été traumatisé. » Christophe monte dans la chambre d’Élisa. Il ne veut pas gêner. Au passage, il embarque Ice. « Les chiens ont toujours été interdits à l’étage », s’agace Vincent, d’autant qu’il a l’impression que Nathalie lui passe tout. L’oncle se plaint des entorses répétées au règlement immuable de cette maison. Bien sûr, Élisa l’a souvent enfreint, descendant les escaliers à pas feutrés, entre 23 heures et minuit, pour aller chercher son chien. « Christophe, ce n’est pas Élisa ! » répond Vincent, avant de monter, à son tour, dans sa chambre.

« C’est toi qui ne supportes rien, tu t’énerves pour tout, parce que tu es jaloux !

— Il pleure comme une madeleine. Il donne des interviews à tout va. Il publie n’importe quoi sur les réseaux sociaux. La seule chose qu’il sait faire, c’est se faire remarquer. Pendant ce temps, on ne s’entraide pas, on n’entraide que lui ! »

7. RACHEL

« Sans une structure pour recueillir Curtis, impossible de demander sa libération. Comment faire ? » interroge Alice W. Marjorie connaît une spécialiste des chiens catégorisés. Elle se fait appeler Rachel. Elles se sont rencontrées sur les groupes de protection animale. Elle s’est rapprochée de Marjorie pour la marche blanche à Bordeaux. Marjorie et Rachel ne se sont jamais vues. Elles échangent par messagerie.

Rachel : « Curtis va faire l'objet d'une procédure de chien mordeur. À la fin de la quarantaine, il va être évalué. Il faudra un avocat pour qu'il soit placé dans une structure adaptée. On va le travailler. Quand il sera dans de bonnes conditions, on demandera une contre-expertise. »

Marjo : « Même s'il a la pire évaluation ? Il y a encore de l'espoir ? »

Rachel : « Je me souviens d'un chien mordeur qui a eu la pire note. Il a été testé 4 sur 4, il devait être euthanasié. Il est parti sous couvert d'une asso, rééquilibré avant une nouvelle évaluation. Ce chien, on l'a sorti. »

Rachel en est convaincue : « Curtis peut être libéré. » Elle en a sauvé d'autres. Dans le milieu, certains disent que Rachel libère une trentaine de chiens mordeurs par an. Elle les travaille elle-même au sein de la fourrière. Quelques coups de crocs en souvenir. Ensuite, une grande partie sert à l'armée, à la gendarmerie, aux sapeurs-pompiers et aux professionnels canins. Rachel s'est engagée au moment de la loi de 1999. « Une loi nazie », comme elle dit. Les fourrières euthanasiaient tous les chiens à tête carrée qui présentaient une morphologie pitbulloïde. « Combien de chiens abandonnés dans les allées fantômes. On les oublie et ils disparaissent. » Une chose est sûre, Curtis ne sera pas piqué tant qu'il sera considéré comme une pièce de l'enquête. Le plan est d'élever « un rempart médiatique » autour de lui, avant de le transférer dans une structure adéquate.

Marjo : « Il faut médiatiser à fond, même s'il faut aller s'enchaîner au refuge de Beauvais ! »

Marjorie met Rachel en relation avec Alice W. « Elle est calée en chiens catégorisés et en procédure de chiens mordeurs. C'est la bonne personne pour le sortir de là. »

Rachel propose ses compétences juridiques, mais la défense de Curtis est complexe. Si une association de protection animale se porte partie civile, il faut prouver la maltraitance de la fourrière. Impossible. La juriste veut

constituer un dossier en béton pour obtenir une prise en charge globale, « par des professionnels du chien qui ont une approche plus humaine ». Elle pense à l'avocat de l'humoriste anti-chasse Rémi Gaillard. Son agenda est complet. Le 26 décembre, Christophe lance un appel sur les réseaux sociaux « pour sauver son chien Curtis ». Il veut engager un avocat spécialisé en droit animalier. Le communiqué est rédigé avec le plus grand soin.

« Depuis quelques semaines, nous communiquons peu à propos de Curtis, pensant que ses intérêts sont défendus. Mais, aujourd'hui, nous faisons face à un manque d'informations le concernant et cela nous pousse à nous remobiliser pour lui. En effet, Curtis est actuellement sous réquisition judiciaire à la fourrière de Beauvais. On nous a parlé de quarantaine des suites de ses blessures, mais un incident indépendant du drame aurait entraîné une procédure de chien mordeur, et il doit prochainement passer une évaluation comportementale. Nous essayons de le transférer de cette fourrière depuis le début, auprès d'une structure spécialisée dans la réadaptation de chiens traumatisés suivant des méthodes positives, afin qu'il puisse bénéficier d'un environnement serein et mieux adapté à sa situation. Ce transfert a été mis en attente, et aujourd'hui Curtis n'a toujours pas pu être pris en charge comme il se doit. Nous ne recevons plus de nouvelles et nos doutes se portent sur l'état psychologique de Curtis, ayant perdu tous ses repères, vécu un lourd traumatisme, confiné en box, entouré de chiens qui aboient toute la journée… comment espérer une évaluation objective dans un tel contexte. Sachant qu'il en va de sa vie, nous ne pouvons plus rester dans le silence. Curtis a des droits et nous comptons les faire entendre avec l'aide d'un avocat engagé dans la cause animale. Nous nous battons pour lui depuis le premier jour. Nous avons besoin de votre soutien et de votre bienveillance pour faire entendre la voix de Curtis. Un ami a ouvert une cagnotte pour ceux souhaitant aider pour les frais de pension, d'avocats… qui sont engagés pour Curtis[1]. »

Le même jour, Marjorie lance la cagnotte sur sa page Facebook. Le lendemain, elle reçoit un message d'Alice W. : « Chris vient de recevoir un e-mail de l'avocate. Elle lui a envoyé le dossier de Curtis. Elle a tout expliqué : il a mordu une bénévole de la fourrière, et ils le décrivent comme dangereux. Mais il y a aussi le rapport d'autopsie qui dit bien qu'il y a des morsures de plusieurs chiens différents qui ont entraîné la mort. »

« C'est quoi cette histoire de bénévole mordue par Curtis ? Encore de l'intox », s'énerve Marjorie. Personne n'a le droit de toucher les chiens sous réquisition judiciaire. Elle en sait quelque chose. Elle a donné du temps, dans sa jeunesse, à la SPA. Marjo a les yeux rivés sur la cagnotte. En trois jours, elle recueille 3 500 euros. « Le plafond est dépassé. Qu'est-ce qu'on fait ? » Rachel et Alice W. donnent l'ordre de laisser monter. « Cinq mille six cents euros. Truc de fou. » La cagnotte atteint 6 800 euros. Marjorie s'enflamme : « Fric, fric, buzz, buzz. Enfin, tout ce buzz fait gonfler la cagnotte. Ce n'est pas un *road trip* en Amérique que je vais me payer mais un tour du monde. » Rachel répond : « OK, mais avec Curtis. »

8. MARIE

« "Ces cicatrices, je les aurai à vie." Après avoir retroussé son jean, Marie montre les plaies encore à vif sur sa jambe droite. Il y a deux mois, cette femme de 40 ans a été violemment agressée par un chien de la Fondation Clara, le refuge de Beauvais (Oise), où elle est bénévole[2]. » C'est ainsi que débute l'interview, publiée le 25 janvier dans *Le Parisien*.

Les faits remontent au 21 novembre, cinq jours après la mort d'Élisa.

Marie est une quadra élancée, jean, baskets, sweat, lunettes sur le nez en toutes circonstances. Elle s'est engagée à la SACPA de Beauvais depuis le mois de mars pour une après-midi par semaine. Ce jeudi, elle est seulement venue dire au revoir à un Staff avant son adoption. Elle a tissé des liens particuliers avec lui. Albane, la responsable du refuge, est toute seule. Alors Marie lui propose de l'aider. Elle ne peut pas l'abandonner. Une fois par

semaine, le jeudi après-midi, Antoine, vétérinaire à Crèvecœur-le-Grand, examine les chiens et les chats du refuge de Beauvais, chemin de la Cavée-aux-Pierres. Marie, bénévole, lui amène les animaux les uns après les autres. Il castre les chats mâles, vaccine et identifie ceux qui sont tatoués, délivre quelques soins médicaux à ceux qui sont blessés.

À la fin de la journée, Marie a amené au vétérinaire une vingtaine d'animaux, chiens et chats confondus. Elle sent plus la bête que le déodorant Narta. Une bonne douche ne sera pas du luxe. Vers 20 heures vient le tour de Curtis. Le dernier du box. Elle lui attache la laisse et le promène dans la cour du refuge. Il semble calme et content de sortir. Elle lui donne une friandise et entre dans le local du vétérinaire. Clément Dusart n'a jamais vu ce chien noir, plastron blanc. « Il faut le vacciner et lui appliquer un traitement antiparasitaire, avant de le passer du côté du refuge, dans l'attente d'une adoption », pense la bénévole.

« C'est un chien qui a dû être encouragé à jouer », se dit Clément Dusart en remplissant les documents. Curtis est agité, mais il a une bonne tête, il n'est ni agressif ni apeuré. Le museau humide, le regard coquin, il saute pour attraper sa laisse. « C'est le dernier mâle, mais c'est pas le meilleur », sourit Marie, qui hausse le ton pour le calmer. Le chien lui saute dessus, les pattes en avant. Il s'accroche à sa poitrine. Elle le repousse.

« Aïe !

— Il vous a mordue ?

— Non, rien de grave. Il m'a juste un peu griffée avec ses dents. »

La mâchoire de Curtis a ripé le long de son bras. Il s'assoit à sa droite, sans bouger. D'un coup, douleur vive, Marie ne sent plus sa jambe droite. « Il m'a mordue ! » crie-t-elle en lâchant la laisse. La mâchoire du chien s'est refermée sur son tibia et l'arrière de son mollet. Le vétérinaire arrive en courant. Il tire sur la laisse, le frappe dans le flanc, lui met des coups de pied dans les côtes, lui lance une chaise sur la tête. Le chien continue de

mordre la jambe de Marie, entre le genou et la cheville, à plusieurs reprises. « Je ne sais pas combien de temps ça a duré. La seule chose dont je me souvienne, c'est d'avoir hurlé et de m'être dit qu'il allait me tuer. La douleur était vraiment intense », raconte-t-elle au journaliste.

Le vétérinaire prend une chaise à deux mains et tabasse la tête du chien. Curtis tient la morsure. Le vétérinaire tire la laisse de toutes ses forces.

« Le chien n'a jamais voulu lâcher, comme s'il était obnubilé par ma jambe », dira Marie aux gendarmes. Quand la mâchoire s'est légèrement détendue, la bénévole s'est vivement retirée, claudiquant vers la sortie, hurlant de douleur, appelant au secours. Le vétérinaire s'avance pour amarrer la laisse à un pied de la table. Il s'apprête à se défendre, mais le chien ne l'attaque pas. Il ne montre aucun signe d'agressivité. Au contraire, il lui fait la fête, « comme s'il avait passé un bon moment, après une séance de jeu, et qu'il avait eu le bon comportement en mordant et en lâchant ». Le vétérinaire est resté seul avec Curtis, dix minutes durant lesquelles il a observé un chien apaisé et satisfait. « Le pic d'adrénaline pendant l'agression lui a sûrement procuré un sentiment de bien-être. »

Albane a récupéré Marie, avant d'appeler les secours, qui sont arrivés très rapidement. La responsable du refuge a pris Curtis avec un lasso, pour le conduire dans une cage. Avec le vétérinaire, ils lui ont administré un sédatif qui agit au bout de dix minutes. Le vétérinaire a déjà été confronté à des chiens menaçants : ils laissent toujours présager l'agression. « Jamais je n'ai vu un chien comme celui-ci. Les morsures ne sont pas précédées de grognements, d'aboiements ou de signes d'alerte. Il est imprévisible. » Le vétérinaire en conclut qu'il a eu une éducation particulière, pour considérer la morsure comme une activité récréative plutôt que comme un interdit. « Il est d'autant plus dangereux que son corps est musclé et sa mâchoire hyper développée », s'étonne le vétérinaire, qui consulte la puce du chien.

Le premier indicatif, 528, signifie qu'il vient de Hollande. Pour la France, c'est 250. Le chien n'a pas été enregistré sur le Fichier

d’identification des carnivores domestiques (I-CAD). Aucune information sur lui. Albane ignorait le motif du placement du chien et ne connaissait pas son nom, car la puce était néerlandaise. Marie pensait que c’était « un chien lambda ». « Sinon, il aurait été placé dans un box pour mordeur et il n’y aurait pas eu d’accident […]. » Lorsqu’elle apprend l’identité du chien qui l’a agressée, elle se met à pleurer. « Il y a eu une faute quelque part », lâche-t-elle au journaliste. Elle ajoute qu’elle n’en veut à personne. « Surtout pas à Curtis », envers lequel elle assure n’avoir « aucun ressentiment ». « Il ne faut pas que les gens mettent tous ces chiens dans le même panier », insiste-t-elle.

Pourtant, sur les réseaux sociaux, la colère animaliste gronde. Près de 1 000 commentaires affluent sur la page Facebook du *Parisien*. Martine, de Saint-Quentin, en Picardie, aime les bergers allemands, sa famille, et elle déteste les commérages et les faux-culs : « Ouais, comme par hasard, c’est une histoire montée de toutes pièces pour protéger certains. Quelle honte. De toute façon la vérité sera étouffée. »

Pour Roselyne, du Tarn : « Curtis a peut-être été victime de maltraitance pour faire croire à l’opinion publique que c’est lui le coupable. La justice ne sera jamais rendue. Trop de magouilles pour défendre tous ces notables. » En dehors des chiens, elle aime Johnny, l’Occitanie et la chevalerie.

Quant à Steph, assistante maternelle d’Hagondange, en Lorraine, aujourd’hui « maman, papa, jardinier, bricoleur », elle voit clair dans les nimbes du complot : « Encore quelque chose de bien organisé pour faire passer la responsabilité sur le non-coupable, bien bizarre cette histoire de chasse à courre. »

9. MARJO

Marjo, Rachel et Alice W. sont en correspondance permanente. Marjorie a des connexions supplémentaires : des transmissions parallèles reliées à l’au-delà. Rachel et Alice W. s’en amusent. « Marjo, il faut que tu

demandes de l’aide à Élisa ! L’évaluation de Curtis est pour bientôt », écrit Rachel.

Marjo : « Élisa était là, tout à l’heure. »

Alice W. : « Il faut qu’elle communique avec Curtis, pour le préparer à l’évaluation. Qu’elle lui dise, surtout : rester calme. »

Marjo : « Je lui dirai quand elle viendra. Il faudrait peut-être une communication animale ? »

Alice W. : « Non, juste Élisa, elle peut y arriver seule. »

Rachel : « Alice W. a une amie qui fait de la communication animale. »

Alice W. : « On verra demain ! »

Marjo : « Non, attends, on me met en garde sur un proche d’Alice… Élisa me dit qu’il y a un ou des témoins. Ils vont – ou il va – parler à cause de la pression et de la culpabilité. »

Rachel : « Parler sur qui ? »

Marjo : « Je ne sais pas, c’est un flash. Moi qui avais mis mes dons en stand-by… »

Rachel : « Tu sais, Marjo, on va se concentrer sur Curtis et le positif. On a notre chemin à faire pour sécuriser Curtis. On va pas s’occuper des malades qui blablatent sur Facebook en connaissant que dalle. »

Marjo : « Je te parle pas de Facebook là… C’est un flash que j’ai eu. Élisa – ou pas – je ne sais pas… Un homme, la trentaine, va parler. »

Marjorie a collecté sur Facebook un commentaire d’un certain Jean-Pierre, qu’elle transfère dans leur conversation : « Curtis est en fourrière parce qu’il s’agirait d’un pitbull en provenance de Belgique. Race interdite en France. D’ailleurs, il semblerait que Christophe en ait pris “la mesure”, car il ne publie plus rien sur son site depuis le 28 décembre. »

Rachel recadre aussitôt Marjorie : « On s’en fout ! En France ce n’est pas un pitbull. »

Marjo : « Par contre, l’éleveuse hollandaise, il faut qu’elle se blinde. Faut pas qu’elle soit accusée d’importation illégale de pitbull. »

Rachel : « Non, Curtis n’est pas un pitbull. »

Marjo : « C’est quoi alors ? Tu crois qu’ils ne vont pas enquêter… Pour l’instant la diagnose de race n’a pas eu lieu… Mais Élisa est entrée en contact avec moi. Si c’est le bon message, elle a vu Curtis… Ils vont agir cette semaine. »

Rachel : « Qui va agir, Marjo ? »

Marjo : « Les vétérinaires et d’autres… Des policiers ou gendarmes… Ils n’ont plus de temps à perdre. Il y a des flics partout… Je sais pas pourquoi… Élisa me montre un homme en uniforme. »

10. CURTIS

Stavenisse, petit port de 1 700 habitants au sud de Rotterdam. L’affaire Pilarski a mis en lumière un élevage de pitbulls qui s’est installé dans un alignement de maisons avec jardins individuels. Une riveraine raconte au journal d’investigation néerlandais *Animals 24-7*[3] comment Sharon D. et son compagnon sont arrivés fin 2016, début 2017 avec deux chiens. « Au début, on s’est dit : Voilà des amoureux des animaux qui ont trouvé un endroit calme. Il est devenu évident qu’ils faisaient de l’élevage lorsqu’ils ont monté des cages. Il est devenu tout aussi clair pour moi qu’ils vendaient des chiens lorsque des acheteurs ont commencé à arriver à la maison. Au bout d’un certain temps, d’autres chiens sont sortis de nulle part. En quelques mois, la maison était remplie d’une meute, aboyant, hurlant et gémissant toute la journée. »

L’éleveuse de pitbulls a défrayé la chronique au printemps 2018. Un fait divers qui ressortira un an plus tard, sur les réseaux sociaux, en écho à l’affaire Pilarski. Le *BN DeStem*, journal régional de la partie ouest du Brabant-du-Nord et de la Zélande, rapporte une altercation qui sera jugée devant le tribunal[4]. Les faits se sont produits dans la nuit du 4 mai 2018 : « Une grosse Audi s’est arrêtée devant la maison avec une plaque d’immatriculation anglaise. Un jeune homme, visiblement très riche, est

sorti de la voiture. Il était furieux. Il se plaignait que Sharon D. ait revendu son chien. Il est entré dans la maison avec deux hommes d'une trentaine d'années », raconte une voisine. Il s'avère que le jeune homme est un sportif amstellodamois de haut niveau. Il a acheté un chiot qu'il a entraîné à la compétition. Contraint de partir jouer à l'étranger, il l'a laissé en gardiennage à Sharon D. Lorsqu'il a pris des nouvelles, l'éleveuse lui a expliqué qu'il avait été blessé à la queue et qu'il avait dû être amputé. De retour aux Pays-Bas, le jeune homme a cherché à récupérer son pitbull. L'éleveuse lui a avoué qu'il avait été vendu pour combattre en Pologne, mais a promis de le récupérer. Quand les trois hommes sont sortis de la maison, ils tenaient l'un des plus beaux chiens de l'élevage, qu'ils avaient pris en garantie. Un voisin passablement ivre a tenté d'intervenir. Les hommes de main du jeune sportif auraient sorti une arme à feu et l'ivrogne aurait reçu un coup de batte de base-ball. L'éleveuse a alerté la police, qui a interpellé les trois hommes en périphérie de Stavenisse.

Huit mois de prison ont été requis contre le sportif et son cousin. Douze mois pour l'homme de main, en raison de son casier judiciaire. Finalement, les trois hommes ont été acquittés. Il est ressorti du procès que l'éleveuse a volontairement donné son chien en garantie. Aucune arme n'a été retrouvée par la police. Quant au coup de batte de base-ball, le voisin lui-même ne se souvenait pas d'avoir été frappé.

Lorsque Christophe arrive à Stavenisse, à la même période, c'est pour entrer dans le monde du pitbull. Il s'arrête dans un restaurant Burger King et se présente à l'élevage Hitam Kennel. « Il voulait aller toujours plus loin pour briller dans ces compétitions de passionnés, racontera son ex-femme aux enquêteurs. C'était sa nouvelle passion. » Sharon D. lui vend Curtis et Drago, issus d'une portée de cinq chiots datée d'octobre 2017, qui ont été pucés en Hollande avec un carnet de vaccination à jour. Au passage de la frontière, en avril 2018, leurs passeports présentent des dates de naissance et des races différentes. Drago est devenu un Black Mouth Cur, Curtis un

Patterdale Whippet. Une « race fantaisiste », affirme un expert vétérinaire. « Le Patterdale est un petit terrier qui pèse maximum 8 kilos. Le Whippet est un lévrier d'une douzaine de kilos. Même si la génétique a des mystères, on imagine mal un croisement Patterdale/Whippet donner un individu de plus de 20 kilos comme Curtis aujourd'hui. »

Les papiers de Curtis ont été signés par le directeur d'une clinique vétérinaire hollandaise, à Moerstraten, petite commune au sud de Rotterdam. Celui-ci reconnaît à demi-mot qu'il aurait pu se tromper. Sa clinique est située à 30 kilomètres de l'élevage Hitam Kennel tenu par Sharon D. Elle lui a présenté le chiot, pour établir ses papiers. Le Dr Eskens lui fait confiance. Pour sa défense, déterminer la race exacte d'un chiot est très difficile. Plus encore lorsqu'il s'agit d'un croisement. « Si on me parle d'un chihuahua, et que ça n'a rien à voir, c'est différent. Mais la plupart du temps, c'est une question de confiance mutuelle[5] », confiera-t-il à Fabrice Alves-Teixeira, le journaliste d'*Oise Hebdo*.

Fabrice Alves-Teixeira s'est intéressé de plus près à l'élevage Hitam Kennel situé en Zélande. « Sharon D. […] a menti délibérément au vétérinaire pour établir l'identité de Curtis et Drago ? Pour quelle raison puisque le pitbull est une race autorisée aux Pays-Bas ? Pour pouvoir l'exporter dans un pays où ces chiens sont interdits ? Comme la France ? […] Pourquoi [Christophe Ellul] aurait-il parcouru 364 kilomètres, traversé deux frontières et roulé quatre heures pour aller acheter un chien issu d'un croisement dans un élevage spécialisé en pitbull ? Et comment peut-il ensuite s'étonner de posséder de faux papiers ? La réponse semble évidente : Christophe Ellul a menti. Encore une fois. »

Oise Hebdo est allé plus loin, en faisant authentifier des conversations Messenger de 2018 diffusées sur les réseaux sociaux. Christophe Ellul explique que Drago et Curtis sont de vrais pitbulls. « "Leurs origines sont conçues pour faire des chiens de combat, des machines de guerre en combat." Dans un autre message, Christophe Ellul affirme : "Drago c'est un

chien de combat, s'il tombe sur un chien comme ça, il le tuera […]. Ces chiens-là sont dangereux. Ils vivent comme des chiens sauvages. Il n'y a rien de pire pour avoir un accident. Il tuerait ta chienne et toi avec."[6] » Christophe Ellul ne se contente pas d'écrire, il montre la photo d'un animal au pelage beige. « Christophe compare le chien de la photo à Drago, son second pitbull : "C'est son grand-père, le père de son père, c'est sa copie conforme. Il faut toujours attendre une génération pour avoir un chien exceptionnel. C'est pour ça que Drago je le lâche pas en compétition, sinon il sera volé pour faire des combats et gagner de l'argent. […] Beaucoup de gens veulent Drago, son grand-père n'a jamais perdu un combat. Je ne donne son adresse à personne", ajoute-t-il. »

Une base de données tchèque, Pedigree.gamedogs.cz, recense des centaines de pitbulls de compétition, leurs origines et leur palmarès. La fiche de l'élevage de Sharon D. a été effacée. Mais les ascendants de Curtis et Drago y figurent toujours. Vin Diesel et Black Bitch sont nés aux Pays-Bas. Mâle et femelle n'ont certainement jamais participé à des joutes illégales, mais tous deux sont issus d'une lignée de combattants. Quatre générations de chiens de combat, issus d'une filière d'Europe de l'Est, dont certains champions, comme Western's « Sirmium's » Gary, qui affiche quatre victoires. Le grand-père, MGD's « Naissus' » Freddy, chien à poil beige semblable à Drago : trois victoires avec mention « Best in Show », sans écorchure. Leur palmarès est l'argument de vente de l'élevage néerlandais Hitam Kennel.

Rien ne prouve que Curtis et Drago ont été engagés dans des combats. Mais tout le monde savait qu'ils étaient des pitbulls. Élisa elle-même présentait Curtis sur sa page Facebook comme un APBT (American Pit Bull Terrier) en provenance des Pays-Bas, issu de l'élevage Hitam Kennel de Sharon D. Le jeune couple les avait inscrits à des concours sportifs d'APBT en Belgique, jusqu'au 18 août 2019, quelques mois avant le drame.

11. MARJO

Le 9 janvier, Marjorie reçoit l'appel d'un ami qui la prévient qu'elle a été repérée : « Tu es sous surveillance policière. » Les enquêteurs ont découvert la race de Curtis. « Dans quoi tu t'es fourrée, tu vas t'attirer des emmerdes. » Hormis un excès de vitesse, Marjorie n'a jamais dévié. Elle a une vie rangée. Elle pense à ses deux Staff. « Je ne peux pas me permettre de faire la con. » Elle se souvient de cet agent EDF venu changer son compteur qui lui avait dit : « Bien sûr que je savais que vous aviez des molosses. Je le savais, avant d'arriver ! Les propriétaires de chiens catégorisés sont répertoriés. Vous imaginez si on entrait chez les gens sans savoir les animaux qu'ils ont chez eux, on se ferait attaquer en permanence ! » Si EDF sait qu'elle a des AmStaff, la police est évidemment au courant. Si elle est condamnée par la faute de Christophe, que son casier judiciaire vient à se remplir, la détention de chiens catégorisés lui sera interdite. « Que deviendraient mes deux amours ? » se demande-t-elle.

Marjorie savait que Curtis était un pitbull et avait été pucé en Hollande. Maintenant, elle découvre que le numéro d'identification n'est pas au nom de Christophe Ellul mais à celui de Sharon D. Certaines connaissances du milieu lui racontent que Curtis devait commencer à combattre. « En Serbie en juin 2020. » Une présidente d'association de protection animale lui a même soufflé que Christophe a déjà eu des histoires louches. « Il est surveillé par la police. »

Marjorie entend dire que Christophe voulait faire du pitbull, du vrai, avec une femelle en Hollande. Christophe s'est fait un réseau en Europe. Des contacts en Italie et en Bulgarie, où il a fait des compétitions. Il paraîtrait même que la semence de Curtis vaut 20 000 balles. « Il a des couilles en or. »

« Curtis est un chien réactif, comme les miens, se dit Marjorie. Si Élisa avait été attaquée, Curtis serait parti au combat, jusqu'à la mort. Si Curtis

n’est même pas blessé, Christophe ment. »

Elle découvre une publication de l’éleveuse hollandaise, postée le lendemain du drame sur la page Facebook de Christophe : « Curtis sera euthanasié, parce qu’à la gendarmerie il a mordu Chris et quelqu’un d’autre. Le gendarme a dit qu’il était trop traumatisé, complètement différent d’hier quand ils l’ont câliné. Chris a décidé lui-même de l’euthanasier. Curtis ne sera jamais plus le même chien. Nous l’avons vu en lui, hier, mais nous espérions qu’il pourrait s’en remettre. Malheureusement son atteinte psychique était trop importante. Va courir avec ta dame et ton bébé. Nous t’aimons. Je suis vide et brisée. Ces chasseurs doivent brûler pour ça. »

Pourquoi parier sur la mort de Curtis, le lendemain du drame ? Dans l’espoir de le voir disparaître. Les théories se bousculent, se succèdent, se substituent. D’une hypothèse à l’autre, Marjorie s’illumine : l’histoire serait-elle radicalement différente ? Devant son ordinateur, elle échafaude une nouvelle théorie. Sa tête va exploser, mais elle s’obstine : et si Christophe avait voulu le faire piquer, mais qu’il n’en avait pas eu le temps ? Ça lui aurait évité des ennuis avec la justice. Plus de mâchoires, plus d’empreintes : rien que des cendres. Les grands bourgeois de la chasse à courre se seraient retrouvés seuls face à la famille endeuillée, l’affaire se serait réglée en euros. D’où l’annonce précipitée de la mort de Curtis ? Mais le plan est tombé à l’eau, le lundi soir, à la gendarmerie. Cet idiot de Curtis a mordu, il a été placé sous scellés à la fourrière de Beauvais. Ce pitbull est irrécupérable, son maître le sait. Ni avocat ni structure. « Sauver Curtis », c’est bidon. Ils veulent sauver leur cul. Christophe, Rachel, Alice W. et Sharon D., tous liés dans une affaire de trafic de pitbulls.

Marjorie frissonne. Elle contacte l’entourage d’Ellul. On lui explique qu’il a oublié d’enregistrer le chien, que les papiers sont chez sa sœur. Marjorie décide d’écrire directement à Christophe.

« Christophe, une question : Curtis est en règle ?

— Il a tous ses papiers.

— Tu sais que c’est un pitbull, et qu’il n’a rien à foutre en France ? »

Christophe lui assure qu’il n’a jamais eu l’idée de faire de la reproduction de pitbulls. Il lui répète : il a acheté Curtis pour le sport, pas pour l’argent. « Alors pourquoi tu n’as pas stérilisé tes chiens ? » Les filles lui tombent dessus : « Arrête avec ta parano. Tu l’emmerdes avec tes histoires de pitbull. Christophe est fragile en ce moment. Il n’a pas besoin de ça », lui dit Alice W.

Rachel : « Christophe est fatigué de tes appels. Il n’est pas bien. Tu lui parles de trafic de pits. On connaît ces rumeurs, mais on s’en fout. On ne s’occupe que de Curtis. Arrête d’écouter tous ces malades sur Facebook. »

Marjo : « C’est normal que je lui dise qu’ils sont en train de retrouver l’éleveuse, et que Drago, le frère de Curtis, vient de là-bas, donc que c’est aussi un pitbull ! Que je flippe d’être mêlée à un trafic de chiens. On ignore s’il a fait des portées ! Vous êtes protégées par l’avocat, mais moi, qui me protège ? Donc, moi, on me salit. On me pourrit. Je clôture la cagnotte. Je me désolidarise. Il faut que Christophe assume qu’on se bat pour la merde qu’il a faite avec Curtis ! Il est gentil de dire que je le fatigue, mais je ne vais pas risquer la vie de mes chiens. Je vous mets en garde sur beaucoup de choses. Je ne suis pas écoutée. Cagnotte fermée. »

Rachel : « Chris n’a jamais fait de portée de chiens. »

Alice W. : « Encore une fois, si Chris se retrouve accusé d’importation illégale de pitbull, il n’y a pas de rapport avec toi. Il n’y a pas de rapport avec l’enquête. Ça sert juste à faire peur et semer la confusion. *A priori*, ça marche… »

Rachel : « Marjo, ce n’est pas qu’on ne t’écoute pas. Il y a des choses qui sont indépendantes de nous. Je ne sais pas quoi te dire de plus. »

Alice W. : « Marjo, je comprends la situation. Pas de souci. Donne les identifiants à Rachel. Elle finalise le transfert. Ton nom n’apparaît plus. Ça va se tasser pour toi. Mais maintenant que la cagnotte est fermée, il faut qu’on aille relativement vite. Donc envoie tout ça STP… »

12. MARJO

La première demande de versement sur le compte de la sœur de Christophe est refusée. « Marjo, pourquoi t'as bloqué la cagnotte ? » interroge Alice W.

Marjo : « Je t'ai donné les identifiants. As-tu essayé ? »

Rachel : « Ça va pas du tout, Marjo, tu vas avoir des problèmes. Donne-moi ton adresse e-mail, ton mot de passe, ta date de naissance. Tous les éléments pour que j'aie accès à cette cagnotte. »

Le lendemain, le clan Ellul exige la fermeture de son groupe en hommage à Élisa Pilarski. Marjorie refuse. Christophe insiste. La discussion dégénère. Christophe coupe court et publie sur Facebook que la seule page reconnue par la famille est « Soutien à Élisa Pilarski », administrée par Alice W. et suivie par 40 000 personnes. L'éleveuse française explique gentiment à la jeune Ariégeoise : « Faut pas le faire chier, il est dépressif. La famille aussi veut fermer ton groupe, il le faut. » En sortant ses chiens, le soir du 12 janvier 2020, Marjorie panique. Quelle formule utiliser ? « On prend les 6 800 euros et on vire tout le monde. Merci, désolée, on ferme. Ce n'est pas correct », se dit-elle. De retour chez elle, à 2 heures du matin, elle fait table rase. Elle exclut le clan Ellul des administrateurs de son groupe Facebook, avant qu'ils ne l'éliminent, et leur écrit : « Je vous protège. Vous ne comprenez pas ? Des centaines de messages de gens qui vont se plaindre. Pourquoi le groupe est fermé ? Où est passée la cagnotte ? Vous êtes des voleurs ! Etc. Et le respect pour les membres et les donateurs ? Si on fait ça, il est où ? »

Séverine, furieuse, lui rentre dedans.

Séverine : « Je suis la belle-sœur d'Élisa. Tu te permets de me virer ? »

Marjo : « Il faut attendre le communiqué de l'avocat. »

Séverine : « T'es sérieuse ? »

Marjo : « Une fois le communiqué publié, tout sera clair et transparent. »

Le 19 janvier, à 21 h 27, Marjorie exige l'e-mail des avocats. « Je pense qu'il faut leur facture pour débloquer la cagnotte. Il faut leur relevé d'identité bancaire. »

Rachel : « Je ne pense pas que les avocats donneront leur RIB à un tiers. »

Marjo : « Mon vétérinaire le fait. Il n'y a pas de raison qu'ils ne le fassent pas. »

Rachel : « Arrête de croire que la cagnotte ne paie que les avocats. Il y a d'autres intervenants. Tu veux, soi-disant, redonner l'argent à une association ? Tu veux rendre l'argent aux donateurs ? Curtis est dans la merde. Bref, fais en sorte que la cagnotte soit virée sur le compte de Séverine. Sans quoi, les avocats engagent une procédure lundi. »

Le lendemain, Marjorie écrit au clan Ellul : « Apparemment, c'est la famille d'Élisa qui bloque la cagnotte. » Aucune réponse. Christophe a tranché, sur son compte Facebook : « Nous ne pouvons toujours pas régler les avocats ni la structure qui devrait accueillir Curtis car Marjo Tortosa, la personne à qui nous avons demandé de créer la cagnotte, s'est permis de se l'approprier au moment où nous avons voulu débloquer l'argent. Malgré de nombreuses mises en garde des avocats et de différentes structures de la protection animale nous lui avons fait confiance et nous le regrettons. » Encore sur Facebook : « Elle a profité de ma tristesse pour me faire part de ses soi-disant dons de voyance et ce, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, comme quoi Élisa était avec elle et voulait communiquer avec moi. » Il conclut par une étrange menace : « Les créateurs des groupes Facebook utilisant le nom d'Élisa Pilarski, le contenu de leurs groupes ainsi que les messages privés écrits et audio sont étudiés en vue de poursuites. »

Marjorie répond aussitôt sur leur messagerie commune : « Bravo, vous êtes des gros enfoirés… Publier un post de mensonges… » Aucune réponse. « Ils m'ont prise pour une conne, comme ça arrive régulièrement. Trop

bonne, trop conne, c’est comme ça », se lamente-t-elle, allumant la télé avant de se coucher dans son convertible avec ses chiens et ses chats.

Le lendemain, elle découvre un article de *L’Union* qui a repris le communiqué publié sur le compte Facebook de Christophe. Marjorie porte plainte contre le journal. Mais la rumeur est lancée. Une quinzaine de titres reprennent la même info. Son groupe se divise entre les pro-Ellul et les pro-Marjo. Elle se défend comme elle peut : « J’attends les preuves, les plaintes ! » Le 22 janvier, son compte est inondé de messages haineux. Des centaines. La créatrice de la cagnotte décide de tout balancer : la race de Curtis, les deux morsures, à la gendarmerie de Soissons et à la fourrière de Beauvais. Elle confie ses doutes sur l’intégrité du clan Ellul. Les réactions sur sa page Facebook sont immédiates :

Angel : « Dis donc, tu fais la forte, espèce de grande malade. T’arrives à te regarder dans une glace ? Avec tes dons de voyance, t’aurais pu voir qu’on allait tous te tomber dessus. Tu t’es attaquée au mauvais sujet, petite garce ! À cause de toi, maintenant, tout le monde sait que c’est un pitbull. »

Marjorie : « Il ne faut pas prendre les enquêteurs pour des jambons. Avec la puce hollandaise, ils ont compris. »

Lucrèce : « Vous allez tout de suite rendre l’argent, sinon je balance votre numéro de téléphone et votre adresse sur Facebook. Vous avez vingt-quatre heures. »

Le nom de Marjorie Tortosa a déjà été associé à la cagnotte. Désormais, sa tête est mise à prix. Sa photo et son adresse sont diffusées sur les réseaux sociaux. Les jours qui suivent, elle reçoit des menaces. Ses pneus sont crevés. Son interphone dégradé. Un type attend au coin de la rue, elle fait demi-tour. Elle sort ses chiens avec le téléphone à l’oreille. Toujours quelqu’un au bout du fil, au cas où elle se ferait agresser. De retour dans son appartement, Élisa lui est apparue, visage en pleurs, très en colère. « Qu’ils ferment tous leurs gueules ! » En une seconde, son visage s’est transfiguré, et, les traits sereins, les yeux secs, elle lui a dit : « Maintenant tu sais. »

Marjorie Tortosa donnera une interview dans *Oise Hebdo*, où elle demandera aux donateurs de récupérer leur argent. « Ellul vous a roulés, faites-vous rembourser. »

Christophe expliquera qu'« une procédure va être engagée avec la plateforme de dons par le biais de la famille », avant de confirmer sur Facebook, le 24 janvier, que sa sœur a bien reçu le virement.

Dans la foulée, maître Caty Richard, avocate de la famille d'Élisa, annonce qu'elle n'est plus l'avocate de Christophe Ellul. Elle précise également dans la presse : « Je reste aux côtés de la maman d'Élisa et de son oncle, qui m'ont renouvelé leur confiance. Ces derniers n'ont jamais été à l'origine d'aucune demande de fonds. Le mot "famille" utilisé dans cette publication ne concerne pas la maman ni l'oncle d'Élisa[7]. »

Deux nouveaux avocats sont engagés par le clan Ellul : maître Benjamin Brame et maître Éric Alligné pour la défense de Curtis. Quelques jours plus tard, un seul avocat sera finalement choisi : le Bordelais maître Novion.

13. MATTHIAS

Christophe m'a prévenu. Le 27 janvier, je recevrai un appel de Rachel. Coup de fil anonyme, faux prénom : obligation de faire confiance, sans option. Je pensais que ce genre de traquenard n'arrivait que dans les films d'espionnage ou les affaires ultrasensibles qui font trembler la République. Ce jour-là, je suis à Besançon, sur un trafic de drogue qui gangrène la cité Planoise. Mon collègue, Jean-Daniel, filme un garage partiellement brûlé, probablement l'œuvre de trafiquants locaux, quand mon téléphone sonne. Numéro masqué : les impôts ou une arnaque. Je rappellerai. Finalement, je décroche. C'est Rachel.

Elle parle d'une voix sûre, mâtinée d'un accent belge ou québécois. Elle maîtrise parfaitement les codes de l'univers canin. Polie et très méfiante,

elle m’annonce qu’elle enregistre les conversations. Ce n’est pas n’importe qui.

« Je suis la conseillère presse de Christophe Ellul, je m’occupe de ses relations avec les médias.

— Il est assez inhabituel qu’une victime dispose d’un conseiller en communication. Vous êtes avocate ?

— Non. Je l’aide, car l’affaire est très médiatique.

— Je comprends. Mais qui êtes-vous pour Christophe ? »

Rachel n’apprécie pas la question. Elle me dit que je n’ai pas à le savoir. Réponse étrange mais je n’ai pas le choix.

« Vous pouvez m’appeler quand vous avez des demandes sur l’affaire.

— D’accord. Mais qui êtes-vous ?

— Vous n’avez pas à le savoir non plus. »

La conversation se termine ainsi. Je récapitule : Christophe me dit de faire confiance à Rachel, mais j’ignore qui se cache derrière ce personnage. Est-ce son vrai prénom ? Je me souviens que dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ils s’appellent tous Camille pour ne pas être identifiables par la police. Dans l’affaire Pilarski, l’instruction est en cours, personne n’est mis en examen, alors pourquoi cette spécialiste canine conserverait-elle l’anonymat ? Une guerre idéologique sans précédent se joue sur les réseaux sociaux. Des millions de lignes écrites par des dizaines de milliers d’internautes influencés par des dizaines de corbeaux. Son accent non identifié m’obsède. Qui est Rachel ?

J’apprends qu’elle est juriste, fréquente le petit monde de la protection animale, passionnée par les chiens catégorisés. Elle a rencontré Marjorie Tortosa, qui lui a présenté un maillon du premier cercle : Alice W. L’éleveuse française l’a recommandée ensuite à Séverine, la sœur de Christophe, qui l’a introduite dans le clan Ellul. Dans la galaxie féminine qui gravite autour du compagnon d’Élisa, elle est devenue la tête pensante du comité de défense de Curtis.

Sur les réseaux sociaux, je repère une certaine Audrey, jeune juriste qui s'enflamme sur Facebook : « Curtis = bouc émissaire. Coupable idéal. Chien catégorisé = monstre ! Stop à ce délit de sale gueule et stop à cette injustice. D'autant plus que l'enquête est floue depuis le début. Trop de non-dits, d'incertitudes, d'arguments à charge contre Curtis. C'est anormal et il faut libérer ce chien qui a reçu un jugement avant même de pouvoir se défendre ! » Elle a un master en droit des affaires, avec une spécialité en droit des animaux obtenue à Toulon en 2019-2020 avec mention bien. Je fouille son CV. Je découvre qu'elle a justement présenté un mémoire sur les chiens catégorisés, intitulé « Délit de sale gueule ». Dans son travail universitaire, elle analyse les discriminations dont souffriraient ces chiens. C'est en janvier 2016 qu'elle sert de famille d'accueil à un chien maltraité. Un animal incessible à cause de son statut de « chien dit dangereux ». Une adoption qui l'a bouleversée, écrit-elle. Bouleversement perceptible également dans son changement d'alimentation, devenue végétarienne. Depuis qu'elle est « pleinement consciente » que son épanouissement passe par la protection animale, elle cherche à quitter le service protection juridique de Groupama, où elle travaille depuis neuf ans, pour devenir juriste dans une association ou fondation de protection des animaux.

Il existe des milliers de personnes qui veulent la libération de Curtis. Elles sont rares à le défendre sur le terrain du droit. Audrey pourrait être Rachel. Mais je me fais une raison : impossible de lever l'anonymat des réseaux sociaux. J'ai toujours protégé mes sources, acceptant souvent les témoignages anonymes de personnes qui prennent des risques, parce qu'elles engagent leur carrière ou leur notoriété. Pour la première fois de ma jeune carrière, j'échangerai avec une conseillère secrète, qui me promet une interview de Christophe Ellul.

En réalité, je n'ai pas le choix, je dois faire confiance. Quand un pays va mal, le journaliste devient l'objet de militants et d'animaux politiques qui s'en saisissent comme d'un os, le mordillent et le secouent, le rongent et

l’exhibent pour plaire à leur maître. Ils s’en servent – ça attire l’attention – et le recrachent dans la boue. Ma profession souffre d’avoir commis des erreurs. Aujourd’hui, ce sont les communicants qui racontent l’histoire. Nous sommes la proie facile de ces nouveaux carnassiers.

Je n’ai jamais exercé mon métier dans ces conditions, jamais interrogé autant d’avatars, jamais autant douté, sidéré par le pouvoir des théories diffusées sur les réseaux sociaux, qui mènent une enquête parallèle. L’anonymat est le principe, l’impunité est la règle. La vérité dans cette affaire, c’est le tout-virtuel. Sans expression de la justice, tout est politique. Les puissants contre les victimes. Les riches contre les pauvres. Les pro-chasse par « goût pour la vérité » contre les anti-chasse pour « défendre le vivant ».

Pendant de longues semaines, toujours par téléphone, Rachel me raconte les subtilités de la race de Curtis, son pedigree, son arrivée en France, la catégorisation des chiens dits « dangereux », les réglementations. En revanche, hors de question de prononcer le mot « pitbull ». « Pour la communication, Curtis, c’est un chien », tranche-t-elle avec son accent non identifié. Au passage, elle me glisse différents noms d’interlocuteurs qui pourraient être utiles. Maître Éric Alligné, l’éphémère avocat de Curtis lors d’une intervention médiatique lunaire. Thierry Bedossa, vétérinaire de 30 Millions d’Amis, habitué des plateaux TV. Au-delà de la communication de Christophe, Rachel est aussi, et surtout, mobilisée pour « sauver Curtis ». Une impression qui vient confirmer l’information selon laquelle elle serait la tête pensante du comité de soutien.

L’interview aura lieu. Ce sera à Bordeaux, un dimanche matin. J’avertis ma rédaction : « Soyons clairs, il est possible que ce soit une arnaque. Une chance sur deux qu’Ellul ne vienne jamais, et que vous payiez 400 euros de billets de train pour rien. » La rédaction me suit. Je saute dans le premier train, accompagné de Jean-Daniel, mon fidèle cameraman. Rachel m’a

donné rendez-vous dans un hôtel. Je n'ai pas revu Christophe depuis l'interview de Saint-Pierre-Aigle, qui a lancé l'affaire Pilarski.

Nous filons sur le lieu de tournage. Rachel attend. Elle m'accueille avec un grand sourire. La quarantaine, fine et chic, avec des airs de maîtresse-femme, bracelets en cuir, regard fauve. Elle a ses habitudes au Cap-Ferret. C'est elle qui a proposé l'avocat bordelais, maître Novion. Sur le chemin qui mène au lieu de l'interview, je me demande si Rachel est une riche intermédiaire du lobby de la protection animale, ou une simple amoureuse des chiens qui milite à ses heures perdues. Peu importe, l'interview va avoir lieu. Dans une petite salle de réunion, Christophe Ellul boit un café.

Rachel contrôle tout. Elle veut lire les questions. Ce n'est pas négociable. Elle valide le cadre. Christophe doit être à son avantage. Il apparaît pour la première fois à visage découvert, car il dit n'avoir rien à cacher. Habile. Je m'étonne du médaillon avec le visage d'Élisa qui pend à son cou.

Christophe se dit déprimé, dévasté. « Ma vie s'est arrêtée le 16 novembre. » Il remercie les donateurs, ses soutiens. « Ma force pour avancer, aujourd'hui, c'est Élisa, Enzo, Nathalie, Vincent et Curtis, seul témoin de ce qui s'est passé. » L'affaire est évoquée : « Je sais ce que j'ai vu : une meute de chiens, seuls. Un cavalier, seul. Curtis est innocent. Il n'est pas responsable. Il ne doit pas être enfermé pour rien. Je me bats pour qu'il soit transféré dans une structure spécialisée pour chiens traumatisés. » Les morsures à la gendarmerie de Soissons et à la fourrière de Beauvais ? « Ce n'est pas son comportement normal. Curtis est sociable, il est très gentil. Il aime les gens, il a besoin de balades et de contact humain. » Comment le qualifier ? « Curtis, c'est un chien », tranche Christophe.

Puisqu'il n'a pas fait autre chose que défendre Curtis et accuser l'équipage de chasse à courre, je comprends que Rachel va suivre le dossier pendant toute l'instruction. Elle m'éclairera sur différents points, cherchera à réagir aux différentes mises en cause médiatiques, menacera de ne plus

jamais parler si l’on accuse Curtis. Pendant plusieurs semaines, elle évoque l’hypothèse d’une action coup de poing pour libérer Curtis. Elle n’arrive plus à tenir les militants. C’est une question de jours. L’action n’aura jamais lieu. Je la reverrai une fois, à Bordeaux, dans un bar à chats, où une dizaine de félins se promènent au-dessus des tables sur des passerelles en corde tendues entre les murs. Elle reconnaît qu’elle a rêvé de l’association de trois avocats, Éric Alligné et Benjamin Brame pour le chien, maître Novion pour Christophe. « C’était une utopie », concède Rachel. Novion travaille seul. « Les avocats ont des ego. »

Au mois de mars, Curtis sera finalement transféré dans une fourrière de la région toulousaine. Rachel aura constitué son dossier de « prise en charge générale » pour rien. Le professionnel qu’elle avait choisi pour préparer le chien à l’évaluation comportementale se désistera. « Tant qu’il n’a pas été euthanasié, ce n’est pas un échec », nuance-t-elle. Certains chiens restent en fourrière pendant trois ans avant d’être libérés. Rachel n’en démord pas, car son combat est juste : Curtis est innocent.

CHAPITRE 5

1. VINCENT

Nathalie prépare les repas. Christophe descend de la chambre d'Élisa, le soir, pour manger. Il parle peu. Il évoque son père, avec lequel il s'est fâché, avant qu'il ne décède. Son père était boxeur, rugbyman, ou les deux. Il aimait les chevaux. Il voulait que Christophe soit rugbyman ou boxeur, ou les deux, comme lui. Son père aurait sûrement été fier de ses bons résultats en compétition canine, mais il est mort, trop tôt.

À la fin du dîner, chacun rejoint sa chambre. Nathalie a toujours un mot gentil. Elle le porte dans son cœur, comme une sainte femme sur le Calvaire : Christophe souffre. Avant de se coucher dans le lit d'Élisa, son esprit s'emballe. Il repense à leur rêve de s'installer dans le village. Comment vivre sans elle ?

Il s'est souvenu de leur serment : ne jamais abandonner Nathalie, avec tous les problèmes du grand âge. L'accompagner plutôt que la laisser en maison de retraite. Ce matin, Christophe s'est levé à 5 heures pour l'aider à approvisionner les rayons. « J'ai fait la promesse de m'occuper de vous, alors je m'occuperai de vous. »

Christophe a pour principe de se rendre indispensable. Pourtant, Nathalie et Vincent avaient leurs habitudes. Le matin, elle rangeait l'essentiel, petit à petit. L'après-midi, Vincent s'occupait des produits les

plus lourds. Christophe propose de travailler, le matin, pour soulager Vincent.

Après le déjeuner, il fait monter Ice dans le 4 × 4 d'Élisa et part en promenade jusqu'au soir. À son retour, les chiens de l'oncle lui font la fête. C'est l'heure de la gamelle. Christophe délivre un conseil : Ice doit être nourri séparément.

Vincent râle : les chiens vont être jaloux. Ils ont toujours mangé ensemble. Dans cette maison, personne n'a jamais eu de régime de faveur.

Il est l'heure de dîner. Vincent boude. Il revient sur la dernière conversation téléphonique avant le drame, celle de 13 h 19. Il veut savoir ce qu'Élisa lui a dit. Christophe ne répond pas. Vincent répète sa question. Nathalie insiste. Christophe se lève et tape sur la table. Vincent se dresse : il est chez lui.

« Asseyez-vous ! Calmez-vous ! lance Nathalie.

— Je te l'ai déjà dit cent fois, elle hurlait de douleur ! répond Christophe.

— Si elle hurlait de douleur, pourquoi tu n'as pas appelé les secours ?

— Je pensais pouvoir la sauver.

— T'as un ego tellement surdimensionné que t'as pensé que t'étais le seul à pouvoir la sauver.

— Oui, peut-être bien.

— Christophe, je te demande, encore une fois, de te souvenir : sur la route, qu'est-ce qu'elle t'a dit ? »

Christophe a quitté la table. Il est monté dans la chambre d'Élisa. Nathalie a eu peur. Ils auraient pu en venir aux mains. Elle déteste la violence. Elle a été éduquée dans le respect des autres. Vincent se déchaîne, mais elle continue à dire qu'il faut accueillir Christophe : « Il aurait pu être le père de l'enfant d'Élisa », dit-elle à son frère. Il est membre de la famille. L'oncle n'est pas du même avis. Il ne supporte plus la présence de cet étranger, qu'il considère comme un parasite.

Le lendemain, il fouille le 4 × 4 d'Élisa et découvre une corde avec un boudin. Preuve qu'il continue d'entraîner Ice au mordant. Vincent balance tout à la poubelle. Il s'appuie sur Stéphanie, une amie d'Élisa, pour faire comprendre à Christophe qu'il doit partir. « Il est temps de rentrer chez toi, retrouver ta famille, laisser Nathalie et Vincent, qui ont besoin d'être seuls. »

Sa sœur, Séverine, accepte de l'accueillir de nouveau chez elle, en région parisienne. Christophe démarre le 4 × 4 Nissan, dont il se sert en permanence. Nathalie et Vincent, trop contents qu'il s'éloigne, le laissent récupérer le véhicule d'Élisa. Il quitte le village de Rébénacq en février 2020. Mais deux semaines plus tard, Christophe veut revenir. L'imminence de l'annonce d'un confinement national s'ébruite. Le cap des 100 cas de Covid-19 est atteint en France. Les rassemblements de plus de 5 000 personnes sont interdits. La France s'apprête à se cloîtrer. Christophe ne peut pas rester chez sa sœur, il ne supporte pas le bruit et l'agitation des enfants. Psychologiquement trop fragile, il ne supporte pas le bruit et l'agitation. Mais, surtout, explique-t-il à Nathalie, il est incapable de vivre éloigné du cimetière.

La mère d'Élisa révèle aux médias que « Christophe vit chez [elle] depuis le début du confinement ». « C'est une grande maison où je vivais seule avec mon frère, alors il est descendu, il aide[1]. » Elle dit vivre le confinement « comme un répit », parce que les médias ont cessé de se concentrer sur l'affaire. Vincent accepte de vivre avec Christophe, sous le même toit, sans le côtoyer. Faire un effort, en un mot : tolérer. Les deux hommes se croisent, sans se parler. Un climat de guerre froide qui finit par détruire Vincent. Cocktails de somnifères et d'antidépresseurs le transforment en « Casimir ». Il prend 20 kilos, perd la force de lutter. Puis, au mois d'avril, il arrête subitement son traitement, ce qui majore les troubles. Il est pris de suées et de tremblements, incapable de dormir, rongé par l'ennui et la morosité.

À la fin du confinement, Vincent décide de rejoindre Tatiana au Brésil. Son vol part en août. Il prépare ses valises. Christophe lui dit, sobrement, de ne pas s'inquiéter : « Tu peux aller vivre là-bas. Je prendrai ta place ici. » Avant de partir, Vincent embrasse sa sœur. Dans le creux de l'oreille, il lui confie ses craintes et pose une condition à son retour : « Nathalie, je reviendrai seulement si Christophe a quitté la maison. » Dans l'avion, Vincent s'endort. Il revoit en songe sa « petite princesse », haute comme trois pommes, en robe rouge, courant à travers champ dans les herbes vers les chevaux. Toujours le même rêve d'Élisa enfant. « Elle est née l'année de mes 18 ans, elle aurait pu être ma fille. Je me serais battu pour elle, j'aurais tout donné pour elle, je serais mort pour elle. Mais là, Élisa, je n'en peux plus. »

2. KESSY

Ce matin, Nathalie reçoit la visite de Kessy. Elle lui propose de boire un verre dans le jardin. Christophe s'assoit à leur table. Brune, devenue blonde au décès d'Élisa, elle était sa copie, parfois inversée.

Kessy avait 14 ans et était victime de harcèlement scolaire quand elle a rencontré Élisa au centre équestre. Élisa passait ses diplômes. Elle allait devenir monitrice. Elle avait l'air inabordable, habillée en noir, froide et hautaine. Kessy aussi. Elle ne souriait pas aux inconnus, elle leur faisait les yeux noirs. Elle avait trop souffert à l'école, elle anticipait les moqueries. Quand une nouvelle arrivait dans le groupe, elle montrait les crocs, détestant toujours avant d'agresser. « Tu ne peux pas faire ça avec les gens que tu ne connais pas », lui expliquait Élisa. Les deux filles se sont revues, une fois ou deux. Après, elles se sont parlé. Élisa lui a donné son numéro de téléphone. Elle a ajouté, d'un air glacial : « Tu peux m'appeler si tu veux, mais je ne vais pas te forcer. » Kessy est retournée au centre équestre. Elles avaient leurs codes. Elles s'envoyaient des messages, en secret. Kessy avait 16 ans, elle venait de rencontrer son premier petit copain, exclusif et

colérique, qu'elle a quitté aujourd'hui. Elle ne savait rien à rien. Élisa répondait à toutes les questions qu'elle se posait. Elle avait connu les mêmes problèmes. Des trucs de fille. Pour le reste, inutile d'en parler. Le décès de son premier amour, puis ceux de son papa et de sa mamie, Élisa ne lui en avait jamais dit un mot, mais elles se comprenaient. Kessy, aussi, avait brutalement perdu son amie d'enfance à l'âge de 10 ans. Elles avaient la mort en commun. Elles l'avaient connue trop jeunes. Elles avaient grandi trop vite. Les fantômes, elles les avaient ressortis, une fois. Une fois de trop : elles ne voulaient plus les entendre. Elles n'en parleraient plus. C'était leur pacte implicite. Elles n'avaient pas besoin d'eux pour s'aimer. « La mort, ça ne se dit pas, ça se comprend », avait conclu Kessy.

C'était plus facile d'être amie avec Élisa qu'avec les filles de son âge, qui se donnaient rendez-vous en centre-ville pour faire les magasins, et se retrouvaient ensuite pour une soirée pyjama. « Des pestes, qui changent d'avis comme de chemise. » Avec Élisa, il y avait moins de mots, c'était plus vrai, plus honnête.

« Je passe te voir ?

— OK, poulette. »

Le matin, vers 10 heures, elles se retrouvaient au centre équestre. Élisa donnait des cours. Kessy l'aidait à l'écurie. Élisa, devenue sa copine et sa monitrice, lui distillait des messages basiques. « Kessy, secoue-toi ! J'ai déjà fait deux box. T'as pas fini le tien ! » Un double rôle qui suscitait jalousies et moqueries, mais Élisa ne revenait pas sur ses amitiés. Elle savait que Kessy avait besoin de temps : elle se forgeait un caractère. Elle l'aurait protégée jusqu'au bout.

Quand Élisa ne travaillait pas, rendez-vous au McDo, toujours avec Ice, qui mangeait les restes de Big Mac. Elles laissaient leur voiture sur le parking et partaient dans le champ avec l'AmStaff d'Élisa et ses chevaux, Billy et Hoja. Elles les brossaient, discutaient, fumaient des joints. Elles évoquaient leurs histoires. Élisa voulait un bébé et se refaire les seins, en

plus gros et en mieux. Kessy en avait trop. Élisa n'en avait pas assez. Élisa avait économisé pour se payer l'opération. C'était dans sa tête depuis longtemps, comme le bébé qu'Ice avait remplacé, parce qu'elle avait attendu un enfant, qui n'était pas arrivé à terme. Élisa dégageait une impression de puissance. La force de ceux qui n'ont plus peur de leurs désirs, comme si elle n'avait plus besoin de personne. Kessy aussi voulait un bébé : un être qui l'aimerait sans l'abandonner. « Élisa aurait été la seule personne capable de comprendre ma relation avec mon chien », se dit Kessy, qui a acheté un saint-bernard après le drame. Elle a hésité longtemps avec un AmStaff, fréquenté les mêmes groupes Facebook qu'Élisa, mais la mort de son amie l'a refroidie. « Ice est différent, parce qu'il a une âme. C'est le maître qui leur en donne une ou pas. Ice, il a l'âme d'Élisa. » Son saint-bernard, elle l'a baptisé Raven parce que c'était l'année des R, mais, surtout, parce qu'elles regardaient la série *Zoe et Raven* sur Netflix : un étalon noir, qui ne fait jamais confiance, sauvage comme Kessy et Élisa. Maintenant qu'elle n'est plus là, Kessy retourne au McDo avec Raven. Il a toujours son menu Happy Meal, quatre nuggets et les frites, et il finit les restes. Quand elle a peur, il se dresse sur ses quatre pattes, bien droit. « Personne ne s'approche. »

Élisa était sa grande sœur. Nathalie, sa deuxième maman. Kessy lui confie qu'elle a quitté son petit copain ; elle est retournée chez ses parents, mais elle cherche un logement. « Il y a trop de souvenirs là-bas. » Trop de souvenirs qui lui rappellent son ex. Elle a 21 ans, elle a besoin d'oublier, besoin de partir, de se cacher aussi, le temps que la parenthèse se referme. Nathalie est au courant de toutes ses petites histoires. « Pourquoi pas une coloc avec Christophe ? » demande Nathalie. Elle a appris qu'une maison s'était libérée dans le village voisin de Lys. Une grange dans la campagne béarnaise, qui appartient à des clients de l'épicerie. Des clients devenus des amis. Nathalie se porterait garante. « Il ne faudrait pas qu'il s'imagine quoi que ce soit, se dit Kessy. Il a deux fois mon âge. Mais si Élisa l'avait choisi,

c’est qu’il est bien. Je serai en sécurité avec lui. » Et puis il est rassurant : « Il sait tout faire. »

La ferme est retirée au bout d’un chemin caillouteux, entourée de champs à perte de vue. Personne à des kilomètres à la ronde. Kessy accepte d’enregistrer la maison à son nom et de l’héberger gratuitement, en mémoire d’Élisa. En échange, il remplit le frigo. Accord conclu : ils emménagent. Christophe adopte le canapé et Kessy se rapproche d’Ice. Un gros nounours qui aime les promenades, les câlins et les bisous, même sur la bouche, ça ne la dégoûte pas. Ça lui donne l’impression d’être avec Élisa. L’affaire, elle ne veut pas en discuter. Si on lui demandait de choisir, elle préférerait que ce soient les chiens de chasse plutôt que Curtis, mais elle ne s’est jamais posé la question. Elle cultive le déni. Lorsque Christophe lui a dit qu’Élisa avait été scalpée, elle a regretté qu’il lui en ait parlé. « Élisa prenait soin d’elle. Elle tenait tellement à ses cheveux. Elle ne sortait jamais sans les avoir lissés. Elle n’aurait pas supporté. »

Kessy a écrit une lettre à Élisa, parce qu’elle n’arrive pas à en parler. Elle a pris rendez-vous chez un médium. Celui qui a soigné ses crises d’angoisse, à l’époque où elle tombait dans les pommes à l’improviste. Avec lui, elle a appris à respirer, à penser à des choses positives, à évacuer la rage qui la rongeait. Cette fois, elle le consulte pour une séance de télépathie. Elle veut entrer en communication avec Élisa. Kessy s’allonge sur la table de massage. Le médium lit la lettre en silence. « Elle est avec nous. » Kessy sent sa main droite se serrer. Celle qui porte la bague en argent qu’Élisa lui a offerte. « Elle vous touche ? » Kessy fond en larmes. Élisa est encore là.

3. MAÎTRE DEMARCQ

Avant l’audition du maître d’équipage par la juge d’instruction, une dernière discussion a lieu entre le président de la Société de vénerie et le maître d’équipage du Rallye La Passion. Pierre de Roüalle impose

définitivement son avocat à Sébastien Van den Berghe… aux côtés de sa belle-mère. Maître Demarcq va devoir défendre un chasseur, présumé innocent, qui n'a pas l'intention de se battre et préfère ignorer l'enquête. L'avocat de la vénerie doit se satisfaire des déclarations de ses clients, sans accès possible au travail de la gendarmerie et de la police. Enfoncé dans son fauteuil capitonné, il découvre la dernière interview de Christophe Ellul. Face caméra, au bord des larmes, avec son médaillon d'Élisa autour du cou : « Je sais ce que j'ai vu : une meute de chiens, seuls. Un cavalier, seul. Curtis est innocent. » Maître Demarcq rembobine : « On est d'accord, il met en cause publiquement la chasse à courre ? Je peux donc demander à être entendu en tant que témoin assisté. » Sa demande est acceptée fin janvier. Près de trois mois après le drame, maître Demarcq va pouvoir accéder au dossier d'instruction. Rapidement, menaces et insultes arrivent dans la boîte aux lettres de son cabinet. Il a entendu dire que Christophe Ellul fréquentait des gars condamnés pour combats de chiens, qu'il avait fui la région parisienne à cause de ses dettes, qu'il était recherché par des Albanais, qu'il avait reçu des menaces de mort venant de Croatie. Crédibilité de l'hypothèse : 2,3 %. Les dresseurs de chiens de combat commencent dès l'enfance par mettre des rats dans des boîtes. Ils finissent par prendre des paris qui dépassent le prix d'une maison. En Hollande, en Allemagne, en France, il y en a partout. Dès qu'il y a une cité, il y a un combat de chiens. En Chine, en Afrique, au Mexique, aux États-Unis. Deux animaux, une cage et quelques billets, ils font leur pari et les enterrent. Aucune chance qu'un chien de combat entre chez un vétérinaire. Personne ne croisera jamais un chien de combat en allant chercher le pain. Christophe Ellul n'est pas de ce monde. Maître Demarcq croit plutôt qu'il a acheté un chien de combat pour se donner un genre, comme ces gamins qui se prennent pour des gangsters en écoutant le Wu-Tang Clan. Maître Demarcq ne croit pas en la théorie du trafic de pitbulls : « L'affaire est hors norme par les passions qu'elle suscite. »

Dès le lundi matin, il se rend à Soissons. Sur la route, il repense à l'interview de Christophe Ellul, face caméra, avec le pendentif d'Élisa en médaillon autour du cou. « Ce n'est pas parce que tu pleures beaucoup que tu dis la vérité. » Au tribunal, il ouvre le dossier d'instruction. Il est l'un des derniers à accéder à l'enquête. Nombre de journalistes l'ont consulté avant lui. Maître Demarcq découvre une pile de pièces, auditions, procès-verbaux, expertises. Trouver les failles, c'est sa maraude. Par expérience, il sent les faiblesses. Il consulte la téléphonie. Dernier appel : 13 h 19. Cent trente-cinq secondes. La discussion dure plus de deux minutes. Pilarski lui dit qu'elle est attaquée par des chiens dans la forêt de Retz. Le balisage de son téléphone prouve qu'il prend sa voiture et se dirige vers le plateau de Saint-Pierre-Aigle. Si elle lui dit qu'elle se fait attaquer dans la forêt de Retz, pourquoi n'appelle-t-il pas les secours sur la route ? Pourquoi ne se rend-il pas au bon endroit ? Une lumière s'allume. « Tu mens », se répète maître Demarcq. L'appel est trop long. Le trajet qu'il fait, en conséquence, n'est pas cohérent. Soit Élisa n'a pas dit ça, soit elle n'a pas seulement dit ça. Christophe Ellul déclare qu'il a fait tomber son téléphone derrière le siège passager. « C'est impossible ! »

Maître Demarcq reprend la chronologie du samedi 16 novembre 2019 :

13 h 16 : Élisa Pilarski essaie d'appeler Christophe Ellul. Elle promenait Curtis, non muselé, et prenait des photos de lui quelques minutes auparavant.

13 h 19 : Élisa arrive à joindre Christophe. Celui-ci quitte précipitamment son travail.

Entre 14 heures et 14 h 40, Christophe découvre le corps d'Élisa. Il retrouve également Curtis, avec du sang sur lui, qui se révélera être celui d'Élisa.

Le soir, Curtis est examiné : il ne présente que quelques excoriations superficielles. L'hypothèse d'un affrontement avec d'autres chiens semble exclue. Si les poitevins et Black and Tan lui étaient tombés dessus, son

chien de combat aurait fini en morceaux, dispersés dans la forêt. Comment peut-on affirmer que Curtis n’est pas impliqué dans le décès d’Élisa ?

Le dossier doit forcément démontrer qu’il se contredit quelque part. Il compare les déclarations de Jean-Michel Camus et de Christophe Ellul, qui reconnaît avoir croisé le chasseur. Il lui a demandé de faire attention avec la meute, car « [il ne savait pas] si le [sien] était attaché ou en liberté ». Lorsqu’il croise Jean-Michel Camus, il semble être à la recherche de son chien. Il ignore s’il est tenu en laisse. Son chien aurait-il échappé à la vigilance d’Élisa ? Jean-Michel Camus lui répond avec un sourire narquois : « Je m’inquiéterais plus pour votre chien que pour les miens. » Christophe Ellul ne dit pas aux chasseurs que sa compagne est en danger. Il n’alerte personne alors qu’elle lui aurait dit, une heure plus tôt, être attaquée par des chiens. Des chiens de chasse, de surcroît. Son récit ne tient pas. Lorsqu’il découvre le corps, il fait sonner le téléphone d’Élisa pour le retrouver. Il appelle sa sœur pour dire qu’il a trouvé Élisa. Sa sœur lui aurait dit de joindre la gendarmerie. Il dit qu’il n’a pas pu prévenir les secours à cause du réseau, mais il parvient à contacter sa sœur. Il met Curtis dans sa voiture avant d’aller chez ses voisins. C’est une voisine qui appelle finalement les secours. Trop d’incohérences.

Maître Demarcq découvre dans le dossier que Curtis s’est retourné contre Christophe Ellul et sa sœur, le 18 novembre, deux jours après le drame, lors de la convocation à la gendarmerie de Soissons. Le chien, placé sous réquisition judiciaire, mord de nouveau, le 21 novembre, la bénévole de la fourrière de Beauvais. Tout cela est couvert par le secret de l’instruction : il faut absolument que ces informations soient publiées. Maître Demarcq envoie un courrier au procureur, Frédéric Trinh : « Au vu de la médiatisation de cette affaire, il paraît urgent de faire taire les rumeurs. Je ne peux pas répondre aux attaques. Vous êtes le seul à pouvoir communiquer. Pourriez-vous diffuser l’examen du comportementaliste qui

dit que ce chien est dangereux ? » Réponse négative : les chasseurs sont voués aux gémonies.

Le 24 février 2020, dans un deuxième communiqué, le procureur de Soissons, Frédéric Trinh, enfonce le clou. Les résultats de l'autopsie du corps montrent qu'Élisa a été tuée par « l'action d'un ou, plus probablement, de plusieurs chiens, au regard de la répartition des plaies, de leurs différences de morphologies et de leurs profondeurs ». Il ajoute que l'heure du décès d'Élisa se situe aux alentours de 13 h 30, avec un écart possible de deux heures. Jusqu'ici, la défense des chasseurs se fondait sur l'heure de départ de la meute, lâchée en forêt de Retz seulement aux alentours de 13 h 30. Les chiens de chasse à courre ne sont plus innocentés par l'heure du décès, fixée entre 11 h 30 et 15 h 30. « Plusieurs excoriations – c'est-à-dire des écorchures – cutanées sur le museau et le chanfrein » de Curtis ont été constatées, comme l'a précisé le parquet. Des vétérinaires ont été désignés afin non seulement d'étudier le comportement du chien Curtis qui se trouvait sur les lieux du drame, mais aussi d'analyser les morsures pour tenter de « déterminer la race du ou des chiens en cause ». Quant au résultat des tests ADN, « plusieurs laboratoires d'expertise génétique ont été contactés pour réaliser des devis ». Compte tenu des coûts, estimés à 100 000 euros, les résultats étaient attendus « pour la fin du premier semestre 2020 ». Repoussés en août, à cause de l'épidémie de Covid, ils n'arriveront qu'au mois de novembre.

Maître Demarcq réunit la task force. Il veut opérer une véritable stratégie et centraliser la communication. Depuis l'épisode du cerf de La Croix-Saint-Ouen, il travaille de concert avec une boîte spécialisée dans les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Pour les responsabilités pénales, on verra plus tard. D'abord, combattre la rumeur, se dit-il.

« Jusqu'ici, les médias ne relayaient que la parole de Christophe Ellul. Il raconte sa vie à la télé. Ma femme Élisa par-ci, mon fils Enzo par-là. N'importe qui peut s'identifier à ce malheureux. Mais tout cela n'est pas

vrai. Ta femme Élisa, tu la connais depuis neuf mois, tu n’es ni marié, ni pacsé, ni concubin, ni rien du tout. Notre stratégie consistera à dire à l’opinion publique que, s’il pleure beaucoup, ce monsieur n’a pas forcément raison. »

4. LES RÉSEAUX SOCIAUX

« Ici, pas de cagnotte pour Curtis, pas de vegan, ni de fragiles qui militent au parti animaliste. » Ella Belleverge annonce la couleur. Ce faux profil fait partie des quatre comptes corbeaux qui administrent le groupe « Neurchi de Curtis lé inossan ». Il est proche d’autres « neurchis » : « Neurchi de France d’en bas » et « Neurchi de ouin ouin ». Le terme, verlan de « chineur », désigne ces pages où l’on poste des images ou vidéos humoristiques détournées à l’infini, des anecdotes ou des histoires autour d’un thème. La culture du neurchi est un phénomène majeur de l’Internet francophone : sur tous les sujets possibles. Ici, on se moque des amis de Curtis, des propriétaires de molosses, des pauvres et des banlieusards. Aux côtés d’Ella Belleverge, Lory Fice, qui affiche comme photo de profil le visage d’une jeune handicapée. Yann Lobez, dit « Fuck You Greta », a choisi pour avatar Greta Thunberg avec un T-shirt « I Love V8 Diesel ». On croise aussi Greta Hugue, coiffée d’un képi à fleurs de lys, bandeau de pirate sur l’œil, cigare à la bouche, rouge à lèvres carmin, avec des avions de la Grande Guerre en arrière-plan. Elle soutient « M. Drach, maître d’équipage de La Futaie des amis », aime « Enquêtes criminelles », Stanislas Rigault et le rétrofuturisme.

Fers de lance de la contre-offensive initiée au mois de février sur les réseaux sociaux, ils ont pour mission de « débunker » les militants anti-vénerie qui occupent le terrain médiatique sous de faux comptes. Une véritable guérilla numérique est lancée contre ces profils masqués, appelés « trolls » ou « corbeaux », qui pullulent sur les groupes Facebook de l’affaire Pilarski. Ils n’ont pas d’existence, aucune photo, ni ami, ni emploi,

ni diplôme. Ils servent le discours anti-chasse, comme Joelle Jo, troll très actif sur Facebook. Sa photo de profil est un chat vêtu d'un T-shirt assis sur un canapé. Elle publie régulièrement des messages indignés : « Ce qui s'est passé est abominable ! Où en est l'enquête ? Que justice soit faite, en mémoire d'Élisa et de Curtis, sacrifié pour protéger cette foutue chasse à courre. » Les militants pro-chasse infiltrent les groupes de soutien à Curtis et harcèlent systématiquement les positions de l'ennemi sur leurs pages.

Les administrateurs des groupes de soutien ont pour mission de repérer les incursions de ces corbeaux. KnightFall fait le ménage parmi les 325 membres de « Sauvons Curtis, le chien d'Élisa Pilarski ». Sa photo de profil présente un ninja aux yeux rouges. Il s'identifie à « un serpent noir » et confie à un algorithme le soin de définir sa part d'ombre : « Un océan profond et mystérieux, incroyablement dangereux à sous-estimer. » Il exprime sa haine de l'humanité, déteste la télé, qui abrutit les masses, pense que la France est une dictature, crache sur les boîtes de nuit, « lieux de débauche » où les gens « se bourrent la gueule et baisent à droite à gauche ». Victime d'une « blessure inguérissable », il passe l'essentiel de son temps devant les jeux vidéo et s'imagine célibataire à vie.

Nelly participe aux discussions sur l'affaire Pilarski dans son groupe de soutien à Curtis. Elle est un vrai profil, qui aime *Dirty Dancing*, le Top 50 des années quatre-vingt, « Les Années bonheur ». Elle lit de la poésie, des livres d'amour et d'amitié, mais aussi le traité animaliste *Vers une société végane*. Elle poste, pêle-mêle, des tracts pour l'abolition de la chasse, des danseurs de hip-hop qui se remuent dans les escalators d'un centre commercial. Une vidéo de chat qui mange des croquettes. Patrick Sébastien en chemise à fleurs qui chante « On dégoupille ». Une intervention parlementaire d'un député de La France insoumise. Des vidéos anti-Macron. « Une pensée pour toi, Curtis », avec des yeux d'animaux qui brillent dans la nuit. Un appel à la grève générale d'un tribun du Net, rasé, blouson noir, mi-agressif, mi-larmoyant. Elle a rejoint récemment le groupe

« Le Monde du chat » et « Sauvons Curtis, le chien d'Élisa Pilarski » sur lequel elle bataille avec Adeline Petit. Ce faux profil apparaît sur Facebook sous l'identité d'un chevalier en heaume, représentant contemporain et virtuel des tournois du Moyen Âge.

Nelly dit : « Les coupables sont les chasseurs. Curtis a défendu sa maîtresse. »

Adeline Petit intervient : « Élisa n'était pas le maître de Curtis… Son maître, c'est Ellul. Et il s'est fait mordre à la gendarmerie. »

Nelly répond : « Tout chien stressé peut mordre. »

Adeline Petit : « Il stresse souvent le pitbull Curtis. Il a également mordu une bénévole du refuge, où il était en réquisition judiciaire pour avoir justement mordu son maître. »

Nelly : « Déjà Curtis n'est pas un pit. J'en côtoie. Il ne leur ressemble pas du tout. »

Adeline Petit : « Curtis est un vrai pitbull qui provient de l'élevage hollandais de Sharon D. qui ne produit que du pitbull. »

Nelly : « De toute façon, que ce soit un pit, un Staff, un rottweiler, ces chiens sont des amours. »

Adeline Petit : « Un amour qui peut mordre, son maître, une bénévole d'un refuge et… Élisa Pilarski. »

Nelly : « Imaginez le traumatisme qu'il a subi en voyant sa maîtresse déchiquetée par plusieurs chiens, sans rien pouvoir faire, parce qu'il était muselé. »

Adeline Petit : « Curtis n'avait pas de muselière quand il a tué Élisa Pilarski. Pas de muselière quand il a mordu Christophe Ellul à la gendarmerie et la bénévole au refuge. »

Nelly : « La muselière lui a été retirée et elle a été déposée à côté du corps d'Élisa pour accabler Curtis. Il était mordu à la tête. Il se serait mutilé alors ? Vous faites quoi dans ce groupe ? Ici, on est là pour l'aider, pas pour l'enfoncer. »

Adeline Petit : « Ici, on est là pour la vérité, pas pour mentir. »

KnightFall a repéré l'intrus, qu'il exclut aussitôt. Mais ils sont des centaines d'infiltrés. La guerre sur les réseaux sociaux ne fait que commencer.

5. BENOIT BLANC

La stratégie des pro-chasse ne se résume pas à lancer des incursions dans les groupes de soutien de Curtis. Il s'agit aussi de diffuser leur propre propagande. Le 14 février, « Affaire Élisa Pilarski, groupe d'analyse et de réflexions » a été créé par un certain Jean Marc, cavalier blanc au visage dissimulé, suivi par 19 000 personnes. Il poste des photos de chiens méchants, relaie des faits divers locaux. Ici, « un caniche de 10 ans attaqué par un pitbull ». Là, « un molosse qui arrache le bras d'un enfant ». Puis, « un maître irresponsable qui tue son chien au fusil de chasse, parce qu'il l'avait mordu ». Enfin, « un instant chenil » du service communication de la vénerie. « Une main de fer dans un gant de velours pour ces petits estomacs sur pattes ! C'est ce que l'on appelle une meute aux ordres. » Le tout alimenté par les analyses de Benoit Blanc.

Benoit Blanc a une voix d'adolescent, cool et détaché, qui déroule sa logique implacable. Une fois, il s'est fait appeler Julien. Maintenant, c'est Thomas. « Si tu veux être tranquille, il faut rester anonyme. Ces gens sont fous », lui a conseillé un journaliste proche du milieu de la protection animale. Benoit Blanc est, d'abord, un personnage de fiction : un détective interprété par Daniel Craig dans *À couteaux tirés*. Dans l'affaire Pilarski, c'est un de ces enquêteurs du Net qui gravitent autour des affaires criminelles sous un faux profil.

Sur sa page Facebook, Betty de Limoges l'interroge : « Je me méfie autant de vos paroles que de celles des autres. Avez-vous un lien avec qui que ce soit ? »

Benoit Blanc est soupçonné d'avoir accès au dossier d'instruction. Il connaît parfaitement l'affaire et diffuse ses analyses dans tous les groupes Facebook. Il est accusé d'être le colonel de Mestre, Sébastien Van den Berghe ou son avocat, maître Demarcq. Un jour, il est un lobbyiste de la chasse. Un autre, il est chargé de la communication de la Société de vénerie. Une internaute avancera même le nom d'Emmanuel Macron, qui jouerait à manipuler l'opinion publique, depuis l'Élysée, le soir au coin du feu. La vénerie a engagé une entreprise spécialisée dans les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Pourquoi Benoit Blanc n'en serait-il pas le porte-étendard ? « Il faut que je leur envoie ma note d'honoraires », s'amuse-t-il.

Benoit Blanc raconte s'être retrouvé au centre de l'affaire, au moment où maître Demarcq a pris le dossier. Une coïncidence du calendrier, assure-t-il. Les internautes ont fait le lien. Ils ont peut-être raison. Peut-être pas. Benoit Blanc ne donne ni son nom ni sa profession. Il avance derrière le masque du type normal qui a le « goût de la vérité », mais se présente aux protagonistes de l'affaire en tant que « journaliste indépendant », grâce à son blog hébergé sur le site de *Mediapart*.

Enquêteur du Net arrivé par hasard, il assure qu'avant l'affaire Pilarski la chasse à courre, pour lui, « c'était de Funès dans *Fantômas contre Scotland Yard* ». Il s'y intéresse en découvrant la polémique autour de la cagnotte de Marjorie Tortosa. Une collecte de fonds pour payer un avocat à un chien, il ne trouve pas ça très clair. Benoit Blanc compose une revue de presse. Il se met en relation avec les protagonistes du dossier. Il s'inscrit dans les groupes de discussion animés par les anti-chasse et les fans de Staff. Il finit par connaître tout le petit monde de la protection animale et du molosse. Il constitue des portraits des uns et des autres et commence son enquête. Certains internautes lui donnent des informations. D'autres le harcèlent et tentent de l'ostraciser. « Si tu me lis, tu es déjà MORT ! » menace Denis. M, l'administrateur du groupe « Justice pour Curtis ». Ce

militant zélé de la protection animale, obsédé par « Benêt blanc », qu'il cherche à démasquer, va jusqu'à accuser Nathalie, la mère d'Élisa, de se cacher derrière le profil de l'enquêteur du Net. Sur la page « Justice pour Curtis », les discussions s'enveniment.

Angélique, de Biarritz : « Faudrait savoir si c'est elle, ou quelqu'un se faisant passer pour elle. Ce ne serait pas la première fois que quelqu'un se dissimulerait derrière un faux compte. »

Angélique se présente sur Facebook avec « Je suis Curtis » en photo de profil. Elle a écrit deux romans d'amour qu'elle a autoédités, *Au péril de te perdre* et *Au risque de t'oublier*. Elle est fan du Biarritz Olympique et de Nicolas Dupont-Aignan.

Géraldine, de Troyes, est plutôt équipe de France féminine de foot et François Asselineau, mais tout aussi engagée derrière Curtis : « La mère d'Élisa a peut-être reçu un pactole venant des chasseurs. La nature humaine est tellement dégueu, que rien ne m'étonne. »

Denis. M : « Pas faux, Angélique, mais la mère d'Élisa a-t-elle, jusque-là, fait un geste pour Curtis, pour sa défense ? »

Angélique : « Non jamais. À croire que tout le monde se lave les mains de cette affaire. »

Denis. M : « Ça peut bien être un faux, avec l'autre idiot, mais comme la mère d'Élisa n'a jamais fait un geste pour Curtis, on peut toujours douter. »

S'il reconnaît que « toutes ces discussions sont vaines », Benoit Blanc a conscience que l'affaire a pris de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux. Les propriétaires de molosse ont rejoint les abolitionnistes dans la bataille contre la chasse à courre. « Accuser Curtis, c'est accuser leur chien. Accuser Christophe, c'est les accuser, eux. » Ces deux satellites de la protection animale ont convergé par intérêt dans une guerre du cyberespace. Une armée d'internautes lancée contre des veneurs, trop terre à terre, arrimés à leur défense qui se résume en une phrase : « Nos chiens ne sont

pas méchants. » Dans ce combat virtuel, personne ne fera machine arrière. Car, sur Internet, il n'est pas question de faits, mais de convictions et de valeurs. « Ils sont tous mobilisés pour Élisa, mais quand on leur prouve que c'est Curtis qui l'a tuée, le raisonnement ne les intéresse plus », résume-t-il, tentant de démontrer que « leur combat n'est pas tant Élisa et Enzo que l'abolition de la chasse à courre ».

Selon Benoit Blanc, la stratégie de Christophe Ellul consiste à abreuver les réseaux sociaux de *fake news* pour raconter sa vérité. « Lui et sa sœur, Séverine, ont voulu substituer un jury populaire à l'information judiciaire. » Benoit Blanc joue au même jeu : il mène une instruction médiatique. Il s'applique à démonter « les trois piliers de la victimisation de Curtis » : Curtis portait une muselière ; il a été mordu dans le combat ; Élisa a été déchiquetée par une meute. Cette dernière théorie, dite « des kilos manquants », apparue le 29 février sur le groupe Facebook « Justice pour Curtis » de Denis. M, est la plus incroyable. Celui-ci publie la vidéo *Curtis : un regard de professionnels*, au cours de laquelle deux spécialistes canins annoncent qu'il manquait 16 kilos à Élisa, éventrée, puis démembrée : un seul chien ne peut pas faire autant de dégâts. D'ailleurs, Curtis ne pèse que 18 kilos. Pour les spécialistes canins invités, il s'agit forcément d'une meute. « Ils tirent sur les côtés. La chair tendre s'arrache. C'est à celui qui va en prendre le plus. »

Benoit Blanc sape cette théorie. « L'information est tout simplement fausse. Ces experts ne connaissent pas le rapport d'autopsie. Le corps d'Élisa n'a pas été dévoré, au sens littéral du terme. C'est une hypothèse hollywoodienne. » Depuis le début de son implication, Benoit Blanc ne croit pas en la version de Christophe Ellul. Il admet qu'Élisa lui a sûrement signalé la présence de « chiens menaçants ». « En fond, il a peut-être entendu les aboiements des chiens. Christophe a pu avoir le véritable sentiment d'entendre une meute. » Pour Benoit Blanc, la réalité est plus prosaïque : il n'y aurait pas eu d'affaire Pilarski sans le goût de Christophe

pour les médias. « Les mensonges ont commencé dès le premier interview. Si elle était vraiment en train de se faire bouffer par des chiens, pourquoi n'a-t-il pas appelé les secours, préférant parcourir 70 kilomètres pour aller la secourir ! Et puis téléphoner en tenant en laisse un pitbull énervé, tout en se faisant mordre aux bras et jambes par des chiens… un petit bout de femme de 1,52 mètre et enceinte de six mois… c'est tout simplement ubuesque ! Existe-t-il réellement d'autres explications à l'hypothèse la plus évidente : Élisa a dit à Christophe, lors de son appel de 13 h 19, que Curtis l'avait mordue ? »

6. CURTIS

« Nous n'attendrons pas la fin de l'enquête qui, comme nous le savons tous, sera très longue, et nous ne laisserons pas Curtis pourrir dans un box de fourrière. […] La justice a mis Curtis soi-disant "sous scellés", mais elle a oublié qu'il est un être vivant, doté d'une âme, d'une sensibilité et d'un traumatisme qui à ce jour n'a toujours pas été pris en charge par des professionnels. Nous nous sommes battus pour qu'il quitte la SACPA de Beauvais, où il a été mis en danger par la responsable du refuge. La justice en a voulu autrement et a déplacé le problème en le faisant transférer dans une autre SACPA. »

Christophe ne s'était plus exprimé depuis le mois de mars 2020. En août, son équipe a créé une nouvelle page de soutien pour son chien : « Le comité de défense des droits de Curtis ». Il complète la « Page de Soutien à Élisa Pilarski », administrée par Alice W., à travers laquelle communique le clan Ellul. « L'unique page reconnue par la famille », avait-il écrit. L'avocate maître Caty Richard avait aussitôt corrigé le terme employé, en excluant la mère et l'oncle d'Élisa des prises de position exprimées sur ce compte. Sur sa nouvelle page Facebook, Christophe déplore l'absence d'évaluation comportementale de Curtis, tout en annonçant « l'expertise » prochaine du Dr Christian Diaz de Balma.

Cette nouvelle est publiée en prévision du 15 septembre, date d'ouverture de la chasse, qui signifie la sortie prochaine de la soixantaine de chiens du Rallye La Passion. Dans le même temps, le juge d'instruction et le procureur en charge de l'affaire sont mutés. De nouveaux magistrats vont être nommés à Soissons. Quant aux résultats ADN, ils sont à nouveau reportés. Toutes ces informations, jetées comme l'huile sur le feu, enflamment à nouveau la Toile.

Deborah, qui aime les animaux, l'équitation, les tatouages et le groupe Les Sheriff, suit l'affaire Pilarski depuis le début. Elle affiche en photo de profil sur Facebook : « Je suis Élisa. » Selon elle, « cette affaire va être étouffée. Le procureur en charge de l'affaire vient d'être muté, le commandant de gendarmerie qui participait a été muté, les tests ADN traînent, les chiens sont passés de 93 à 67… ça serait Brigitte Macron qui aurait été déchiquetée, ça ferait longtemps qu'on saurait ».

Mido : « C'est vrai qu'entre la mort d'Élisa et le début du confinement il n'y a eu que quatre mois ! Qui a choisi ce super labo pour faire les analyses ADN ? Le lieutenant-colonel de gendarmerie qui dirige le département peut-être ? »

Anonyme2877154 : « Mais bien sûr… c'est à cause du Covid-19 que l'enquête a été mise au placard. On a compris que tout est orchestré. Il faut protéger certaines personnes, n'est-ce pas ? Ceux qui font partie de la haute société. Des hauts fonctionnaires sont concernés, c'est ça ? La justice française est vraiment au diapason… »

Lisa : « Il y a sans doute longtemps que l'ADN des chiens est connu mais peut-être qu'un magistrat chasse à courre ? »

Marie-France embraie : « J'ai trouvé le nom et l'adresse, en Haute-Garonne, de la fourrière de merde où ces enfoirés séquestrent Curtis. » Certains militants échafaudent une action coup de poing. Objectif : libérer Curtis.

CHAPITRE 6

1. CHRISTIAN DIAZ

L’amphithéâtre de l’école vétérinaire de Toulouse est au complet. Le Dr Christian Diaz est une pointure. Spécialiste de la diagnose des pitbulloïdes, il est l’auteur d’un ouvrage de référence : *L’Évaluation comportementale. Guide pratique et juridique*. Il a été désigné par la justice dans l’affaire Pilarski. Issu du milieu agricole, le Dr Diaz est un scientifique, terre à terre, bienveillant, aux allures de grand-père attentionné. Il a grandi dans une ferme de vaches laitières dans le Béarn ; ses grands-parents étaient éleveurs. Son oncle a repris l’exploitation. Christian Diaz vétérinaire, une évidence. Jeune diplômé, il a le nez au cul des veaux. Lorsqu’il retourne à l’école vétérinaire, à l’âge de 35 ans, il se spécialise dans le comportement canin.

Son cours de droit vétérinaire commence toujours de la même manière : selon le décret de 1999, « le pitbull à la française serait un chien assimilable morphologiquement à l’American Staffordshire Terrier (ou AmStaff) sans en présenter les caractéristiques morphologiques ». Une acrobatie langagière, une contradiction absolue, selon lui : « L’inquiétant mélange d’un délire administratif et d’une incompétence en cynophilie. » « Une loi scélérate » qui condamne à l’euthanasie tous les chiens considérés comme dangereux à cause de leur morphologie. « Alors qu’une bête attaque un

humain en raison de son comportement », insiste-t-il. Depuis vingt ans, le Dr Diaz dénonce le « délit de sale gueule » intégré par les élus, toujours convaincus que la dangerosité dépend des mesures physiques. « Nous sommes des explorateurs dans un univers de poncifs et d'idées reçues, dont le législateur ne sait plus comment se sortir. »

Le pitbull est décrit juridiquement en 1999 comme « un chien au poil court, de couleur variable, qui mesure entre 35 et 50 centimètres au garrot et pèse entre 18 et 40 kilos. Une morphologie musclée et puissante. Un avant massif. Un arrière léger. Un stop peu marqué. La longueur du museau équivalente à celle du crâne. Une truffe en avant sur le menton. Des mâchoires fortes et des muscles des joues bombés ». S'il entrait parfaitement dans ce moule, Curtis serait classé dans un fourre-tout intitulé « pitbull ou assimilé », chiens d'attaque de première catégorie dits dangereux, interdits en France. Dans son rapport, l'expert écrira que Curtis est un American Pit Bull Terrier – « Il a toutes les caractéristiques de l'APBT » –, mais il ne se prononcera pas sur son appartenance à la première catégorie. « Il ne correspond toujours pas à la définition de la loi », s'amuse Christian Diaz. Il connaît la combine permettant d'importer des pitbulls avec la complicité de l'éleveur et du vétérinaire et prend un malin plaisir à n'en reconnaître aucun au regard du texte excessivement restrictif. Une manière, aussi, de militer pour que le critère de la morphologie soit remplacé par le critère de la dangerosité du comportement. Mais, la question n'est pas tellement de savoir s'il en fait partie. Sa mission est d'éclairer les magistrats sur les circonstances du drame. « Est-ce que Curtis pourrait être impliqué dans la mort d'Élisa ? » lui a demandé le juge.

Lorsque TF1 est entré à la SACPA de Beauvais pour filmer Curtis sous scellés, le juge a considéré que la révélation du lieu où il se trouvait faisait courir des risques qui justifiaient son changement de structure. Il a donc été transporté dans une fourrière de Haute-Garonne, dans la région du

Dr Christian Diaz. Le vétérinaire toulousain s'y rend, une première fois, pour vérifier « les conditions de détention ». Il arrive dans la campagne. Le chien vit dans 10 mètres carrés chauffés, qui communiquent avec une courette extérieure exposée au soleil. Il s'étonne du physique de Curtis. Il croyait voir un athlète de 18 kilos accroché par la mâchoire à des boudins. Il a rencontré un gros pépère de 25 kilos. « Sur les photos transmises, je lui comptais les côtes. Il a l'air de manger à sa faim dans son refuge quatre étoiles », sourit l'expert. Il n'a pas le comportement du chien de ferme qui tourne en rond dans son box. Il ne montre pas de stress, ni de mal-être. « La vie en chenil ne lui déplaît pas, preuve qu'il vivait déjà en cage, dans un espace sûrement beaucoup plus restreint. » Curtis saute, il remue la queue, excité en permanence. Quand il voit passer quelqu'un. Quand il entend des bruits. « Dès qu'il monte en excitation, il cherche à mordre quelque chose », constate le vétérinaire, quittant le refuge avec une image de Curtis plus proche du diable de Tasmanie que de celle du chien de Baskerville véhiculée par les médias.

Durant l'expertise, Christian Diaz constate l'emballement médiatique. Il lit les appels à sauver Curtis. Il assiste aux sorties de maître Alligné, avocat du chien, et de Thierry Bedossa, vétérinaire de 30 Millions d'Amis, sur les plateaux TV. Les réseaux animalistes s'inquiètent d'une évaluation du comportement de Curtis qui lui vaudrait l'euthanasie à coup sûr. Une mauvaise note qui serait savamment orchestrée. Une mauvaise note provoquée par les mauvais traitements infligés en fourrière. Pourquoi le pousserait-on à être méchant ? Pour innocenter les gentils chiens de chasse. On pique le chien et on enterre l'affaire. Christian Diaz s'agace : « La dangerosité potentielle de Curtis, on s'en fout. Le niveau de risque, on s'en fout ! Pourquoi je ferais une évaluation comportementale ? Pour que le maire délivre un permis de détention ! Tous ces guignols ne savent pas ce qu'ils disent. Ils veulent que ce chien soit déconditionné et rééduqué. On en est encore très loin ! » Christian Diaz prend la mesure d'une affaire hors

norme. « Les côtés les plus noirs de l'âme humaine s'expriment dans ce zoo des imbéciles. Le lâche qui invente, en quelques minutes, un scénario qui implique des innocents. Les imposteurs, vétérinaire médiatique, comportementaliste sans diplôme. Les guignols qui veulent financer des avocats à un chien, sachant qu'un animal n'a pas de personnalité juridique. Les terroristes de la condition animale, qui se sont servis d'un drame pour leur cause. Les ordures qui sont allées jusqu'à falsifier le rapport d'autopsie, pour bidonner "la théorie des kilos manquants". En voulant défendre les chevreuils, ils ont peut-être couvert un trafic de chiens de combat. N'ont-ils aucune limite ? » Christian Diaz sait qu'il est à contre-courant. Il n'a pas la langue dans sa poche. Ses ennemis, il les connaît. Les publications militantes l'énervent. Mais il ne cherche pas à les informer. « Ils ne veulent pas savoir ce qu'il s'est passé. »

La deuxième rencontre avec Curtis est prévue pour le tester. Le vétérinaire introduit un tuyau dans sa cage. Curtis a sauté à 1,80 mètre. Il a attrapé le leurre en plastique sans le lâcher, accroché par la mâchoire. Le vétérinaire note : « La réaction du chien est immédiate : dès qu'il a conscience de l'objet, il se précipite et le prend en gueule. » Christian Diaz assure que rien ne peut lui faire lâcher l'objet, sinon la fatigue.

Le troisième rendez-vous avec Curtis a lieu au centre de la police nationale à Colomiers. Des professionnels du chien l'attendent en costumes de protection, dans une enceinte sécurisée. Ils le mettent en situation, en présence d'humains et d'autres chiens. Christian Diaz prend des photos et note le comportement de Curtis. « Lorsqu'il est focalisé sur la morsure d'un objet, rien ne peut l'en détourner volontairement, tout discernement est aboli. » Les policiers ont été obligés de le soulever par la mâchoire pour le ramener dans sa cage. L'expert évoque un dressage « contre nature », comme une « forme de maltraitance animale ». Il est catégorique : « La morsure, en elle-même, est une motivation prioritaire, quels que soient l'objet ou la personne mordus. » Selon lui, « le danger représenté par ce

chien repose sur son impulsivité, sa capacité à déclencher une morsure tenue sur divers supports, issue de l'apprentissage, et l'absence de signal d'arrêt de ce comportement constaté à de multiples reprises que ce soit sur un objet inanimé ou sur une personne ».

Christian Diaz retourne au refuge voir Curtis une dernière fois pour la prise des empreintes de la mâchoire. Un moulage en résine. « Impossible de s'approcher. L'anesthésie est obligatoire. » Ils endorment le chien et enregistrent ses mesures. L'écart maximal entre les crocs supérieurs : 3,6 centimètres. Ce qui est bien inférieur à celui des chiens de chasse : les mâchoires des chiens de chasse à courre, mesurées par le Dr Alain Mayer, expert près la cour d'appel de Reims, présentent un écart minimal de 4,4 centimètres. Or, les différentes morsures identifiées sur le corps d'Élisa ne présentent jamais un écart de plus de 3,6 centimètres. Conclusion, seul Curtis peut avoir mordu Élisa. « Le chien Curtis est l'unique auteur des morsures ayant causé le décès », conclut le rapport de Christian Diaz.

2. CURTIS

Le montant des expertises avoisine 160 000 euros, dont 150 000 pour les seules analyses ADN, révèle *Le JDD*[1]. Celles des 4 chiens de Christophe Ellul, de celui d'Élisa et des 62 chiens de la meute. Finalement, pour minimiser les coûts, la justice s'arrêtera à la trentaine de poitevins et Black and Tan présents le jour du drame, dont deux sont morts d'une leptospirose, une maladie infectieuse. Le vétérinaire estime que les bêtes auraient sans doute pu être mieux soignées par les veneurs, mais leur mort semblait inévitable.

Le manteau d'Élisa, déchiré à la manche, porte l'ADN de Curtis. Si un autre ADN que celui du chien de Christophe Ellul avait été trouvé, les prélèvements du reste de la meute auraient dû être analysés[2]. Or l'ADN d'un chien inconnu est présent sur le col du manteau et l'écharpe d'Élisa qui ne sont pas abîmés par des morsures. Une demande d'acte a été déposée

par maître Novion. Cet ADN inconnu pourrait-il appartenir aux chiens de Vincent, qui vivent dans la maison de Rébénacq, où Élisa résidait deux jours avant le drame ? Vincent a mis ses chiens à la disposition de la justice, au cas où elle souhaiterait réaliser une contre-expertise.

L'ADN sanguin de Curtis est retrouvé « au niveau du cuir chevelu, sous l'un de ses ongles ainsi que sur [s]es vêtements ». À l'inverse, l'ADN d'Élisa est découvert dans le sang prélevé en différents points de la gueule et de la tête de Curtis, de son harnais et de sa muselière. Enfin, « aucune trace d'ADN provenant des chiens de meute prélevés n'a été retrouvée ». Pour la justice, inutile d'analyser la trentaine de chiens de l'élevage qui n'ont pas participé à la chasse à courre. Le nouveau procureur par intérim, Éric Boussuge, tire les conclusions des deux rapports. Selon lui, les résultats des tests ADN confirment les conclusions des vétérinaires : Curtis est le seul suspect.

Le parquet souligne ensuite le profil atypique de Curtis révélé par les experts canins : « Un American Pit Bull Terrier, provenant d'un élevage des Pays-Bas et introduit illégalement en France par son acquéreur. » Le parquet confirme bien que Curtis « a fait l'objet d'un dressage au mordant, forme d'apprentissage interdite en France et pouvant relever d'actes de maltraitance animale ». Ce mode de dressage « est de nature à abolir toute capacité de contrôle ou de discernement et conduit à un comportement sans discrimination concernant l'objet ou la personne mordus », estime la justice. En creux, le parquet établit un lien entre l'éducation donnée à Curtis par Christophe Ellul et l'accident du 16 novembre.

Le parquet détaille ensuite la nature des blessures d'Élisa. « Les lésions observées et mesurées sur le corps de Mme Pilarski ne sont pas compatibles avec des morsures pouvant avoir été occasionnées par les chiens de chasse », ce qui exclut clairement l'implication des chiens du Rallye La Passion. Ces morsures sont « à l'inverse compatibles avec des morsures occasionnées par le chien Curtis ». Enfin, l'hypothèse d'une lutte entre

Curtis et les chiens du Rallye est balayée : « Aucune trace de morsure n'a été relevée sur les chiens de chasse ou sur le chien Curtis, ce qui permet d'exclure un conflit direct entre la meute et ce dernier », écrit le procureur Boussuge. De plus, rien n'indique qu'Élisa a été en contact avec les chiens de la vénerie.

Le médecin légiste est formel : « Le corps n'a pas été déplacé. » Élisa a donc bien été tuée là où Christophe Ellul dit l'avoir trouvée. Il ne ment pas. En revanche, pour le parquet, la présence des chiens autour d'Élisa est exclue. « Une meute de 20 à 30 chiens d'un poids minimum de 30 kilos qui stationnent à un endroit donné et qui s'acharnent sur un corps ne peut le faire sans déplacer le corps et laisser des traces sur le sol, en particulier en remuant des feuilles mortes », détaille le rapport. Or, les enquêteurs ont relevé « un tapis de feuilles parfaitement uniforme ». Aucune trace d'ADN sur les lieux, aucune trace de lutte, ni même des pattes de chiens. Pourtant, dans le reste de la forêt, les traces de la meute « sont parfaitement identifiées autour d'un cavalier ». L'examen des chiens de la chasse à courre montre qu'il est « hautement improbable » qu'ils adoptent un comportement prédateur envers un humain. Mais les cris et les odeurs des chiens du Rallye, « à quelques centaines de mètres », pourraient être à l'origine de « l'excitation » et de la « perte de contrôle » de Curtis. Enfin, le parquet pointe du doigt l'absence de panneaux indiquant la chasse à courre. Aucune réglementation n'exige cette signalisation à l'heure actuelle. Mais il est fort probable qu'Élisa ne se serait pas engagée dans la forêt si elle en avait eu connaissance.

En conclusion, « les expertises se rejoignent et tendent à démontrer l'implication exclusive du chien Curtis dans les morsures ayant entraîné la mort de Mme Pilarski », résume le procureur, qui ajoute qu'aucun « élément ne permet de mettre en cause les chiens de chasse à courre ».

3. MAÎTRE NOVION

Maître Novion, l'avocat de Christophe Ellul, a convoqué la presse à Bordeaux, mardi 10 novembre 2020 à 14 heures, près d'un an, jour pour jour, après le drame. J'ai quitté Paris le matin même. Le trajet passe en un éclair, le temps de faire une micro-sieste et de préparer quelques questions. J'arrive à la gare Saint-Jean, deux heures plus tard. Descente du train. Cigarette. Club sandwich. Voiture de location.

La technologie en 3 lettres : ADN. Preuve ultime de culpabilité. La conclusion du rapport vétérinaire, doublé des analyses, accable Curtis et accuse indirectement Christophe. Le chien n'étant pas doué de parole, son maître doit se défendre à sa place. Pour la troisième fois, Jean-Daniel, le cameraman, m'accompagne. C'était lui déjà qui, à deux reprises, avait filmé à mes côtés l'amateur de chiens le plus célèbre de France. Lui aussi avait de l'affection pour le papa de Curtis. Un sentiment qui a laissé place à la méfiance. « Est-il dans le déni total ? Est-ce qu'il nous manipule depuis le début ? » Mardi 10 novembre 2020, l'heure de vérité ? Il n'a pas pris la parole depuis plusieurs mois. Le moment est attendu. Dans les affaires médiatiques, le procès commence souvent à l'extérieur du prétoire.

Christophe est arrivé à l'heure. Il a esquivé une première caméra qui l'attendait à l'extérieur de l'immeuble. Il n'évitera pas toutes les autres. Je l'ai vu monter à la hâte les escaliers, avant de se réfugier derrière les portes fermées d'un bureau. Il prépare son intervention avec son avocat, fume cigarette sur cigarette à la fenêtre. On ne sait jamais si les personnes mises en cause apprécient leur médiatisation. Il y a quelque chose de grisant dans l'exercice télévisuel. Être accusé publiquement doit l'être beaucoup moins. Une dizaine de caméras patientent dans le bureau de l'avocat bordelais. Parquet, moulures, lustre, lampe Art nouveau, tableaux de scènes de vie, bureau Louis XV : maître Novion a fait décorer son cabinet avec goût. Je viens de lui annoncer, à la dernière minute, que sa conférence de presse sera diffusée en direct. Maître Novion est furieux. Il n'a pas pris en compte ce paramètre. Les caméras enverront, dans quelques instants, les images en

live à des centaines de milliers de téléspectateurs. « Il faut me prévenir de ce genre de chose ! » tonne-t-il. J'avertis Rachel, la conseillère en communication de Christophe. Elle trouve les mots et rassure tout le monde. Christophe me fait confiance. Son entourage aussi. Pas son avocat. Mes premiers échanges avec maître Novion sont froids. Il voit d'un mauvais œil le parachutage d'un journaliste parisien dans son cabinet bordelais, lui qui travaille plutôt avec le journal *Sud Ouest*. De manière générale, maître Novion considère que son client est systématiquement accusé par la presse. Les journalistes lui offrent, ce jour-là, l'occasion de s'exprimer publiquement, en direct et en longueur, sans crainte d'être coupé au montage.

Après quinze minutes de retard, maître Novion et son client prennent place derrière un bureau plat Louis XV, vidé pour l'occasion. Maître Novion, costume noir impeccable, cheveux en bataille, s'assoit à côté de Christophe Ellul, masque chirurgical bleu, gros pull Airness. Le contraste est saisissant. La chronique des faits divers offre souvent des scènes uniques. Deux personnes que tout oppose défendant la même ligne, à la vie, à la mort : cet esprit de corps n'existe que sur un front de guerre. Maître Novion prend la parole en premier. L'objectif est clair : contester publiquement les conclusions des expertises.

« Ces rapports, sans avoir été véritablement analysés, se sont tout de suite retrouvés dans les médias et ont fait l'objet de commentaires très orientés, avec des titres accablants pour la vérité que nous défendons. » Le ton est donné.

Pendant de longues minutes, maître Novion revient en détail sur chaque point des expertises, les méthodes d'analyse ADN, les instruments utilisés pour comparer les mâchoires des 67 chiens, l'orientation donnée aux résultats. Les conclusions seraient trop « catégoriques », les condamnations des experts « sans appel », le verdict « préliminaire ». En somme, Curtis et, « par reflet », son maître seraient déjà condamnés, au moins

médiatiquement. Maître Novion a le verbe haut. Il ne peut s'empêcher d'adresser des piques aux journalistes. Son éloquence est parasitée par quelques hésitations et lenteurs, mais il sait que ce temps lui appartient. Il peut développer précisément son argumentation, sans crainte d'être interrompu, et il en profite.

Maître Novion affirme au sujet de son client que « toutes ces épreuves l'ont énormément affaibli. […] Il a choisi de sortir du silence parce qu'il a à cœur de montrer qu'on a déformé ce qui avait été sa vie et son rapport avec les animaux ». Christophe Ellul, que tout le monde attend, silencieux jusqu'à présent, prend la parole d'une voix tremblante, mal assurée, trébuchant sur les mots, le sourcil droit figé en accent circonflexe. C'est un moment désagréable pour lui, mais il se force, « pour Élisa et Enzo », dit-il.

Christophe répète comme un mantra : « Curtis est innocent, il n'aurait jamais touché Élisa », elle « s'occupait de Curtis comme elle s'occupait de tous mes chiens », affirme-t-il, détournant l'accusation sur la chasse à courre. J'entends le récit qu'il m'avait servi lors de notre première rencontre. Comme pour s'en persuader ? Je lui demande s'il craint d'être inquiété par la justice. « J'ai pas peur d'être mis en examen, parce que j'ai tout perdu, vous voulez que j'aie peur de quoi ? » répond-il, au bord des larmes.

La conférence de presse aurait pu s'arrêter là. Qui pourrait douter de l'honnêteté d'un homme qui pleure sa femme et son fils ? L'émotion aurait suffi. Mais Christophe, à la surprise générale, décide d'aller plus loin, sur le chemin périlleux du complot : les chasseurs, mêlés aux gendarmes et à la justice. Pendant de longues minutes, il s'interroge sur la mort de cinq chiens de chasse à courre qui ne figurent pas dans les expertises. « Il manque cinq chiens, cinq chiens de chasse et ces cinq chiens de chasse, je pense que ce sont les cinq chiens de chasse que j'ai vus, au départ, quand je cherchais Élisa. » Il affirme : « Ils ont quitté cette forêt tout de suite. » Il poursuit : « Ces cinq chiens ont disparu, ces cinq chiens sont décédés d'après ce que

dit M. Van den Berghe. Sur ces cinq décès, pas eu un seul certificat vétérinaire, pas eu un seul certificat de décès pour ces chiens, juste une version de M. Van den Berghe. C'est que ces chiens de chasse ont été enterrés dans son terrain en forêt. »

Et si les veneurs avaient tué leurs chiens ? Des preuves auraient été dissimulées pour empêcher la manifestation de la vérité ? Une pièce à conviction volontairement délaissée par l'enquête ? Christophe évoque le scalp d'Élisa, qui serait caché dans les frigos de la gendarmerie. « Un coup de fil anonyme », explique-t-il aux médias. « Ce scalp est resté *x* temps dans les locaux de la gendarmerie, en présence de M. de Mestre. Combien de temps Curtis est resté à la gendarmerie ? » Suggère-t-il que les militaires ont prélevé de l'ADN du chien pour le déposer sur le cuir chevelu d'Élisa ? « Je me pose des questions », dit-il à deux reprises. « Y a plein d'ombres dans cette enquête », conclut Christophe. « Je vais démonter toute cette mascarade. Curtis n'a jamais été méchant, il aimait Élisa, il n'a jamais été méchant, je n'y crois pas du tout. »

Maître Novion savait que son client pouvait aller sur ce terrain miné. Son visage moins strict, ses yeux plus fuyants trahissent une certaine gêne. Métier difficile que celui d'avocat. La conférence de presse se termine. Le tandem Novion-Ellul se prête à l'exercice des photos, avant d'inviter les journalistes à quitter la salle. Christophe me salue, poliment.

4. LA THÉORIE DU COMPLOT

« Les gens essaient toujours de remplir l'anxiété », explique Pascal Wagner-Egger, de l'université de Fribourg (Suisse). Les rumeurs et les croyances ont toute leur place dans l'affaire Pilarski. Cet enseignant-chercheur en psychologie sociale et statistique a commencé à les étudier, en décembre 2003, en découvrant la version alternative de la mission Apollo 11 de 1969 dans un numéro du magazine *Geo* consacré à la Lune. Fasciné par le raisonnement qui consiste à dire « tout est faux »,

Pascal Wagner-Egger a travaillé pendant vingt ans à la rédaction d'un livre, paru en mai 2021 aux Presses universitaires de Grenoble : *Psychologie des croyances aux théories du complot*. Pour lui, « le confinement a été un incubateur à crédulité ». En cause : le recours massif à Internet et aux réseaux sociaux. Le trafic Internet a augmenté globalement de 30 % en France au mois d'avril 2020. Quant aux réseaux sociaux, ils ont bénéficié d'une augmentation de 121 % au mois de mars et de 155 % en avril. « Les théories du complot surgissent lors d'épisodes d'anxiété collective : tout le monde accuse tout le monde, comme durant le procès des sorcières de Salem », poursuit Pascal Wagner-Egger.

Dans l'affaire Pilarski, l'émotion est à son comble. « Un cerf tué par les chasseurs, c'est très fort. Une femme enceinte dévorée par une meute, c'est le maximum. Quand Curtis risque d'être euthanasié, les réseaux sociaux oublient la victime pour dire : sauvez au moins le chien, il est innocent ! En Suisse, dans une affaire similaire, les parents ne voulaient plus faire condamner le maître du chien tueur, préférant les vivants à la justice. Un raisonnement typiquement émotionnel. L'antispécisme, courant de pensée animaliste des années soixante-dix, se présente comme une ultra-sensibilité à la souffrance animale qui peut déclencher un sentiment de détestation de l'humain. Nous sommes devenus plus sensibles à toutes les formes de souffrance : c'est un mouvement positif. Mais négliger la mort d'une femme, c'est grave. »

Les recherches montrent que les extrêmes sont particulièrement attirés par le complotisme. « Ils veulent changer le système, ils utilisent tout ce qu'ils peuvent, même les accusations de pédophilie, c'est stratégique : tant que ça montre que le système est pourri », explique Pascal Wagner-Egger. La théorie du complot porte des accusations graves, sans preuves suffisantes : une méthode très pratique en temps de guerre. Les preuves ne sont plus nécessaires. « Pour tenter d'abolir la chasse à courre, les mouvements antispécistes se servent d'un fond de vérité : les riches ont le

pouvoir de défendre leur pratique. Ce fond de vérité suffit, même s'ils n'ont pas tué cette femme, pour affirmer : les riches conspirent. »

Le complotiste, toujours, exagère. Dire « un chien ne mange jamais sa maîtresse » n'est pas une preuve, mais « une donnée erratique », selon le chercheur suisse. « Pourquoi une trentaine de chiens n'ont-ils pas été analysés ? » : le gendarme participait à la chasse à courre. Les chiens manquants ont été enterrés. Les preuves ont disparu. En revanche, la bêtise, l'étourderie, l'erreur de comptage sont exclues.

« Toutes les erreurs, de la justice française à la CIA, sont les causes de nouvelles données erratiques », explique le chercheur. La théorie du complot fonctionne ainsi : un déferlement de coïncidences et de prétendues preuves. Une avalanche de scoops qui crée un effet de sidération : on ne sait plus quelles informations sont correctes. Les enquêteurs du Net accumulent ainsi des « données erratiques » qui sont d'apparentes anomalies dans la version officielle. Pour l'attentat du 11-Septembre, il existe un millier de feuillets argumentatifs, mais aucune véritable preuve.

C'est l'attrait narratif de la théorie du complot qui donne un coupable idéal, comme au cinéma. Les méchants chasseurs contre l'innocente victime. Tout cela complique l'affaire. Seule la justice, l'enquête ou « la moins mauvaise forme de connaissance » peut aider à l'éclaircir. « Celui qui a trouvé des éléments doit pouvoir les porter devant le tribunal, qui jugera si les preuves sont suffisantes ou pas. Là, ce n'est plus du complot. Mais le fait de penser que la chasse à courre est protégée par le pouvoir politique insinue qu'ils seraient tous d'accord entre eux pour innocenter une race de chiens. Et si la version ne satisfait pas, les complotistes extrêmes répondront que le pouvoir judiciaire fait aussi partie du complot. » Comme dans toutes les croyances extrêmes, les complotistes ne peuvent plus changer d'avis, explique le chercheur. « Lorsque je les étudiais, certains pensaient que j'étais en mission commandée. Je leur répondais qu'il y avait deux possibilités : soit ils avaient raison et ils étaient des lanceurs d'alerte,

soit ils avaient tort et ils étaient paranos. Moi, je connaissais la bonne réponse. »

Car il existe de vrais complots, comme le Watergate ou le Golden Holocaust, mis en lumière par des journalistes et argumentés par de vraies preuves directes, qui ont obligé Nixon ou les industriels du tabac à avouer leurs fautes. Il existe toujours des preuves, même lorsqu'un individu tente de les faire disparaître. Si l'enquête est rendue impossible, ce sont les journalistes qui doivent s'en plaindre. Toutes les théories peuvent être vraies, admet Pascal Wagner-Egger, mais il faut davantage que des coïncidences. Car les coïncidences fabriquent des croyances. On tire des conclusions rapides. On se contente de croire, croire trop vite. « Lorsqu'on pense à une personne qui nous appelle le jour même, la surprise suffit : c'est forcément une transmission de pensée ! Là aussi, on oublie toutes les fois où elle a appelé sans qu'on y pense, ou celles où elle ne nous a pas appelés alors qu'on y pensait. Les êtres humains utilisent souvent des biais cognitifs, par associations d'idées. Pour un scientifique, ce niveau de preuve est nul. »

En conclusion, Pascal Wagner-Egger rappelle qu'en matière de justice la présomption d'innocence oblige à prouver la culpabilité. Celui qui accuse a le fardeau de la preuve. De plus, le principe de Sagan exige « une preuve plus qu'ordinaire pour une affirmation extraordinaire ». Si un arc-en-ciel apparaît, ce n'est pas Dieu qui fait un signe, mais sûrement un phénomène plus simple. « La parcimonie des hypothèses est préférable à l'abondance des versions, jusqu'à obtenir une nouvelle preuve qui conduirait à des accusations plus graves ou des explications plus compliquées. » Une méthode valable partout, même sur les réseaux sociaux : une photo floue ne suffit pas à prouver l'existence des fantômes.

5. BRIGITTE BARDOT

Curtis est placé dans une fourrière de Haute-Garonne, alors que Brigitte Bardot et le clan Ellul demandent son placement chez un éducateur qui aurait pu le remodeler. Le 16 novembre 2020, celle-ci adresse une lettre ouverte à Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice : « Il serait doublement criminel d'accuser et de condamner à mort un innocent », écrit-elle au sujet de Curtis, qu'elle qualifie de « coupable idéal ». L'ancienne actrice et militante animaliste demande au garde des Sceaux que la lumière soit faite sur les « zones d'ombre » et reprend à son compte la théorie des « chiens manquants » développée par Christophe Ellul lors de la conférence de presse. Elle conclut sur Twitter : « La peine de mort a été abolie en France, elle ne doit pas être prononcée à l'encontre de Curtis dont la culpabilité est loin d'être établie même si elle arrange tout le monde. »

Curtis, martyr de la cause animale, « coupable idéal », « innocent condamné à mort » ? Contactés pendant l'affaire Pilarski, trois intellectuels d'horizons différents ont accepté de réagir. Laurent Testot, spécialiste d'histoire globale, auteur d'*Homo canis*, explique ces réactions par les réseaux sociaux, qui utilisent les algorithmes de l'affectif, le spectaculaire, l'indignation, voire l'insultant. Il ajoute que les éleveurs favorisent, à notre époque, les chiens avec des petits museaux, des faces aplaties, et des grands yeux implorants, qui rappellent le faciès du bébé. « Le chien, sélectionné pour avoir le comportement le plus juvénile possible, déclenche en nous une sorte de pulsion de protection que l'on doit aux vulnérables. » Résultat : les réseaux sociaux prennent régulièrement la défense des chiens en danger, et des animaux en général.

Éric Baratay, professeur à l'université Jean-Moulin-Lyon 3, historien spécialiste des relations hommes-animaux, a écrit une douzaine d'ouvrages sur le sujet, dont *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*. Il voit dans les réactions provoquées par l'affaire Pilarski l'expression d'« une conscience souterraine » qui a continué de penser l'Autre à travers la défense des animaux, mais également l'antiracisme, le féminisme et la

protection de l’enfance. « Il existe un sentiment de communauté qui déborde l’humanité, parce qu’on découvre des aptitudes communes, comme la souffrance, la douleur, l’émotion, la capacité au langage. Cette idée de communauté des créatures de Dieu qui existait au Moyen Âge refait surface. Aujourd’hui, on dira plutôt communauté des êtres intelligents, émotionnels et souffrants. »

En janvier 2013, Brigitte Bardot avait déjà pris la plume pour demander à François Hollande, président de la République à l’époque, de « gracier » Baby et Népal. Les deux éléphants du parc de la Tête-d’Or, à Lyon, étaient atteints de tuberculose. La préfecture et la mairie voulaient éviter tout risque de propagation. Les manifestations s’organisaient devant le zoo. Caroline de Monaco se proposa de les prendre en charge. En juillet 2013, sous les applaudissements, les deux éléphants ont pris la direction de Roc Agel, la propriété des Grimaldi. Une issue heureuse.

En revanche, six mois plus tard, en février 2014, Marius, un girafon de Copenhague, a été abattu et dépecé pour nourrir les fauves devant les caméras danoises. Les animaux de zoos sont régulièrement euthanasiés, pour gérer le risque de consanguinité. Mais la médiatisation du sort réservé au girafon de Copenhague a révolté des dizaines de milliers d’internautes du monde entier. Les salariés du zoo ont reçu des menaces de mort, les réseaux sociaux débordent de haine ; lorsqu’ils défendent les « innocents », bien souvent, ce sont des animaux.

« C’est une contradiction totale de considérer l’innocence de l’animal pour la même raison qu’on lui reconnaît une très haute valeur dans la hiérarchie des espèces. L’être humain se distingue justement de l’animal parce qu’il est responsable de ses actes », explique Jean-Pierre Digard, directeur de recherche émérite au CNRS, auteur de *L’Homme et les animaux domestiques*. L’anthropologue ne juge pas les signataires des pétitions pour la libération de Curtis, Marius, Baby ou Népal. Ils disent « un peu vrai », parce qu’on ne peut pas « juger un animal, juridiquement

irresponsable ». En revanche, Brigitte Bardot a « tout faux » lorsqu'en voulant sauver Curtis, elle fait appel à la longue lutte humaniste pour l'abolition de la peine de mort. « Le mouvement antispéciste, calqué sur l'antiracisme, ne fait pas de différence entre l'homme et l'animal, il ne distingue pas la peine de mort, l'euthanasie, l'abattage ou la chasse. Si l'on est contre la peine de mort pour les humains, il faudrait également être contre la peine de mort pour les animaux. Aujourd'hui, on ne leur prête plus de fautes, de péchés ou de délits. Au Moyen Âge, il y avait des procès d'animaux. Un porc qui renversait un enfant en traversant la rue était jugé, condamné à être exécuté. Lorsqu'on parle de peine ou de punition, on leur prête des intentions. La lutte humaniste a placé la raison au-dessus de l'irresponsabilité animale : l'homme répond des animaux qu'il a domestiqués, et dont il est propriétaire. »

La vision pyramidale de Jean-Pierre Digard, longtemps majoritaire, est menacée par le schéma « en buisson », selon lequel un être vivant, « le dernier ancêtre universel commun », serait à la base de tout. À partir de lui, toutes les espèces auraient évolué dans des sens différents. L'homme rationnel ne serait plus l'unique possesseur du langage et de l'intelligence, au sommet de la hiérarchie des espèces, appliquant le droit, la justice et la peine de mort. L'humain serait assis sur une branche, originale et particulière, comme les autres. « Avec la vision pyramidale, tous les autres organismes vivants sont en dessous. Ils sont dépréciés : sans intelligence, ni émotion, ni douleur. Nous avons longtemps pensé que les poissons ne ressentaient rien. Dans les années 2000, nous avons découvert qu'ils pouvaient souffrir. Nous sommes en train de comprendre la richesse du monde animal, doué d'une intelligence plurielle. Dans ces conditions, pourquoi ne pas imaginer un droit pour les animaux, et plus largement pour les êtres vivants ? » interroge Éric Baratay.

La plupart des Occidentaux du XIX^{e} siècle trouveraient que la place de l'animal, particulièrement celle du chien, est déraisonnable dans notre

société. Dans *Béatrix*, roman publié en 1839, Balzac décrit la ville de Guérande riant du chevalier du Halga, un aristocrate qui promène sa chienne en laisse. Il ne serait venu à l'idée de personne de parler et de jouer avec un chien. « Aujourd'hui, rien de plus normal. On les a intégrés dans un nouveau modèle de relations, comme on a promu l'enfant dans la famille. Dans *Maître et chien*, paru en 1919, Thomas Mann raconte sa relation avec son chien Bauschan, équivalente à celle qu'il entretient avec ses enfants. On voit très bien que l'attitude des Occidentaux par rapport à leurs chiens et chats se décalque sur le traitement qu'ils réservent aux enfants. On leur adresse la parole comme à un individu à part entière. Ce changement s'inscrit dans une ouverture à l'Autre », ajoute Éric Baratay.

Dans les années trente, lorsque Hergé invente Milou, le modèle de « l'ami de la famille » est encore très minoritaire. Les premiers albums de *Tintin* sont représentatifs du renversement. Milou, « compagnon dévoué », est le chien de la bourgeoisie de l'époque. L'idée de « l'ami fidèle » sera remplacée par celle du « chien-enfant » dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Le modèle de la famille nucléaire inventé par l'aristocratie et la grande bourgeoisie s'est diffusé. Les BD des années soixante véhiculent ces préceptes culturels : les parents avec deux ou trois enfants dans une maison individuelle, la petite voiture et le chien. Il devient un enfant à part entière dans *Boule et Bill*, le chien et son jeune maître étant pratiquement frères. On fête son anniversaire, on lui offre des cadeaux, on s'amuse avec lui.

Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, « ça part dans tous les sens », reconnaît Éric Baratay. D'un côté, la vision du « chien-enfant » s'est approfondie, avec un goût nouveau pour les vidéos dites « interspécifiques », qui consistent à diffuser câlins et gestes d'affection entre chiens, chats, chevaux ou chimpanzés. De l'autre côté, la médiatisation du « pitbull-tueur » a dégradé l'image du chien en général, devenu un « prédateur potentiellement agressif ».

Il est vrai que l'histoire du pitbull[3], au nom évocateur – *pit* (arène) et *bull* (taureau) –, était intimement liée aux combats de chiens, passe-temps dominical des mineurs de l'Angleterre industrielle du XIXe siècle. On retrouvera le « chien-gladiateur » aux États-Unis, après l'interdiction du *dogfighting* en 1835. Un milieu fermé d'éleveurs américains, appelé Fraternity, s'appropria le business du combat de chien. Il publiait dans les revues spécialisées, comme le *Bloodline Journal*, qui lançait les défis, engageait les pronostics et rapportait les résultats. Mais, au début du XXe siècle, un membre de la Fraternity, J.P. Colby, brisa le pacte du milieu. Cet éleveur irlandais, émigré dans le Massachusetts, lança une opération de commercialisation grand public. Les puristes conservèrent jalousement la génétique du « chien-gladiateur » appelé « American Pitbull Terrier » (APBT), tandis que le pitbull nouveau, dénué de férocité, fut officiellement reconnu, en 1936, sous le nom de « Staffordshire Bull Terrier ». Un excellent chien de compagnie, qui, ayant perdu son goût pour le combat, ne méritait plus la dénomination « *pit* ». Dans l'entre-deux-guerres, ce chien inoffensif, surnommé « *nanny dog* » (chien-nounou), connut son heure de gloire. Charlie Chaplin, Helen Keller, Fred Astaire et le général Patton s'affichaient avec le leur. Roosevelt avait le sien, Pete, à la Maison Blanche.

« Aujourd'hui, on voit le délinquant agressif dans son physique trapu et ramassé, alors que le chien de chasse rappelle toujours l'allure athlétique de l'aristocrate élancé. La littérature du XIXe siècle-début XXe siècle, teintée de théories racistes, était plus franche au sujet de la différence entre le corps du noble et du roturier », explique Laurent Testot. Selon lui, l'affaire Pilarski attise un imaginaire de lutte de classes : les défenseurs d'animaux contre la chasse favorite des nantis. Des images projetées sur les animaux expliquent, aussi, qu'une partie des réseaux sociaux ait pris parti pour le chien du « Français du peuple » contre les grands et les puissants.

Le pitbull était un chien tout à fait pacifique jusqu'à sa reprise en main, dans les années quatre-vingt-dix, pour des combats illégaux organisés dans les caves et les garages, explique Éric Baratay. « À force de sélections, certains gènes ont été activés, d'autres ont été mis en sommeil. Il y a eu une inflexion dans son élevage par les voyous de quartier, qui en ont fait des chiens d'attaque. Ils auraient pu le faire avec le caniche, ils ont choisi le pitbull, qui n'est pas naturellement dangereux. Si les éleveurs opéraient une sélection à rebours, en faisant se reproduire les individus les plus pacifiques, ils retrouveraient le chien pour enfants qu'il était au début du XX^{e} siècle. Un animal de compagnie qui procure un certain bien-être à son maître. Et inversement. »

Ce lien secret qui unit les humains et les animaux, pierre angulaire d'une relation façonnée depuis des millénaires, interroge toujours l'anthropologue Jean-Pierre Digard. « Aucun animal n'a encore expliqué sa conception du bien-être, mais pourquoi certains animaux font autant de bien à certains humains ? Est-ce une qualité particulière ou de l'empathie ? Je l'ignore, mais quelque chose passe. C'est une certitude. » On sait qu'un animal émet des vibrations, des odeurs et des phéromones que certains humains ressentent plus que d'autres. L'immense majorité des gens détecte ces signaux de manière inconsciente, sans pouvoir les analyser, quand d'autres individus, sans apprentissage particulier, « bêteleux » dans certaines campagnes ou « toreros » dans les arènes de corridas, présentent un talent de maniement qui s'est perdu au gré de l'évolution.

Pour Éric Baratay, il existerait « une empathie réciproque, selon les tempéraments individuels ». Si chiens et chats ressentent immédiatement les humains, ils n'entrent pas en contact de la même manière. De même, certains humains sont plus en adéquation avec certains animaux. « Les deux évoluent en même temps, par la sélection des tempéraments : les humains changent culturellement, le biologique se modifie, comme le prouvent les recherches en épigénétique. Parallèlement, les animaux changent,

notamment ceux qui sont près des humains. Les humains les sélectionnent et les éduquent dans telle ou telle direction. Les chiens les plus empathiques ont été choisis, en majorité, pour tenir compagnie. À l'inverse, les éleveurs de pitbulls ont sélectionné les individus les plus marginaux, éliminant les moins agressifs, pour arriver à la population d'aujourd'hui. Le tempérament pacifiste se transmet à ceux qui les reproduisent. Les tempéraments agressifs aussi. "Tel maître, tel chien" n'est pas totalement faux dans la mesure où ils évoluent ensemble. »

L'American Pit Bull Terrier sélectionné pour le combat est un cas singulier, car il s'agit d'un détournement de l'animal de compagnie. Les animaux, domptés pour être des armes, sont sélectionnés par des éleveurs précisément pour ne pas être réduits à leur fonction affective ordinaire. Ici, il s'agit du détournement d'animaux dressés, non pas pour chasser ou tenir compagnie, mais pour agresser ou se défendre. C'est encore une nouvelle fonction.

Dans l'affaire Pilarski, « il n'est pas question d'un animal nocif – le pitbull –, mais d'une éducation spécialisée pratiquée par un amateur, selon Jean-Pierre Digard. L'éducation au mordant n'est pas forcément de la maltraitance. Tout dépend qui éduque, et dans quel but. Des bergers malinois sont dressés au mordant par des professionnels au Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie, situé dans le village de Gramat, dans le Lot. Ils deviennent spécialistes à leur tour. Ce sont des chiens de travail auxquels on ne demande pas de faire des câlins. Il faut différencier les petits et les gros, dangereux ou pas, selon les conditions d'élevage. Le problème, c'est de gommer toutes les différences. Ce faisant, on croit bien les traiter. Mais ignorer la différence entre les animaux eux-mêmes, puis entre les humains et les animaux, c'est une forme de maltraitance. Il faut respecter leurs différences. Ce n'est pas bien traiter un animal que de le considérer comme un enfant, ou de confondre un caniche nain avec un pitbull. Les gens ne le comprennent pas, parce qu'ils projettent l'animal

dans un contexte culturel et social, coupés de leurs racines paysannes et de la culture animalière qui les accompagnait. Ils ne savent plus ce qu'est un animal. Ils confondent même le chien et le chat. Un chien est un animal de meute qui supporte très bien de vivre en famille. À l'inverse, un chat est un animal solitaire, discret, distant, qui n'aime pas le chahut. Imposer la vie de famille nombreuse à un chat est une forme de maltraitance. La conclusion que je tire de cette affaire : plus on aime les animaux, moins on les connaît ».

Éric Baratay conteste l'idée que nous traverserions une crise de la culture, où des humains déboussolés aimeraient à la folie des animaux dénaturés. Pour lui, les commentateurs sur les réseaux sociaux ne peuvent pas savoir que Curtis est un modèle nouveau, dressé et entraîné au mordant. « Un siècle plus tôt, les gens n'auraient pas fait la confusion. La population canine était très diversifiée, chiens de garde, militaires, de trait, de troupeau, et beaucoup de chiens errants. Aujourd'hui, une petite minorité est éduquée avec une destination bien précise, comme les meutes de chasse à courre qui ont une éducation très forte. En mettant soigneusement de côté son éducation à l'attaque, et le fait qu'il projetait peut-être la participation à des combats, le maître joue sur l'image de l'animal de compagnie : *c'était notre chien*. Ce n'est pas totalement faux. Les pitbulls étaient des animaux de compagnie jusqu'à ce qu'ils soient sélectionnés et détournés. Quand les gens disent "Libérez Curtis, il est innocent", il faut comprendre : c'est l'humain qui a dépravé sa population. Pour la plupart des gens qui ont un chien de compagnie, entraîner un animal à l'attaque est incompréhensible. Même le chien de chasse lambda entre dans la maison. Il n'est peut-être pas très efficace, mais il est bien loin du chien d'attaque. Quand les défenseurs des animaux militent contre la chasse à courre, ils s'opposent au milieu des affaires, à l'aristocratie, à Macron et tout ce qu'il représente. La vénerie, pratique élitiste, est une réalité qui donne lieu à une lutte de classes, construite, fantasmée et projetée sur les animaux. Dans l'affaire Pilarski,

une défense imaginaire se forme sur ses critères sociaux. Les uns invoquent la tradition immémoriale de la chasse à courre, qui n'aurait jamais attaqué d'humains. Les autres convoquent les sentiments révolutionnaires contre les royalistes qui tuent nos femmes et nos enfants. Finalement, ils sont assez proches. Les deux se servent de chiens comme d'animaux d'attaque pour combattre d'autres animaux, et se complaisent dans le voyeurisme de la violence. »

6. MAÎTRE TERQUEM

Septembre 2020, maître Terquem est assis dans le parc arboré d'une maison béarnaise de pierre, posée au bord du Neez. Cet avocat des Hautes-Pyrénées dîne chez son assistante, Elody, une ancienne cliente qu'il a convaincue de s'inscrire à la faculté de droit malgré son bac pro. Cinq ans plus tard, elle s'apprête à entrer à l'école d'avocats. Maître Terquem est un vieil ours au regard bleu, tête blanche et sourire complice, cigarillo au coin des lèvres. Il a bonne réputation dans la vallée. Humain et proche de ses clients. Christophe ne veut plus être défendu par maître Caty Richard. Il se méfie de cette avocate qui sous-entend la culpabilité de Curtis. Les tests ADN, plusieurs fois reportés, sont attendus avec impatience à la fin du mois de novembre 2020. Nathalie et Vincent sentent le vent tourner. Ils sont venus, en voisins, rencontrer maître Terquem.

L'avocat les prévient qu'« Ellul peut basculer du statut de victime à celui d'accusé. Leur avocate serait alors en situation de conflit d'intérêts ». L'entrée en matière est brutale. « Chacun a son passé, vous avez le vôtre, j'ai le mien. Vous avez gardé Christophe Ellul à domicile, vous avez créé des liens, mais je pense que vous hébergez un gars qui a commis un homicide involontaire. » Nathalie et Vincent sont dubitatifs. Ils ont hébergé Christophe pendant neuf mois. Nathalie a toujours considéré le traumatisme qu'il a subi. Elle l'a accueilli sous son toit comme un membre de la famille. Elle ne peut pas imaginer une seconde que Christophe lui ait menti. « C'est

ma conviction, je vais l'étayer. Laissez-moi bosser pendant un mois, je vous fais une synthèse. Vous l'aurez sur votre table. Mais je prends votre dossier à une seule condition : vous cessez de voir Ellul. »

Maître Terquem entre dans le dossier le 28 novembre 2020. Il commande un plateau de sushis. Elody l'assiste. Ils se préparent à une longue soirée. Les gendarmes ont fourni près de 1 000 pages de procédure lors des trois premiers jours d'enquête. L'étudiante en droit penche instinctivement pour la chasse à courre. La présence du patron des gendarmes éveille ses soupçons. À l'inverse, l'avocat a l'intuition que Curtis a attaqué sa maîtresse. Un dossier, ça se sent, professe-t-il à son étudiante. « On démarre à la première cote, on ouvre tout, on note. Quand ce n'est pas cohérent, je note. Tu comprends ? Pour arriver à un résultat, il faut noter toutes les incohérences. » Maître Terquem commence par la liste des objets recensés par la police technique. Une première exploration en vingt minutes. Il lève la tête, s'allume un cigarillo, qui le fait tousser immanquablement.

« Il y a un truc qui cloche. Elle prend sa voiture pour faire 300 mètres. Elle part toute seule se promener en forêt, mais où sont les clés ?

— Maître, n'est-ce pas qu'un détail ?

— Attends un peu, ça va parler… »

Une heure plus tard, il relit la liste des éléments recensés par les policiers qui ont figé la scène. À l'arrivée des dépanneuses, le sac d'Élisa se trouvait dans la BMW d'Ellul. Maître Terquem pense à voix haute. « Alors, mon coco, t'as modifié la scène jusqu'à quel point ? Si t'as pris les clés de voiture dans son anorak, que t'as mis son sac dans ta bagnole, t'as bien pu prendre la muselière. Dis-moi, tu ne l'aurais pas déposée dans la forêt ? »

Il passe dix heures par jour à lire les 3 500 cotes du dossier. Sur le disque dur de l'ordinateur d'Élisa, il fait défiler des centaines de photos de la jeune femme avec Ice. Elle a l'habitude d'attacher la muselière à un mousqueton sur le harnais, qu'elle décroche lorsqu'elle croise un

promeneur. Maître Terquem observe les clichés des scellés. Il y a du sang partout, sauf sur la muselière. Le corps d'Élisa est découvert en contrebas, alors que la muselière est retrouvée en haut du chemin sur la droite. « Elle n'a rien à faire aussi loin », se dit l'avocat. Il appelle aussitôt Nathalie. L'avocat ne veut pas l'influencer. Il n'avance rien. Il veut seulement vérifier son hypothèse.

« Madame Pilarski, j'ai une question à vous poser : où Élisa rangeait-elle la muselière d'Ice ?

— Dans sa voiture, sous le siège arrière. »

Maître Terquem a la conviction que Christophe a pris les clés de la voiture d'Élisa, où il a trouvé la muselière, qu'il a déposée sur la scène. L'ADN du sang de Curtis retrouvé sous les faux ongles d'Élisa étaie son hypothèse. Elle se serait défendue contre le chien sans muselière. Elle lui aurait griffé la tête, à la babine et à l'œil. Ce qui explique les blessures légères constatées par la vétérinaire le soir du drame. « Il reste juste à savoir si la muselière est souillée, comme la laisse et le harnais sont couverts du sang d'Élisa. Encore un détail », se dit-il. Il adore les détails. L'avocat se rend à Soissons et demande l'ouverture du scellé. La greffière enfile des gants, sort la muselière, la présente à maître Terquem et la remet dans le sac plastique. « Elle est comme neuve ! » Il s'illumine et rattrape la greffière. « Excusez-moi, je n'ai pas vu tout ce que je voulais voir. » Il note la taille, la marque. « Le diable se cache dans les détails. » Elle correspond en tout point à la muselière qu'Élisa conservait à Rébénacq. « C'est le double de celle d'Ice. Ce n'est pas celle de Curtis, qui n'en a jamais eu. Christophe l'a prise sous le siège de la voiture d'Élisa pour modifier la scène. » Maître Terquem en est persuadé.

Après avoir épluché l'instruction, l'avocat assure qu'il n'y a rien contre la chasse. Dans la semaine qui suit, les fadettes arrivent sur son bureau. Il consulte la téléphonie de Christophe Ellul. Le dernier appel d'Élisa est à 13 h 19. La meute est encore au carrefour des Fourneaux à 13 h 15. Des

photos horodatées le prouvent. Des montres GPS ont été analysées. Un expert a simulé le déplacement des chiens. Ils ne pouvaient pas être sur les lieux du drame à 13 h 19. « Mais alors, coco, pourquoi tu n'appelles pas les secours ? » Christophe fait sonner le téléphone d'Élisa à 14 h 44. « Pourquoi t'appelles le téléphone de ta compagne alors que tu sais qu'elle est décédée ? »

En février 2021, maître Terquem réserve un billet d'avion pour Nathalie, Vincent et Elody. Il veut voir les lieux du drame. « Un dossier, ça se sent », répète-t-il à la jeune étudiante. Le bois est figé sous un voile de brume fantomatique. Le son des cloches résonne dans cette vaste cuvette déplumée par l'hiver. Le grésillement des arbres s'éteint. « Ça sent la mort », pense-t-il. Un jeune oiseau décolle entre les branches squelettiques. « La nature n'a pas la mémoire du crime. » Ils entendent les petits bruits de la forêt, qui continue à vivre, ignorant leur visite. Mais tout est là. Le sentier de randonnée qui monte jusqu'à la route goudronnée. À gauche, le ravin. Et, le chemin, étroit et pentu, labouré par les sangliers, qui descend dans un mélange terreux de racines et de bois brisés. Le corps devait être là, dans une clairière semée de cratères d'arbres déracinés.

Maître Terquem redescend à travers bois, testant la couverture du réseau. Son téléphone capte dans la rue Monvalet, à 30 mètres du parking. « Christophe a appelé sa sœur à cet endroit », se dit-il. Vincent et son avocat empruntent le chemin décrit par Ellul. La piste est boueuse, pentue, désagréable. Au sommet, sur la route goudronnée, l'avocat reprend son souffle. « Une femme enceinte de six mois qui gravit cette pente avec un chien en laisse ? Pourquoi pas. Mais, toi, Christophe, si t'avais pris ce sentier boueux, tu serais tombé sur le téléphone, qui se trouvait à cet endroit. Dommage. »

Maître Terquem redescend et chronomètre Vincent qui retourne à l'emplacement du corps par le raccourci à travers les bois : 400 mètres plats. « Il aurait eu le temps de faire sept fois le trajet entre le parking et le

lieu du drame », calcule l'avocat. « Alors, mon coco, t'aurais pas préféré prendre le raccourci ? Ne me dis pas que t'as trouvé le corps du premier coup ? Est-ce que tu savais déjà qu'elle était morte quand t'as croisé les chasseurs ? Ce mec est fou, on va tomber de haut. Ça va au-delà de ma pensée », se dit-il. L'avocat déteste cette forêt sombre et mauvaise. « Plus vite je serai parti, plus vite je serai réconcilié avec l'existence. »

À leur retour dans les Hautes-Pyrénées, l'avocat et son étudiante apprennent que le téléphone d'Élisa est dans l'armoire des scellés. Celui de Christophe n'a jamais été saisi par les gendarmes. « Personne n'a jamais pensé à les analyser ? Ils auraient pu commencer par les cartes SIM avant de balancer des centaines de milliers d'euros dans l'expertise ADN », explose-t-il. Maître Terquem demande l'analyse des données du téléphone d'Élisa, au plus vite. Un mois plus tard, il révèle une vingtaine de photos de Curtis au bout de sa laisse, sans muselière, ni sur le museau ni accrochée au harnais. « C'est bien ce que je pensais, il n'était pas muselé ! » La messagerie indique également qu'elle a reçu un SMS de Christophe le samedi 16 novembre 2019, à 13 h 44 : « Je le fais piquer. » Le compagnon d'Élisa a-t-il oublié d'évoquer ce message durant l'instruction ? Il l'a pourtant envoyé sur la route entre Roissy et Saint-Pierre-Aigle. « C'est la cerise sur le gâteau. Il sait que son chien est ingérable. Ce texto est un aveu : Élisa l'appelle à 13 h 19 pour lui dire qu'elle est en difficulté avec Curtis. Il lui répond vingt-cinq minutes plus tard : "Je le fais piquer." Les résultats ADN ne servent plus à rien ! Aurait-on diligenté ces recherches, si on avait trouvé ce texto sur le téléphone d'Élisa ? Tu as réussi à embobiner tout le monde. Tu es très fort. Tu as le don d'élaborer des histoires auxquelles tu finis par croire tellement fort que tout le monde te suit. Mais le rôle du veuf éploré, c'est du théâtre de boulevard, ça ne prend pas avec moi. Je t'aurai, mon coco. Quelle aurait été la prochaine étape, mettre le grappin sur le patrimoine des Pilarski ? »

Maître Terquem attendait de voir le bout de la pelote pour lancer l'assaut. Quand l'avocat de la famille Pilarski relit le SMS de 13 h 44, « Je le fais piquer », il se sent prêt à monter sur un plateau TV. « Le piège va se refermer sur toi, parce que tu l'as ouvert. Maintenant, mon coco, je vais te faire rentrer dedans. »

7. MAÎTRE NOVION

Dimanche 4 avril 2021, 8 h 22, gare de Bordeaux-Saint-Jean, Alexandre Novion part au combat. Tout a été calé par le programmateur de l'émission : TGV, taxi à l'arrivée et au retour. Il porte un bagage dont il ne se sépare jamais : un sac en cuir marron clair acheté lors d'un voyage à Naples. Il est rempli de dossiers, fiches, petits carnets et quelques livres. « La littérature c'est de la psychologie en action », a-t-il l'habitude de dire. Dans la bibliothèque de son cabinet bordelais, les grands auteurs se côtoient : Mauriac, Saint-Exupéry, Camus, Balzac. Maître Novion a lu la moitié de *La Comédie humaine*. Il en connaît quelques morceaux par cœur. Tout ce qui traite des passions humaines l'intéresse.

Il va passer toute une journée dans les transports pour vingt minutes de direct. Alexandre Novion se méfie des plateaux TV. Il n'a pas le temps de plaider comme à la barre d'un tribunal. Le verbe doit être calibré. Pas de temps pour les approximations. Un exercice de style dont il n'est pas coutumier, mais son client, mis en examen pour homicide involontaire, est attaqué de toutes parts. Le nouvel avocat de la partie civile, maître Terquem, est monté devant les caméras, prétendant que « Christophe Ellul ne répond pas aux convocations du juge », qu'il mènerait une instruction sur la place publique pour « attiser les partisans des uns et des autres sur les réseaux sociaux », qu'il aurait mis en place « un processus intellectuel intenable, qu'il est le seul à croire ». Celui-ci a profité de son passage à la télé pour attaquer frontalement Christophe Ellul, qui ne saurait pas lui-même ce qu'il cache : « C'est un manipulateur, un pervers. »

Alexandre Novion note sur un carnet : « déformation déloyale de sa personnalité ». Sa ligne est prête : il dénoncera une instruction médiatique à charge, contre Curtis mais surtout contre son propriétaire. C'est l'exercice qu'il préfère : redonner du panache à ceux qui sont traînés dans la boue, redorer l'image d'un homme présumé innocent. Du haut de ses 57 ans, l'avocat bordelais a belle allure dans son wagon première classe. Ce grand gaillard à la mèche rebelle a plus de trente ans de barreau. Il n'est pas loin des 200 plaidoiries aux assises. Un jour, ce spécialiste du droit pénal fera partie du « club des 300 ». Sur son CV, on trouve la défense du gourou Thierry Tilly, dans l'affaire des reclus de Monflanquin. Mais également celle de Peter Franz, le meurtrier de la petite Lotta Heitzer, jeune Allemande de 9 ans que ce dernier avait attrapée par la main, violée, étranglée, enterrée dans le sable de Naujac-sur-Mer, avant de participer aux recherches sur la plage. Maître Novion est aussi intervenu aux côtés du ténor déchu Gilbert Collard pour défendre Laurent Roux, ancien champion de cyclisme condamné pour le trafic d'un cocktail de produits dopants : « le pot belge ».

Dans le TGV, maître Novion fait l'inventaire des révélations de maître Terquem. « Je sais qu'on va parler du texto, des photos, de la muselière… et qu'on va me demander pourquoi je continue à défendre Christophe Ellul. » Il repense à la première fois qu'il a entendu parler d'Élisa Pilarski : à la télévision, saisi par l'horreur, comme beaucoup de Français. « Je ne pensais pas qu'un jour Christophe Ellul viendrait me chercher », note-t-il. En janvier 2020, il a succédé à Caty Richard. « Prendre une affaire médiatique, c'est toujours intéressant, sauf pour les tartuffes et les sacristains sournois », poursuit-il. Quand il a reçu Christophe Ellul pour la première fois, Alexandre Novion a vu un homme très abîmé. « Je lui ai porté de l'attention. J'ai aimé sa simplicité. On ne s'habille pas chez le même tailleur mais, d'emblée, on a eu un bon contact. » Son client lui a raconté cette journée du 16 novembre 2019,

principalement les appels d'Élisa. « Il était traumatisé », se souvient-il. Il écrit dans son carnet quelques bonnes phrases : « Je ne sais pas s'il est innocent mais on ne m'a pas démontré sa culpabilité. » Il révise, s'entraîne à parer les attaques : « On est en train d'oublier l'essentiel, cette affaire ne peut pas se résoudre par des interprétations ! »

Arrivé à Montparnasse, l'avocat bordelais avale un sandwich. Le taxi l'attend. Alexandre Novion passe les portes de la chaîne. Contrôle d'identité, vérification du sac, portique de sécurité. « Novion, Alexandre, vous pouvez vérifier. » Il est attendu quelques mètres plus loin par le programmateur de l'émission. « Suivez-moi, on passe au maquillage. » Dans les longs couloirs qui mènent aux studios, les écrans diffusent en direct l'émission police-justice. Il est question de Bernard Tapie, cambriolé, tabassé. L'entrée en scène de Novion est prévue dans cinq minutes. « La potence moderne », se dit-il. Le maquillage, rapide, efficace : lingette, fond de teint, fard à paupières. « Je suis maquillé pour mon exécution publique ! » sourit-il. Coupure pub, il franchit les portes du plateau, échange quelques mots avec les présentateurs. L'émission va commencer. *5*, *4*, *3*, *2*, *1*, *retour antenne.*

« Bonjour, Alexandre Novion !

— Bonjour, merci pour votre invitation.

— Cette semaine, nous allons évoquer un nouveau rebondissement dans l'affaire Élisa Pilarski.

— Tout d'abord, je voudrais lui rendre hommage. À elle et à sa famille. Tous ces épisodes ne font que rajouter de la violence… dans un dossier toujours en cours d'instruction.

— C'est pourtant maître Terquem, l'avocat de la famille d'Élisa, qui a fait cette semaine une nouvelle révélation. Deux éléments accablants pour Christophe Ellul. Le téléphone d'Élisa a finalement pu être analysé. Un texto, envoyé par Christophe Ellul, alors qu'il est en route pour la forêt de Retz. On peut lire : "Je le fais piquer." C'est un aveu !

— Mon client a mis son téléphone à la disposition des enquêteurs tout de suite ! Il n'avait donc rien à cacher ! On ne sait pas s'il parle de Curtis ! On ne connaît pas le contexte !

— Dans ce téléphone, on a aussi découvert des photos de Curtis sans muselière…

— Oui, et ? Sur ces photos, Curtis est tout à fait calme, il pose avec délice devant l'objectif ! Comment pourrait-il devenir fou, tout d'un coup, et se retourner contre sa maîtresse ?

— Est-ce bien raisonnable de promener un tel chien sans muselière ?

— Il ne m'appartient pas de juger cela en l'état du dossier ! Rappelez-vous que les experts vétérinaires avaient conclu qu'il devait avoir une muselière, étant donné les petites blessures sur sa tête. Qui croire ? Tous les *scenarii* sont de sortie ! Bientôt, on va me demander si Ellul n'a pas voulu tuer Élisa par chiens interposés ! Christophe Ellul n'est pas Jonathan Daval !

— Dans ce dossier, maître Novion, tout accable votre client ! Les expertises vétérinaires, les traces ADN, maintenant ce texto, ces photos…

— Sommes-nous tous devenus fous ? Christophe est d'abord une victime. Ce n'est pas un fou pervers qui prend la mort de sa compagne et de son enfant avec bonheur ! C'est pas lui qui a décidé de sortir les chiens. Quand Élisa l'appelle, il part à son secours !

— Revenons sur les expertises : vous ne pouvez pas faire comme si elles n'existaient pas !

— Dois-je vous rappeler l'existence des premières analyses *post mortem* ? L'autopsie, vu les plaies, leur nombre, leurs profondeurs, leur répartition, leurs différences de morphologies, leurs intrications… la première hypothèse – et la plus probable – des légistes, c'est une attaque de plusieurs chiens ! Ce ne sont pas des vétérinaires qui parlent, mais des légistes !

— Donc vous contestez ce rapport vétérinaire ?

— Bien sûr ! D’ailleurs, nous avons demandé des contre-expertises ! La mesure des mâchoires, par exemple, n’a pas été faite de la même manière sur Curtis et sur les chiens de la meute !

— Comment Christophe Ellul a-t-il éduqué son chien ? N’a-t-il pas pris des risques en lui apprenant à mordre ?

— Christophe n’a jamais dopé Curtis. Sur l’éducation : d’accord. Mais ce chien n’a jamais mordu avant !

— L’ADN désigne pourtant Curtis comme seul et unique responsable…

— On n’a pas retrouvé de l’ADN de Curtis dans les plaies ! On le retrouve sur le scalp d’Élisa, c’est normal : Élisa l’embrassait tout le temps ! Curtis dormait dans son lit.

— Donc là encore, pour vous, ces expertises sont à jeter à la poubelle ?

— En tout cas, on les conteste, c’est notre droit ! Pendant l’instruction, on avait trouvé un premier laboratoire qui savait faire de l’ADN animal. Il a été débouté car trop coûteux ! Le second a-t-il été pris par défaut ? Je pose la question, en vous rappelant que l’ADN d’un chien inconnu a également été retrouvé sur le corps d’Élisa…

— Merci, maître Novion, c’est la fin de cette émission, merci de l’avoir suivie.

— Merci à vous, et je vous rappelle que Christophe Ellul est présumé innocent ! Et qu’une instruction est en cours ! »

En sortant du studio, Alexandre Novion éprouve la désagréable impression d’avoir passé vingt minutes à se justifier. « C’est donc ça, maintenant, la justice ! Des débats sur un plateau TV ! » L’avocat bordelais, sac en cuir sous le bras, demande la sortie. Son taxi l’attend.

8. KESSY

Kessy, aide-soignante, travaille de nuit. Elle se fait un chignon devant le miroir. « Ça suffira. » Elle embrasse Raven, son petit saint-bernard de

3 mois, qui remorque son train arrière comme il peut pour la léchouiller. Dans sa voiture, Kessy se dit qu'elle a bien fait de ne pas écouter Christophe : « Ça sert à rien de faire des radios. Les vétos vont juste te prendre 500 euros. » Le vétérinaire a diagnostiqué une dysplasie de l'articulation de la hanche. Lorsqu'elle rentre, le matin, Christophe dort encore sur le canapé. Il se dévoue pour cuisiner. « On mange tout et n'importe quoi. Je grossis à vue d'œil », s'inquiète-t-elle. De la bouffe, au choix, plutôt bien grasse. Et de la bière, en quantité, qu'elle refuse désormais de lui rapporter. « Il faut qu'il se bouge. » Toutes les semaines, il fleurit la tombe d'Élisa et Enzo, rentre du cimetière et s'affale devant un programme télé sans intérêt. Kessy le voit dépérir au fil des jours, s'endormant, la télé allumée. Elle aussi a perdu un être cher. Elle connaît la souffrance. Mais elle n'est pas dans le même délire. Elle préfère les copains, le café au lait, un joint récréatif, à l'occasion. Christophe n'a plus envie de rien. Kessy s'efforce de le sortir du canapé. « C'est quelqu'un de bien, si Élisa l'a choisi. » Elle l'emmène voir des amis. Mais le courant passe mal. Son côté donneur de leçons irrite l'assistance. Comment peut-il parler de l'éducation des enfants, alors qu'il n'appelle jamais sa fille ? « Il ne prend jamais de nouvelles, c'est bizarre », se dit Kessy en rentrant à la ferme.

Christophe stagne dans le salon. Au téléphone, il discute de l'affaire avec des dizaines de personnes. Il parle souvent de Curtis, rarement d'Élisa. Kessy n'écoute pas. Elle ne veut pas savoir. « Chacun gère son deuil à sa manière. Moi, je veux pas entendre parler de cette affaire. » Elle sort, elle a besoin de prendre l'air. Elle rentre pour faire le ménage, range les courses, lorsqu'un papillon orange et noir se pose sur son épaule. Elle déteste les petites bestioles, surtout celles qui volent. Elle pousse un cri, prend un balai, qu'elle secoue, pour le faire sortir. Le papillon s'arrête sur un meuble. Kessy s'approche. Elle regarde ses antennes, ausculte le papillon orange et noir qui semble jouer à cache-cache.

« C’est toi, Élisa ?

— Bien sûr que c’est moi ! Qui veux-tu que ce soit ? Mais, dis moi Kessy, tu ne vas pas flipper ! Ce n’est qu’un papillon ! Je ne t’ai jamais vue pleurer, jamais en colère. T’as toujours été forte ! »

Le papillon orange et noir décolle. En deux battements d’ailes, il sort par la fenêtre. Penser à la réincarnation d’Élisa lui redonne le sourire. Kessy se dit qu’elle aimerait rendre visite à Billy et Hoja, comme au temps où sa meilleure amie était en vie. Incapable d’y aller seule, elle demande à Nathalie de l’accompagner. Au cours de la balade avec les chevaux d’Élisa, elle lui raconte sa soirée. « Même les voitures, il ne sait pas s’en occuper », enchaîne-t-elle. Quand il a fallu vidanger le 4 × 4 d’Élisa, Christophe lui a avoué n’avoir jamais changé l’huile d’un moteur. Alors son père est arrivé avec un bidon et une bassine. « Moi qui croyais qu’il savait tout faire ! » Nathalie la coupe. « Je n’étais pas au courant qu’il avait une fille. » Quand elle croisera Christophe sur la tombe d’Élisa, elle lui fera la remarque : « On a vécu ensemble pendant six mois, tu aurais pu m’en parler. Elle a quel âge ? Dix-huit ans ? Je ne connais même pas son prénom. » Christophe lui répondra avec ce vouvoiement de courtoisie qu’il entretient avec elle : « J’avais fait la promesse à Élisa de garder le secret. » Nathalie n’y croit plus. Elle récupère le 4 × 4 Nissan qu’Élisa avait acheté en 2014 à la mort de son papa, ainsi que son chien, Ice, que Christophe gardait avec lui depuis l’enterrement.

Sans voiture, Christophe est encore plus isolé. Il emprunte celle de Kessy, mais doit rentrer impérativement avant la fin de la journée, parce que la jeune aide-soignante travaille de nuit. Ce soir, 4 mars 2021, elle devrait rentrer à 6 heures si tout se passe bien. Elle attend un coup de téléphone des pompiers ou du SAMU. Ils doivent prendre une urgence. « Bonjour Madame, gendarmerie nationale à l’appareil. » Pourquoi est-ce que ce sont les militaires qui l’appellent sur son téléphone portable ? « Pourriez-vous

rentrer rapidement ? Votre colocataire n’a pas les clés de la maison, lui disent-ils. Il faudra fermer après notre départ. » Elle ne sait pas que Christophe est couché au sol, menotté. Les gendarmes vont le transporter au tribunal judiciaire de Soissons, parce qu’il ne répond pas aux convocations du juge.

Lorsqu’elle arrive à la ferme, les placards sont grands ouverts et Raven pleure. Les militaires de la BRI ont débarqué à la ferme vers 5 h 30. Une douzaine d’hommes en noir, cagoulés, en costumes de protection contre les chiens d’attaque. Kessy prend son petit saint-bernard qui tremble dans ses bras. « Ils t’ont enfermé en cage, alors que tu n’as que 3 mois. Tu n’es qu’un bébé ! »

Deux mois après, Raven a les poils collés. Kessy découvre une plaie. Quinze jours plus tard, des croûtes. Elle se décide à le tondre. Il a des plaies infectées, partout, sur le dos et le cou. Elle change de croquettes, réalise des tests, qui ont le mérite de révéler une allergie aux acariens. Elle lave les couvertures. Mais le diagnostic du vétérinaire est clair : l’infection de la peau a été causée par le stress du choc émotionnel. Elle savait que Christophe recevait des courriers importants, mais elle ignorait qu’il ne répondait pas aux convocations de la justice. « Les problèmes de santé de Raven sont dus à ça. » Cette négligence, elle ne la lui pardonnera pas. « C’est comme si Christophe m’avait menti. » Une bonne raison de quitter la colocation.

À son retour de Soissons, Christophe est au téléphone avec son avocat. Ce jour-là, il fait beau. Kessy le croise dans la cuisine et lui pose quelques questions. Elle demande à la légère s’il y a de nouvelles preuves, ou un problème de papiers. Au passage, elle lui annonce qu’elle part et qu’il doit quitter la maison au plus tôt.

« Au niveau financier, je m’en sors pas. Et avec tout ce qui se passe, j’ai besoin de me recentrer.

— Je comprends. Je vais voir si ma famille peut m'héberger. Est-ce que tu as besoin d'aide pour le déménagement ? »

Kessy charge quelques affaires dans sa voiture, prend son chien et rentre chez ses parents. Au fond, elle n'en pouvait plus de cette maison.

Après le départ de Christophe, Nathalie lui prête la camionnette de l'épicerie pour récupérer ses dernières affaires. La mère d'Élisa lui offre un café. Elle vient de jeter la plaque en marbre que Christophe avait fait graver pour l'enterrement. Elle raconte à Kessy qu'elle est soulagée. Elle se rappelle la veille du dernier départ à Saint-Pierre-Aigle. Élisa avait encore hésité. Vincent étant en vacances au Portugal, Nathalie était seule au magasin. Élisa avait proposé de rester à Rébénacq pour l'aider à l'épicerie. Elle se serait reposée à la maison. Nathalie s'entend encore lui dire : « Vas-y, ma chérie, il faut que vous passiez du temps ensemble. » Elle aurait dû retenir sa fille, de toutes ses forces. Nathalie fond en larmes : « Et je l'ai jetée dans la gueule du loup. » Kessy écoute. Elles pleurent ensemble. Elle console sa deuxième maman avec les mots d'une amie, mais elle ne lui parle ni du papillon ni des rêves d'Élisa, trois nuits d'affilée, qui lui a dit : « Je veux te sortir de là, il faut que tu partes : quitte cette ferme ! » Ce jour-là en discutant avec Nathalie, Kessy a su qu'elle avait pris la bonne décision. « Élisa voulait que je parte. Pourquoi ? Je ne sais pas. Elle avait une bonne raison. Je sais qu'elle ne m'aurait pas menée en bateau. » Peu de temps après, Kessy rencontrera l'amour : un autre signe du destin.

9. VINCENT

Tant que Christophe Ellul évitait les sommations de la juge d'instruction du tribunal de Soissons, personne n'était mis en examen dans l'affaire Pilarski. Officiellement, son état psychologique l'empêchait d'y répondre. Mais la juge a vu rouge lorsqu'elle l'a aperçue, mardi 10 novembre 2020, le jour de sa convocation, en pleine forme et en direct lors de sa conférence de presse à Bordeaux. Maître Terquem s'est agacé de

cet homme qui « ne cesse de mener une instruction à sa guise dans les médias, alors qu'il ne répond pas aux convocations judiciaires ». Mais Christophe était introuvable. Dans le bureau du juge, Vincent a montré du bout du doigt, sur Google Earth, le chemin qui monte jusqu'à la ferme de Lys. « C'est toi qui vas me faire tomber », lui avait dit Christophe, la veille de l'enterrement. Il ne croyait pas si bien dire. Vincent a profité de son voyage à Soissons pour demander à la juge d'instruction que Christophe soit tenu éloigné le plus possible de Nathalie.

Le 4 mars 2021, à 5 heures du matin, Nathalie trouve les militaires de la BRI de Bayonne garés sous ses fenêtres, et des magistrats en costume-cravate devant son épicerie. Ils se sont donné rendez-vous sur la place du village avant de monter coincer Ellul. Transporté *manu militari* à Soissons, Christophe Ellul passe du statut de victime à celui d'accusé. La juge d'instruction lui explique : « Au regard des indices graves ou concordants retenus contre vous, Christophe Ellul, le magistrat instructeur a prononcé votre mise en examen pour avoir, à Saint-Pierre-Aigle, le 16 novembre 2019, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement, involontairement causé la mort d'Élisa Pilarski, l'homicide résultant de l'agression commise par un ou plusieurs chiens, dont vous étiez propriétaire ou gardien au moment des faits. » Elle lui pose les trois questions formulées par la partie civile : « Pourquoi étiez-vous en possession du sac à main et des clés de la voiture d'Élisa Pilarski ? Avez-vous pris la muselière dans la voiture d'Élisa Pilarski pour la déposer sur les lieux du drame ? » Maître Novion s'y oppose. Les questions sont retirées du procès-verbal. De son côté, l'avocat de Christophe lance toutes ses forces contre la procédure. Des recours, des appels en nullité, qui contestent jusqu'à la désignation de la juge d'instruction. Présenté devant le juge des libertés et de la détention, Christophe Ellul a été placé sous contrôle

judiciaire avec interdiction d'entrer en contact avec les membres de la famille Pilarski, partie civile à la procédure.

Ils se reverront à la fin du mois, lors de la confrontation organisée par la juge d'instruction au tribunal de Soissons. Les vitres de la salle d'audience sont bâchées avec des rouleaux de papier pour tableau blanc. Vincent et Nathalie s'assoient avec maître Terquem sur les bancs du public. Maître Novion et Christophe sont en face. Il a pris du poids, a le visage gonflé. Il semble miné, maîtrisant un stress volcanique.

Nathalie sort une lettre de trois pages écrite à la main. « Élisa, c'était mon bébé d'amour, et moi, sa mamounette chérie. Bien sûr, elle n'était ni l'enfant, ni la femme, ni la fille parfaite, mais c'était la mienne. Toute ma vie s'articulait autour de la sienne. J'ai toujours beaucoup travaillé, et ce, pour pouvoir aider et accompagner ceux que j'aimais. Tout d'abord mes parents, qui m'ont légué un commerce prospère et de bonne réputation. Ensuite mon frère, Vincent, que j'ai embauché, et, bien sûr, Élisa, que j'ai pu matériellement aider à assouvir sa passion pour l'équitation et surtout pour les chevaux jusqu'à en faire son métier. En grandissant, elle a pleinement pris conscience de mon soutien quel que soit le chemin qu'elle choisissait de prendre. Dès que j'avais du temps libre, nous passions de merveilleux moments de complicité, concours hippiques, entretien des chevaux et des pâtures, shopping ou petits restos. Bien sûr, comme tout le monde le sait, elle avait un fort caractère, elle était impulsive, et préférait parfois la compagnie des animaux à celle des hommes. Mais Élisa était aussi très courageuse, travailleuse et ne comptait pas ses heures dans son emploi de monitrice d'équitation. Elle était pleine de vie.

« Elle avait de l'humour. Elle était fidèle en amitié. Attachée à sa famille. Et sa franchise et son franc-parler démontraient qu'elle avait horreur du mensonge et de tout ce qui en découle. Christophe en est le témoin, car elle lui avait raconté toute notre vie, qui compte quand même des périodes beaucoup plus sombres et tristes que d'autres. Il connaissait

tout de nous, malgré la très courte période de leur relation. Malheureusement, Christophe n'a pas eu la même démarche envers elle. D'ailleurs, le mensonge sur son âge l'avait beaucoup contrariée et elle avait dit à ses amies et moi-même que si elle n'avait pas été enceinte, elle aurait rompu. Mais elle voulait que son fils soit élevé par ses deux parents. Je vous fais donc remarquer que l'instinct maternel, c'est bien sûr protéger et aimer son enfant, avant tout, et ce, jusqu'au sacrifice de sa propre vie, ce qu'avait choisi Élisa avant même que son fils naisse.

« Bien sûr, les mois qui ont précédé son départ ont été les plus beaux de notre vie. Cette grossesse nous faisait rêver à un futur plein de joie et de rires, et d'amour, avec ce petit bout. (C'était son nom, avant que ce soit Enzo.)

« Ce cadeau de la vie aurait clôturé dix ans de chagrin, car tous ceux qu'on aimait sont partis. (Son premier amour, son papa, ses grands-parents.) Il ne restait plus que nous trois. Et maintenant, c'est le vide. Je me remplis de travail, du soutien de mes clientes, qui sont avant tout des amies, mais combien de temps cela va durer ?

« Normalement, on construit notre vie dans le but de transmettre aux générations futures notre héritage moral et physique, que nous ont laissé nos anciens. Le jour où je vais réaliser que toute cette agitation que je m'impose comme une thérapie n'a aucun sens, que vais-je faire ?

« Ce qui est sûr, c'est qu'Élisa n'est plus là. Peut-être est-ce le destin ? Je n'en suis même pas sûre. Par contre, ce dont je suis certaine, c'est que j'ai droit à la vérité sur les circonstances de son départ. Donc, Christophe, une fois de plus, mais ce sera certainement la dernière, je te pose la question : que t'a dit Élisa quand elle a appelé au secours, à toi, car elle pensait que seul le père de son fils pouvait la sauver ? »

Christophe lui a répété sa version, qu'elle était mordue au bras et à la jambe par des chiens, et qu'elle ne pouvait pas tenir Curtis, qui tirait sur la laisse.

10. MATTHIAS

La côte basque est le seul endroit où je me sens vraiment bien. Ma compagne est partie en balade à Saint-Jean-de-Luz. J'ai embarqué le chien en randonnée. Eliott va profiter d'un bol d'embruns le long de l'Océan, entre les plages d'Ilbarritz et de la Milady. Je souffle un grand coup. J'avance au rythme des vagues. L'affaire est derrière moi. Christophe a été mis en examen, les réseaux sociaux sont passés à autre chose. Le temps médiatique n'est pas celui de la justice. Les magistrats trancheront.

Après le témoignage de Christophe, tous les scénarios étaient permis. L'instruction parallèle des réseaux sociaux a semé le doute. La communication du parquet ajoutait à la confusion. Lorsque le procureur a précisé, suite à l'autopsie, que la mort aurait été causée par « un ou plus probablement plusieurs chiens », le papa de Bambi tenait sa revanche. Tout le monde voulait y croire. Moi aussi. Le rapport vétérinaire, les résultats ADN et la mise en examen de Christophe n'ont pas convaincu l'opinion. Elle préférera toujours la version de la meute qui démembre le chaperon rouge dans une forêt sombre de Picardie. Le nombre de prélèvements est passé de 93 à 62 chiens. « Où sont passés les 31 chiens manquants ? » Les militants anti-chasse dénoncent une mascarade de la justice aux ordres des puissants. Le maître d'équipage n'aurait-il pas enterré les cinq poitevins aux babines encore sanglantes, avec la complicité du chef des gendarmes, qui aurait maquillé, le soir même, la scène de crime ? La théorie du complot s'accroche à tous les reliefs. La participation du colonel de Mestre à la chasse à courre. La valse des procureurs et des juges d'instruction. Emmanuel Macron qui fête ses 40 ans à Chambord. Jusqu'à la fin, le public soupçonnera un complot fabriqué au cœur de l'État par le lobby de la chasse, capable d'ordonner au prince. Sauver une tradition millénaire vaut bien le sacrifice d'un clébard, pitbull de surcroît, détesté par le Français moyen. Chacun sa vérité, donc pas de vérité. La réalité rejoint la

fiction. À ce jeu de dupes, les théories les plus séduisantes l'emportent. Le récit des faits cliniques n'enchante jamais personne.

Pour ma part, j'ai l'impression d'avoir observé cette affaire à la loupe binoculaire. Nombre de faits divers peuvent être examinés d'un point de vue scientifique, comme le cas sociologique parfait de la rumeur d'Orléans, étudié par Edgar Morin. L'affaire Pilarski ressemble à un fait social total. Selon la définition de Marcel Mauss, « l'observateur est lui-même une partie de son observation », journaliste au cœur des tensions, des contradictions et des caractéristiques de l'époque, aussi bien dans son rapport à l'animal que dans sa dimension victimaire, anti-élite. Un an, jour pour jour, après le début des Gilets jaunes, ce drame a fait éclater l'expression d'un violent ressentiment contre les puissants, le « on » élitiste, l'adversaire qui concentre tous les défauts : le chasseur, associé, à tort ou à raison, aux grands propriétaires, l'héritier, honni depuis la Révolution, l'élite aristocratique, contre laquelle tout est permis. Toutes les victimes sont solidaires. Elles ne peuvent que hurler pour se défendre contre les arguments rationnels des grands de ce monde, grands coupables qui dissimuleraient la vérité. Tout va dans le même sens. Il faut un coupable : ce sera l'Homme en général, le puissant en particulier.

Notre façon actuelle de penser l'animal, ou certains animaux, illustre bien les nouvelles manières, suscitées par la crise écologique, de nous représenter l'humain : coupable, auteur du Mal. Même si Curtis montre la face la plus dangereuse du chien, l'animal subit toutes les servitudes. À ce titre, il est défendu comme le faible par nature. En dépit d'une forme vicieuse de raisonnement, qui relève de la folie identificatoire – la personnification de l'animal de compagnie –, il y a quelque chose de touchant dans cette montée des solidarités entre les victimes contre les puissants. Tout cela n'a finalement aucun rapport avec la politisation de l'animal, mouvement international irréversible, qui monte, se radicalise,

avec une visée politique : l'abolition de l'exploitation animale et la pratique du véganisme, qui naviguera toujours entre mode de vie et snobisme.

Élisa, animaliste jusqu'au bouts des ongles, mais vegan pour rien au monde, avait tout pour être heureuse, dans sa famille d'épiciers, prospère durant six générations. Dernière descendante de sa lignée, chérie par sa maman et son oncle, monitrice d'équitation qui adorait les chevaux. Vincent s'était toujours occupé d'Élisa comme de sa fille. Il la déposait à l'internat en début de semaine. Il allait la chercher le vendredi soir. Tous les samedis après-midi, il l'accompagnait à la ferme équestre. Elle montait à cheval, donnait à manger aux bêtes, plantait les légumes au potager, cuisinait la tarte à la rhubarbe, la soupe aux orties. C'est là qu'elle avait rencontré Juan, qui lui avait fait oublier Davy, son premier petit copain mort d'une overdose. Elle avait gardé une photo encadrée de Davy, posée sur la table de nuit. Elle y était encore plus d'un an après le drame. Elle avait 15 ans. Davy avait trois ans de plus qu'elle. Elle était de retour de l'internat. C'était un vendredi, le 4 novembre 2005. Ils se connaissaient depuis le mois d'août. Elle a découvert son corps. Il avait sniffé un cocktail massif d'héroïne et de cocaïne. C'est Vincent qui lui avait fourni la drogue.

Son « tonton chéri » a été jugé par le tribunal de grande instance de Pau, le 29 mai 2008, pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger. Ses deux dealers n'avaient pas connu Davy, « le petit garçon », mais ils comparaissaient à ses côtés, rapporte le journal *Sud Ouest*. Le procureur a repris ce terme, utilisé par un des dealers, pour lancer son réquisitoire.

« Est-ce que vous n'avez pas le sentiment, tous les trois, d'avoir tissé un piège autour de ce "petit garçon" ? a interrogé Érick Maurel, le procureur de Pau.

— Pour moi, une overdose, c'était en intraveineuse. Je ne pensais pas que c'était possible en sniffant, a répondu Vincent.

— Vous avez tissé un piège autour de ce petit garçon, le piège de la drogue.

— Je m'en veux beaucoup de lui en avoir proposé, mais j'étais tellement pris par le produit.

— Quand on est malade de la drogue, comme vous le revendiquez, on ne se met pas en situation de contagion vis-à-vis des autres. Vous êtes le seul qui a donné la mort, par l'intermédiaire de l'héroïne et de la cocaïne fournies par d'autres. »

Le journaliste de *Sud Ouest* qui avait couvert l'affaire se souvient d'un personnage falot, « un pauvre type, renfermé, maladif, partiellement détruit ». Mamie Yvonne était venue le défendre, de toutes ses forces, à la barre du tribunal. Vincent avait été condamné à quatre ans de prison dont deux ans et neuf mois avec sursis. Il avait purgé ses trois mois d'incarcération en détention préventive de novembre 2005 à février 2006. Il était sorti libre à l'issue de l'audience, avec l'obligation de porter un bracelet électronique pendant un an. Vincent devait encore payer 43 000 euros de dommages et intérêts à la famille de Davy. En prison, Vincent s'est fait tatouer deux cœurs enlacés, traversés par un serpent informe. À sa sortie de prison, Élisa lui a tout pardonné : « Tu sais, tonton, je ne t'en veux pas. C'est la faute à pas de chance. Les accidents, ça arrive à tout le monde, même à ceux qu'on aime. »

Élisa avait rencontré Davy en Dordogne, chez une copine qui partageait sa passion des chevaux. Nathalie avait loué une bétaillère pour embarquer le poney et la jument d'Élisa. Là-bas, Davy, le cousin de la copine, jurait, sans mentir, qu'il adorait les chevaux. En août, il a rendu visite à sa cousine à Louvie-Juzon, dans un village voisin de Rébénacq. En vérité, Davy aimait Élisa plus que les chevaux. Et il venait moins pour la cousine que pour la copine. À force de conviction, il est officiellement devenu le premier petit copain d'Élisa. Ils prévoyaient de se revoir dans le Béarn durant les vacances de la Toussaint. Élisa avait demandé à sa mère s'il pouvait dormir

à la maison. « Chacun dans sa chambre », avait répondu Nathalie. Davy était arrivé, le samedi 22 octobre, par le train de Périgueux. Le premier amour dans les prairies béarnaises s'était terminé aussi vite qu'il avait commencé. Le jeudi 3 novembre, à la fin des vacances, Élisa devait retourner à l'internat, mais elle rentrait pour le week-end. Davy avait obtenu la permission de rester. Mais depuis quelques jours, il était en proie à de violents maux d'estomac. Maigrissant à vue d'œil, il avait consulté le médecin du village. Le jeudi, Davy aurait dû rester au calme, dans la maison d'Élisa, perchée sur les coteaux, attendant son retour. Mais ce soir-là, Davy était descendu au bourg. Il était allé dans la chambre de Vincent, parce que, là-haut, il y avait des jeux vidéo et de la drogue.

Vincent, 33 ans à l'époque, toxicomane repenti, faisait croire à sa famille qu'il était tiré d'affaire. Il avait replongé à la mort de papi, un mois auparavant, le 3 octobre 2005. Vincent consommait 3 grammes d'héroïne par jour, et un peu de cocaïne à l'occasion. Davy est arrivé à la maison familiale vers 21 heures. Il est retourné sur les coteaux vers minuit. Nathalie s'est réveillée, comme tous les jours, à 5 heures du matin. Vincent a fait des courses toute la journée. De retour de l'internat, vers 13 heures, Élisa a découvert le corps de son petit ami. Dans la chambre, toutes fenêtres ouvertes, il était nu dans son lit, la couette en bas, le nez en sang, étouffé dans son vomi. Élisa l'a saisi par le cou. La nuque était encore chaude. Elle a appelé les pompiers, mais le garçon était décédé. Les gendarmes sont arrivés. Vincent a tout avoué.

Existe-t-il une logique qui a conduit cette jeune Béarnaise à dégringoler la dernière marche dans cette forêt picarde ? Je poursuis ma promenade avec la sensation de ne pas être libéré de cette histoire. Je ne peux m'empêcher de penser à la résolution de ce dossier. L'instruction hystérique des réseaux sociaux me rappelle la maxime d'un professeur de droit qui avait interrogé l'amphithéâtre : « Pourquoi juger est-il un métier ? » Il s'était dressé, tapotant le micro, édictant d'une voix claire, à l'usage du

futur personnel judiciaire : « Tout le monde adore juger sans savoir, c'est la nature humaine. Mais personne ne veut plus juger dès qu'il commence à comprendre. Voilà pourquoi juger, c'est un métier. »

À l'été 2022, l'affaire était toujours en cours. J'avais eu le temps de me passionner pour les chiens. J'ai adopté Eliott, un jeune labrador blond. Rien d'original. Mon regard se perd à l'horizon. La chaîne des Pyrénées se termine dans l'Océan, comme si les montagnes disparaissaient sous l'eau, enfouies au coin de l'Europe, à la pointe de la France et de l'Espagne. L'Atlantide ne doit pas être bien loin. Il doit bien exister une théorie du complot là-dessus. La fin des Pyrénées. Je vois aussi la fin de cette affaire commencée en Béarn. Je fais le vide, répète la routine de la première gorgée de bière. J'enclenche le geste qui chasse toutes les pensées parasites. La mère d'Élisa m'a toujours semblé d'une infinie bonté. Je pose mon verre et lève la tête. Ces montagnes basques ont une forme maternelle. Elles sont d'une douceur rassurante. Je n'ai jamais réussi à l'approcher. Nathalie Pilarski a toujours refusé d'ouvrir sa porte aux journalistes qui faisaient le pied de grue devant son épicerie. Elle n'a donné qu'une seule interview, à TF1, disant ne pas comprendre l'entêtement de Christophe qui refusait d'envisager une éventuelle implication de Curtis. « Pourtant, ce n'est qu'un chien », avait-elle dit. Cette phrase résonne encore.

La vague est retombée. Je suis en vacances. Je répète le mantra de la sagesse intérieure, jetant un dernier regard sur ces montagnes bleutées. Je saisis mon verre de bière. Quand je le reposerai, l'affaire Pilarski sera derrière moi. « Si j'essayais de contacter la maman d'Élisa ? Le Béarn n'est qu'à une heure du Pays basque. » Sans penser à la fin de ma promenade, je saisis mon téléphone : « OK Google : épicerie Labastarde, Rébénacq. » « J'ai trouvé », répond la voix robotique de mon assistant numérique. Le numéro se compose automatiquement. Une voix ronde et cotonneuse, traînante et lascive, répond. Aucun doute : c'est Vincent.

« Allô ?

— Bonjour, cher monsieur, je ne veux pas vous déranger, je me présente, je suis journaliste…

— Merci, monsieur, je comprends, vous faites votre travail, mais nous et les journalistes…

— Je n'appelle pas pour vous faire réagir à la demande de maître Novion d'annuler les expertises, ni pour commenter la désignation de la deuxième juge d'instruction dans ce dossier. Je voudrais seulement vous rencontrer.

— Vous risquez de vous déplacer pour rien…

— Je vous explique, j'écris un livre sur l'affaire. Une grande enquête qui retracerait l'histoire depuis le début.

— On ne pourra rien vous dire. Vous le savez mieux que moi, l'enquête est en cours. Tant que l'instruction n'est pas close…

— En fait, ce n'est pas vraiment une enquête. Ce serait plutôt un roman vrai, type *De sang-froid* de Truman Capote ou *Gomorra* de Roberto Saviano.

— Bon, je vous offrirai un café. Mais sachez que Nathalie ne parle pas aux journalistes. Elle est très fatiguée. »

Les Français aiment les écrivains. Je me sens recommandé par Voltaire et Rimbaud, auréolé de la magie de la culture française. Je n'ai pourtant pas écrit un traître mot de ce bouquin. Je n'ai jamais ouvert *De sang-froid* ni *Gomorra*. Les bouquins me tombent des mains dès que je tente d'élever le niveau de ma culture. Je n'y peux rien. « Moi, je suis de la culture télé. Je n'ai jamais lu que des polars. » Je suis à des années-lumière d'écrire un roman, vrai de surcroît ! Comment concilier la réalité et la fiction ? Comment décrire des personnages encore vivants ? Comment traduire une affaire qui n'est pas encore jugée ? Pire, Élisa : qu'aurait-elle pensé de mon projet littéraire ?

Sans me laisser le temps de changer d'avis, je démarre le moteur et compose le numéro de ma femme.

« Tout va bien ?

— Saint-Jean-de-Luz est une ville formidable ! Je bouquine en terrasse, sur la place Louis-XIV. Tu me rejoins ?

— On se retrouve ce soir. Eliott est malade. Il ne mange rien. Il vomit, mais ne t'inquiète pas : j'ai obtenu un rendez-vous chez le vétérinaire. »

11. NATHALIE

L'A64 est l'une des plus belles autoroutes de France. Elle longe les Pyrénées, relie Bayonne à Toulouse en passant par le Béarn. Les pics enneigés sont comme les dents acérées d'une mâchoire de chien. Eliott s'est endormi sur la banquette arrière. Je conduis à toute allure, le Coyote branché pour éviter les radars, euphorisé par l'apaisante sensation de lâcher prise. Le sentiment de subordination du petit salarié est dépassé. Je viens d'entrer dans le monde infini de l'aliénation volontaire. Mon métier n'est plus une simple contrainte horaire, c'est une vocation, une nécessité qui passe avant ma famille et mes vacances. La symphonie de Mozart remet un peu d'ordre dans mes pensées, comme s'il existait une géométrie de l'esprit.

Je traverse le site gazier de Lacq, un fleuron des Trente Glorieuses. Je passe par la chapelle de Rousse. Les amphithéâtres de vignes de raisin blanc font face aux Pyrénées. Plus bas, Rébénacq, premier village de la vallée d'Ossau, indiqué sur la route des stations de ski. Les virages de basse montagne serpentent en lacet le long d'une rivière qui s'abat en torrent. Je ralentis à l'approche du village, passe un petit pont, atterris au centre d'une bastide du Moyen Âge.

L'enseigne de l'épicerie Labastarde est en lettres vert fluo. Le tintement d'une clochette signale ma présence. Mon sac est rempli de matériel. Eliott, dans mes bras, se réveille doucement. J'avance entre les rayons de produits régionaux et la presse magazine de France avec l'aisance d'un cheval de Troie. L'odeur des épices se mêle à celle des fruits de saison. Une huche à

pain bien remplie est posée sur le comptoir, à côté de la caisse enregistreuse et de la machine à café flambant neuve. Vincent se présente poliment.

« Vous êtes venu avec votre chien ?

— Il était malade. Ça ne vous dérange pas ?

— Pas du tout. Un café ? »

Vincent est un homme volumineux, doux, marqué par la vie. Une tristesse profonde se lit dans son regard, comme si l'on pouvait voir son âme chiffonnée à travers les épreuves. J'aperçois Nathalie, une petite dame du pays, boulotte et énergique. « Approche, Hervé », dit-elle à un type du coin, qui patiente derrière moi. « Deux crottins de chèvre ? Je te fais une note ? » Nathalie s'éloigne dans l'arrière-boutique, un cahier à la main.

Vincent n'a pas beaucoup de temps devant lui, il doit aider sa sœur à l'épicerie. Il a déjà tout raconté sur TF1, il peut nous envoyer la vidéo de « Sept à huit ». Tout a été dit sur Élisa, il peut aussi nous donner le numéro de ses amis d'enfance. « Vous voulez un café ? » répète-t-il. Vincent est très fier de sa nouvelle machine. Il ouvre une lourde porte. Il m'invite à m'asseoir dans une grande pièce, adjacente à l'épicerie. Une immense table en bois coupe l'espace en deux. Sur la toile cirée, *La République des Pyrénées* et une boîte de chocolats. Je remarque quelques photos d'Élisa. La plus connue, publiée dans tous les journaux de France, « Amy Winehouse version béarnaise », posée sur le buffet, comme un ex-voto napolitain. Un autre cadre, accroché au mur, montre la jeune femme cambrée sur son cheval en action, sûrement lors d'une épreuve de saut d'obstacles.

« Il a quel âge, ce chien ?

— Quatre mois.

— Alors, il vient juste de naître ?

— Exactement. »

Vincent est la bonté même. Une bonté naturelle qu'il a acquise sans l'aide de Dieu. Lorsqu'il évoque Élisa, l'oncle pense avant tout à la défendre. Il annonce d'emblée sa préoccupation majeure :

« On a été obligés d’enterrer Élisa, à cause de la procédure.

— Il fallait bien l’enterrer…

— On doit attendre la fin de l’instruction pour la déterrer.

— Pourquoi voulez-vous la déterrer ?

— Parce qu’elle voulait être incinérée.

— Qu’est-ce que vous attendez pour l’incinérer ?

— Son scalp. C’est un scellé de l’enquête. Il est conservé à la gendarmerie de Soissons. Ils nous le rendront à la fin de la procédure.

— Elle est peut-être pas si mal, là-dessous…

— Je vous le dis comme je le pense, il n’y a rien là-dessous, ni Dieu, ni rien. »

Vincent ouvre une porte, par laquelle s’engouffrent ses trois chiens de race approximative et de morphologies différentes, suivis d’Ice, l’American Staff d’Élisa, à l’allure sportive, aux pattes musclées et au poitrail puissant. « Ce chien a des yeux de femme », me dis-je. J’espère qu’il ne sautera pas sur Eliott. « Regarde ton chien dans les yeux et tu ne pourras pas affirmer qu’il n’a pas d’âme », disait Victor Hugo. Je me surprends à passer le test, dans l’espoir fou d’entrer en relation avec Élisa. « Pourquoi es-tu morte ? Dis-le-moi. Qu’est-ce que tu lui as dit, à Christophe, lors de l’appel de 13 h 19 ? Dis-le-moi ! » Je prie mentalement en fixant le chien. Le regard jaune d’Ice ne me trace aucune autre piste que celle du bol de croquettes vers lequel il se dirige. À trop vouloir savoir, on s’égare. Cette affaire me fait perdre la tête.

Je m’apprête à m’asseoir sur une chaise rustique, autour de la lourde table en bois qui semble figée depuis un siècle au centre de cette salle à manger pavée de pierres du gave, mon sac sur les épaules et le chiot dans les bras, quand Nathalie entre dans la pièce. « Je ne fais que passer », dit-elle d’une voix douce. Une mèche grise barre son visage poupon. Elle ressemble exactement à l’idée que je m’en faisais : une maman universelle

au sourire radieux, ronde et pétrie d'amour, au cœur débordant d'une affection dont elle ne saurait trop que faire.

« Vous pouvez tenir le chien le temps que je sorte mon ordinateur ?

— Bien sûr. Comment s'appelle-t-il ?

— Eliott. Il a 4 mois.

— Vous prendrez un petit gâteau avec votre café ?

— Non, merci.

— Alors vous prendrez bien de la galette des rois. Il reste une petite part.

— Non, vraiment.

— Bon, je la laisse sur la table, vous en prendrez si vous avez faim…

— C'est très gentil.

— Vous êtes le journaliste ?

— Oui.

— Vous êtes venu avec votre chien ?

— Il est malade, je ne pouvais pas le laisser seul.

— Qu'il est mignon ! C'est un labrador ? Dites-moi, votre livre, il est obligatoire ?

— Bien sûr que non, mais cette affaire a eu un retentissement national. Si ce n'est pas moi qui l'écris, ce sera quelqu'un d'autre.

— Alors je préfère que ce soit vous.

— On commence quand ?

— Maintenant, si vous voulez… »

Vous pouvez consulter notre catalogue général
et l’annonce de nos prochaines parutions sur notre site :
www.cherche-midi.com

© le cherche midi, 2022
92, avenue de France
75013 Paris

Conception graphique : Justine Dupré

ISBN : 978-2-7491-7141-8

Cette œuvre est protégée par le droit d’auteur et strictement réservée à l’usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L’éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

Photo : Sandra Schmid © Getty images Couverture : Justine Dupré

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

1. « Mort d'Élisa Pilarski : tout ce qu'il faut savoir sur cette affaire », *L'Union*, 1er novembre 2020.

2. Ludivine Bleuzé-Martin, « Drame de la forêt de Retz : des prélèvements sur 93 chiens pour déterminer les impliqués », *L'Union Abonnés*, 19 novembre 2019.

3. Gaspard Dhellemmes, « Comment Macron veut faire des chasses présidentielles de Chambord un instrument diplomatique », *Le JDD*, 20 janvier 2018.

4. « Avoise. Piqué par une guêpe, un jeune homme de 27 ans perd la vie », *OuestFrance.fr*, 15 juillet 2022.

5. Claude Pacheteau, « Morsures de chiens en France : une enquête fait le point », *SantéVet*, 14 octobre 2015.

1. Laurence Parisot, « Laurence Parisot : “Monsieur Hulot, abolissez la chasse à courre !” », *Le Monde*, 11 novembre 2017.

2. Guillaume Demarcq, « Abolition de la chasse à courre : réponse à Laurence Parisot », *Chassons.com*, 14 novembre 2017.

3. Hélène Leforestier, « Mort d’Élisa Pilarski : le patron des gendarmes quitte ses fonctions », *Le Messager*, 21 janvier 2020.

4. Ludivine Bleuzé-Martin, « Drame de la forêt de Retz : voilà pourquoi on ne parle désormais plus que de 67 chiens analysés », *L’Union Abonnés*, 24 novembre 2019.

1. « URGENCE VITALE POUR CURTIS », Change.org.

2. Benjamin Derveaux, « Mort d'Élisa : "Je me suis dit qu'il allait me tuer", confie la bénévole mordue par Curtis », *Le Parisien*, 25 janvier 2020.

3. « A dutch witness speak », *Animal24-7.org*, le 7 juillet 2021.

4. « Un Amstellodamois acquitté de l'extorsion d'un éleveur de pit-bulls de Stavenisse », *BN DeStem*, le 10 juin 2021.

5. Fabrice Alves-Teixeira, « Le Dr Eskens a délivré le passeport de Curtis : "S'il y a une erreur, ce n'est pas intentionnel" », *Oise Hebdo*, 12 novembre 2020.

6. Fabrice Alves-Teixeira, « Révélations Pilarski. Les messages choquants d'Ellul : "Curtis, une machine de guerre en combat" », *Oise Hebdo*, 1er octobre 2020.

7. Ludivine Bleuzé-Martin, « Drame de la forêt de Retz : Christophe Ellul, le compagnon d'Élisa Pilarski, explique pourquoi il change d'avocat », *L'Union*, 23 janvier 2020.

1. Fabrice Alves-Teixeira, « Nathalie Pilarski, maman d'Élisa, ne croit pas que Curtis a tué sa fille », *Oise Hebdo*, 9 juin 2020.

1. Plana Radenovic, « Affaire Pilarski : les expertises ont déjà coûté plus de 160 000 euros », *Le JDD*, 7 novembre 2020.

2. « Affaire Élisa Pilarski : l'avocat de son compagnon réclame de nouvelles expertises », *L'Union*, 4 novembre 2020.

3. Cf. Sébastien Gasparini, *Contribution à l'étude de l'American Bull Terrier*, thèse de doctorat vétérinaire à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, 2002.